

Pour Monsieur Guerin

LES
ŒUVRES
D'E
FEU MONSIEUR
DE CORDEMOY,
CONSEILLER DU ROY,
Lecteur ordinaire de Monſeigneur LE DAUPHIN, de l'Academie Françoiſe.


Mre. Gerauld de Cordemoy,
Conr. du Roy, Lecteur ordre. de Monseignr. le
Dauphin, de l'Academie Françoise.
Vnus ex filiis pinx. ad viv. P. de Rochefort Sculp.

PREMIERE PARTIE
CONTENANT
SIX DISCOURS
SUR
La Distinction & l'Union du Corps & de l'Ame.

QUATRIÉME EDITION
revûë & corrigée.



A PARIS,
Chez CHRISTOPHE REMY, ruë saint Jacques, audessus des Mathurins, au grand saint Remy.

M. DCCIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





AU ROY.



IRE,

Sans blesser le profond respect avec lequel je presente ce Livre à VOSTRE MAJESTÉ, *j'oseray l'asurer qu'Elle y trouvera des choses dignes de son attention. J'examine en cet Ou-*

vrage les differentes operations de l'Ame & du Corps, & le secret de leur union. Ainsi, proposant à chacun ce qu'il est, & ce qui se passe en luy même, je croy pouvoir dire que je propose à VOSTRE MAJESTE' *le plus digne objet, qui puisse arrêter ses regards, & meriter ses reflexions. Jamais l'union de ces deux excellentes parties qui font tout l'homme, ne fut si merveilleuse qu'en Elle; & jamais Heros n'eut une si grande Ame dans un si beau Corps. Aussi ne regardons-nous pas vôtre Personne sacrée, comme un pur Ouvrage de la Nature: nous avons crû dés le moment de sa naissance qu'elle venoit du Ciel; & nous considerons toutes ses actions, comme les suites continuelles du Miracle, qui nous l'a donnée.*

En effet, SIRE! *nous ne voyons faire que des prodiges à* VOSTRE MAJESTE'. *Quand la chaleur de l'âge, & le bon succez de ses armes sembloient ne luy devoir inspirer que les combats, Elle nous a donné la Paix; & quand un si profond repos sembloit ne luy devoir inspirer que les delices, on a vû que par mille soins plus grands & plus glorieux que tous les travaux de la guerre, Elle a reparé presque en un moment les desordres de trente années. Ces merveilles ont surpris toute la Terre: mais* VOSTRE MAJESTE' *n'en demeure*

pas à ces illustres commencemens. Elle médite de plus grandes choses pour nôtre felicité. Elle pense à corriger les abus de plusieurs siecles ; & ce qu'Elle fait chaque jour, pour avancer un si grand dessein, marque bien qu'Elle fait consister toute la gloire de son Regne, à nous rendre parfaitement heureux.

On voit qu'Elle s'applique Elle-même à tout ce qui peut maintenir la Justice, l'abondance & le calme dans son Royaume ; & que loin d'écouter ces avis funestes, qui n'alloient qu'à l'oppression de ses Peuples, elle les a vengez de leurs persecuteurs, & ne veut plus entendre parler que des moyens d'établir le Commerce, de perfectionner les Arts, & de rendre la vie de ses Sujets plus douce, plus tranquille, & plus commode. On voit même que, pour exciter les Sçavans à la recherche de tout ce qui peut servir à de si belles entreprises, Elle honore les Sciences d'une protection toute particuliere. Enfin les Gens de bien ont le plaisir de voir qu'on peut pretendre à la faveur, dés qu'on est capable de rendre service à l'Etat, & que celuy qui travaille le plus infatigablement pour le Public, est celuy qui plaît le plus à VOSTRE MAJESTE'.

Le beau moyen, SIRE! *de plaire aux Rois! qu'il y en a peu à qui l'on fasse ainsi sa Cour!*

& que ce ſeroit un grand avantage à toutes les Nations, ſi tous les Souverains ſuivoient l'exemple de V. M. *ou ſi* VOSTRE MAJESTÉ *regnoit ſur tout le Monde!*

Mais je ne m'apperçois pas que, ſuivant plus mes inclinations que mon premier deſſein, je parle de ce que j'admire en VOSTRE MAJESTÉ, *& ne parle plus de mon Livre. La Matiere m'en a toûjours paru ſi importante & ſi belle, que j'ay tâché de ne rien ômettre de ce qui la pouvoit éclaircir; & pour en reſoudre les difficultez, je ne me ſuis ſervi que des connoiſſances, que nous avons naturellement de l'Ame & du Corps. Je ſouhaite,* SIRE, *que que mon travail ſoit utile au Public, afin qu'il ſoit agreable à* VOSTRE MAJESTÉ; *Et, ſi c'eſt trop demander, je ſouhaite au moins qu'Elle le regarde comme un effet de l'extreme paſſion que j'ay de luy plaire, & du zele ardent avec lequel je ſuis,*

SIRE,

De VOSTRE MAJESTÉ,

Le tres-humble, tres-obéïſſant, & tres-fidele ſerviteur & ſujet,
DE CORDEMOY.



PREFACE.

IL n'y a preſque perſonne qui s'arrête à conſiderer les merveilles du Corps & de l'Ame : neanmoins ce ſont deux ouvrages, dont chacun à part eſt admirable, & qui font un composé surprenant. Il eſt capable de ravir quiconque l'examine ; & quand on n'auroit que la ſeule envie de ſe divertir, rien ne ſçauroit donner tant de plaiſir que cette étude.

Quelques emportez croyent qu'il ne faut que le Corps, pour goûter les plus grandes douceurs de la vie : mais je puis dire avec plus de raiſon, qu'il ne faut que l'Ame. Elle renferme en ſoy tout ce qui la peut ſatisfaire ; & pour être dans une joye ſans pareille, elle n'a qu'à faire réfléxion ſur ce qu'elle eſt. Elle n'a qu'à bien examiner les notions que Dieu luy donne, ſoit pour ſe connoître elle-même, ſoit pour connoître le Corps qu'elle anime, ſoit pour connoître quel eſt ce merveilleux rapport qui fait toute leur union. Elle peut par le même moyen connoître (du moins autant qu'il luy

eſt utile) toutes les autres pieces qui compoſent cet Univers : enfin elle peut par ces lumieres connoître Dieu même, & le connoître aſſez, pour l'aimer plus que toutes choſes.

Il me ſemble que toutes ces conſiderations ſont aſſez puiſſantes, pour obliger une perſonne raiſonnable à rentrer en ſoy-même. Mais, quand la neceſſité, que chacun a de ſe bien connoître, n'engageroit pas également tous les hommes à conſiderer les differentes fonctions de l'Ame & du Corps; il faut avoüer que c'eſt une étude, dont on ne ſçauroit ſe paſſer dans la plûpart des profeſſions, que l'on ſuit le plus ordinairement, quand on ſe ſent un peu de talent & d'eſprit. Ceux qui ſe deſtinent à la Chaire, ſemblent en avoir neceſſairement beſoin; & les Medecins ne la peuvent negliger, ſans s'expoſer à mille fautes auſſi honteuſes pour eux, que funeſtes aux autres.

Que ſi ceux qui ſont employez au maniment des affaires publiques ou particulieres, n'ont pas une neceſſité ſi abſoluë de l'approfondir; il eſt pourtant vray qu'il leur eſt tres-utile d'y employer quelque temps. Car, encore que de ſi belles connoiſſances ſemblent être de peu d'uſage dans le commerce du monde, cependant la maniere dont il s'y faut prendre pour les acquerir, accoûtume ſi bien l'eſprit à dé-

mêler les plus grandes difficultez, qu'il n'y en a presque point dans les affaires les plus embaraßées, qu'il ne puisse facilement éclaircir, quand une fois il a pû vaincre celles-là.

En effet, il n'y a rien qui puisse disposer un homme à concevoir si nettement chaque chose, & à démêler si exactement celles qui paroissent confuses, que les précisions qu'on est obligé de faire, quand il veut bien distinguer tout ce qui luy appartient à cause du Corps, d'avec ce qui luy appartient à cause de l'Ame. Comme dans cette étude il n'examine que ce qui se passe en luy-même, & que son objet luy est toûjours present, il ne sçauroit manquer d'attention en le considerant. Et, lorsqu'un peu d'habitude en cette Physique, l'a rendu assez attentif, pour bien observer les particularitez de chaqne chose avant que d'en juger, & luy a bien fait connoître par ce moyen toutes celles qui luy sont les plus intimes & les plus importantes, il peut bien plus seurement juger de celles du dehors, & qui n'importent qu'aux autres hommes. Il n'est plus si sujet à se précipiter : il se souvient de ses anciennes erreurs; il en connoît les causes; il sçait comment il s'en est tiré; & ce qu'il a fait pour luy-même, le met en état de pouvoir aider à ceux qui l'écoutent, soit dans une ne-

gociation, ſoit dans une action publique, ou dans une déliberation, à diſcerner, & même à ſuivre toûjours le meilleur party. Car enfin, tous les hommes étant ſujets aux mêmes paſſions, & aux mêmes erreurs, celuy qui s'eſt aſſez étudié pour connoître les ſiennes, & toutes les cauſes de tant de divers mouvemens qui l'agitent, ſçait bien mieux les moyens, qu'il faut employer pour inſtruire ou pour émouvoir les autres; & c'eſt en cela, ſi je ne me trompe, que conſiſte la veritable éloquence.

Ce n'eſt pas que de là je veüille conclure que le plus grand Philoſophe ſoit toûjours le plus éloquent & le plus propre aux affaires. Je ſçay qu'il y faut des talens naturels, & même de l'inclination, & que ſans cela l'on n'y ſçauroit bien réuſſir. Mais je ſçay auſſi que celuy qui a tous ces avantages, les fait bien mieux valoir, quand il a le ſecours de la Philoſophie. C'eſt ſans doute par cette raiſon que tous les grands Orateurs y ont employé tant de temps; & je penſe pouvoir dire que les deux plus illuſtres de l'Antiquité en avoient tiré toutes ces belles lumieres, qui les ont tant fait éclater entre les autres.

J'avouë pourtant qu'elle ne doit pas occuper toute nôtre vie, & qu'aprés y avoir paſſé quelques années avec attache, il eſt bon de n'y

penser plus que dans quelques heures, où il est permis de se divertir. C'est apparemment comme Ciceron en avoit usé ; & la maniere dont il parle en quelques endroits, fait voir qu'il faut tâcher de la posseder de sorte que l'on s'en puisse faire un divertissement, (ce qui ne peut arriver, si l'on ne s'y applique d'abord d'une maniere fort serieuse) : mais qu'il faut bien se garder de préferer ce divertissement au service, que l'on peut rendre à son païs, ou à sa famille dans des emplois considerables, ou dans une profession particuliere.

Si ce grand homme, & tous ceux qui ont manié les plus difficiles affaires de Rome & de la Grece, se sont si bien trouvez de cette methode, il est évident qu'elle ne sçauroit mal réüssir à qui que ce soit, à quelque employ qu'on le destine, & que pour suivre les Anciens (du moins autant qu'il nous est permis) la premiere démarche que nous avons à faire, est l'étude d'une Philosophie, qui nous rende capable de faire un juste discernement de chaque chose, & de raisonner sur d'autres fondemens que sur nos préjugez, & sur les opinions vulgaires.

Ce n'est pas que je veüille dire qu'elles soient toutes mauvaises : mais en verité l'on ne se doit fier à pas une, qu'aprés l'avoir bien

examinée. Et, pour s'accoûtumer à cela, chacun ne peut mieux commencer, que par ce qui se passe en luy-méme, & par l'examen de toutes les idées qu'il a de l'Ame & du Corps. C'est ce que j'ay essayé de faire en mon particulier : j'ay tâché de recueillir dans les six Discours qui suivent, tout ce que l'on a besoin d'observer touchant ces deux choses; & sur tout ce qui peut servir à les bien discerner l'un de l'autre.

Dans le premier, j'examine les notions que nous avons en general des Corps & de la Matiere, de la Quantité, des Qualitez, du Lieu, du Repos, du Mouvement, du Vuide, & de la Forme; pour faire voir ce que l'on doit entendre par tous ces termes, qui font tout l'embarras de la Physique ordinaire.

Dans le second, j'examine les changemens que je connois dans la Matiere; & j'explique tous ceux qui regardent la Quantité, la Qualité, & la Forme , par lemouvement local: ce qui fait voir qu'il n'est pas besoin d'en admettre d'autre.

Dans le troisiéme, j'explique le mouvement des machines artificielles, & celuy des machines narurelles par une même cause; & je dis quelle est cette cause, à ne considerer que les Corps.

Dans le quatriéme, paſſant au-delà des Corps, je parle de la Premiere Cauſe du mouvement, faiſant voir qu'aucun Corps, ni aucun Eſprit créé, pour excellent qu'il ſoit, n'eſt la veritable cauſe d'aucun mouvement, & n'en peut être que l'occaſion.

Ce qui me donne lieu d'examiner dans le cinquiéme, en quoy conſiſte l'union de l'Ame & du Corps, & comment ils agiſſent l'un ſur l'autre.

Enfin dans le ſixiéme, apres avoir fait connoître ce que nous devons entendre, par ce que nous appellons *nôtre Ame*, & par ce que nous appellons *nôtre Corps*, je tâche de faire bien diſtinguer l'un de l'autre, & même de montrer que l'on eſt bien plus aſſuré de l'exiſtence de l'Ame, que de celle du Corps.

En ce dernier Diſcours, pour parler avec moins d'incertitude, je commence à ne plus parler, que de ce que je reconnois en moy. J'examine le plus préciſément qu'il m'eſt poſſible, toutes les operations qui dépendent de mon Ame, celles qui dépendent de mon Corps, & celles qui reſultent de leur union : croyant qu'il ne ſera pas difficile à tout homme de bon ſens de démêler toutes choſes en ſoy-même, & de voir ce qu'il doit juger, 1. de ſoy, 2. des autres hommes, 3. des bêtes.

Je n'ay pourtant pas traité ces deux derniers Points ; & quoyque le partage du ſixiéme Diſcours en promette l'explication, quelques conſiderations m'ont empêché de la faire. Elles pourront ceſſer, & me permettre de donner un jour ce que je retiens à préſent : mais il me ſemble que, pour peu que l'on faſſe de reflexion ſur ce que j'ay dit, on pourra facilement ſuppléer ce qui me reſte à dire.

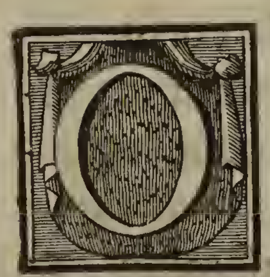




SIX DISCOURS
SUR
LA DISTINCTION
ET L'UNION
DU CORPS ET DE L'AME.

PREMIER DISCOURS.

Des Corps & de la Matiere.



N sçait qu'il y a des Corps, & que le nombre en est presque infiny. On sçait aussi qu'il y a de la Matiere : mais il me semble que l'on n'en a pas des notions assez distinctes, & que c'est de là que viennent presque toutes les erreurs de la Physique ordinaire.

Ainſi je me perſuade que le meilleur moyen d'y remedier, eſt de bien démêler cette confuſion, & d'éxaminer précisément ce que l'on doit entendre par les corps & par la matiere.

LES CORPS ſont des ſubſtances étenduës.

1. Comme il y en a pluſieurs, l'étenduë de chacun doit être terminée; & ce terme eſt ce que l'on appelle *figure*.

2. Comme chaque corps n'eſt qu'une même ſubſtance, il ne peut être diviſé: ſa figure ne peut changer; & il eſt ſi neceſſairement continu, qu'il exclud tout autre corps; ce qui s'appelle *impenetrabilité.*

3. Le rapport, que les corps ont entr'eux par leur ſituation, s'appelle *le lieu.*

4. Quand ce rapport change, on dit que les corps, à l'occaſion deſquels ce changement arrive, ſont mûs, ou (ce qui eſt la même choſe) qu'ils ſont en *mouvement.*

5. Et, quand ce rapport continuë, on dit qu'ils ſont en *repos.*

LA MATIERE eſt un aſſemblage de corps.

1. Chaque corps, conſideré comme compoſant cet aſſemblage, eſt ce qu'on appelle proprement *une partie de la matiere.*

2. Pluſieurs de ces corps conſiderez enſemble, & ſéparément de tous les autres, ſont ce qu'on peut appeller proprement *une portion de matiere.*

3. Si ces parties ou ces portions demeurent ſans liaiſon les unes auprés des autres, cela s'appelle *tas*.
4. Si elles coulent les unes entre les autres, changeant inceſſamment leur ſituation, cela s'appelle *liqueur*.
5. Si elles ſont accrochées enſemble & ſans mouvement, ou avec ſi peu de mouvement, qu'elles ne ſe puiſſent détacher, cela s'appelle *maſſe*.

Comme chaque corps ne peut être diviſé, il ne peut avoir de parties : mais, comme la matiere eſt un aſſemblage de corps, elle peut eſtre diviſée en autant de parties qu'il y a de corps. Elle peut auſſi eſtre diviſée en portions : mais elle ne peut avoir autant de portions, qu'elle a de parties.

Faute d'avoir conſideré ces choſes attentivement, on a confondu les notions de la matiere en general, & celles de chaque corps en particulier. Et, parce que l'on a vû que les tas, les liqueurs, & les maſſes ſe diviſoient d'abord en diverſes portions viſibles, leſquelles enfin ſe réduiſoient à force de diviſer, en portions imperceptibles, on a crû que ce qui eſtoit arrivé tant de fois à toutes les portions qu'on avoit ſeparées des autres, arriveroit à l'infini; & que ſi la quantité des diviſions ne nous rendoit ce qui reſte inſenſible, nous pourrions toûjours diviſer, ſans prendre garde, qu'à force de diviſer, il faudroit enfin que l'on rencontraſt quelque portion compoſée de deux corps ſeulement, qui eſtant ſeparez l'un de l'autre, arreſteroient la diviſion, puiſque chacun

d'eux eſt une ſubſtance, qui ne peut eſtre diviſée.

Il eſt bon en cet endroit de remarquer deux choſes.

La premiere, que chaque corps en particulier n'eſt pas capable d'ébranler les organes de nos ſens; & comme il en faut un grand nombre, pour compoſer la moindre portion de matiere ſenſible, il eſt certain que nous ne ſçaurions apercevoir aucun corps, & que tout ce que nous voyons, eſt de la matiere.

La ſeconde eſt, que chacun des corps eſtant imperceptible, on ne ſçauroit appercevoir leur jonction: de ſorte que toutes leurs étenduës paroiſſent dans une maſſe, comme ſi ce n'eſtoit qu'une meſme étenduë.

Cependant, comme nous avons une idée tres claire des corps, & que nous ſçavons que ce ſont des ſubſtances étenduës, nous joignons indiſcrétement cette notion que nous avons des corps, à celle que nous avons de la matiere; & prenant une maſſe pour un corps, nous la conſiderons comme une ſubſtance, croyant que tout ce que nous voyons, n'eſt que la meſme étenduë. Et, parce que tout ce que nous voyons ainſi étendu, eſt diviſible, nous joignons tellement la notion de ce qui eſt étendu, à la notion de ce qui eſt diviſible, que nous croyons diviſible tout ce qui eſt étendu.

Mais, pour en mieux juger, il faut s'accoûtumer à conſiderer les choſes comme elles ſont, & non pas comme elles paroiſſent, & ſe reſſouvenir de deux choſes. L'une, que toute maſſe eſt un amas de pluſieurs ſubſtances, & non pas une ſubſtance: l'autre, qu'elle n'a point d'étenduë propre, & qu'elle n'en pa-

roît avoir, que parce que chaque corps, qui la compose, en a. Et cela bien consideré, nous connoistrons évidemment qu'une masse n'est divisible, que parce que ses extrémitez & son milieu ne sont pas la même substance, & que ce que l'on dit être le bas de la masse, ou le haut, ou le côté, ou le dedans, ou le dehors, sont des substances differentes, & dont chacune subsistant à part de celles qui l'accompagnent, elle en peut être séparée. Au lieu que dans chaque corps particulier, les extrémitez & le milieu ne sont que la même substance, qui ne peut être étenduë, sans avoir necessairement toutes ces choses: tellement qu'aucune n'estant differente du corps, aucune aussi n'en peut être séparée; & par ce moyen il demeure indivisible.

Toutes ces choses paroîtront necessairement vrayes, à qui se donnera le loisir de les considerer attentivement; & l'on verra qu'il est impossible sans cela d'avoir aucune notion claire des principes de la Physique.

J'avoüe qu'on est si accoûtumé à prendre la matiere pour les corps, que de tres-grands hommes n'en donnent qu'une même définition. Mais, comme cette définition ne contient que ce qui peut convenir à chaque corps en particulier, sçavoir, d'être *substance*, & d'être *étendu*, il ne faut pas s'étonner si ces personnes, croyant que la matiere est une substance, & qu'il n'y a point d'autre étenduë que la sienne, croyent aussi que toute étenduë est divisible. Mais, s'ils y veulent un peu penser, ils pourront,

reconnoître qu'une même ſubſtance ne ſe peut diviſer en elle-même, & que ſi ſa nature eſt de pouvoir être étenduë, du moment que l'on conçoit qu'elle l'eſt, il faut avoüer qu'étant la même en toutes ſes extrémitez, aucune de ſes extrémitez n'eſt ſéparable d'elle.

Si l'on eſtoit ſans prévention ſur ce ſujet, on n'auroit pas beſoin d'une ſi longue diſcuſſion, ni de rebattre ſi ſouvent la même choſe. Mais, comme la coûtume de croire que l'on ſçait, eſt ſouvent auſſi puiſſante ſur l'eſprit que la ſcience meſme, il ne ſuffit pas toûjours, pour perſuader à des gens le contraire de ce qu'ils penſent ſçavoir, de leur expoſer nettement la verité; ce n'eſt qu'en la montrant à diverſes fois, qu'on la fait reconnoître. Et non ſeulement il eſt bon d'en faciliter la connoiſſance par des repetitions frequentes: mais il eſt ſouvent à propos, aprés avoir fait appercevoir une verité par les principes, de montrer les inconveniens qu'il y auroit de croire le contraire.

C'eſt pourquoy je ne feindray pas de dire que j'ay trouvé que tous ceux à qui j'ay oüy parler des Corps & de la Matiere comme d'une même choſe, n'ont jamais ſçû m'expliquer leur penſée là-deſſus, quoy que j'en connoiſſe entr'eux, qui ayent un eſprit excellent, & une tres-grande habitude à démêler les plus grandes difficultez. Et même, lorſque j'ay voulu ſuppoſer avec eux que la matiere eſtoit une ſubſtance, & qu'une ſubſtance ſe pouvoit diviſer, qui ſont les deux choſes du monde les plus éloignées de ce

qu'on en peut connoître par la lumiere naturelle, ils ne m'ont donné aucune ſatisfaction. Quand je leur ay demandé ſi cette ſubſtance, qu'ils croyent diviſible, l'eſt à l'infiny, comme il me ſembloit que leur ſuppoſition le donnoit à entendre; Ils m'ont répondu que non, mais qu'elle l'eſtoit indéfiniment. Quand je les ay priez de m'expliquer cette diviſion indéfinie, ils me l'ont fait entendre de la même maniere que tout le monde entend l'infiny. Et, pour achever par un peu de bonne foy un diſcours ſi plein d'obſcurité, ils m'ont avoüé qu'à la verité il y a quelque choſe d'inconcevable en cela; mais qu'il falloit neceſſairement que cela fût de la ſorte. Or il me ſemble qu'il n'y a pas la même obſcurité en ce que je propoſe. Je dis que chaque corps eſt une ſubſtance étenduë, & par conſequent indiviſible, & que la matiere eſt un aſſemblage de corps; & par conſequent diviſible en autant de parties qu'il y a de corps: cela me ſemble clair.

Un autre inconvenient, que je remarque en l'opinion de ceux, qui diſent que la matiere même eſt une ſubſtance étenduë, c'eſt qu'ils ne ſçauroient faire concevoir un corps à part, ſans ſuppoſer un mouvement. Tellement que, ſelon leur doctrine, on ne peut concevoir un corps en repos entre d'autres corps: car ſuppoſé qu'il leur touche, cette doctrine enſeigne qu'il ne fait plus qu'un même corps avec eux. Cependant il me ſemble que nous avons une idée bien claire & bien naturelle d'un corps parfaitement en repos entre d'autres corps, dont aucun n'eſt en

mouvement, & que ce que je dis de chaque corps, s'accorde tout-à-fait bien avec cette idée.

Le troisiéme inconvenient, que je remarque en cette opinion, est que si l'on croit qu'un corps, étant une portion de matiere, se doive diviser, dés que ses extrémitez seront mûës en divers sens, il s'ensuivra que quand des corps environnans le pousseront par differens endroits, & suivant des lignes opposées, ils le diviseront en autant de façons qu'il sera poussé. Si bien que les parties, qui s'en separeront, étant diversement repoussées contre celles qui luy restent, les sépareront jusqu'à l'indéfini (pour parler selon cette doctrine) c'est à dire, que si ce n'est infiniment, du moins ce sera tant, que l'on ne pourra concevoir de bornes à cette division, qui continuera toûjours, sans que jamais on puisse fixer, pour un seul moment, la grandeur d'un corps en mouvement: moins encore le pourra-t-on faire, si l'on suppose que ce corps tourne sur son propre centre, & qu'il soit quarré. Car si l'un des angles tend vers le haut, l'autre tendra de necessité vers le bas; & tandis que celuy de dessus sera dirigé à droit, celuy de dessous sera dirigé à gauche: ainsi voilà dés le premier moment, le corps, que ses angles quitteront, en cinq piéces. Et, si son mouvement continuë, on voit qu'il ne sera pas un instant sous la même figure, ni sous la même grandeur.

Que, si pour éviter cette fâcheuse conclusion, l'on répond qu'il se rallie des parties, autant qu'il s'en divise, il est facile de voir qu'on retombe dans l'inconvenient,

convenient, que l'on veut éviter : car, s'il eſt vray qu'à tous momens des parties ſe ſéparent, & ſe rallient, il n'y a pas un inſtant, dans lequel aucun corps puiſſe demeurer de même grandeur, ou de même figure. Ainſi cette opinion, qui n'eſt pas claire, quand on la propoſe, ne peut ſervir de rien en Phyſique, quand on la ſuppoſe, puis qu'elle ne peut expliquer ni le repos, ni le mouvement des corps, dont on ſçait que dépend toute la Phyſique.

J'avoüe ingenuëment toutefois, que je n'ay jamais oüi mieux parler des ſciences naturelles, qu'à ceux qui ſoûtiennent cette opinion. Mais il faut auſſi qu'ils demeurent d'accord, que quand ils diſent de ſi belles choſes, ils ne la ſuivent pas ; & qu'aprés avoir bien ſoûtenu que tout corps eſt diviſible, ils ſuppoſent enfin que pluſieurs ne ſe diviſent point actuellement durant certain temps. Ce qui ne peut être, ſuivant leur principe : de ſorte qu'ils l'abandonnent, & ſont obligez de faire une ſuppoſition toute contraire, quand ils veulent rendre raiſon de quelque choſe.

Or il me ſemble que, pour parler auſſi intelligiblement dés les commencemens de la Phyſique, qu'ils font dans la ſuite, ils n'auroient qu'à ſuivre les principes que je propoſe. Ils ſont intelligibles : on en peut déduire toutes les concluſions admirables, qui m'ont fait ſuivre leur doctrine avec tant d'attache & de plaiſir. D'ailleurs, ces principes ne ſont point nouveaux : auſſi je ne pretends pas avoir rien trouvé de particulier. J'ay ſeulement fait un peu de

réfléxion ſur les notions, qu'on a des corps & de la matiere; & j'ay reconnu qu'on ne ſçauroit concevoir les corps que comme des ſubſtances indiviſibles, & la matiere que comme un amas de ces mêmes ſubſtances : ce qui me ſemble n'avoir point été bien expliqué juſqu'icy, & ſatisfaire tellement à tout, que je ne crois pas que l'on puiſſe propoſer aucune difficulté, que cela ne reſolve, ni que l'on puiſſe jamais parler clairement en Phyſique ſans cela.

Pour derniere obſervation ſur les notions, que nous avons des corps & de la matiere, j'ay remarqué que naturellement nous ſommes portez à appeller *Corps*, ce qui nous ſemble indiviſible, & *Matiere*, ce qui ſe peut diviſer, ſans rien détruire. Ainſi ce que nous nommons nôtre corps, eſt en effet l'amas de cent millions de corps; en un mot c'eſt de la matiere; & cependant nous regardons cet aſſemblage de tant de corps, comme ſi ce n'en étoit qu'un, parce que ſes parties concourant toutes à meſme fin, ſont rangées entr'elles d'une maniere ſi convenable à cette fin, qu'on ne les ſçauroit diviſer, ſans rompre toute l'œconomie qui les y rend propres. Par la même raiſon les Juriſconſultes appellent *Corps* dans le droit tout ce qui ne ſe peut diviſer, ſans être détruit, comme un cheval, un eſclave; & ils appellent *quantité* tout ce qui n'eſt qu'un amas de choſes qui ſubſiſtent, ſans dépendance les unes des autres, comme le bled, le vin, l'huile, &c. Enfin dans toutes les rencontres où l'on voit de la matiere, dont l'arrangement doit neceſſairement produire un certain effet, qui ſeroit

détruit, ſi cet arrangement l'étoit par la diviſion des parties de cette matiere, on luy donne le nom de *Corps*, parce qu'on la regarde comme indiviſible. Au lieu que, quand on voit la matiere ſimplement entaſſée, liquide, ou en maſſe, & qu'elle ſe peut diviſer en pluſieurs portions ſemblables les unes aux autres, ſans détruire aucun effet réſultant de leur arrangement, on luy laiſſe le nom de *matiere*. Tant il eſt vray que naturellement l'idée, que chacun a du corps, luy repreſente une choſe indiviſible, & que l'idée de la matiere repreſente une choſe ſujette à être diviſée.

Ainſi nous avons des preuves, & par les lumieres naturelles, & par les conſequences, que les corps ne ſont pas diviſibles. Par les lumieres naturelles; puiſque chaque corps eſt une même ſubſtance, il faut qu'il ſoit indiviſible; & il ne faut point dire que l'on en peut concevoir le haut, ſans en concevoir le bas: car encore que vous puiſſiez penſer à une de ſes extrémitez, ſans penſer aux autres, vous ne ſçauriez concevoir qu'elle n'en ait qu'une, dés que vous la concevez étenduë. Et bien loin de conclure qu'un corps ſoit diviſible, parce qu'il a differentes extrémitez, vous conclurez que toutes ſes extrémitez differentes ſont inſeparables, parce qu'elles ſont les extrémitez d'une même étenduë, & pour tout dire, d'une même ſubſtance.

Quant aux conſequences, j'ay fait voir que ſi chaque corps eſt diviſible, il eſt impoſſible de concevoir un corps en repos entre d'autres corps, & moins en-

core de concevoir ſon mouvement, c'eſt à dire qu'il eſt impoſſible de concevoir rien en la nature. Au lieu que l'on rend raiſon de tout, ſi l'on poſe chaque corps comme une ſubſtance indiviſible : car, outre qu'on ſatisfait à l'idée naturelle qu'on a de chaque ſubſtance, par ce moyen on explique parfaitement le mouvement & le repos de chaque corps.

Cependant il eſt évident que ſi l'une de ces opinions n'eſt vraye, l'autre l'eſt neceſſairement. Car enfin, il faut que chaque corps ſoit diviſible, ou qu'il ne le ſoit pas. S'il eſt diviſible, la nature ne peut ſubſiſter comme elle eſt; & j'ay montré qu'on ne peut expliquer ni le mouvement, ni le repos : au lieu que s'il ne l'eſt pas, on explique tres-commodement ce que l'on apperçoit du repos & du mouvement. Je ne penſe pas qu'il puiſſe ſe trouver une preuve plus convaincante d'aucune verité.

6. Le plus ou le moins de corps, dont les tas, les liqueurs, & les maſſes ſont compoſez, s'appelle *leur quantité* : & leur grandeur ou leur petiteſſe vient du plus grand ou du moindre nombre de corps, qui s'y rencontrent.

Ainſi chaque corps n'eſt point une quantité, quoy qu'il ſoit une partie de la quantité, comme l'unité n'eſt pas un nombre, quoy qu'elle faſſe partie du nombre. Tellement que la quantité & l'étenduë ſont deux choſes, dont l'une convient proprement au corps, & l'autre convient proprement à la matiere.

7. Les corps, qui compoſent les tas, les liqueurs & les maſſes, ne ſont pas par tout ſi prés les uns des autres, qu'ils ne laiſſent quelques intervalles en divers endroits.

Lors qu'on apperçoit ces intervalles, on les appelle *Trous*. Et, quand on ne les apperçoit pas, on les appelle *Pores*.

8. Il n'eſt pas neceſſaire que ces intervalles ſoient remplis; & l'on peut concevoir qu'il n'y ait aucun corps entre des corps, qui ne ſe touchent pas.

De dire qu'on ne peut concevoir ces intervalles ſans étenduë, & que par conſequent il y a des corps qui les rempliſſent, cela n'eſt point veritable. Et bien que l'on puiſſe dire qu'entre deux corps, qui ne ſe touchent pas, on pourroit mettre d'autres corps de la longueur de tant de pieds, on ne doit pas conclure qu'il y en ait pour cela. On doit ſeulement dire qu'ils ſont ſituez de ſorte qu'on pourroit placer entr'eux des corps, qui joints enſemble compoſeroient une étenduë de tant de pieds. Ainſi l'on conçoit ſeulement qu'on y pourroit placer des corps: mais on ne conçoit pas pour cela qu'ils y ſoient. Et, comme nous pourrions avoir l'idée de pluſieurs corps, encore qu'il n'y en eût aucun; nous pouvons auſſi concevoir qu'on en pourroit mettre quelques-uns entre des corps, entre leſquels il n'y en a point encore.

Quelques-uns ſoûtiennent que, ſi tous les corps qui rempliſſent un vaſe, étoient détruits, les bords du vaſe ſeroient reünis. J'avoue que je n'entends pas

ce raisonnement; & je ne puis concevoir ce que fait un corps à la subsistance de l'autre. Il pourroit bien être que les corps qui entourent le vase, poussans ses bords, le brisassent, s'ils n'étoient soustenus au dedans par d'autres corps. Mais de dire que, dés qu'on auroit osté tous les corps du dedans, les bords se deussent raprocher, sans que rien poussast ces mesmes bords, & de faire un argument contre le vuide par cette supposition, j'avoüe, si c'est un bon argument, que je n'en connois pas la force; & je crois voir tres clairement que deux corps pourroient subsister, si loin l'un de l'autre, qu'on en pourroit mettre entre eux un tres-grand nombre, ou n'y en mettre aucun, sans que cela les raprochast ny reculast.

9. Comme les figures des corps sont fort diverses, leur rencontre fait que les portions perceptibles ou imperceptibles, qu'ils composent, peuvent être de tres-differentes figures.

10. Mais, comme entre les corps plusieurs sont de même figure, il y a aussi bien des portions, qui sont de figures semblables.

11. Même plusieurs corps de differentes figures mélez en nombre égal & de même façon, peuvent faire differentes portions toutes de même figure, & ayant les mêmes proprietez; & ce qui resulte de l'assemblage de ces portions, est ce qu'on appelle une telle matiere, ou, si vous voulez, *matiere seconde*,

Tellement que la matiere premiere peut être bien définie (ſuivant ce qui a été dit) *un aſſemblage de corps:* & l'on voit que chaque corps eſt une partie de cette matiere premiere.

De même la matiere ſeconde ſeroit bien définie, *un aſſemblage de pluſieurs portions de même nature*; & chacune de ces portions eſt une veritable partie de cette matiere ſeconde.

Et, parce que chaque portion d'une certaine nature peut être jointe à quelque portion d'une autre nature, dont il reſultera une troiſiéme ſorte de portions, on voit que pluſieurs de ces dernieres portions composeroient une matiere que l'on pourroit appeller *matiere troiſiéme*; & ces portions mixtes ſeroient les veritables parties de cette matiere troiſiéme, qui ſeroit mixte des deux autres.

De la même façon les choſes peuvent aller d'une troiſiéme à une quatriéme nature; & pour garder un ordre qui rende ces changemens intelligibles, les portions en quoy ſe reſout d'abord chaque matiere, doivent être appellées les parties de cette matiere.

Il faut remarquer qu'autant qu'on a pû connoître ces differens états, on leur a donné des noms; & cela a été fort à propos. Mais il a été fort mal à propos de feindre qu'à chaque mutation il arrive un nouvel être, qu'on appelle *qualité* ou *forme*. Ce n'eſt pas que ces mots ne ſoient propres à exprimer le different arrangement des parties de la matiere, mais ils ne peuvent raiſonnablement ſignifier autre choſe.

12. Il n'y a que les effets, qui nous puiſſent faire juger des differentes figures, que peuvent avoir les differentes parties de chaque matiere.

Ainſi, quand on propoſe une maſſe ou quelque liqueur, dont les parties ne ſe peuvent diſcerner, on doit examiner quels en ſont les effets : enſuite on doit conſiderer quelles figures ſont les plus propres à produire de tels effets ; & l'on doit croire qu'on a bien ſuppoſé la figure des parties qui compoſent une maſſe, ou une liqueur, quand on en aſſigne une, qui peut rendre raiſon de tous leurs effets.





DU MOUVEMENT ET DU REPOS DES CORPS.

Qu'il n'arrive aucun changement en la matiere, qu'on ne puisse expliquer par le Mouvement local.

II. DISCOURS.

TOUT le monde demeure d'accord qu'il n'y a rien de si contraire au Mouvement, que le Repos.

Or il est certain que, quand on dit qu'un corps est en repos, on n'entend autre chose, sinon que ce corps est toûjours en même situation.

Ainsi, suivant la regle des contraires, quand on parle du mouvement d'un corps, on ne doit entendre autre chose, sinon que ce corps est transporté de sorte qu'il ne demeure pas un seul moment en une même situation.

On pourroit demander ce qui eſt cauſe de ce tranſport : mais ce ſeroit ſortir de la queſtion, dont le but n'eſt pas d'expliquer les cauſes du mouvement des corps, mais ſeulement d'en connoître la nature, c'eſt à dire, de trouver une définition, qui puiſſe convenir à toutes les manieres de ſe mouvoir, que nous connoiſſons dans les corps.

Je penſe que l'on accordera aiſément celle que j'ay apportée du Repos, & conſequemment celle du Mouvement, puiſqu'elle eſt tirée ſuivant une regle toûjours infaillible.

Il reſte donc à faire voir que cette définition convient à tous les mouvemens, qui nous ſont connus.

Quelques perſonnes, en avoüant qu'elle eſt tres propre à expliquer ce changement, auquel on donne le nom de mouvement local, diſent qu'elle ne peut convenir qu'à celuy-là, & qu'elle ne peut s'appliquer à ces changemens de la *quantité*, qu'on appelle *accroiſſemens* ou *décroiſſemens*; à ceux de la *qualité*, qu'on appelle *alterations*; & à ceux de la *forme*, qu'on appelle *generation*, ou *corruption*. Mais, ſi je montre que tous ces changemens n'arrivent que par le mouvement, auquel on avoüe que ma définition convient, il s'enſuivra qu'elle convient à tous les mouvemens, qui nous ſont connus.

QUANTITÉ. Quant aux changemens de la *quantité*, ſi une maſſe augmente, n'eſt-ce pas que de nouveaux corps ſe joignent à ceux qui compoſent déja la quantité de cette maſſe? Si elle diminuë, n'eſt-ce pas que quelques-uns de ces corps en ſont ſéparez? Et peuvent-ils être ajoû-

tez ou ſeparez ſans ce mouvement local, que nôtre définition explique ſi bien ?

Qu'un morceau de terre, qui étoit déja proche d'une pierre, ſoit tellement remué par la chaleur du ſoleil, ou par d'autres cauſes, que ce qu'il y aura de plus humide, en exhale, & que ce qu'il y aura de parties plus ſolides, s'embaraſſent de ſorte par leurs figures irregulieres, & ſe ſerrent tellement les unes contre les autres, qu'enfin il paroiſſe dans un état tout à fait ſemblable au reſte de cette pierre. Il eſt certain que cette exhalaiſon de quelques parties, & ce rapprochement de quelques autres, n'eſt qu'un mouvement local; & qu'ainſi cette augmentation de quantité, qui s'appelle communement *Juxta-poſition*, peut être expliquée par nôtre définition.

Pour cette autre augmentation, qui ſe fait par *Intuſſuſception*, elle ne differe en rien de l'autre, ſinon qu'en la premiere les parties qui s'accumulent, ſont jointes par les extrémitez aux parties de la maſſe qui accroît; & dans la ſeconde eſpece ces parties qui arrivent de nouveau, gliſſent entre les moindres eſpaces, que font entre elles les parties de cette maſſe, juſqu'à ce qu'elles ayent trouvé des endroits un peu plus étroits, qu'il ne faudroit pour les admettre. De ſorte que, faiſant effort pour y paſſer, elles ſont ſouvent dans un mouvement aſſez puiſſant, pour s'y faire entrée. Mais, ſouvent auſſi ce mouvement n'étant pas aſſez fort pour les faire paſſer outre, elles y demeurent engagées, & accroiſſent ainſi la maſſe.

Comme il arriveroit à une fleche, qui ſeroit lan-

cée dans un faiſſeau fait de pluſieurs autres : on ſçait que quelque étroite que fût leur union, il y auroit toûjours des eſpaces entre elles, où cette fleche s'introduiroit ; & qu'encore qu'elle eût aſſez de force, pour les écarter un peu les unes des autres, elle pourroit auſſi, aprés avoir perdu tout ſon mouvement par cet effort, demeurer engagée entre les autres, & accroître ainſi le faiſſeau, qui pourroit augmenter d'autant de fleches, qu'on en pourroit tirer entre celles qui le compoſent.

Il en arrive de même aux Plantes, qui ne prennent de nourriture, que parce que la chaleur du ſoleil faiſant mouvoir dans les entrailles de la terre differens ſucs (c'eſt à dire differentes petites particules, dont les figures ſont diverſes) il les éleve enfin, & les fait couler par une infinité de petits conduits, dans leſquels ces particules venant à rencontrer quelques grains de ſemences, dont les pores ſont approchans de leur figure, elles s'y donnent entrée, parce qu'il leur eſt plus commode de continuer ainſi leur mouvement en ligne droite ; & ayant conſommé une partie de leur impetuoſité à s'en faire l'ouverture, elles y demeurent engagées, pour en augmenter la ſubſtance.

Que ſi elles conſervent aſſez de mouvement pour paſſer outre, elles ne ſervent de rien à la nourriture. D'où vient que trop de chaleur, donnant trop de mouvement à ces particules, fait ſecher les ſemences dans le ſein d'une terre, qui les feroit germer, ſi elle étoit moins échauffée. Et même un trop grand mou-

vement peut être cauſe que des particules plus groſſes que celles qui doivent ſervir d'aliment à certaine plante, s'y frayent des paſſages, qui ruïnant la figure & l'arrangement des pores de cette plante, la mettent en état de ne pouvoir plus retenir celles qui luy ſeroient propres. Comme au contraire, le défaut de mouvement peut faire qu'aucun ſuc ne puiſſe avoir aſſez de force, pour s'introduire dans les ſemences, qu'il pourroit augmenter; & qu'ainſi elles deviennent inutiles.

De là encore on peut conjecturer que tous les petits ſucs n'ayant pas des figures ſemblables, tous ne ſont pas propres à s'inſinuer dans toutes ſortes de ſemences; mais que chacun, aprés avoir heurté vainement contre celles où il ne peut entrer, peut enfin être emporté en des endroits où il rencontre des ſemences, dont les pores ſoient aſſez ajuſtez à ſa figure, pour l'arrêter. De ſorte que la meſme terre en peut contenir à la fois, & le même ſoleil en peut émouvoir en même temps aſſez de differens, pour nourrir une plante, dont le jus ſera mortel, tout proche d'une autre, qui pourra ſervir d'antidote à ce poiſon: étant certain que jamais l'une ne recevra ce qui ſera propre à la nourriture de l'autre; par la même raiſon que deux cribles diverſement percez, n'admettront jamais que les grains, qui ſeront proportionnez à la figure de leurs trous.

Quant aux changemens de *qualité*, qu'on appelle *alterations*, il eſt facile de faire voir qu'ils arrivent tous par ce mouvement, auquel nôtre définition ſe raporte. QUALITE.

Pour cela, il faut d'abord examiner ce qu'on entend par le mot *d'alteration.*

On entend, ſans doute par ce mot, tous les changemens qui peuvent arriver en un corps composé de pluſieurs parties, ſans augmenter ou diminuer ſa maſſe, & ſans détruire cette conſtitution de parties, en laquelle on fait conſiſter ſa nature particuliere; c'eſt à dire, ce qui le rend different des autres corps.

Je dis ſans augmenter ni diminuer ſa maſſe, parce que cette ſorte de changement eſt de quantité, comme nous l'avons déja remarqué.

J'ajoûte que l'alteration ne doit poit détruire dans le corps, auquel elle arrive, cette conſtitution particuliere de parties, qui fait toute ſa nature, & le rend different des autres corps; parce que ce grand & dernier changement regarde la forme, dont nous devons parler dans l'article ſuivant.

Cela poſé, je dis que l'alteration ne peut arriver ſans mouvement local: car un corps composé de pluſieurs parties, n'étant ce qu'il eſt, que par la conſtruction de ſes parties, il ne peut recevoir de changement, que par ſes parties.

Or il eſt conſtant que, ſi les moindres de ſes parties demeurent toûjours en même ſituation, ſans s'éloigner, ſans s'approcher, ſans paſſer les unes dans les autres, & ſans en admettre d'autres entr'elles; il eſt conſtant, dis-je, qu'il n'arrivera point de changement, & que tant que ce repos de toutes les parties d'un corps durera, on pourra aſſurer qu'il eſt toûjours de même, c'eſt à dire, qu'il n'eſt point alteré.

Donc, ſi l'on y apperçoit du changement, il faut conclure, qu'il eſt arrivé, parce que les parties ſe ſont ou ſerrées, ou écartées, ou que les unes ont paſſé dans les autres, ou qu'elles en ont admis d'autres entr'elles : ce qui ne ſe peut faire, que par le mouvement local ; & conſequemment c'eſt par luy que les alterations ou changemens de qualité arrivent.

Si nous deſcendons aux choſes particulieres, nous verrons, par exemple, que le pain, ſans ceſſer d'être pain, peut avoir indifferemment, ou la qualité de tendre, ou la qualité de raſſis : mais qu'il ne peut être ni tendre ni raſſis, que par un mouvement & une ſituation differente de ſes parties.

En effet, il n'eſt tendre, que parce que ſes parties, étant encore imbibées des parcelles de l'eau, dont il eſt composé, ſont plus pliantes, & reſiſtent moins au toucher : d'ailleurs elles ont un reſte de mouvement, qui les tenant plus ſéparées les unes des autres, font que l'on peut facilement y introduire les dents, & qu'elles maltraitent moins le palais, & les autres parties de nôtre bouche.

De même, il ne devient ſec aprés quelques jours, que parce que les parcelles de l'eau excitées, ou par leur mouvement propre, ou par celuy de l'air, s'évaporent de ſorte, que les parties plus groſſieres de la paſte, qui demeurent avec un mouvement beaucoup moindre, ſe ſerrent davantage les unes contre les autres, & laiſſent le pain en tel état, qu'à peine y peut on introduire le coûteau. Cependant il eſt

toûjours appellé pain, parce que ses parties gardent encore assez de cet arrangement, dans lequel on fait consister sa nature.

Ainsi l'on voit que ce n'est pas mal définir l'alteration, que de dire que c'est un changement tel, que le corps auquel il arrive, peut affecter quelques-uns de nos sens, autrement qu'il ne les affectoit auparavant; non toutefois de telle sorte, que nous n'y reconnoissions plus rien de tout ce qui nous paroissoit en luy: car en ce cas (& nous le verrons par la suite) nous dirions qu'il y auroit corruption de sa forme, & generation d'une autre. Mais ce que nous devons considerer icy, est que l'*alteration*, que nous avons expliquée dans le pain, n'a eu pour cause, que l'évaporation de certaines parties, & le rapprochement de quelques autres: ce qui est un mouvement suivant nôtre définition.

FORME. Il reste à voir les changemens de *forme*, qu'on appelle *generation*, ou *corruption*.

On dit qu'il y a corruption, & ensuite generation dans une certaine portion de la matiere, lors que l'on n'y reconnoît plus rien de son premier arrangement. Et nos sens sont tellement les maîtres de nos creances, que quand il ne nous paroît plus rien en une chose, de ce qui nous y paroissoit auparavant, non seulement nous commençons à luy donner un nom, qui puisse répondre à la nouvelle idée que nous en avons; mais nous panchons à croire qu'elle n'est plus la même, & souvent nous disons que c'en est une autre.

Sans

Sans doute que nous parlerions plus proprement, ſi nous diſions ſimplement qu'elle eſt toute autre, c'eſt à dire qu'elle eſt tout à fait alterée. Mais quoy? on eſt accoûtumé à faire deux ordres, ou eſpeces de changemens, quoy qu'il n'y ait de difference entr'eux, que du plus au moins. On veut, quand une choſe n'eſt pas changée juſqu'à être méconnuë, qu'elle ſoit ſeulement alterée. Mais, quand ſon changement eſt tel, qu'il n'y paroît plus rien de tout ce qu'elle avoit, on aſſure que ce n'eſt plus la même.

Cependant, ſi l'on conſulte la raiſon plûtôt que les ſens, on trouvera que cette choſe eſt toûjours le même corps, qui a toûjours autant de parties, & ne peut avoir été changé, que parce que ſes moindres parties ſont diſpoſées tout autrement, qu'elles n'étoient : ſi bien qu'elles n'ont plus rien, qui approche de leur premiere conformation.

Et pour montrer que le mouvement, que nous avons défini, eſt la cauſe de ce dernier effet, auſſi bien que des autres; il ne faut qu'examiner un de ces extrêmes changemens, que l'on appelle changemens de forme.

Un tas de bled nous paroît diviſé en pluſieurs petites portions: les parties de chaque grain ſont preſſées d'une maniere, qui le fait preſque rond ; & une écorce aſſez délicate pour ne le point fouler, mais aſſez forte pour le conſerver, repouſſe vers nos yeux la lumiere d'une façon, qui nous le fait paroître d'un gris jaunâtre, & marqué de blanc en quelques endroits.

Si vous exposez ce bled à la meule, vous verrez que les grains qui sont au dessus, s'embarassant dans les creux, que l'on fait exprés en cette pierre, sont contraints de suivre ses mouvemens. Et, comme la premiere couche de ces grains a plusieurs pointes engagées dans les entre-deux, que font entr'eux les grains de la seconde, cette seconde est en même temps obligée de suivre, emportant par même raison la troisiéme, & celle-là celle qui se trouve au dessous, tant qu'enfin toute la masse tourne. De sorte que le poids de la machine joint à l'effet des mouvemens, froisse les grains, brise leur écorce, & fait que chacune des particules qu'elle enfermoit, se débarrassant de celles, dont elles étoient environnées, pour se mesler avec d'autres, toutes commencent à composer un certain tout, d'une couleur si differente, & d'une constitution si diverse de la premiere, que n'y reconnoissant plus aucune des apparences du bled, nous commençons à l'appeller farine.

Jusqu'icy, il me semble qu'il n'y a rien, qu'on ne puisse assez facilement expliquer par le mouvement que j'ay défini.

Si pour en faire du pain, on sépare les petits éclats de l'écorce, qui font le son, d'avec les particules, qui font la plus belle farine; on voit que cela se fait par les loix du même mouvement.

Si l'on vient à mesler ces parties de la plus délicate farine avec celles de l'eau, de sorte que les unes s'embarrassant dans les autres, elles commencent à devenir plus liées entr'elles; je croi que per-

ſonne n'en cherchera la cauſe, que dans le même mouvement.

Si l'on expoſe cette maſſe paîtrie, à la chaleur d'un feu renfermé dans quelque lieu capable d'en réünir toute l'activité, elle ſe levera d'abord; & la plûpart des parcelles de l'eau s'évaporeront. Les parties du dedans, étant excitées, s'éloigneront les unes des autres: celles de la ſuperficie, étant raſées par l'air, & par les autres petits corpuſcules environnans, ſeront plus polies, plus ſerrées, plus ſeches & plus colorées, que le reſte de cette maſſe. Enfin, ſi, aprés le temps neceſſaire, vous la retirez de ce lieu, vous la verrez en cet état, que vous appellez pain. N'eſt-ce pas toûjours la même maſſe, qui a ſouffert tous ces differens changemens? & ne luy ſont-ils pas tous arrivez par le mouvement, que nous avons défini? Cependant on dit qu'il a changé de forme, qu'il y a eu corruption de celle du bled, & generation de celle du pain.

Je ne puis trouver étrange qu'on appelle mutation de forme cet extrême changement, qui fait qu'on ne reconnoît plus rien de ce qui paroiſſoit en une maſſe, pour le diſtinguer de ces moindres changemens, qu'on appelle ſimples alterations de qualitez. Mais je ne puis concevoir ce qui fait imaginer à pluſieurs, qu'une forme periſſe, & qu'une autre s'engendre, ni moins encore qu'il faille paſſer par la privation, pour aller de l'une à l'autre. Ce milieu m'a toûjours ſemblé auſſi chimerique, que les deux extrémitez, dont on veut qu'il ſoit le lien; & il me

ſemble, que pouvant rendre raiſon des plus grands changemens, qui arrivent en la matiere par l'arrangement, par les figures, & par le mouvement que l'on y reconnoît, il ne faut point former de nouveaux êtres, que l'on n'y connoît point.

Je ſçay bien que pluſieurs, qui n'ont point coûtume d'alleguer les formes, tant qu'ils s'en peuvent paſſer, ne vont point chercher d'autres cauſes des changemens d'un corps, que le mouvement de ſes parties, & la diverſité de leurs figures, tandis qu'ils peuvent appercevoir ce mouvement & ces figures. Mais toutes les fois que les parties, dont le mouvement ou la figure cauſe quelque changement, ſont trop petites pour être apperçûës, c'eſt alors qu'ils reclament la forme; & afin de ſauver l'honneur des formes, qu'ils ont inventées, & de leur donner toute la gloire des generations, ils diſent que tout changement, qui arrive par la figure, ou par le mouvement, n'eſt point une generation.

Mais il eſt facile au contraire, de montrer qu'on peut rendre raiſon de tout ce qu'on appelle generation, par le mouvement & la figure des petites parties, ſoit qu'on les puiſſe appercevoir, ou qu'elles ſoient imperceptibles.

Premierement, il eſt certain que les corps, pour échapper à nos ſens, n'en ſont pas moins des corps: ils n'en ont pas moins leurs figures particulieres, ils n'en ſont pas moins ſuſceptibles de mouvement. Cela étant, ſi nous rendons raiſon des changemens, qui arrivent dans la matiere, par la figure & le mou-

vement de certaines parties, lors que nous apperce-vons ces parties; il s'enſuit (puiſque nous ſommes convaincus que les plus imperceptibles ont de toutes ces choſes) que nous devons croire qu'elles agiſſent comme les plus groſſes, & même qu'elles cauſent de plus grands changemens; puiſque plus toutes les parties d'une portion de matiere ſont petites, plus auſſi eſt-elle ſuſceptible des changemens, qui peuvent être cauſez par les figures & par les mouvemens.

La nature n'a point fait de loix pour les parties que nous voyons, auſquelles celles que nous ne voyons pas, ne ſoient aſſujetties; & ces regles que la Mecanique ſçait être ſi certaines pour les unes, ſont infaillibles pour les autres.

En effet, ſi voyant les boüillons d'une eau émûë par la chaleur du feu, & ces tourbillons de fumée, qui en exhalent, quelqu'un ſe perſuade que, quand la vague de l'air les aura aſſez diſſipez, pour faire que chaque particule ne ſoit plus apperçûë, elles n'auront plus de figure ni de mouvement, ne ſera-t-il pas trompé dans ſa conjecture?

Ou bien, ſi croyant (comme il le faut croire) qu'elles gardent encore leur figure & leur mouvement, il vient à penſer, que ces figures & ces mouvemens ne ſuivent plus la loy des autres; ne s'abuſera-t-il pas dans ſon raiſonnement?

Mais ne ſera-t-il pas convaincu de ſon erreur, quand il verra que le froid d'une plus haute region venant à calmer le mouvement de ces petites particules, & à les reſſerrer, elles retomberont en eau

comme auparavant? S'il étoit vray qu'elles ne ſuiviſſent plus la loy des autres corps, qui les y auroit pû ſoûmettre une ſeconde fois? Et, ſi elles euſſent échappé un ſeul moment à cette puiſſance, qui eût pû les remettre ſous le joug?

Ainſi, on voit qu'il eſt plus raiſonnable de conclure, que tant qu'une choſe eſt corps, pour petite qu'elle ſoit, elle agit comme les autres corps. Et ſi nous trouvons dans la figure & le mouvement la raiſon de tout ce qui arrive dans ceux que la groſſeur de leurs parties ſoumet à nos ſens; nous devons aſſurer que c'eſt cela même, qui cauſe le changement de ceux dont les parties ſont trop déliées, pour être apperçûës.

Mais, afin que l'exemple d'un de ces mouvemens, où l'on dit qu'il y a generation de nouvelle forme, nous ſerve de ſecond moyen; voyons ſi cette maſſe, qui a paſſé de bled en pain par des mouvemens ſi bien expliquez en nôtre définition, pourra paſſer en la ſubſtançe d'un homme, & prendre (pour parler avec l'Ecole) la forme de chair, par les mêmes mouvemens, qui ont rendu raiſon de tout le reſte.

Déja celuy qui en coupe un morceau, doit demeurer d'accord qu'il ne le ſépare du reſte, que par un de ces mouvemens.

Si, le mettant dans la bouche, il le rompt en parcelles plus déliées, afin qu'elles puiſſent paſſer dans l'œſophage, & ſi quelque ſalive s'y mêlant, ſert à mieux faire cette premiere diviſion, on voit que tout cela n'arrive que par le mouvement.

Si, étant paſſé dans l'eſtomach, & trouvant certaine liqueur, dont les moindres parties coupantes, comme celles de l'eau forte, ſont excitées par la chaleur des entrailles, il eſt encore plus diviſé qu'auparavant, & réduit à peu prés au même état, que des lambeaux de tant de diverſes couleurs aſſemblez ſous les martelles d'un moulin à papier, leſquels pour être ſeulement imbibez d'une eau qui y court ſans ceſſe, ſe diviſent en tant de parcelles, qu'elles compoſent une liqueur blanchâtre comme de la colle: cela arrive-t-il par d'autres cauſes, que par le mouvement?

Si, lors que cette liqueur eſt deſcenduë de ce viſcere dans ceux qui entourent le menſentére, le preſſement continuel du bas ventre, vient à en exprimer les plus délicates parties à travers les pores, qui répondent aux petits conduits, qu'on nomme les veines lactées, & à repouſſer les plus terreſtres parties de cette même liqueur dans les gros inteſtins, pour en décharger le corps comme d'un faix inutile; ne doit-on pas encore attribuer cet effet au même mouvement?

Si de là, le plus délicat & le plus précieux de cette liqueur, paſſant dans les conduits que les yeux n'ont pû ſuivre par tout, & dont la ſeule adreſſe de Monſieur Pequet a ſçû démêler les détours, il devient plus excité qu'auparant, ſoit qu'une portion de bile s'y mêle, pour luy donner plus d'action, ſoit que, forçant des paſſages trop étroits, ſes parties en acquierent davantage; & à cauſe de cela commen-

cent à repousser autrement qu'elles ne faisoient la lumiere contre nos yeux ; on verra que tout cela se fait par le mouvement.

S'il se mêle avec le sang, qui coule déja dans les veines, & que, suivant son cours dans les vaisseaux, que la nature a méchaniquement disposez à cet usage, il va jusqu'au cœur, où il acquiert encore plus de chaleur & d'action, pour passer enfin dans les arteres ; cela sans doute est encore un effet du mouvement, & de la disposition de toutes ses parties.

S'il est poussé dans les arteres avec un effort, qui les fasse enfler jusqu'aux extrémitez, en sorte que leurs peaux s'étendant, & que leurs pores s'ouvrant, il puisse échapper des particules de ce sang par ces pores, qui sont ajustez à leurs figures ; cela n'arrive-t-il pas par le mouvement ?

Si ces particules, qui s'échappent, étant de differentes figures, & moins solides les unes que les autres, selon les diverses préparations qu'elles ont reçûës, & les differens endroits où elles ont passé, elles vont, ou plus loin, ou plus prés se mêler entre les fibres droits ou courbez, qui composent déja les chairs, en sorte qu'elles y fassent croître la masse des parties, qui leur sont semblables ; tout cela ne se fait-il pas par le mouvement ? Et cette assimilation, dont la raison peine tant ceux qui la vont chercher où elle n'est pas, est-elle si difficile à concevoir de cette maniere ?

Par cette suite, on a pû, ce me semble, appercevoir que la même masse, qu'on disoit avoir dans un

certain

certain arrangement la forme de pain, a paſſé, lors que ſes mêmes parties ont été plus diviſées, & autrement ajuſtées les unes aux autres, en une liqueur, à qui dans ce nouvel arrangement on a aſſigné une autre forme. Enfin, on a pû obſerver que cette même liqueur, dont toutes les gouttes paroiſſoient uniformes, quand ſes particules étoient bien mêlées, n'étoit pourtant pas composée de parties toutes ſemblables, puiſque la diverſité de leur figure & de leur groſſeur, leur a donné moyen de paſſer par des endroits ſi differens, & de former en l'un de la chair, en l'autre de la graiſſe, en un autre des cheveux, & en un autre une autre choſe; en ſorte qu'aucune de toutes ces parcelles n'eſt perie: mais a tellement changé ſa figure, ſa ſituation & ſon mouvement, qu'à voir ce qu'elle eſt en l'homme, on a peine à croire ce qu'elle a été dans le pain. Et cela arrive, parce qu'ordinairement on ne ſuit pas aſſez exactement dans ſon progrés la cauſe du changement de chaque particule; & ne conſiderant pas que c'eſt par le mouvement qu'elle paſſe peu à peu d'un état en l'autre, on vient tout à coup à conſiderer celuy où elle a été autrefois, & celuy où l'on la voit pour lors, comme deux choſes ſi étrangement differentes, qu'on s'imagine que ce changement doit avoir une cauſe toute autre que le mouvement; & pour l'aſſigner, on dit qu'il y a nouvelle forme.

Au reſte, il ſeroit facile, en ſuivant toûjours ces petites particules, que j'ay laiſſées en differens endroits de nos membres, d'expliquer pourquoy, leurs

mouvemens étant trop grands, elles ſortent du corps ſans s'y arrêter, de maniere qu'il en devient preſque ſec. Je pourrois auſſi expliquer quelle eſt la figure des parties qui font la graiſſe; comment, faute d'un aſſez grand mouvement, ou pour être trop abondantes, elles s'embarraſſent; comment enſuite elles s'épuiſent. Et enfin, quel eſt le cours different des particules, que les arteres pouſſent hors d'elles, ſuivant la difference des âges, des lieux, & des ſaiſons. Mais je paſſerois les bornes, que je me ſuis preſcrites; & il me ſuffit d'avoir tenté d'expliquer tous les mouvemens qui nous ſont connus, par une ſeule définition, ou (ce qui eſt la même choſe) de montrer que tous les mouvemens ſont d'une même eſpece, & que c'eſt plûtôt la diverſité de leurs degrez, ou de leurs effets ſenſibles, que la difference de leur nature, qu'on a voulu marquer, quand on leur a donné, tantôt le nom *de mouvement local*, ou *changement de lieu*, & tantôt celuy *de changement de quantité*, *de qualité*, ou *de forme*.

DU REPOS.

Le même ſe doit dire du *Repos*: car, tant qu'une maſſe demeurera appliquée aux mêmes parties des corps environnans, on appellera cet état un *repos de lieu*.

Que ſi, les parties de cette maſſe étant un peu en mouvement, on ne voit point que pour cela elles ſe quittent, ni qu'elles admettent entr'elles aucune nouvelle partie, qui leur ſoit ſemblable, on dira qu'elle n'augmente ni ne diminuë; & cet état s'appellera *un repos de quantité*.

Enſuite, tant qu'on verra que les parties de cette même maſſe garderont toûjours aſſez d'une certaine ſituation, pour produire toûjours un certain effet ſur nos ſens, quoyque d'ailleurs elles ſe meuvent, on nommera cet état *un repos de qualité.*

Et enfin, tant qu'il luy reſtera aſſez de cet arrangement de parties, auquel on fait conſiſter ſa nature particuliere; on appellera cet état *le repos de forme.*

Donc, ſi une maſſe demeure en même état, c'eſt que ſes parties n'ont point changé leur ſituation; & ſi cette maſſe change d'état, c'eſt parce que ſes parties ne ſont plus en même ſituation.





DES

MACHINES NATURELLES ET ARTIFICIELLES.

Qu'elles n'ont toutes qu'une même cauſe de leur mouvement. Et quelle eſt cette cauſe, à ne conſiderer que les corps.

III. DISCOURS.

TOUT ce que nous admirons dans les ouvrages de l'Art, ou de la Nature, eſt un pur effet du mouvement & de l'arrangement, qui, ſelon leurs diverſitez, font que les choſes ſont propres à differens uſages. Mais, afin que nous puiſſions connoître cela par des exemples, je penſe n'en pouvoir choiſir qui nous puiſſent mieux convaincre, que la Montre & le Corps de l'homme.

On eſt aſſez perſuadé que l'arrangement des parties d'une Montre eſt la cauſe de tous ſes effets : & ſoit qu'elle marque les heures, ſoit qu'elle les ſonne; ſoit qu'elle déſigne les jours, les mois, & les années;

ou qu'elle faſſe des choſes encore plus difficiles & plus rares; on ne cherche point de *forme*, de *facultez*, de *vertus occultes*, ni de *qualitez* en elle. On aſſure même, qu'elle n'eſt point animée, parce que l'on peut rendre raiſon de tout ce qu'elle fait, par le mouvement & la figure de ſes parties.

Ce n'eſt pas toutefois qu'il y ait d'argument pour montrer qu'elle n'a point d'ame; & à peine pourroit-on convaincre un homme, qui pour prouver qu'elle auroit une faculté, une ame, ou une forme, diroit, que ſi-tôt que ſes diverſes parties ſont ajuſtées d'une certaine façon, ce qui doit l'animer, s'y introduit, par la regle : *Diſpoſitionem habenti non denegatur forma.* Qui eſt une loy, que certaines gens tiennent ſi infaillible, que celuy qui s'étoit flatté de diſpoſer une maſſe comme le corps d'un homme, eſperoit que l'ame ne manqueroit pas à ſa machine; & il en étoit ſi perſuadé, que quand il ſe propoſoit de la faire, il ne diſoit pas qu'il feroit un corps ſemblable au nôtre, il diſoit tout franc qu'il feroit un homme comme nous.

A un tel Philoſophe, il ſeroit bien difficile de perſuader qu'une Montre n'eût point d'ame, s'il s'aviſoit de ſoûtenir qu'elle en eût. Mais à des gens raiſonnables, & qui ſçavent qu'il ne faut pas multiplier les êtres ſans neceſſité, il ſuffit, pour croire qu'elle n'en a point, de voir que tout ce qu'elle fait, ſe peut expliquer par le corps.

Comme je ſuppoſe que chacun ſçait quelle eſt la compoſition d'une Montre, & que l'on en connoît

toutes les pieces ; je ne m'arrêteray point à expliquer comment une rouë emporte l'autre, ni comment chacune, selon qu'elle rencontre les diverses pieces de la machine, leur donne les diverses directions, qui la rendent propres à la fois à tant d'usages differens. On sçait par quel artifice on a reglé tous ses mouvemens ; & je ne m'amuseray pas à examiner comment la corde ou la chaîne, qui sert à contraindre le ressort, fait que toutes les pieces suivent son mouvement. Mais je pense qu'il est utile à nôtre dessein de nous arrêter, pour considerer quelle est la cause d'un tel ressort.

Toute l'Ecole dit que cela se fait par une vertu *élastique*, c'est-à-dire, en langage vulgaire, qu'il y a quelque chose qui a le pouvoir ou la vertu de faire le ressort : mais ce n'est pas expliquer cette chose.

Pour moy, je me suis imaginé, que comme tout ce qui se passe dans la Montre entre le ressort & l'éguille, se fait parce qu'un corps en meut un autre; il y avoit grande apparence que les parties du ressort (qui n'est qu'une lame d'acier tournée autour d'un arbre, ou pivot) étoient aussi poussées par quelque autre corps.

Et je ne me pouvois payer de la pensée de ceux qui disent, que s'il a eu besoin d'un autre corps, pour être contraint, il n'a besoin que de luy-même pour se détendre. Car il est certain que cette force, qu'il faudroit qu'il eût de se remettre, ne peut être qu'un mouvement, que je ne conçois pas qu'un corps * puisse avoir de luy-même : d'où il suit, que,

* *On en peut voir les raisons dans le quatriéme discours.*

ſi un corps doit perſeverer en l'état où on le met, tant que rien ne ſurvient qui le change ; lors que cette lame d'acier, qui étoit droite, a été courbée, elle a dû demeurer en ce dernier état, & non pas retourner au premier : puiſque, pour demeurer au dernier état, il ne falloit rien changer ; & pour retourner au premier, il a fallu un mouvement, dont je ne conçois pas que la cauſe puiſſe être en cette lame. Au contraire, je vois qu'avant que d'être courbée, elle étoit en repos : enſuite je vois que le mouvement qui l'a courbée, luy a été donné par la rencontre & à l'occaſion d'un autre corps ; & que ce mouvement ceſſant d'être en elle, il faut, ou qu'elle demeure en l'état où elle ſe trouve, quand il ceſſe, c'eſt-à-dire, il faut qu'elle demeure en repos & pliée; ou il faut que la rencontre de quelque autre corps, luy donnant occaſion de ſe mouvoir de nouveau, la faſſe retourner en ſa premiere ſituation. Et, encore que nos ſens ne nous faſſent pas appercevoir le corps, qui luy communique le mouvement, par lequel elle ſe redreſſe, comme ils nous font appercevoir le corps qui luy communique celuy par lequel elle a été pliée, néanmoins la raiſon de tous les deux étant également évidente, nous ne devons pas reſter moins convaincus de l'un que de l'autre. Mais, parce que nos ſens ont ſouvent ſervi à nous aſſurer de la preſence des corps, nous les implorons toûjours ; & quand leur ſecours nous manque, à peine nous pouvons-nous reſoudre à croire ce que la nature même nous perſuade.

Toutefois nous pouvons nous tirer de cette difficulté, ſi nous prenons garde à deux choſes. La premiere eſt, qu'avant que les Microſcopes euſſent été inventez, nous n'avions pas le moyen de connoître par les ſens mille particularitez de la figure & des mouvemens de pluſieurs petites parties de nos corps: & il eſt certain que ſi, parce que nous ne pouvions alors ſentir ces petites parties, nous euſſions voulu nier, ou ſeulement, ſi nous euſſions eu peine à croire qu'il y en eût de telles, nous aurions manqué de raiſon.

La ſeconde eſt, que, puis qu'une fois nous avons été convaincus qu'il y a des choſes plus petites que celles que nous appercevions, lors que nos yeux n'étoient point aidez par les lunettes; nous pouvons conjecturer qu'il y en a encore de plus petites que celles que ce nouvel artifice nous a fait appercevoir. Et en cela le raiſonnement, qui doit s'étendre au-delà du ſentiment, nous doit ſecourir; & nous devons conſiderer, que s'il faut à une portion de matiere une certaine groſſeur, pour émouvoir les nerfs, par l'entremiſe deſquels nous ſentons, il ne faut que la moindre étenduë pour faire un corps. D'ailleurs, s'il eſt vray que le moindre corps doit avoir une figure, & peut être mû; & s'il eſt vray enfin, que les loix de la nature ſoient les mêmes à proportion pour les petites & pour les grandes maſſes, on peut raiſonner de la figure & des mouvemens des corps, que l'on ne voit pas, parce que l'on connoît des figures & des mouvemens des maſſes, que l'on apperçoit.

Par

Par exemple, comme on voit que les doigts d'un gant, étant affaiſſez les uns ſur les autres, ſe peuvent ſeparer & s'enfler, quand on y met la main, ou quelque autre corps viſible ; de même on doit conjecturer, quand on les voit s'enfler par quelque ſouffle, que cette enflure s'eſt faite par l'entrée de quantité de petits corps, dont le nombre eſt ſi grand, qu'encore qu'aucun ne ſoit viſible, néanmoins tous enſemble renfermez dans le gant, le font élever de ſorte, que tant qu'ils reſteront dedans, il demeurera auſſi tendu, que ſi quelque main le rempliſſoit.

Si cela eſt vray d'un gant, dont on voit les cavitez, cela peut être vray de toute autre choſe, dont on ne voit point les pores. Ainſi, encore que l'acier, qui fait le reſſort d'une Montre, ait les pores trop petits pour être apperçûs, quand les yeux ne ſont point aidez de microſcopes : néanmoins nous ne devons pas avoir de peine à entendre, que tout petits que ſoient les pores de la lame d'acier, ils donnent paſſage à une matiere aſſez ſubtile, pour s'y pouvoir inſinuer, lors que la lame eſt toute droite. Car, en ce cas, trouvant chaque pore égal à l'entrée & à la ſortie, rien n'arrête ſon cours en tout ſens. Mais, quand cette lame vient à être courbée, comme ſes parties s'écartent du côté de la ſuperficie convexe, & ſe rapprochent en la concave, il s'enſuit que les pores s'étreſſiſſent en l'une, & s'élargiſſent en l'autre. De ſorte que la matiere ſubtile, qui y coule inceſſamment, rencontrant le côté de chaque pore, qui eſt le plus ouvert, s'y inſinuë abondamment,

& trouvant l'autre côté plus étroit, elle fait un effort continuel, pour écarter les parties ainsi rapprochées, & continuer son cours en ligne droite. Ce qui ne se peut faire qu'en redressant cette lame, c'est-à-dire, en remettant toutes ses parties en leur premiere situation.

Et il est à remarquer que cela arrive tout d'un coup, si la force, qui a plié cette lame, cesse tout d'un coup : parce que, comme chacun de ses pores est enfilé par une ligne de cette matiere subtile ; toutes conspirant à la fois, & forçant chaque endroit de la lame, la remettent en même instant en son premier état. Ce qui au contraire n'arrive que peu à peu, si la force, qui retient la lame pliée, n'est qu'un peu moindre que celle avec laquelle les parties de la matiere subtile tendent à s'insinuer dans les pores de cette lame.

On me dira peut-être, que si cette matiere subtile est commode pour l'explication du ressort, elle n'est pas si facile à supposer, que l'on en doive admettre la supposition sans l'examiner.

A cela je réponds en premier lieu, que comme celuy qui voit enfler un gant, doit raisonnablement supposer, qu'il y entre de la matiere, quand même elle est trop délicate pour être apperçûë. De même, nous qui sçavons qu'il y a des pores dans la lame d'acier ; que sa courbure ne consiste, qu'en ce que ses pores s'élargissent en l'une des superficies, & se rétressissent en l'autre ; que les parties de cette lame ne peuvent se remettre en leur premiere situation, si

chacun de ſes pores n'eſt remis en ſon premier état; & qu'enfin cela ne peut arriver, ſi quelque matiere ne s'y inſinuë, nous devons de neceſſité conclure, qu'il y a une matiere aſſez ſubtile pour cela. Ainſi, la ſuppoſition eſt non ſeulement facile, mais elle eſt neceſſaire.

En ſecond lieu, je réponds, que l'on peut aiſément reconnoître qu'il y a une matiere, dont les parties ſont tres-ſubtiles, & toûjours dans un tres-grand mouvement, qu'elles communiquent (tout imperceptibles qu'elles ſont) aux parties des maſſes ou des liqueurs ſenſibles.

Qui met la main dans de l'eau, reconnoît bien que les parties de cette eau ſont en mouvement, & que les unes ne ſont point attachées aux autres: car autrement elles ne cederoient pas ſi facilement aux parties de la main. Et en effet, quand l'eau vient à ſe geler, & que toutes ſes parties ſont en repos, il n'eſt plus permis d'y enfoncer la main; & ſi vous en retirez quelque bâton, elles ne ſe rapprochent point, pour remplir l'endroit dont vous l'avez tiré. D'où peut donc venir que les parties de cette eau ont quelquefois du mouvement, & que d'autres fois elles n'en ont pas? Il faut bien que ce ſoit parce que d'autres corps agitent quelquefois ſes parties, & que d'autres fois ils ne les agitent pas, ainſi que l'on voit qu'une balle, ou toute autre maſſe viſible, remuë quand elle eſt pouſſée, & ne remuë pas, quand on ne la pouſſe point.

Au reſte, il ne faut pas penſer que les parties de

l'eau ſoient ſi étroitement jointes, qu'elles n'admettent rien entr'elles : car il paroît que ce qui fait la lumiere, paſſe au travers de l'eau, même quand elle eſt gelée; & les ſçavans ne doutent plus, que ce qui excite en nous le ſentiment de la lumiere, ne ſoit de la matiere. D'ailleurs, cette rigidité des parties de l'eau glacée marque bien que, quand elles deviennent plus pliantes, cela ne leur arrive, que parce qu'elles ont à l'entour d'elles de petits corps bien plus émûs que ceux de la lumiere, & ſi ſubtils, que non ſeulement ils peuvent couler entre les parties de l'eau, mais encore pénétrer les pores de chacune, & la redreſſer, quand la rencontre de celles qui la preſſent par les bouts, l'ont obligée de ſe plier : ce qui arrive continuellement, tantôt à l'une, & tantôt à l'autre. Enfin, il eſt ſi vray que les parties de l'eau ſont tantôt plus, & tantôt moins agitées, ſelon la matiere ſubtile qui les entoure, que ſouvent elles le ſont moins que les parties de nos mains; ce qui fait que nous les ſentons froides; & ſouvent elles le ſont beaucoup davantage, ce qui fait que nous les ſentons chaudes.

On m'objectera peut-être, que comme je ne veux pas que les parties du reſſort d'une Montre, ou celles de l'eau, ſe meuvent, ſi elles ne ſont agitées par celles d'une matiere plus ſubtile; je dois admettre une autre matiere encore plus ſubtile que celle-là, pour la mouvoir, & que, ſuivant mon principe, il faudroit chercher à l'infini.

Il eſt vray que les corps, qui compoſent cette

matiere ſubtile dont je parle, ne doivent pas, comme corps, avoir le mouvement d'eux-mêmes; & je montre dans le diſcours ſuivant, où j'explique ce que c'eſt que le mouvement des corps, quelle en eſt la premiere cauſe, & comment il eſt conſervé: mais il ſuffit, pour lever la difficulté préſente, de faire deux obſervations.

La premiere, qu'il y a du mouvement, & que ce qu'il y en a, peut bien ſe communiquer d'un corps à l'autre, mais non pas ſe perdre.

La ſeconde, qu'il y a certaines portions de la matiere bien plus propres à le conſerver que les autres: qu'entre toutes, les plus petites & les moins rameuſes ſont les plus propres à cela; & que quand les corps ſimples ne ſont point accrochez les uns aux autres, ils ſont plus en état de garder leur mouvement, que toutes les portions compoſées, pour petites qu'elles ſoient. Car enfin, puiſqu'en general chaque portion de matiere, & chaque corps garde ſon mouvement, tant qu'il ne le communique point à d'autres; les corps qui ne ſont point accrochez, le doivent mieux conſerver que les portions, & les plus petites portions, mieux que les plus grandes. * Joint à cela, que les corps, pouvant paſſer dans de moindres intervalles que les portions, ſont moins ſujets à s'embarraſſer qu'elles; & par la même raiſon, les moindres portions y ſont moins ſujettes que de plus grandes, pourveu que la figure ne change rien à l'effet de leur groſſeur.

* Toute proportion gardée.

D'où il ſuit, que ce qui eſt le plus petit, peut mieux

conſerver le mouvement, & que la matiere la plus ſubtile ſera la plus propre à cela. Et, ce qu'il y a de remarquable, eſt que pluſieurs corps, ou pluſieurs petites portions, qui ſont en mouvement autour d'une groſſe maſſe, la touchant en divers endroits, la peuvent quelquefois ébranler juſques dans le fonds, & en diviſer toutes les paties: ainſi qu'il arrive aux parties d'un pain de ſucre, que celles de l'eau, ou des autres liqueurs, diſſoudent ſi facilement.

D'autres fois auſſi, quand les parties de la maſſe ſont bien jointes, les parties de la liqueur, qui l'environnent, la rencontrant, peuvent toutes enſemble (quoyque chacune en eût rejalli, ſi elle l'eût heurtée toute ſeule) avoir aſſez de force pour l'emporter, ou en piroüettant, ou en ligne droite, ſelon que leurs differentes directions ſe peuvent plus facilement accorder, c'eſt-à-dire, de la façon qui change le moins de l'état de chacune.

Or, tandis que les liqueurs ébranlent ainſi les maſſes, comme leurs parties ſont en un mouvement beaucoup plus grand que celuy qu'elles donnent à ces maſſes; chacune fait divers retours entre les autres, ou ſur elle-même; & puis celles qui ſe rencontrent d'un côté de la maſſe, ne pouvant pouſſer les autres, qu'elles n'en ſoient repouſſées, il y a toûjours occaſion à chacune de recevoir du mouvement, auſſi-bien que d'en donner.

Cela poſé, il n'y a perſonne de bon ſens, qui ne juge bien que, ſi de l'eau eſt une liqueur à l'égard d'un brin de paille; l'air eſt une liqueur à l'égard

d'une partie d'eau ; & comme celles de l'eau peuvent faire tourner la paille, ou l'entraîner, sans cesser de se mouvoir, de même les parties de l'air entraînent souvent celles de l'eau, & les enlevent, en les faisant tourner. De même aussi, les parties de la matiere, qui cause la lumiere, sont une liqueur à l'égard d'une partie d'air, qu'elles peuvent agiter en divers sens. Et de même encore, une autre matiere plus subtile pourra être une liqueur, qui ébranlera chaque partie de celle, qui cause la lumiere.

Mais il ne faut pas croire pour cela, que le progrés en soit infini ; pour deux raisons. L'une, qu'à present il a suffi d'assigner une liqueur, dont les parties fussent plus subtiles, que celles de la matiere qui cause la lumiere, pour rendre raison de tout. L'autre que, quand il faudroit en assigner beaucoup d'autres, on conçoit bien que cela ne seroit pas infini, puisque la matiere n'est qu'un assemblage de corps, dont chacun étant indivisible, comme je l'ay montré dans le premier Discours, il suit qu'on ne sçauroit concevoir de matiere, ou de liqueur plus subtile, que celle qui ne seroit composée que de corps détachez les uns des autres.

De toutes ces choses, il resulte necessairement que les grandes masses sont moins susceptibles de mouvement ; & que l'ayant reçû, elles le gardent moins, que les portions dont les liqueurs sont composées : & qu'entre les liqueurs, celles dont les portions sont le moins composées, sont les plus susceptibles de mouvement, & les plus capables de le

garder. De ſorte qu'il n'y a rien de ſi propre à entretenir le mouvement dans toutes ſortes de matieres, que la plus ſubtile liqueur, c'eſt-à-dire, celle qui n'eſt composée que des corps ſimples, qui coulent les uns entre les autres, ſans s'attacher. Ainſi, quand on ne veut point chercher au-delà des corps, quelle eſt la premiere cauſe de leur mouvement; & que l'on veut ſeulement ſçavoir quelle eſt la matiere, qui excite toutes les autres, & qui entretient tout le mouvement de la nature, il faut aſſigner celle-là.

Je penſe maintenant que ce que j'ay dit, pour expliquer les mouvemens de la Montre, ne ſera pas difficile à admettre. Nous avons bien entendu celuy de l'aiguille par celuy d'une roüe, celuy de cette roüe par une autre, & de toutes par la corde; tant qu'enfin, parvenus à cette lame d'acier pliée, nous avons reconnu, que le mouvement qu'elle avoit, en ſe redreſſant, devant proceder de quelque corps, ne pouvoit provenir que de quelques corps aſſez déliez pour traverſer ſes pores, & aſſez émûs pour les élargir en celle de ſes deux ſuperficies, où l'effort, qu'on avoit fait pour la plier, les avoit contraints. Sur quoy il eſt bon de remarquer, que ces petits corps tendent toûjours à continuer leur mouvement en ligne droite, & que la contraction de la lame en la ſuperficie concave, interrompt cette ligne.

Il ſeroit inutile icy de montrer, que tout mouvement tend à continuer en ligne droite : car, outre que chacun en ſçait les raiſons, l'experience de tous les mouvemens des corps ſenſibles nous convainc

de

de cette verité. La pierre, qui s'échape de la fronde, que l'on tourne en rond, & les parties qui s'échapent d'une rouë, qui tourne avec effort, le font assez voir. Mais il n'est pas hors de propos de remarquer que, quand j'assigne le mouvement de la Montre à une matiere, dont les parties sont tres-subtiles, toûjours émûës, & tendantes en lignes droites, je ne dis rien, qui ne soit tres-intelligible, qui ne soit reconnu par experience, & même qui ne soit necessairement vray.

Il est bon aussi de faire encore une seconde remarque, qui est que la Montre a tant de rapport à cette matiere subtile, que, s'il étoit possible de l'empêcher de couler dans les pores de la lame d'acier, il n'y auroit plus de ressort; & la Montre resteroit sans mouvement.

Voyons maintenant, s'il est ainsi des mouvemens de nôtre corps.

Comme je suppose que l'on sçait quelle en est la composition, je ne m'arrêteray point à expliquer, comment les os, qui sont d'une constitution plus solide que le reste du corps, soûtiennent toutes les autres parties; pourquoy ils sont diversement articulez; quels en sont les liens, & les enveloppes; de quelle chair ils sont entourez; de quelle façon les muscles s'attachant à leurs extrémitez, servent à les tirer en divers sens; quelle communication ces muscles ont avec le cerveau par les nerfs, qui ne sont que des suites & des alongemens du cerveau même; comment ces nerfs sont quelquefois pleins, & quel-

quefois vuides des eſprits, qui y ſont coulez du cerveau; comment les eſprits, qui ne ſont que les plus ſubtiles parties du ſang, & les plus échauffées, montent du cœur dans le cerveau par les arteres carotides; ni enfin, que c'eſt dans le cœur que le ſang s'échauffe, & qu'il eſt en l'homme ce que le reſſort eſt dans la Montre.

Mais il me ſemble que, comme on ne ſçait pas communément quelle eſt la cauſe du reſſort de la Montre, on ne ſçait pas auſſi fort communément, quelle eſt la cauſe de ce grand mouvement, qui arrive aux parties du ſang, quand il eſt dans le cœur.

Pour moy, je penſe, que la même matiere, qui cauſe le reſſort de la Montre, cauſe auſſi le mouvement du cœur.

J'ay déja montré, ce me ſemble, que la matiere ſubtile eſt cauſe de tous les mouvemens, que nous voyons dans les maſſes, ou dans les liqueurs ſenſibles.

Maintenant il faut remarquer, que cette matiere ſubtile ſe rencontre en deux ſortes d'états. Ou elle fait corps à part, c'eſt-à-dire, qu'elle ſe trouve en quelque quantité, ſans mélange d'aucune matiere plus groſſiere; ou bien elle ſe trouve mêlée avec les parties des matieres groſſieres.

Dans le premier état, elle eſt cauſe de cet éclat, que nous appellons *lumiere*; & en effet, nous voyons que toutes les manieres de produire la lumiere aux endroits où il n'en paroît point, ne conſiſte qu'à

trouver les moyens de séparer les matieres grossieres, & de faire, en les écartant les unes des autres, un foyer de la matiere la plus subtile. Ainsi, lors qu'à l'aide d'un miroir ardent, on assemble plusieurs rayons vers un même point, les parties qui les composent, étant fort émûës, tendent fortement à se chasser de l'endroit où elles se rencontrent; ensorte qu'il se remplit de la matiere la plus subtile, qui formant un petit tourbillon, pousse toute la matiere qui l'environne, & recontrant celles dont les parties peuvent émouvoir nos yeux, excite en nous par leur moyen le sentiment de la lumiere.

De même, lors qu'on frappe deux cailloux l'un contre l'autre, leurs parties étant fort roides, celles qui se rencontrent en leur superficie à l'endroit du coup, se rabattent avec effort sur celles qui sont au dessous, d'où elles rejallissent avec une telle violence, que se séparant en petits éclats, & piroüettant en l'air, elles en écartent les parties; ensorte que n'étant plus entourées que de la plus subtile matiere, toutes leurs extrémitez en sont si ébranlées, que rencontrant cette matiere, qui nous fait sentir la lumiere, elles la poussent contre nos yeux d'une façon si forte, qu'elle nous fait voir quelque chose de plus rouge & de plus vif que la lumiere ordinaire. Et ces parties du caillou, ainsi excitées par la matiere subtile qui les entoure, peuvent, en communiquant leur mouvement aux masses, ausquelles elles sont appliquées, causer de grands embrasemens.

Que si cette matiere subtile coule dans les pores

de quelque maſſe, qu'elle diſcute en ſi petites parties, que chacune d'elles n'ait pas aſſez de force, pour communiquer ſon mouvement aux parties des maſſes voiſines; mais ſeulement aux parties de la matiere, qui peut exciter les nerfs de nos yeux, elle pourra cauſer de la lumiere, ſans brûler: comme il arrive au bois pourri, dont les parties amenuiſées par cette matiere ſubtile, n'ont pas la force d'ébranler les corps auſquels elles s'appliquent, quoy qu'elles puiſſent émouvoir les particules qui excitent le ſentiment de lumiere en nous: d'où vient qu'elles ne brûlent pas, quoyque ſouvent elles luiſent.

Mais au contraire, il y a des feux qui conſument ſans briller; & c'eſt l'effet de la matiere ſubtile, conſiderée dans le ſecond état, c'eſt-à-dire, quand elle eſt mêlée aux parties des matieres groſſieres.

Quelquefois elle fait une ſi grande diſcuſſion dans certaines maſſes, par exemple, dans des fruits, ou de la chair; que (quoyqu'en les touchant on ne les ſente pas chaudes, parce que leurs parties ſont trop diviſées, pour rendre leur mouvement ſenſible) néanmoins on les voit ſe quitter; & c'eſt ce qu'on appelle gangrene, ou pourriture.

Quelquefois, en verſant certaines liqueurs ſur certaines maſſes, elles s'inſinuënt dans leurs pores: mais, comme elles ne les rempliſſent pas exactement, & que les parties de l'air, ni des autres matieres environnantes, n'y peuvent couler avec elles; il s'y coule de la matiere ſubtile, qui les entourant de toutes parts, leur communique un ſi grand mouvement,

qu'elles ébranlent toutes les parties entre lesquelles elles sont engagées, & les font boüillir pele-mêle. Ce qui dure autant de temps, qu'il en faut à ces liqueurs, pour s'insinuer dans tous les pores des masses ; & voilà ce qui arrive à la chaux vive, quand on y verse de l'eau.

Quelquefois aussi la matiere subtile est cause, que deux liqueurs, qui nous refroidissent les mains, avant que d'être mêlées, nous brûleroient, si nous y touchions, quand on les a versées dans un même vaisseau ; & cela arrive toutes les fois que l'une des deux liqueurs a les parties faites de sorte, qu'elles se peuvent insinuer entre les parties de l'autre, sans laisser entr'elles, que ce qu'il faut d'espace à la plus subtile matiere. Car, dés le moment qu'elle les entoure, elle leur communique son mouvement, les échauffe, & les fait boüillir.

C'est de cette maniere que le sang s'échauffe dans le cœur de l'homme : car, comme il ne chasse pas dans les deux arteres, à chaque diastole, tout le sang, dont il est plein, & qu'il en reste toûjours dans ses cavitez, dont les particules s'attenuënt par la demeure qu'elles y font ; le nouveau sang, qui y tombe des deux veines, ne s'y peut mêler, sans s'élever incontinent, à cause que les parties qui étoient restées dans le cœur, s'insinuant entre celles qui y surviennent, il ne reste entr'elles, que la plus subtile matiere, qui les échauffe si vîte, & si à propos, que le cœur venant à se comprimer, fait qu'elles entrent avec effort dans les deux arteres, dont elles poussent

tout le ſang juſqu'aux extrémitez du corps. Ce qui ne ſe peut faire, ſans qu'il entre du ſang des arteres dans les veines, à cauſe de la communication qu'elles ont enſemble; & ſans que le ſang, qui entre dans les veines par leurs extrémitez, repouſſe tout le ſang dont elles ſont pleines, vers le cœur. Or, pendant que ces choſes ſe font, un peu de ſang reſté dans le cœur s'attenuë & ſe fermente, pour exciter celuy que les deux veines y laiſſent tomber.

Ainſi, l'action du cœur continuë : il envoye toûjours du ſang chaud aux extrémitez, qui repouſſe celuy des extrémitez vers le cœur, pour s'y réchauffer; & comme les arteres ſont poreuſes, leur mouvement, qui répond à celuy du cœur, fait qu'en certains momens leurs pores s'ouvrent, & laiſſent échapper des parties du ſang, qui ſe joignant à celles des chairs, des os, ou des muſcles, en font la nourriture.

Il y en a même qui s'échappent, ſans qu'on s'en apperçoive, & d'autres qui, au ſortir de la peau, ſe joignent & paroiſſent comme de l'eau. Ainſi, c'eſt par la matiere ſubtile, que le ſang eſt échauffé : c'eſt par elle, qu'il eſt en état de nourrir le corps; & (ce qui fait le plus à nôtre ſujet) c'eſt par elle que le ſang monte dans les carotides, & puis dans le cerveau, où les plus ſubtiles parties, paſſant en des endroits, où les autres ne ſe peuvent inſinuer, elles ſe démêlent des plus groſſieres, & font cette foule de petits corps, que leur agilité fait nommer *les eſprits*, & qui coulant par les nerfs dans tous les

muſcles, font mouvoir nôtre corps en tant de façons admirables. Ce ſont ces mêmes eſprits, dont une partie coulant par une branche du nerf de la ſixiéme conjugaiſon, dans les fibres qui compoſent les chairs du cœur, ſont cauſe de ſes battemens. De ſorte que le cœur eſt tout à la fois un vaiſſeau, où le ſang s'échauffe, & un muſcle qui pouſſe le ſang vers toutes les extrémitez, aprés qu'il eſt échauffé; &, comme le cerveau reçoit de luy le ſang, dont ſe forment les eſprits, il reçoit du cerveau les eſprits, qui luy ſervent à chaſſer le ſang vers toutes les parties du corps.

Je n'explique pas plus à fond toutes ces choſes: il me ſuffit d'avoir montré, par les exemples de la Montre, & du corps de l'homme, que les Machines artificielles & les naturelles n'ont qu'une même cauſe de leur mouvement; & qu'à ne conſiderer que les corps, cette cauſe eſt la plus ſubtile matiere.





DE LA PREMIERE CAUSE DU MOUVEMENT.

IV. DISCOURS.



A Ne considerer que les corps, on ne doit chercher la cause de tous les mouvemens, que dans la matiere la plus subtile. Mais elle n'a pas le mouvement d'elle-même; &, si l'on en veut trouver la veritable cause, il faut aller au-delà des corps. Et, comme cette découverte est l'une des plus importantes & des plus difficiles que l'on puisse tenter, il n'y faut aller que pas à pas. C'est pourquoy, suivant la methode des Géeometres, j'expliqueray d'abord quelques termes, dont je me veux servir, & qui pourroient faire équivoque. Ensuite je poseray quelques Axiomes : puis je feray mes propositions. Ainsi, chaque chose étant séparée, se pourra mieux examiner; &, s'il y a du paralogisme, on le pourra plus facilement

facilement connoître, que si je faisois un discours, dont toutes les parties eussent plus de liaison.

DEFINITIONS.

1. Causer le mouvement des corps, ne signifie autre chose, que mouvoir les corps.

2. Avoir du mouvement, ne signifie autre chose qu'être mû.

AXIOMES.

1. On n'a pas de soy, ce qu'on peut perdre, sans cesser d'être ce qu'on est.

2. Tout corps pourroit perdre de son mouvement, jusqu'à n'en avoir plus, sans cesser d'être corps.

3. On ne peut concevoir que deux sortes de substances, sçavoir *l'Esprit* (ou ce qui pense) & *le Corps*. C'est pourquoy on les doit considerer comme les causes de tout ce qui arrive; & ce qui ne peut venir de l'une, se doit necessairement attribuer à l'autre.

4. *Mouvoir*, ou causer le mouvement, est une action.

5. Une action ne peut être continuée, que par l'agent, qui l'a commencée.

CONCLUSIONS.

I.

Nul corps n'a le mouvement de ſoy-même.

Preuve.] Par le premier Axiome, on n'a pas de ſoy ce qu'on peut perdre, ſans ceſſer d'être ce qu'on eſt.

Or, par le ſecond, tout corps peut perdre ſon mouvement, ſans ceſſer d'être corps.

Donc nul corps n'a le mouvement de ſoy-même.

II.

Le premier moteur des Corps n'eſt point Corps.

Preuve. Si le premier moteur des Corps étoit corps, il s'enſuivroit qu'un corps auroit le mouvement de ſoy-même.

Or, par la premiere propoſition, nul corps ne l'a de ſoy.

Donc le premier moteur des Corps n'eſt point corps.

III.

Ce ne peut être qu'un Eſprit, qui ſoit premier moteur.

Preuve. Par le troiſiéme Axiome, il n'y a que deux ſortes

de ſubſtances, ſçavoir le Corps & l'Eſprit; & ce qui ne peut appartenir à l'un, ſe doit neceſſairement attribuer à l'autre.

Or, par la ſeconde propoſition, un corps ne peut être premier moteur.

Donc ce ne peut être qu'un eſprit, qui ſoit premier moteur.

IV.

Ce ne peut être que le même Eſprit, qui a commencé à mouvoir les Corps, qui continuë de les mouvoir.

Poſé que, ſuivant le IV. Axiome, mouvoir les corps ſoit une action, & que, ſuivant le cinquiéme, une même action ne puiſſe être continuée, que par l'Agent qui l'a commencée : il s'enſuit que, ſi un eſprit a commencé à mouvoir les corps, le même eſprit doit continuer de les mouvoir. *Preuve.*

Or, par la troiſiéme propoſition, c'eſt un eſprit, qui a commmencé à mouvoir les corps.

Donc ce ne peut être que le même eſprit, qui continuë de les mouvoir.

On peut trouver plus de difficulté en cette derniere propoſition, que dans les precedentes : parce que l'on eſt perſuadé qu'un corps en peut mouvoir un autre; & l'on s'imagine que, pourveu que l'eſprit, qui a été reconnu dans la troiſiéme propoſition, pour premier moteur, ait une fois agité cer-

taines portions de la matiere, elles en ont pû mouvoir d'autres. On croit même avoir reconnu dans toutes les experiences des choſes ſenſibles, que c'eſt toûjours un corps, qui en fait mouvoir un autre.

Mais, pour ne ſe pas tromper, il faut ſoigneuſement diſcerner ce qu'on a effectivement reconnu, d'avec ce qu'on a ſeulement conjecturé : car c'eſt de la confuſion de ces deux choſes, que viennent toutes nos erreurs ſur ce point.

Lors qu'on dit, par exemple, que le corps B a chaſſé le corps C de ſa place; ſi on examine bien ce qu'on reconnoît de certain en cela, on verra ſeulement que B étoit mû, qu'il a rencontré C, qui étoit en repos; & que depuis cette rencontre, le premier ceſſant d'être mû, le ſecond a commencé de l'être. Mais que l'on reconnoiſſe que B donne du mouvement à C, cela n'eſt en verité qu'un préjugé, qui vient de ce que nous ne voyons pour lors que ces deux corps; & que nous avons coûtume d'attribuer tous les effets qui nous ſont connus, aux choſes que nous appercevons : ſans prendre garde que ſouvent ces choſes ſont incapables de produire de tels effets, & ſans conſiderer qu'il peut y avoir mille cauſes, qui, tout imperceptibles qu'elles ſont, peuvent produire des effets ſenſibles.

Cependant, nous ſommes déja convenus qu'une cauſe imperceptible peut produire un effet ſenſible; puiſque nous avons été obligez dans la troiſiéme propoſition, d'admettre un eſprit, que nous ne voyons pas, pour cauſe du mouvement, que nous ap-

percevons dans les corps. Ainſi, il reſte à voir ſi, lors que nous diſons que B a chaſſé C de ſa place, nous avons raiſon de penſer, que le mouvement de l'un ait pû être produit par l'autre. Car, au cas que nous reconnoiſſions que le corps B, qui, de toutes les choſes qui nous paroiſſent pour lors, eſt la ſeule que nous jugeons capable de cet effet, ne le puiſſe produire; il faudra conclure que la cauſe en eſt cachée aux ſens, & tâcher de la découvrir par la raiſon.

Premierement, quand on a dit que B étoit mû, ſi l'on n'a pas penſé à ce qui le faiſoit mouvoir, on a entendu, qu'il étoit en un certain état; & en ce ſens, on n'a pas dû croire, qu'il pût communiquer ſon mouvement à C : car l'état d'un corps ne paſſe point dans un autre.

Secondement, ſi, lors qu'on a dit que C a commencé d'être mû, on a penſé à ce qui le faiſoit mouvoir; on n'a pû croire que ce fût B, parce que luy-même n'étoit plus en mouvement, & commençoit d'être en repos.

Ainſi puiſque, de quelque façon qu'on prenne le mouvement, celuy du corps C ne peut avoir été cauſé par le corps B; il faut conclure que la cauſe en eſt inſenſible. Et enfin, puiſque nous ſommes aſſurez par la troiſiéme propoſition, qu'un eſprit eſt premier moteur, ſi nous ſuppoſons que B ait été mû par cet eſprit, juſqu'à ce qu'il ait rencontré C; nous ne devons point douter, lors que C commence d'être mû, que ce ne ſoit par le même eſprit. Il eſt

capable de mouvoir C, comme il l'étoit de mouvoir B; & nous voyons que B en repos, n'eſt pas capable de mouvoir C.

Mais, dira quelqu'un, ſi B garde la moitié de ſon mouvement, aprés avoir rencontré C; ne pourroit-on pas aſſurer, s'ils continuoient d'aller enſemble, que B feroit mouvoir C? Non, ce me ſemble; & quand on dit que B, qu'on ſuppoſe être mû par le premier moteur, garde la moitié de ſon mouvement; on doit entendre que, ſi cet eſprit le mouvoit comme huit, il ne le meut plus que comme quatre, aprés la rencontre de C; & que C commence d'être mû comme quatre par le même eſprit.

On doit auſſi prendre garde que chacun de ces corps, quand il eſt mû, a tellement ſon mouvement à ſoy, qu'il n'en a jamais que pour ſoy. Ce qui paroîtroit, ſi l'on ſuppoſoit (comme on ſçait que cela peut arriver) que le corps B rejallît du corps C, en même temps que C ſeroit mû à ſa rencontre. Car, encore qu'en ce cas, on pût dire que le ſecond ſeroit mû, par ce qui auroit mû le premier, & qu'on dût rabattre ſur le mouvement de celuy-cy, les degrez dont celuy-là commenceroit d'être mû; néanmoins on ne pourroit dire que les degrez, qui ſeroient reſtez à l'un, ſerviſſent à l'autre: puiſqu'ils iroient également, aprés être ſeparez. Et, par la même raiſon, on ne doit pas dire, quand ils continuënt d'aller enſemble, que l'un aille par l'autre; mais ſeulement, qu'étant dirigez en même ſens, & avec autant de degrez de mouvement, ils doivent aller également vîte, & ainſi ne ſe point quitter.

Ce qui eſt dit du corps B, & du corps C, ſe doit entendre de tous les corps, qui ſe peuvent rencontrer. Et l'on doit concevoir, quelque coûtume qu'on ait de croire le contraire, que ce qui a mû les premiers, doit mouvoir tous les autres, puiſque ce qui produit, conſerve; & que la même action, qui a commencé le mouvement, le doit continuer.

Donc ce qu'on doit entendre, quand on dit que que les corps meuvent les corps c'eſt, qu'étant tous impenetrables, & ainſi, les mêmes ne pouvant toûjours être mûs, du moins avec égale vîteſſe, leur rencontre eſt une occaſion à l'eſprit, qui a mû les premiers, de mouvoir les ſeconds. Or, comme nous ne conſiderons pas toûjours cette premiere cauſe, qui fait mouvoir, & que nous ne nous arrêtons qu'à ce qui ſe voit, parce que ſouvent cela ſuffit pour nous faire entendre; nous nous contentons, lors que nous voulons dire, pourquoy un certain corps, qui étoit en repos, commence à être mû, d'expliquer comment il a été rencontré par un autre corps, qui étoit en mouvement: alleguant ainſi l'occaſion pour la cauſe.

Aprés avoir montré qu'un corps n'en peut mouvoir un autre, & que c'eſt quelque eſprit, qui les fait mouvoir, il faut rechercher quel eſt cet eſprit.

Pluſieurs s'arrêtant en eux-mêmes, & voyant que les mouvemens de leurs corps ſuivent de ſi prés leurs volontez, croyent n'avoir point à rechercher d'autre cauſe du mouvement de leur corps, que leur volonté propre.

Cette erreur eſt ſemblable à l'erreur de ceux, qui penſent qu'un corps en peut mouvoir un autre. Car, comme ces perſonnes, ne voyant que deux corps, ſe perſuadent, à cauſe que le tranſport du ſecond eſt toûjours arrivé, ſi-tôt que le premier mû en a été approché, que c'eſt en effet l'un qui a fait mouvoir l'autre; ſans conſiderer, qu'un corps ne ſçauroit produire l'effet qu'ils luy attribuënt : de même, pluſieurs voyant que dés qu'ils veulent qu'une partie de leur corps ſoit mûë vers un certain côté, elle y eſt auſſi-tôt portée; s'imaginent, à cauſe qu'ils ne s'apperçoivent pour lors que de leur volonté, & du tranſport de leurs corps, qui la ſuit de ſi prés, que ce tranſport ne peut être cauſé que par elle; ſans prendre garde, qu'elle n'en peut être la cauſe.

Mais, pour le connoître, il faut conſiderer premierement, que les corps étoient mûs, avant que nous vouluſſions : d'où il ſuit, que c'eſt une autre volonté que la nôtre, qui a cauſé leur mouvement. Que ſi l'on dit que les mouvemens de nos corps ne ſont que depuis que nous voulons ; je répondray que l'effet montre manifeſtement le contraire, & que le mouvement eſt dans la matiere, qui compoſe nos corps, avant qu'ils ſoient animez, c'eſt-à-dire, avant que ce qui veut, y ſoit uni. D'ailleurs, nos ames n'abandonnent nos corps, que parce qu'il n'y a plus de ces mouvemens, qui ſont neceſſaires à la vie; & pour connoître que leur durée ne dépend pas de nôtre volonté, il ne faut que conſiderer qu'ils ceſſent toûjours

jours plûtôt que nous ne voulons.

Que, ſi quelquefois nôtre malheur eſt tel, qu'il nous faſſe deſirer la mort; nous avons beau vouloir que ces mouvemens ceſſent en nous : ils dépendent ſi peu de nous que, ſi nous nous contentions de le vouloir, ils ne ceſſeroient pas pour cela. Mais ſi, nous armant contre nous-mêmes, nous faiſions couler hors de ſes vaiſſeaux le ſang qui entretient la vie, alors nous verrions exhaler en fumée ces mêmes parties, dont le mouvement ſert à tranſporter nos corps; &, ſi le deſeſpoir nous pouvoit permettre de philoſopher, nous connoîtrions que, puiſque nôtre ſang ſe meut bien hors de nous, ſans que nôtre volonté luy cauſe ce mouvement, ce n'eſt point nôtre volonté, qui le faiſoit mouvoir en nous.

Secondement, ſi nous pouvions à nôtre gré faire de nouveaux mouvemens, il s'enſuivroit que le mouvement pourroit croître en la nature, & qu'ainſi, l'ordre en ſeroit troublé. Car, s'il n'a fallu de mouvement, que juſqu'à un certain point, pour établir cet ordre; il n'en faut juſtement que la même quantité, pour le conſerver.

En troiſiéme lieu, ſi nos volontez pouvoient produire des mouvemens, elles les conſerveroient; & nous avons déja montré, par un exemple bien viſible, qu'elles ne peuvent conſerver celuy dont elles ſouhaiteroient le plus ardemment la durée.

En quatriéme lieu, ſi les mouvemens de ces particules délicates & ſubtiles, qui agitent nos membres,

venoient de nôtre volonté, ils feroient ou plus vîtes ou plus tardifs, felon qu'il nous plairoit. Mais un vieillard a beau vouloir marcher vîte, un yvrogne a beau vouloir marcher droit; & celuy dont la main eſt gelée, a beau vouloir remuer les doigts: des gens en cet état ne témoignent que trop, que ſi ces petites particules peuvent être tantôt plus & tantôt moins émûës, ce n'eſt jamais ſelon nôtre volonté; mais toûjours ſelon la difference des matieres dont elles ſont compoſées, ſelon celle de nos âges, & des lieux où nous vivons.

D'ailleurs, la veille, qui n'eſt autre choſe qu'un mouvement de ces particules, qui courent dans le cerveau, pour en tenir les pores ouverts, & dans les nerfs, pour en tenir le filets tendus, arrive ſouvent en nous malgré nous; & continuë ſouvent plus que nous ne voulons: ce qui ne feroit pas, ſi elles attendoient leurs mouvemens de nôtre volonté. Et le ſommeil ne nous accableroit pas ſi ſouvent contre nos ſouhaits, ſi nous pouvions continuer le mouvement de ces particules, autant qu'il nous plairoit. Enfin, tous ces mouvemens convulſifs, & ces tranſports ſubits & mortels, qui nous aſſaillent le cerveau, marquent bien que nôtre volonté ne donne pas le mouvement à ces particules (que leur ſubtilité fait nommer les eſprits) & même qu'elle n'eſt pas la maitreſſe de leur route; puiſque dans ces occaſions, elle ne les peut empêcher de courir, où leur impetuoſité les emporte.

Au reſte, on ſçait qu'il n'y a rien, qui dépende

moins de nous, que les mouvemens de nôtre cœur; & pour peu qu'on ait obſervé la difference de ſes battemens à l'approche des lieux chauds ou froids, on verra qu'il ne ſe meut, que par la communication qu'il a avec les autres corps de l'Univers. Enſuite, ſi l'on prend garde que c'eſt du mouvement du cœur, que ſuivent tous les autres mouvemens, on ne penſera plus que nôtre ame excite celuy des petites particules, que l'on nomme les eſprits : on connoîtra, que ces eſprits ne ſont autre choſe, que les plus délicates parties du ſang échauffé, c'eſt-à-dire, émû dans le cœur. On verra, qu'il en monte plus ou moins, ſelon que cette chaleur eſt plus ou moins grande; & enfin que ces parties, étant arrivées au cerveau, coulent dans les nerfs, & de là dans les muſcles, de ſorte qu'elles n'ont point beſoin de l'ame, pour être mûës. Il eſt bien vray, qu'étant déja émûës, lors qu'elles paſſent dans le cerveau, quelques-unes d'elles peuvent être dirigées ſelon ſes ſouhaits; c'eſt-à-dire, que ſi-tôt qu'elle deſire que le corps, auquel elle eſt unie, ſe porte vers un côté, la puiſſance, qui meut toutes ces particules, les meut d'une façon répondante à ce deſir.

Donc, s'il reſte quelque lieu de dire que l'ame meuve le corps; c'eſt au même ſens, qu'on peut dire qu'un corps meut un corps. Car, comme on dit qu'un corps en meut un autre, lors qu'à cauſe de leur rencontre, il arrive, que ce qui mouvoit le premier, vient à mouvoir le ſecond; on peut dire, qu'une ame meut un corps, lors qu'à cauſe qu'elle

le ſouhaite, il arrive que ce qui mouvoit déja ce corps, vient à le mouvoir du côté vers lequel cette ame veut qu'il ſoit mû. Et il faut avoüer que c'eſt une façon commode de s'expliquer dans l'ordinaire, que de dire qu'une ame meut un corps, & qu'un corps en meut un autre; parce que, comme on ne cherche pas toûjours l'origine des choſes, il eſt ſouvent plus raiſonnable, ſuivant ce qui a déja été remarqué, d'alleguer l'occaſion, que la cauſe d'un tel effet.

Aprés avoir tâché de répondre à ceux, qui diſent; que nos eſprits peuvent mouvoir nos corps par leur ſeule volonté, je dois répondre à ceux qui, paſſant d'une extrémité à l'autre, doutent qu'il y ait aucun eſprit, qui puiſſe mouvoir les corps par ſa ſeule volonté.

Cette erreur vient, à mon avis, de ce que ſouvent nous voulons plus que nous ne pouvons; &, comme nous ne faiſons rien, que par le ſecours d'une puiſſance qui n'eſt point de nous, nous panchons toûjours à croire que toute volonté eſt impuiſſante d'elle-même, ou (ce qui eſt la même choſe) que que tout eſprit, outre ſa volonté, a beſoin de quelque puiſſance, pour operer ce qu'il deſire.

Ainſi, la coûtume que nous avons de juger de tout par ce que nous éprouvons en nous-mêmes, fait qu'encore que nous reconnoiſſions par des raiſons évidentes, qu'un eſprit doit faire mouvoir les corps; néanmoins, quand nous venons à conclure que c'eſt par ſa ſeule volonté, & à conſiderer combien

la nôtre nous paroît foible en tout, nous ne pouvons croire, quel que soit cet esprit, que la sienne soit assez puissante pour cela.

Mais, si nous considerons que ce défaut perpetuel de nôtre esprit ne vient que de ce qu'il n'est pas par luy-même, & que s'il étoit par luy-même, rien ne luy manqueroit, en sorte que tout ce qu'il voudroit, seroit; nous connoîtrions aisément, qu'il y a un premier Esprit, qui étant par soy-même, n'a besoin que de sa volonté pour tout faire; & que rien ne luy manquant, dés qu'il veut que ce qui est capable d'être mû, soit en mouvement, cela doit necessairement arriver.

Nous nous persuaderons assez aisément cette verité, si nous faisons un peu de réfléxion sur les choses, dont nous sommes déja convaincus. Premierement, nous sommes assurez en general que quelque esprit doit faire tout ce que le corps ne peut operer. En second lieu, nous sçavons, au sujet particulier du mouvement, qu'encore que le corps soit seul capable d'en recevoir l'effet, il n'en peut toutefois être la cause. Enfin, nôtre foiblesse nous apprend que ce n'est point nôtre esprit qui fait mouvoir. Que reste-t-il donc? qu'un autre Esprit, à qui rien ne manque, le fasse, & qu'il le fasse par sa volonté.

Mais, dira quelqu'un, encore que nos esprits ne puissent causer le mouvement, s'ensuit-il qu'il faille recourir au premier Esprit, pour en trouver la cause? Et ne pourroit-il pas y avoir un esprit entre ce premier & les nôtres, qui le pût causer?

Je répons que, ſi cet eſprit, de quelque ordre qu'on le veüille feindre, n'eſt pas le premier, il n'eſt pas par luy-méme; & s'il n'eſt pas par luy-méme, il n'a rien qui ne luy vienne d'ailleurs : de ſorte qu'il n'eſt la veritable cauſe de quoy que ce ſoit. Nous pourrions bien concevoir qu'un eſprit auroit la direction de tous les mouvemens de cet Univers, comme nous l'avons de quelques-uns des mouvemens de nos corps : ce qui arrive ſeulement parce que la premiere puiſſance les diſpoſe ſelon nos volontez. Cet eſprit néanmoins, quelque excellent qu'il fût, ne produiroit aucuns mouvemens ; & ce qui le rendroit d'un ordre ſuperieur au nôtre, c'eſt que la premiere puiſſance diſpoſeroit plus de choſes ſelon la volonté de cet eſprit, qu'elle n'en diſpoſe ſelon la nôtre. Mais aucune de ces choſes ne ſeroit produite par luy; & ſi l'on en vouloit trouver la veritable cauſe, il faudroit toûjours remonter à Dieu.

On a bien dit, quand on a dit qu'il s'étoit tellement enchaſſé dans ſes ouvrages, qu'on ne les peut conſiderer, ſans le connoître. En effet, on ne peut connoître la nature, ſans avoir connu le mouvement; & vous voyez que nous n'avons pû connoître le mouvement, que nous n'ayons reconnu la divine puiſſance qui le cauſe.

Nos ſens nous faiſoient aſſez voir que les corps pouvoient être mûs : mais nos raiſonnemens nous ont appris qu'ils ne le pouvoient être par d'autres corps, ni par des ames foibles comme les nôtres, ni même par aucun eſprit créé, pour excellent qu'il

fût. Ainſi, nous ſommes parvenus à ce premier Eſprit; & nous avons été obligez, non ſeulement d'avoüer qu'il a commencé le mouvement, mais nous avons évidemment reconnu qu'il le continuë. Nous avons appris que ſa ſeule puiſſance en eſt capable; & nous la devons admirer, ſur tout en ce point, qu'ayant poſé des loix entre les corps, ſuivant leſquelles elle les meut diverſement, à cauſe de la diverſité de leurs rencontres, elle a auſſi poſé entre nos ames & nos corps, des loix qu'elle ne viole jamais. Et tandis que ces corps ſont conſtituez d'une certaine façon, elle en dirige toûjours certains mouvemens ſelon nos deſirs: ce qu'elle fait avec tant de promptitude, & ſi conformément à nos volontez, que ceux qui précipitent leurs jugemens, croyent qu'ils ont operé d'eux-mêmes ce qu'ils ont ſimplement deſiré, parce que cette premiere puiſſance l'a fait, dés l'inſtant même qu'ils l'ont deſiré.



DE L'UNION DE L'ESPRIT ET DU CORPS.

Et de la maniere, dont ils agissent l'un sur l'autre.

V. DISCOURS.

CE merveilleux rapport de nos mouvemens & de nos pensées, me donne occasion de parler de l'union de nôtre corps & de nôtre ame, & de la maniere dont ils agissent l'un sur l'autre. Ce sont deux choses, que l'on a toûjours admirées, sans les expliquer. Je n'ose dire que j'en aye découvert le secret : mais il me semble n'avoir plus rien à desirer sur ce point ; & quelques-uns de mes amis, à qui j'ay communiqué plusieurs fois mes pensées sur ce sujet, depuis sept ou huit

huit ans, me veulent perſuader qu'elles ſont veritables. Si toutefois je me trompe en quelque choſe dans la premiere partie de ce diſcours, où je parle de l'union du Corps & de l'Ame, & dans la ſeconde, où je parle de leur action, il ſera facile de connoître mon erreur : car je ne donne en chacune que deux définitions, un Axiome & une propoſition à examiner.

PREMIERE PARTIE.

De l'union de l'Eſprit & du Corps.

DEFINITIONS.

1. Deux corps ſont unis, autant qu'ils le peuvent être, quand leurs étenduës ſe touchent mutuellement, & avec un tel rapport, que l'un ſuive neceſſairement les déterminations de l'autre.

   Et il faut obſerver que, ſans examiner par quelle puiſſance ils ſont ainſi diſpoſez, on ſe contente, pour aſſurer que leur union continuë, de voir continuer ce rapport entr'eux.

2. De même on diroit que deux Eſprits ſeroient unis, ſi leurs penſées ſe manifeſtoient mutuellement, & avec un tel rapport, que l'un ſuivît neceſſairement les déterminations de l'autre.

   Et, ſans qu'il fût beſoin d'examiner par quelle puiſſance ils ſeroient ainſi diſpoſez, on pourroit aſſurer qu'ils ſeroient unis, tandis que ce rapport dureroit entr'eux.

Axiome.

L'union des choſes ne ſe fait que par ce qu'elles ont de rapportant ; & conſequemment, ſi un Corps & un Eſprit ſont unis, ce n'eſt pas par le raport de deux étenduës, car l'Eſprit n'en a point, ni par le rapport de deux penſées, car le Corps n'en a point.

Conclusion.

Mais ſi cet eſprit, dont la nature eſt de penſer, a quelques penſées, auſquelles le corps puiſſe avoir du rapport par ſon étenduë, par ſon mouvement, ou par autre choſe de ſa nature : par exemple, ſi de ce que cet eſprit voudra que ce corps ſoit mû en certain ſens, ce corps eſt tellement diſpoſé, qu'en effet il y ſoit mû ; ou, ſi de ce qu'il y aura de certains mouvemens en ce corps, il vient de certaines perceptions en cet eſprit, on pourra dire (par quelque puiſſance qu'ils ayent été ainſi diſpoſez) qu'ils ſont unis. Et, tandis qu'ils auront ce rapport entr'eux, on pourra dire que leur union continuë.

Cette union, ſi l'on y prend garde, eſt bien plus grande & plus parfaite que celle de deux corps : car deux corps ne ſont unis qu'en la ſuperficie, c'eſt-à-dire, ils n'ont rapport que par leurs extrémitez, ſans que leurs autres parties s'uniſſent. Au lieu qu'il n'y a ſi petite partie du corps, auquel un eſprit eſt uni, avec laquelle cet eſprit n'ait du rapport : puiſque les

changemens, qui arrivent en chaque endroit du corps, peuvent être apperçûs de cet eſprit, ou luy exciter de nouvelles penſées; & qu'il n'y a pas une partie, qui ne ſerve à entretenir dans ce corps l'admirable œconomie, qui le rend propre à toutes les choſes, que cet eſprit veut qu'il opere.

Au reſte, l'on connoît aſſez, par ce qui a été obſervé ſur la fin du quatriéme Diſcours, quelle eſt la puiſſance, qui tient l'eſprit & le corps toûjours diſpoſez à recevoir divers changemens à l'occaſion l'un de l'autre. Mais il n'a pas été beſoin d'examiner icy quelle puiſſance entretient ce rapport entr'eux. C'eſt aſſez d'avoir reconnu que ce rapport eſt veritable, & que c'eſt en cela que conſiſte leur union.

Cy-devant p. 68. & ſuiv.

Ces choſes poſées, il eſt aiſé de voir en quel ſens on peut dire que nos eſprits ſont dans le lieu; & ce qu'on doit entendre, quand on dit qu'ils ſont tranſportez. Car, ſi d'un côté il eſt vray de dire qu'ils ne puiſſent être tranſportez, parce que cela ſuppoſe l'étenduë qu'ils n'ont pas; d'un autre côté, les conſiderant unis à nos corps de la maniere qui vient d'être expliquée, on peut dire qu'ils ſont par tout, où eſt la matiere, dont les mouvemens ſont dirigez ſuivant leur volonté, & dont les divers changemens peuvent exciter en eux des ſentimens differens. Et enfin, puiſqu'en quelque lieu que cette matiere ſoit tranſportée, elle a des mouvemens qui répondent à leurs penſées, & qu'ils ont des penſées qui répondent neceſſairement aux changemens de cette ma-

tiere, on peut dire qu'ils ſont tranſportez avec elle.

Les mêmes choſes poſées, on a raiſon de dire qu'un eſprit eſt tout en tout le corps qu'il anime, & tout en chaque partie : puiſque ce tout peut ſuivre ſes volontez, ou luy donner des ſentimens, & que chaque partie de ce tout ſert à entretenir ce qui le rend propre à cela.

Par là on entend auſſi comment Dieu eſt par tout, ſans eſtre étendu. Car, puiſque chaque partie de la matiere ne ſubſiſte & n'eſt mûë que parce qu'il le veut, cette action de ſa volonté s'étend par tout.

Néanmoins il n'eſt pas uni à la matiere, comme nos ames ſont unies à nos corps : car il eſt ſans dépendance de la matiere; & ce qui arrive en elle, ne peut cauſer en luy les alterations, que nôtre ame reſſent par les changemens du corps. La raiſon de cette difference eſt, qu'il n'arrive rien en la matiere, que ce qu'il plaît à cet Eſprit ſouverain. Ainſi la cauſe des changemens de la matiere eſt ſa volonté, qu'il ſçavoit avant que ces changemens fuſſent : de ſorte qu'ils ne peuvent luy donner aucune penſée qu'il n'eût point. Au lieu que nos ames ne connoiſſent les changemens de la matiere, que quand ils arrivent; & elles peuvent recevoir de nouvelles penſées par les mouvemens du corps, ſuivant le rapport & la dépendance que Dieu a mis entr'eux.

On peut concevoir enſuite qu'un Ange, ou un autre eſprit, peut diriger les mouvemens d'une certaine portion de matiere, ſans toutefois qu'on puiſſe

dire qu'il l'anime, comme nos eſprits animent nos corps. Car ces eſprits ne ſont point ſujets aux changemens de la matiere, à laquelle ils s'appliquent. Et encore qu'elle puiſſe agir ſur eux en un certain ſens, puiſqu'ils ſont capables d'appercevoir ces changemens, & ainſi d'avoir de nouvelles penſées à leur occaſion ; néanmoins ils ne ſont point affectez de plaiſir, de douleur, & de ces divers ſentimens, que nôtre ame éprouve, dés qu'il arrive dans nôtre corps des changemens capables de rétablir ou de ruïner cette diſpoſition, par laquelle il luy eſt uni.

D'autre côté, on peut concevoir qu'un Démon, ou un autre eſprit, peut être affecté de douleur par union à une certaine portion de matiere, ſans que la direction d'aucun mouvement de cette matiere ſoit ſoûmiſe à ſa volonté : en ſorte que, Dieu ayant diſpoſé cet eſprit à ſouffrir, autant que cette matiere à mouvoir, le mouvement perpetuel de l'une faſſe le ſupplice éternel de l'autre.

SECONDE PARTIE.

De l'action des Eſprits ſur les Corps, & de celle des Corps ſur les Eſprits.

DEFINITIONS.

1. On dit qu'un corps agit ſur un autre, quand à ſon occaſion, cet autre corps commence d'être arrangé ou mû autrement, qu'il ne l'étoit auparavant.

2. De même on dit qu'un esprit agit sur un autre esprit, quand à son occasion cet esprit conçoit, imagine, veut, ou pense, en quelque façon que ce soit, autrement qu'il ne faisoit auparavant.

Ainsi les corps agissent l'un sur l'autre, autant qu'ils le peuvent, quand ils se causent quelque changement convenable à l'étenduë; & les esprits agissent l'un sur l'autre, autant qu'ils le peuvent, quand ils se causent quelque changement convenable à la pensée.

AXIOME.

D'où il resulte qu'une chose n'agit sur l'autre, qu'autant qu'elle y peut apporter de changement suivant sa nature. Et consequemment, si un corps agit sur un esprit, ce ne peut être en luy causant aucun changement de mouvement, de figures, ou de parties; car cet esprit n'a point toutes ces choses: non plus que, si cet esprit agit sur un corps, ce ne peut être en luy causant aucun changement de pensée, car ce corps n'en a point.

CONCLUSION.

Mais si ce corps, ou son mouvement, ou sa figure, ou autre chose dépendante de sa nature, peut être apperçû de quelque esprit, en sorte qu'à son occasion, cet esprit ait des pensées qu'il n'avoit pas auparavant, on pourra dire que ce corps a agy sur

cet eſprit, puiſqu'il luy a cauſé tout le changement, dont il étoit capable ſuivant ſa nature.

Sans doute il n'eſt pas plus mal-aiſé de concevoir l'action des eſprits ſur les corps, ou celle des corps ſur les eſprits, que de concevoir l'action des corps ſur les corps. Et, ce qui nous rend plus inconcevable la premiere que la derniere, c'eſt que nous voulons concevoir l'une par l'autre, ſans conſiderer que, chaque choſe agiſſant ſelon ſa nature, nous ne connoîtrons jamais l'action d'un agent, quand nous voudrons l'examiner par les notions, que nous avons d'un autre agent de nature toute differente.

Mais ce qu'il y a de remarquable en cecy, eſt que, quoy que l'action des corps ſur les corps ne nous ſoit pas mieux connuë, que celle des eſprits ſur les corps, ou des corps ſur les eſprits; la plûpart néanmoins n'admirent que celle-cy, croyant connoître l'autre. Et j'oſe dire que, quand on aura bien examiné ce qui ſe rencontre dans l'action d'un corps ſur un corps, on ne trouvera pas qu'elle ſoit plus concevable, que celle des eſprits ſur les corps.

Et afin de le reconnoître, conſiderez encore ce que fait le corps B ſur le corps C, quand on dit qu'il le chaſſe de ſon lieu. Tout ce qui eſt clair en cela (comme il a été dit dans le quatriéme Diſcours) c'eſt que B étoit mû, que C l'eſt maintenant; & que le premier demeure à l'endroit que le ſecond occupoit avant luy: nous ne voyons que cela, tout le reſte nous le conjecturons. Cy-devant p. 60.

De même conſiderez ce que fait l'eſprit ſur le

corps, quand on dit qu'il l'agite. Tout ce qui eſt clair, c'eſt que l'eſprit veut que le corps ſoit mû en un ſens, & que ce corps en même temps eſt mû d'un mouvement conforme au deſir de cet eſprit : nous ne nous appercevons que de cela ; tout le reſte nous le conjecturons. Mais juſqu'icy les choſes ſont égales : car ſi dans le premier exemple, les corps B & C nous ont paru & en mouvement & en repos ; c'eſt qu'ils ſont capables de ces deux états. Et dans le ſecond exemple, ſi nous diſons que l'eſprit a voulu qu'un certain corps, qui ſe mouvoit déja, fût dirigé d'une certaine façon, c'eſt qu'il pouvoit le vouloir ; & ſi le corps a été ainſi dirigé, c'eſt que cela étoit ſuivant ſa nature.

Voyons le reſte, & tâchons d'en bien juger. Quant au premier exemple, ſuivant ce qui a été dit dans les Remarques ſur la quatriéme propoſition du quatriéme Diſcours, encore qu'on voye que C, qui étoit en repos, commence à ſe mouvoir, & que B qui ſe mouvoit, ſoit maintenant en repos, on ne peut pas dire que le mouvement de l'un ſoit paſſé dans l'autre ; parce qu'il eſt évident que le mouvement de chacun à ſon égard, n'eſt qu'une façon d'être, qui n'étant pas ſeparable de luy, ne peut en façon quelconque paſſer dans l'autre. D'où il ſuit, qu'il y a autre choſe que le corps B (qui eſt maintenant en repos) laquelle meut le corps C. Or nous ne ſerons pas bien en peine de trouver cette choſe, ſi nous nous ſouvenons des concluſions du quatriéme Diſcours. Ainſi, puiſqu'il eſt vray que ce n'eſt point B qui meut C, s'il

Cy devant pag. 61.

nous

nous reſte quelque lieu de dire que le corps B agiſſe ſur le corps C, c'eſt ſeulement parce que, ſi-tôt qu'ils ſe ſont approchez, l'un ceſſe & l'autre commence d'être mû. De même dans le ſecond exemple, nous appercevons que, dés que l'eſprit veut que le mouvement du corps ſoit dirigé en certain ſens, cela arrive. Pourquoy donc n'aurons-nous pas la même occaſion de dire que l'eſprit agit ſur le corps? puis qu'encore que ce ne ſoit pas effectivement nôtre eſprit qui cauſe le mouvement, il eſt certain toutefois que le mouvement de nôtre corps dépend autant & en même façon de nôtre volonté, que le mouvemeut d'un corps dépend de la rencontre d'un autre corps.

A conſiderer la choſe exactement, il me ſemble qu'on ne doit plus trouver l'action des eſprits ſur les corps plus inconcevable, que celle des corps ſur les eſprits: car nous reconnoiſſons que, ſi nos ames ne peuvent mouvoir nos corps, les corps ne peuvent auſſi mouvoir d'autres corps. Et, comme on eſt obligé de reconnoître que la rencontre de deux corps eſt une occaſion à la puiſſance qui mouvoit le premier, de mouvoir le ſecond; on ne doit point avoir de peine à concevoir que nôtre volonté ſoit une occaſion à la puiſſance qui meut déja un corps, d'en diriger le mouvement vers un certain côté répondant à cette penſée.





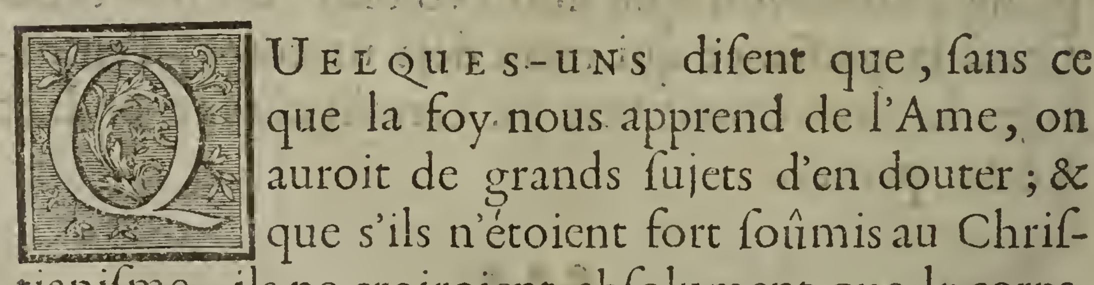
DE LA DISTINCTION DU CORPS ET DE L'AME.

Que l'existence de l'Ame est plus assurée que celle du Corps.

Des operations de l'une & de l'autre en particulier.

Et des effets de leur union.

VI. DISCOURS.



QUELQUES-UNS disent que, sans ce que la foy nous apprend de l'Ame, on auroit de grands sujets d'en douter ; & que s'ils n'étoient fort soûmis au Christianisme, ils ne croiroient absolument que le corps.

Pour moy, bien que l'autorité de l'Eglise serve beaucoup à me confirmer dans la créance que j'ay

de l'Ame, je diray franchement que, n'estimant pas qu'il y ait rien de plus certain à l'esprit, que l'esprit même, je m'étonne des doutes qu'on en peut concevoir, & comment on peut dire que sans la foy on ne croiroit pas qu'il y eût autre chose en l'homme que le corps.

Néanmoins, puisque ce point est une difficulté pour quelques-uns, je pense que pour le bien examiner, il faut avant tout, convenir de ce qu'on entend par ces mots de *Corps* & d'*Ame*; & voir ensuite, si on ne donne point ces deux noms à la même chose.

Qui dit *Corps* en cette rencontre, entend un amas de plusieurs parties étenduës jusqu'à certain terme, en sorte qu'elles en excluënt necessairement toute autre chose étenduë comme elle.

1. Cette *exclusion* est ce qu'on appelle *impenetrabilité.*
2. Ce *terme* est ce qu'on appelle *figure.*
3. Ce *rapport*, qu'il a aux autres corps par sa situation, est ce qu'on appelle son *lieu.*
4. Quand ce rapport change, on dit que le corps à l'occasion duquel il change, est en mouvement; & quand il continuë, on dit que le corps est en *repos.*

Qui dit *Ame* ou *Esprit*, entend ce qui *pense* à quelque chose.

1. Cette chose est ce qu'on appelle *objet*, ou *idée.*
2. On nomme *perception*, la premiere vûë ou connois-

ſance, que l'ame a de l'objet; *attention*, quand elle le conſidere quelque temps; & *memoire*, quand, aprés avoir ceſſé de le voir, elle recommence.

3. Si l'on aſſure, ou ſi l'on nie quelque choſe de l'objet, cela s'appelle *jugement.*
4. Quand on reſout aprés ce jugement, cela s'appelle *volonté.*

Tout cela poſé, je voy nettement que ce que j'entens par le mot d'*Ame*, n'a rien de ce que j'entens par celuy de *Corps*. Et ainſi j'ay lieu de juger que ce ce ſont deux choſes toutes differentes. Je voy même que, quand je voudrois douter de toutes les choſes que je conçois, quand je penſe au corps; je ne pourrois en même temps douter de ma penſée. Car, qu'il ſoit faux, ſi vous voulez, qu'il y ait aucun corps au monde; il ne peut être qu'il n'y ait aucune penſée, tandis que je ſeray penſant. Or, comment puis-je croire que ma *penſée* ſoit la même choſe que ce que j'appelle *corps*? veu que je puis ſuppoſer qu'il n'y a point de corps, & que je ne puis ſuppoſer que je ne penſe pas, la ſuppoſition même étant une penſée.

Ainſi je connois premierement que l'ame, ou ce qui penſe, eſt different du corps.

Secondement, je voy que l'argument de l'ame eſt indubitable, & que juſqu'icy il n'y en a point qui m'aſſure du corps. Car enfin, pourquoy me perſuader que j'ay maintenant un corps étendu de cinq pieds? J'ay ſongé quelquefois, que j'en avois un compoſé de tant de parties, que leur étenduë étoit

de plus de cent pieds, & même qu'il touchoit aux nuës. Qui m'aſſurera donc maintenant du peu, qui me ſemble reſter de ce grand corps ?

C'eſt (me direz-vous) que vous le ſentez ? Mais je ſentois les cent pieds, comme je ſens les cinq. Et enfin, pour ne point trop écouter mes rêveries, ceux qui ſentent encore du mal au bout des doigts, quand on leur a coupé la main, ne s'imaginent-il pas (quoy que tout éveillez) qu'ils ont des parties étenduës, où ils n'en ont point. Cela étant, je demande encore un coup, où eſt la certitude que j'ay de l'étenduë, où je croy maintenant en avoir; ſi toute la raiſon que j'ay de le croire, eſt que je le ſens.

Je ſuis bien aſſuré que je penſe avoir un corps, dont les parties ſont étenduës juſqu'à certains termes, mais je ne ſuis pas convaincu de l'avoir, comme je ſuis convaincu que je le penſe. Ainſi ma penſée demeure certaine, tandis qu'à parler en Philoſophe, ce que je croy de mon corps reſte fort douteux; & quand même ce corps que je m'imagine avoir, ne ſeroit point, je ne ceſſerois pas d'être quelque choſe, tandis que je ſerois penſant. Car, de même que celuy à qui l'on a coupé la main, conſerve les mêmes penſées qu'il avoit à l'occaſion de ſes doigts, puiſqu'il les ſent comme s'il les avoit encore; je pourrois avoir perdu tous les membres l'un aprés l'autre, & continuer de croire que je les ay tous encore.

Il peut être donc que je penſe avoir un corps, ſans avoir effectivement aucune étenduë : mais il ne peut être que je le penſe, ſans avoir effectivement une penſée.

J'en ay, ce me ſemble, aſſez dit, pour montrer que l'on peut bien plus raiſonnablement douter du corps, que ceux dont j'ay parlé, ne doutent de l'ame. Mais, afin de ne me point broüiller avec eux, comme ils m'ont dit ſouvent qu'ils ne vouloient point s'arrêter à ce qui les faiſoit douter de l'ame, & que ſans tant peſer tout ce qui la regarde, ils s'en vouloient tenir à la foy toûjours plus ſeure que les raiſonnemens; je veux de mon côté ne plus penſer à ce qui m'a fait douter du corps, & me repreſenter continuellement ce que la foy me dicte, pour m'en aſſûrer.

Par exemple, je me repreſenteray que Dieu s'eſt fait homme comme moy; & comme il eſt de foy qu'il avoit un veritable corps, je croiray que j'en dois avoir un, puis qu'autrement il n'auroit pas été homme comme moy: & au lieu que l'ame eſt à quelques-uns un article de foy, je m'en veux faire un du corps, & raiſonner ſur ce fondement plus ſeur que tous les autres.

Je diray donc à l'avenir que j'ay une ame, parce que cela m'eſt évident par la lumiere naturelle, & parce que la foy m'en aſſûre. Pour le corps, je diray que j'en ay un, parce qu'encore que cela ne me ſoit pas évident par la lumiere naturelle, il me ſuffit de la foy, pour m'empêcher d'en douter.

1. Mais ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir que j'ay un corps & une ame, pour me bien connoître. Il faut que je tâche à bien démêler toutes les choſes, qui m'appartiennent comme ayant un corps, d'avec celles qui m'appartiennent comme ayant une ame.

2. Il faut que j'examine comment je ſuis tout ce que je ſuis par leur union ; & comment ils agiſſent l'un ſur l'autre.

3. Puis je verray, ſi entre les corps qui entourent le mien, il y en a quelques-uns, auſquels je doive juger que des ames ſoient unies ; & s'il y en a quelques autres, auſquels je ne ſois pas obligé d'en attribuer.

I. POUR commencer par l'examen de moy-même; & voir ce qui m'appartient comme ayant une ame, ce que j'ay déja obſervé de la nature & des avantages de l'ame, me fait connoître que, ſi je penſe de quelque façon que ce ſoit ; c'eſt que j'ay une ame. *La penſée.*

Si je conçois diverſement les differens objets. Si dés l'abord j'en apperçois quelque choſe ; ſi pour les mieux connoître, je les conſidere plus long-temps ; ſi aprés avoir diſcontinué, je recommence. En un mot, ſi j'ay des *preceptions*, de *l'attention*, & de la *memoire* ; c'eſt que j'ay une ame. *Les perceptions.* *L'attention.* *La memoire.*

Si je conſidere mes penſées, ou celles des autres, par quelque raiſon qu'elles me ſoient manifeſtées ; ſi je conſidere la verité, & tant d'autres choſes, qui ne tiennent rien de l'étenduë, de la figure, ni du mouvement. En un mot, ſi je ſuis capable de *concevoir les choſes purement intelligibles* ; c'eſt que j'ay une ame. *L'intelligence.*

Si au contraire je conſidere les choſes qui dépendent de l'étenduë, de la figure, & du mouvement : En un mot ſi je ſuis capable d'*imaginer* ; c'eſt que j'ay une ame. *L'imagination.*

Si en conſiderant un objet, ou corporel, ou ſpiri- *Les jugemens.*

tuel, j'aſſûre que certaines choſes luy conviennent, ou ſi je le nie: En un mot, ſi je fais des *jugemens*; c'eſt que j'ay une ame.

Les doutes. Si, ne connoiſſant pas tout ce qu'il faut connoître des choſes, je n'oſe en juger, & demeure en ſuſpens, juſqu'à ce que je les connoiſſe: En un mot, ſi je *doute*; c'eſt que j'ay une ame, & une ame à laquelle il manque quelque choſe.

Les erreurs. Si, me precipitant, & ſans que je connoiſſe tout ce qu'il faudroit connoître de la choſe, je juge qu'elle eſt ce qu'elle n'eſt pas, ou qu'elle n'eſt pas ce qu'elle eſt en effet: En un mot, ſi je ſuis ſujet à l'*erreur*; c'eſt (comme je l'ay dit) que j'ay une ame, & une ame à laquelle il manque quelque choſe.

La liberté des jugemens. Que ſi d'autres fois, pour éviter les erreurs, je m'empêche de juger des choſes, juſqu'à ce que je les connoiſſe parfaitement: ſi j'éprouve d'un côté que je ne puis tout connoître, & qu'en cela il manque quelque choſe à mes lumieres naturelles; & ſi par des experiences continuelles, j'éprouve d'un autre côté que j'ay la force d'arrêter mes jugemens, juſqu'à ce que je ſois parfaitement inſtruit, ou de n'en point donner du tout, quand je ne le puis être: En un mot, ſi je ſuis *libre dans mes jugemens*, c'eſt que j'ay une ame.

Les volontez differentes. Si je reſous aprés mes jugemens, de faire ou de ne pas faire; de faire une choſe ou l'autre; & d'agir d'une maniere, ou conforme, on contraire à ce que je ſçay que je dois faire: En un mot ſi j'ay une *volonté* capable du bien ou du mal; c'eſt que j'ay une ame.

La liberté S'il y a mille choſes que je ne puis entendre, & s'il

s'il n'y en a point de ſi excellente, ni de ſi grande que je ne puiſſe vouloir : ſi dans cette diſproportion, qu'il y a entre le pouvoir que j'ay de vouloir, & celuy que j'ay d'entendre, j'éprouve en moy la force de ne vouloir qu'aprés que j'ay bien connu, ou de vouloir, avant même que d'avoir bien connu. Tout cela m'apprend (outre bien des choſes que je n'explique pas icy) que j'ay de la *liberté dans mes volontez*, auſſi bien que dans mes jugemens. Et je n'ay cette liberté que parce que j'ay une ame. *de volonté.*

Si, conſiderant une choſe comme bonne, je m'unis à elle de volonté, c'eſt-à-dire, ſi je veux tout ce qui couvient à cette choſe : En un mot, ſi *j'aime*; c'eſt que j'ay une ame. *L'amour.*

Si, conſiderant une choſe comme contraire à celle que j'aime, je m'en ſepare de volonté; c'eſt à-dire, ſi je veux tout ce que luy eſt contraire : En un mot, ſi je *hais*; c'eſt que j'ay une ame. *La haine.*

Si, voyant que tout eſt le mieux qu'il puiſſe être, pour la choſe que j'aime; & que tout eſt le plus mal qu'il puiſſe être, pour celle que je hais, j'éprouve un extreme plaiſir : En un mot ſi j'ay de la *joye*; c'eſt que j'ay une ame. *La joye.*

Si, voyant que tout, ou du moins quelque choſe eſt contraire à ce que j'aime; & que tout, ou quelque choſe arrive convenablement à ce que je hais, j'éprouve quelque déplaiſir : En un mot ſi j'ay de la *triſteſſe*; c'eſt que j'ay une ame. *La triſteſſe.*

Si l'amour me faiſant tout vouloir convenablement à ce que j'aime; & ſi la haine me faiſant vouloir tout *Les deſirs. La Crainte.*

ce qui eſt contraire à ce que je hais, je viens à conſiderer qu'il ſeroit bon pour ce que j'aime, & fort mauvais pour ce que je hais, que certaine choſe qui n'eſt pas encore, fût, & qu'une autre choſe qui eſt ou qui peut être, ne fût pas, je viens à ſouhaiter que cela arrive, ou n'arrive pas : En un mot, ſi j'ay *des deſirs ou de la crainte*; c'eſt que j'ay une ame.

Ainſi je reconnois que, ſi j'ay des idées, des perceptions, de l'attention, de la memoire, de l'intelligence, de l'imagination; ſi je forme des jugemens; ſi j'ay des doutes; ſi je ſuis ſujet à l'erreur; ſi j'ay des volontez differentes; ſi je ſuis capable du bien & du mal; ſi je ſuis libre; ſi j'ay de l'amour, de la haine, de la joye, de la triſteſſe, des deſirs, & de la crainte; c'eſt que j'ay une ame; & je ſuis aſſûré que ces choſes m'appartiendroient toutes, quand je ne ſerois qu'une ame.

II. Aprés avoir examiné ce qui m'appartient à cauſe de l'ame, il faut voir ce qui m'appartient à cauſe du corps.

La figure. Le mouvement. Et les organes en general.

Ce que j'ay déja obſervé des appanages du corps, me fait connoître que, ſi je remarque de la figure, du mouvement, & des organes differens en moy, c'eſt parce que j'ay un corps.

La nourriture.

Si j'ay un cœur, où le ſang s'échauffe; ſi j'ay des arteres où il coule; ſi ces arteres ont des pores par où des parties de ce ſang s'échapent; ſi j'ay des chairs où ces particules s'arrêtent, pour en accroître la maſſe : En un mot, *ſi je me nourris*; c'eſt que j'ay un corps.

Le cours des eſprits au cerveau.

Si des parties de ce ſang plus mûës & plus ſubti-

les que les autres, montent comme une fumée, de l'endroit que j'appelle mon cœur, à celuy que je nomme mon cerveau, par une arterre qui les empêche de se dissiper en allant de l'un à l'autre.

S'il y a des cavitez dans mon cerveau, où cette foule de petits corps, que l'on nomme *les esprits*, tourne en mille façons diverses, jusqu'à ce que quelque chose leur faisant ouverture, ou déterminant leur cours plus fortement d'un côté que d'autre, leur donne moyen de s'ouvrir un passage dans mes nerfs, c'est-à-dire entre ces filets déliez, qui, composez de la substance de mon cerveau, s'allongent jusqu'aux extrémitez de mes membres, avec les mêmes enveloppes, qui servent à les conserver dans la tête. *Leur passage dans les nerfs.*

Si mes nerfs, rassemblez comme des cordons en quelques endroits, & comme des tissus en d'autres, se divisent pour se mêler à certaines chairs rétenduës en filets tres-déliez, & se rejoindre vers l'extrémité opposée à celle par laquelle ils s'y sont introduits pour y répandre les esprits; & si les esprits répandus dans tous les filets de ce composé de nerfs & de chair, que l'on appelle *Muscle*, les racourcissent; de sorte que les deux extremitez, se rapprochant vers le milieu, elles tirent les membres ausquels elles sont attachées. *Leur passage dans les muscles.* *Le mouvement des membres.*

Enfin, si tous mes Muscles sont disposez de telle façon, que l'un d'eux ayant toûjours communication avec un autre, ce qu'ils ont d'esprits passe de l'un à l'autre, selon qu'ils y sont déterminez par de nouveaux esprits, qui descendent incessamment du *Le transport de tout le corps.*

cerveau : en ſorte que par ces tours & ces retours, quelquefois lents, & quelquefois précipitez, ils tirent l'un de mes membres, & ſouvent tout mon corps, tantôt vers un côté, & tantôt vers un autre. En un mot, *ſi je ſuis tranſporté d'un lieu en un autre* ; c'eſt que j'ay un corps.

La veille. Si ce cours des eſprits étant aſſez abondant, tient les cavitez de mon cerveau ſi bien ouvertes, & les filets de mes nerfs ſi bien tendus, que ce qui touchera les extrémitez de mon corps, en pouſſant un de ces filets, remuë mon cerveau à l'endroit d'où naît ce même filet ; & qu'à l'occaſion de ce mouvement, d'autres eſprits ſoient déterminez à paſſer à des endroits, où ils n'auroient pas paſſé ſans cela : En un mot, ſi je *veille*, c'eſt que j'ay un corps.

Le ſommeil. Si quelquefois ces mêmes eſprits étant épuiſez, & ne montant plus, ni avec aſſez de force, ni en aſſez grande quantité, les parties de mon cerveau viennent à s'affaiſſer, & les filets de mes nerfs à ſe détendre ; en ſorte qu'il n'y ait plus que ceux, qui envoyent des eſprits aux muſcles, qui ſervent à entretenir ces battemens, par leſquels la poitrine ſe hauſſant & ſe baiſſant, fait entrer l'air dans les poulmons, ou l'en chaſſe, c'eſt-à-dire, *ſi je dors, & ſi en dormant je reſpire* ; c'eſt que j'ay un corps.

L'aſſoupiſſement. Si quelquefois ces gros nerfs, dont les filets ſe répandent dans le fond de mon œil, étant plus détendus que ceux qui vont aboutir à mon oreille, ſoit parce qu'ils ont été plus exercez, ſoit parce que le cœur, commençant d'envoyer moins d'eſprits, qu'il

n'en faut, pour enfler un nerf aussi large que le nerf optique, en envoye encore assez pour tenir tendus les filets du nerf de l'oreille, qui est bien plus étroit; il arrive que ce qui touche mon oreille, transmette son action jusques dedans mon cerveau, tandis que mes paupieres déja fermées, & tous les nerfs de mon œil affaissez, ne transmettent plus aucun mouvement au cerveau par cet organe : En un mot, si quelquefois *je dors à demy*; c'est que j'ay un corps.

Si quelquefois l'abondance des esprits, la figure qu'ils ont, ou la matiere dont ils sont formez, leur donnant plus de force à pousser les cavitez de mon cerveau, qu'il n'en a pour les retenir, ils vont temerairement heurter tout-à-coup mille endroits du cerveau, forcer les entrées des organes, & couler dans les muscles, où conservant la même impetuosité, ils entrent & ressortent de l'un dans l'autre, tirant tumultuairement mes membres en mille façons, qui n'ont rien de déterminé. Enfin, *si j'ay des convulsions, si je suis yvre, si j'ay la fievre*, ou quelque autre mal violent ; c'est que j'ay un corps. *L'yvresse. Les convulsions, &c.*

Si mon cœur ou les autres vaisseaux, qui contiennent mon sang, ou mes esprits, sont ouverts, de sorte qu'ils ne puissent plus arrêter cette liqueur ou cette fumée. Si je manque des alimens qui les peuvent reparer, ou si je me rencontre en des endroits, où les corps voisins trop émûs, ou trop arrêtez, donnent trop ou trop peu de mouvement au sang ou aux esprits : En un mot, *si je meurs* d'une blessure, de faim, de froid, ou de chaud; c'est que j'ay un corps. *La mort.*

Ainſi, je reconnois que, ſi je me nourris, ſi je ſuis remué, ſi je veille, ſi je dors, ſi je me porte bien ou mal, enfin, ſi je meurs, c'eſt que j'ay un corps.

Cette diſcution eſt capable toute ſeule de me perſuader : car il ſuffit de rendre compte exactement de toutes ces choſes par mon corps, pour m'aſſurer qu'elles arrivent par luy ſeulement. Mais outre cela je voy qu'il n'y a que luy, à qui tout ce que je viens d'examiner, puiſſe convenir, & que l'ame n'y a point de part.

Veritablement, elle s'intereſſe fort à tout ce qui concerne le corps, c'eſt-à-dire, elle ſouhaite qu'il ſoit toûjours en état d'être mû facilement : mais je connois bien que cet état ne dépend point de ma volonté. Le cours de mes eſprits n'eſt pas toûjours auſſi reglé, que je le voudrois. Je dors quelquefois, & quelquefois je veille contre mon gré ; & ces tranſports ou d'humeurs, ou d'eſprits, qui ſe font ſouvent avec des revolutions ſi dangereuſes & ſi ſubites, apprennent à mon ame qu'elle n'eſt pas la maîtreſſe de leur mouvement. Ils finiront peut-être plûtôt qu'elle ne voudra ; & quand le deſeſpoir la pouſſeroit à ſouhaiter la diſſolution de mon corps, il ne luy ſuffiroit pas de la ſouhaiter, il faudroit expoſer mon corps à d'autres corps, dont le mouvement pût ruiner cet arangement de parties ou ſolides, ou liquides, qui fait durer ma vie, autrement elle dureroit malgré moy.

Plus j'y penſe, & plus je reconnois que ce merveilleux rapport de tant de parties, qui compoſent

mon corps, ne dépend pas de ma penſée : il dépend des autres corps qui l'environnent, & fait une partie ſi neceſſaire de l'Univers, qu'il dépend abſolument du cours de toute la matiere.

Je voy bien qu'il eſt fait d'une maniere à ſe pouvoir conſerver quelque temps. J'ay des os aſſez ſolides, pour ſoûtenir ſa maſſe contre le poids de l'air ou de l'eau ; & j'ay un cerveau dont la conſiſtence & la diſpoſition ſont telles, qu'à l'aſpect des objets qui luy ſeroient nuiſibles, & des lieux, où des corps plus peſans que l'air & l'eau, le pourroient opprimer, il s'ouvre par des endroits qui laiſſent couler des eſprits dans les muſcles, qui ſervent à le reculer de ces lieux & de ces objets dangereux. Mais je voy bien auſſi que, quand mon ame ne s'appercevroit pas de ces choſes funeſtes, toutes les parties de mon corps ſont arrangées de ſorte que, ſuivant les loix de la Mecanique, cela arriveroit auſſi neceſſairement, qu'il arrive à un Aymant de ſe reculer d'un autre Aymant, lors qu'on luy en preſente un certain côté. J'éprouve même quelquefois que j'ay bien de la peine à ne pas ceder aux mouvemens, auſquels la diſpoſition des organes les fait tous conſpirer, pour le ſalut de toute la machine à laquelle je ſuis uni, & de laquelle je ne ſuis maître que d'une façon ſi empruntée, que cette puiſſance m'échappe preſque à tous momens, & m'oblige ſouvent à reconnoître, & même à reclamer une puiſſance ſuperieure.

III. Mais, pour ne point ſortir de moy-même, aprés avoir examiné ſéparément ce qui m'arriveroit, quand

je ne ſerois qu'un corps, & ce qui m'arriveroit, quand je ne ſerois qu'un eſprit ou une ame (car, comme je l'ay déja remarqué, c'eſt icy la même choſe) il me reſte, pour achever de me bien connoître, d'examiner ce qui m'appartient à cauſe de leur union.

J'ay reconnu par d'autres méditations, que deux choſes ſont unies, dés qu'elles ont entr'elles un rapport ſi neceſſaire, que l'une ſuive les déterminations de l'autre.

J'ay reconnu, par exemple, que deux corps ſont unis, autant qu'ils le peuvent être, quand leurs étenduës ſe touchent mutuellement, & avec un tel rapport, que l'un ſuive neceſſairement les déterminations de l'autre.

J'ay auſſi reconnu que deux eſprits ſeroient unis, autant qu'ils le peuvent être, ſi leurs penſées ſe manifeſtoient mutuellement, & avec un tel rapport, que l'un ſuivît neceſſairement les déterminations de l'autre.

Et, ayant enfin reconnu par ces exemples, que l'union des choſes ne ſe fait que par ce qu'elles ont de rapport; il m'a été facile de juger que, ſi un corps & un eſprit ſont unis, ce n'eſt pas par le rapport de deux étenduës, puiſque l'eſprit n'en a point, ni par le rapport de deux penſées, puiſque le corps n'en a pas.

Mais, ſans repeter icy ce que j'en ay dit plus préciſément dans le cinquiéme Diſcours; je m'arrêteray ſimplement à la concluſion que je tirois de ces obſervations, qui eſt que, ſi un eſprit dont la nature

eſt

eſt de penſer, a quelques penſées auſquelles un corps puiſſe avoir du rapport par ſon étenduë, ſon mouvement, ou autre choſe de ſa nature : par exemple, ſi de ce que cet eſprit veut que ce corps ſoit mû en certain ſens, ce corps eſt tellement diſpoſé, qu'en effet il y ſoit mû ; ou ſi de ce qu'il y aura certains mouvemens en ce corps, il vient de certaines perceptions en cet eſprit, on pourra aſſûrer (par quelque puiſſance qu'ils ayent été ainſi diſpoſez) qu'ils ſont unis ; & tandis qu'ils auront ce rapport entr'eux, on pourra dire que leur union continuë.

Or je n'ay maintenant qu'à m'appliquer toutes ces choſes. Et, comme je reconnois qu'il y a un certain corps entre les autres, qui eſt mû, dés que mon ame ſouhaite qu'il le ſoit ; que d'ailleurs il n'arrive preſque aucun changement en ce corps, dont mon eſprit ne s'apperçoive ; & que je ne me puis empêcher d'avoir ces perceptions, je dois conclure que ce corps eſt uny à mon eſprit ; & tant que ce rapport, qui ſe trouve entre quelques-uns de ſes mouvemens & de mes penſées, durera, je devray croire que leur union dure,

Cela poſé, je n'ay plus qu'à faire réfléxion ſur ce qui m'arrive à cauſe de cette union. Et, pour le connoître, il faut que j'examine ſi certaines choſes que j'éprouve tous les jours en moy, & que je n'ay point miſes au rang de celles qui m'appartiennent, comme étant un eſprit, ou de celles qui m'appartiennent comme étant un corps, ſont telles, qu'en effet elles ne me puſſent convenir, ſi je n'avois à la fois un

corps & une ame. Car, ſi entre toutes celles que je n'ay pas encore examinées, il s'en trouve quelqu'une qui pût m'appartenir, ſi je n'avois qu'un corps, ou ſi je n'avois qu'une ame; il ne faudroit point croire qu'elle me vint de ce que j'ay l'un & l'autre enſemble. Mais, ſi elles ſont telles, que le corps ſeul ou l'ame ſeule n'en puiſſe être la cauſe toute entiere, il faudra l'attribuer à leur union.

Pour commencer cette diſcution, & la faire auſſi exactement que le ſujet le merite, je conſidereray qu'en obſervant les divers changemens qui arrivent dans mon corps, j'ay reconnu qu'il n'a beſoin que de ſon étenduë, de la figure de ſes parties, de leur arrangement, & de la diſpoſition de ſes organes, pour être nourri, & pour être mû. En effet j'ay trouvé que la nourriture du corps ne ſe fait que par l'addition de quelques parties du ſang, qui s'étant échauffé dans le cœur, eſt porté par les arteres en differens endroits; Que de tout le ſang, qui coule dans les arteres, il n'en demeure préciſément en chaque membre, que celles qui ſont propres à l'augmenter; & que ſi ces parties du ſang s'arrêtent ſi juſtement où elles peuvent ſervir, ce n'eſt pas par un choix qu'elles faſſent, mais ſeulement parce qu'étant toutes de trés-differentes figures, & tendant à ſortir des arteres, à cauſe qu'elles ſont inceſſamment pouſſées par le nouveau ſang qui ſort du cœur, il faut neceſſairement que chacune s'échappe, dés qu'elle trouve des pores ajuſtez à ſa figure. Et, comme l'Auteur, à qui je dois la ſtructure de mon corps, a fait les pores de mes arteres diffe-

rens, ſelon la difference des membres où elles ſe trouvent, il faut neceſſairement, & ſelon les loix de la Mécanique, qu'il ne demeure en chacun que les particules qui luy ſont propres.

De même j'ay trouvé que le mouvement ne ſe fait que par les plus délicates parties de ce même ſang, qui étant plus échauffées que les autres, montent au cerveau, où, forçant des paſſages étroits, & ſe démêlant de toutes celles qui ſont plus groſſieres, elles compoſent les eſprits qui coulent, ſelon qu'ils ſont diverſement dirigez, tantôt par un nerf, & tantôt par un autre, dans les differens muſcles qui peuvent ſervir ou à reculer mon corps, ou à l'approcher de certains endroits, ſelon qu'il luy eſt convenable.

Mais il me ſemble que, pour concevoir cela plus diſtinctement, j'ay beſoin de faire encore icy quelques réfléxions. Et premierement, que mon cerveau eſt d'une ſubſtance aſſez molle, pour recevoir avec facilité differentes impreſſions : mais que cette ſubſtance, toute molle qu'elle eſt, n'eſt pourtant pas ſi fluide, qu'elle n'ait quelque conſiſtence.

Secondement, que mes nerfs, n'étant qu'un allongement de mon cerveau, dont la ſubſtance & les enveloppes ſont étenduës juſqu'aux extrémitez de mon corps; tout ce qui l'environne ne peut toucher leurs bouts exterieurs, qu'auſſi-tôt leurs autres bouts interieurs ne ſoient ébranlez dans le cerveau, & que cet ébranlement eſt different au dedans, ſelon que les objets pouſſent diverſement les parties au dehors.

En troiſiéme lieu, que les eſprits qui remuënt dans

mon cerveau, comme les vapeurs de quelque liqueur enfermée dans un Eolipile, ſont diverſement agitez, ſelon que le cerveau eſt diverſement ébranlé.

En quatriéme lieu, que ſelon que cette agitation des eſprits eſt differente, ils vont heurter tantôt un endroit du cerveau, & tantôt l'autre; & que ſelon la diſpoſition des pores ils s'inſinuënt dans un nerf, ou dans un autre, qui les conduit dans les muſcles du bras, dans ceux du pied, ou de toute autre partie, qui répond aux endroits par où ils ſont ſortis du cerveau.

Ce que c'eſt que voir, à ne conſiderer que le corps.

Ainſi, lors que les raïons du ſoleil, ou ceux d'un flambeau reflechiſſant d'un objet s'inſinuënt dans mes yeux, & vont ébranler les filets du nerf optique, qui ſont répandus dans la retine; cet ébranlement de chaque filet paſſant de l'extrémité du dehors à celle du dedans, y remuë le cerveau diverſement, ſelon que l'objet eſt nuiſible ou convenable à mon corps.

De ſorte que, s'il eſt nuiſible, l'ébranlement eſt tel, que, ſuivant la proportion, que ſon admirable Ouvrier, a miſe entre luy & tous les autres corps, les eſprits dont il eſt plein, l'ouvrent par les endroits répondans aux muſcles, qui ſervent à tranſporter mon corps de maniere qu'il ſe détourne de l'objet. Au contraire, ſi l'objet eſt utile, le cerveau s'ouvre par les endroits, qui laiſſent couler dans les muſcles des eſprits propres à tranſporter mon corps vers cet objet.

Ce que c'eſt qu'oüir.

De même, ſi l'air qui eſt diverſement agité, ſelon

la difference des corps, qui le poussent en se poussant les uns & les autres, venant à rencontrer la membrane qui est tenduë dans le fond de mon oreille, excite les nerfs qui y répondent d'une certaine maniere; mon cerveau s'ouvrira de sorte, que les esprits couleront, où il est besoin qu'ils aillent, pour approcher ou reculer mon corps de ceux dont le frappement a donné cette agitation à l'air.

Je conçois aussi que, si certaines petites particules se détachant des roses, s'insinuënt dant les narines, & vont émouvoir certaines parties du cerveau, qui répondent à l'os cribreux; le cerveau, les esprits, & les muscles pourront être incontinent disposez de sorte, que tout le corps avancera vers les lieux, où sont les roses. *Ce que c'est qu'odorer.*

Enfin il pourra être que, sans l'entremise de la lumiere, de l'air, ou des petites particules, les corps qui environnent le mien, en émouveront les parties par eux-mêmes; & en ce cas, selon les differentes émotions qu'ils causeront au dehors, & qui se continuëront par l'entremise des nerfs jusqu'au dedans du cerveau, il s'ouvrira diversement, selon qu'il sera necessaire, ou de s'unir plus fortement à ces objets, ou de les rejetter, soit que ces corps touchent à la langue & au palais, ou à quelques extremitez du corps. *Ce que c'est que toucher.* *Ce que c'est que goûter.*

Que si les objets, qui agissent sur le cerveau, n'y font aucune impression considerable, cela ne changeant rien à la situation de ses parties, il ne s'ouvrira en aucun endroit, qu'en ceux qui ont coûtume de l'être pour le chemin des esprits qui servent à faire

battre le cœur & toute la poitrine. Et le reste des esprits demeurant dant les cavitez du cerveau, ils y tourneront comme des vapeurs enfermées dans un Eolipile, qui sont toûjours prêtes à s'échaper par quelque ouverture qu'on leur fasse.

Et ces choses sont si necessaires, qu'elles doivent toûjours arriver ainsi; si ce n'est que les particules du sang, qui montent du cœur au cerveau, soient plus solides, ou plus échauffées, ou d'une autre figure qu'il ne faut. Car en ce cas les parties du cerveau en étant trop ébranlées, ne les peuvent contenir; & les laissant couler tumultuairement dans un muscle, & puis dans un autre, agitent tout le corps d'une maniere, qui ne l'approche ni ne l'éloigne plus des autres corps, selon qu'ils luy sont nuisibles ou convenables, mais selon que les esprits ont pris leurs cours, par les passages du cerveau, qu'ils ont forcez, dans les muscles les plus proches.

Jusqu'icy, il me semble que tout ce que j'ay observé de mon corps, luy pourroit arriver par la seule construction de ses parties, & par le rapport qu'il a avec les autres corps de l'Univers.

Ainsi je pourrois *voir*, c'est-à-dire, avoir le cerveau émû par les raïons qui reflechiroient des objets.

Je pourrois *oüir*, c'est-à-dire, avoir le cerveau émû par l'air, qui seroit poussé par des corps qui le fraperoient.

Je pourrois *odorer*, c'est-à-dire, avoir le cerveau émû par les particules, qui s'évaporeroient ou s'exhaleroient de certains corps.

Je pourrois enfin *goûter* & *toucher*, c'eſt-à-dire, avoir le cerveau émû par ce qui remuëroit les parties de ma langue ou de ma main; & n'avoir que du corps.

Je pourrois auſſi *avoir faim*, c'eſt-à-dire, que certaines artéres pourroient laiſſer couler une eau coupante, comme de l'eau forte, dans le fond de mon eſtomac, laquelle picottant ſes membranes, exciteroit le nerf qui y répond, & enſuite le cerveau, de la maniere qu'il le doit être, pour laiſſer couler des eſprits dans les muſcles propres à tranſporter mon corps du côté où ſeroient les alimens, qui d'ailleurs pourroient émouvoir en même temps mon cerveau par l'entremiſe des yeux ou du nez. *Ce que c'eſt que la faim, à ne conſiderer que le corps.*

Je pourrois auſſi *avoir ſoif*, c'eſt-à-dire, que certaines exhalaiſons ſéches, ſortant des choſes qui ſont renfermées dans mon eſtomac, & quelquefois des artéres ſituées le long de l'œſophage, pourroient s'attacher à la membrane qui s'étend depuis la bouche juſqu'à l'eſtomac, & me deſſécher le goſier de ſorte, que les nerfs qui y répondent, agitez pendant cette ſécheresſe d'une autre façon qu'il n'eſt convenable à mon corps, pourroient exciter mon cerveau aux endroits répondans aux muſcles, dont l'action le peut conduire vers l'eau, ou vers les autres liqueurs, qui peut-être en même temps émouveroient mon cerveau par l'ébranlement qu'elles cauſeroient aux nerfs des yeux, du nez, ou de quelque autre partie de mon corps. *Ce que c'eſt que la ſoif.*

Je pourrois, dis-je, avoir toutes ces choſes, & n'avoir que le corps.

Mais il n'eſt pas poſſible (ce me ſemble) que je les ſente, & que je m'en appercoive, dés qu'elles arrivent, ſans avoir une ame, & ſans que cette ame ſoit unie au corps, que je nomme le mien.

Et, afin d'examiner bien cecy, je commenceray par les choſes, que je ſens le plus vivement & le plus diſtinctement, pour en appliquer les notions à celles qui pourroient être plus confuſes, & qu'ainſi je ſois moins en danger de me tromper.

La douleur.

Si j'ay de la *douleur*, lors qu'on me pique au bout du doigt, je ne puis dire que cela vienne ſimplement de ce que je ſuis un corps. Car, ſi je n'étois que cela, je pourrois à la verité avoir le bout d'un doigt entr'ouvert; le dérangement de ſes parties pourroit être aſſez grand, pour faire paſſage au ſang des veines & des arteres qui y aboutiſſent; & les nerfs qui s'y étendent, en étant ébranlez, pourroient communiquer un mouvement violent & convulſif à mon cerveau, y troubler le cours des eſprits, & les faire couler dans des muſcles qui feroient faire d'étranges mouvemens en tout mon corps. Je conçois même que les eſprits pourroient enfler les muſcles de la poitrine, de ſorte que comprimant le poulmon, ils en chaſſeroient tout l'air par la trachée-artére, qui, ſelon qu'elle ſeroit plus ou moins ouverte, pourroit cauſer des ſons plus ou moins aigus. Mais cela n'eſt pas ſentir.

Auſſi ſi je n'avois qu'une ame, je pourrois bien m'appercevoir de tout ce qui ſe paſſe dans le corps, que je viens de décrire, ſans prendre aucune part à la deſtruction de ce corps; & n'ayant aucun interêt à ſa

conſervation, j'en connoîtrois le deſordre, comme celuy de quelque autre machine, ſans en recevoir aucune alteration fâcheuſe. Et cela n'eſt pas ſentir de la douleur.

Mais, il eſt certain que, ſi par la puiſſance qui a fait ce corps & cette ame, ils ſont en telle diſpoſition, qu'il y ait un rapport neceſſaire entre les penſées de l'une & les mouvemens de l'autre, en ſorte que cette ame ait interêt que les mouvemens de ce corps ſoient toûjours juſtes, & les organes qui y ſervent, bien ordonnez; elle ne pourra s'appercevoir de l'état violent ou contraire à l'œconomie de ce corps qu'avec douleur.

Ainſi, ſi je ſens de la douleur, ce n'eſt pas parce que j'ay un corps ſeulement, ou que j'ay une ame ſeulement; mais parce que l'un & l'autre ſont unis.

La volupté. Il en eſt de même de la volupté par la raiſon contraire.

Le chatoüillement. Quant au chatoüillement, la maniere dont il arrive, m'en fait connoître la cauſe: car je voy que, quand la même pointe, qui en entrant dans l'une de mes lévres, me feroit de la douleur, paſſe deſſus comme en coulant, & ſans y appuyer; je ſens cela avec des émotions telles qu'on les a, lors qu'on voit un mal fort prochain, mais dont on croit être à couvert. En effet cette pointe ſemble menacer le corps de le détruire par l'endroit auquel elle eſt appliquée; & le mouvement du cerveau, qui commence d'en être ébranlé, fait craindre à l'ame ce qui pourroit luy cauſer une extréme douleur: mais tout auſſi-tôt cette

pointe, quittant l'endroit qu'elle menaçoit, pour passer à un autre, & ainsi de suite, est cause (par ces petits ébranlemens qu'elle fait en differentes parties du cerveau, au lieu de ceux que l'ame appréhendoit) que l'ame conçoit une volupté contraire au mal dont elle étoit menacée. Et c'est ce qu'on appelle *chatoüillement*, qui peut être causé, non seulement par une pointe, mais par une humeur, ou autre liqueur qui s'épandra sur une membrane. Enfin toute matiere, dont les parties ont des figures & des mouvemens tellement proportionnez à l'état du corps, qu'elle ne les pique ou ne les meut qu'autant qu'il faut, pour faire craindre la douleur, & pour ne la pas faire sentir, causera le chatoüillement, qui n'est autre chose que le plaisir, que l'ame a de voir que ce qui meut le corps, pour lors n'agit pas aussi fort, qu'il seroit necessaire pour le détruire; ou de ce que le corps est assez robuste pour y resister. Souvent il arrive que, pour perpetuer ce plaisir, on frotte l'endroit où quelque humeur chatoüille: ce qui luy causant un plus grand mouvement, cause d'abord un sentiment un peu plus fort, c'est-à-dire, une volupté plus sensible. Mais enfin le mouvement devenant trop grand, va jusqu'à la douleur, d'où vient que dans les demangeaisons si on se gratte, on ne sçauroit éviter une extréme cuisson.

Le sentiment de la faim & de la soif. Maintenant il m'est aisé de reconnoître de la faim & de la soif, les mêmes choses que j'ay reconnuës de la douleur & de la volupté. Car il est certain que, si je n'avois que le corps, cette liqueur qui coule des

arteres, pour picoter les membranes de l'estomac, ou ces exhalaisons qui desséchent le gosier, pourroient faire tous les effets qu'elles produisent sur le cerveau, & l'obliger à s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire que les esprits passant dans les nerfs, allassent dans les muscles, dont l'action peut transporter le corps vers les alimens ou vers l'eau : mais cela n'est pas sentir. D'ailleurs une ame pourroit s'appercevoir de tous ces mouvemens, soit de l'estomac, soit des esprits, soit de tout le corps, sans y prendre part; & cela n'est pas sentir la faim. Mais quand mon ame, qui prend tant d'interêt à tout ce qui peut conserver mon corps en état d'être mû commodement, s'apperçoit qu'il a besoin d'aliment pour reparer les esprits dissipez, ou de rafraîchissement pour les calmer, ou enfin d'une liqueur qui fasse couler certaines parties trop arrêtées; elle ressent une espece de mal, qui est different selon qu'il est causé par le défaut du manger, ou par celuy du boire.

Or je dois d'autant plus considerer ces effets de la faim & de la soif, que je croy que les alimens sont les causes des premieres passions, que mon ame ait ressenties, depuis qu'elle a été unie au corps. Et, pour le connoître, il faut que je fasse un peu de reflexion en cét endroit sur toutes les choses, dont il me semble que celle-cy peut être déduite.

Il est certain en premier lieu, que l'union d'un corps & d'une ame ne consiste, qu'en ce qu'il y a un raport si necessaire entre certaines pensées de cette

ame, & certains mouvemens de ce corps, que les uns doivent necessairement ſuivre les autres.

De cette premiere obſervation, il ſuit que mon ame n'a pû être unie à mon corps, que lors que mon cerveau a eu déja la meilleure partie de l'arangement, qui le devoit rendre propre à ces mouvemens.

Il eſt certain en ſecond lieu, qu'à ne conſiderer que le corps, il n'y a que deux choſes, qui puiſſent cauſer les differens mouvemens du cerveau : ſçavoir la difference des eſprits, qui y montent inceſſamment du cœur, ou celle des objets, qui en agitant les nerfs des extremitez, tranſmettent leur action dans le cerveau.

Par cette ſeconde obſervation, il eſt évident que, ſi mon corps a été d'abord dans un lieu, où la difference des objets ne pût rien changer dans le cerveau par leur action, (comme j'ay occaſion de le croire par des raiſons, que je n'examine pas maintemant) mon cerveau n'a pû être diſpoſé comme il l'étoit, quand mon ame a commencé d'y être unie, que par le cours des eſprits ; & que ces eſprits ne l'ont bien ou mal diſpoſé, qu'autant qu'ils ont été, ou convenables, ou nuiſibles à tout le corps.

Cela poſé, je conçoy nettement que, rien ne pouvant être plus convenable, ou plus nuiſible à mon corps, avant qu'il fût uni à l'ame, que ce qui ſervoit à le nourir ; mon cerveau n'étoit jamais mieux diſpoſé, que lors que quelque bon aliment, ou quelque ſang loüable paſſoit dans le cœur. Car alors il verſoit dans les arteres dequoy porter partout une bonne

nourriture, & n'envoyoit au cerveau que des eſprits convenables, qui y tournoyant, n'ont rencontré aucun endroit dont les pores fuſſent ajuſtez à leur figure, que ceux qui répondoient aux muſcles voiſins des parties, d'où ce bon aliment ou ce ſang loüable venoit dans le cœur. Si bien qu'ils ont coulé dans les muſcles, & les ont enflez comme ils le devoient être, pour épraindre ces parties, & faire couler vers le cœur le ſuc dont elles étoient pleines.

Je conçoy de même que, ſi cet aliment ou ce ſang ont été mauvais, un effet tout contraire a dû arriver: c'eſt-à-dire, que le cerveau, étant plein d'eſprits differens de ceux dont je viens de parler, ſoit par la groſſeur, ſoit par la figure, ou par l'agitation, étoit ouvert en d'autres endroits, & laiſſoit couler ces eſprits en d'autres muſcles.

Enfin je conçoy que, quoy que ces effets fuſſent differens, ſelon que leurs cauſes étoient differentes; neanmoins toute la fabrique du cerveau ſe rapportant à toutes les autres parties, autant qu'il eſt neceſſaire pour la conſervation de tout le corps, les eſprits devoient couler vers les parties, d'où venoit l'aliment ou le ſang: tantôt pour faire en les épraignant, qu'elles en envoyaſſent davantage, s'il étoit bon; & tantôt pour faire, en comprimant les paſſages, qu'elles en envoyaſſent moins, s'il étoit mauvais.

La cauſe des premieres paſſions de l'ame.

Et voilà ce qui devoit neceſſairement arriver par la ſeule conſtruction du corps. Mais, quand l'ame a

commencé d'y être unie, il eſt évident que cette bonne ou mauvaiſe diſpoſition du cerveau n'a pû arriver, qu'elle ne l'ait ſentie, & qu'en même temps elle n'ait éprouvé une volupté ou une douleur telle que maintenant elle la ſent, lors qu'il arrive quelque choſe qui peut être utile ou nuiſible au corps. Peut-être même en a-t'elle eu pour lors un ſentiment plus fort qu'elle ne l'éprouve à preſent, parce qu'elle étoit moins divertie par les objets. Outre cela, comme elle s'eſt fort intereſſée en tout ce qui concernoit le corps, dés les premiers momens de leur union, elle a ſans doute voulu, ſelon que cet état étoit bon ou mauvais, tout ce qui pouvoit faire qu'il continuât ou qu'il ceſſât. Et, comme pour lors tous les mouvemens differens, à l'occaſion deſquels elle avoit de fâcheuſes ou d'agreables ſenſations, venoient ſeulement (comme je le vient de remarquer) de la difference des eſprits, elle ne ſouhaitoit rien que ce qui pouvoit, ou les changer, ou les entretenir; & par ce rapport ſi neceſſaire, qui ſe trouve entre ſes volontez & les mouvemens du cerveau, il étoit diſpoſé par la puiſſance qui les unit, comme il falloit qu'il le fût, pour laiſſer couler les eſprits dans les muſcles voiſins des parties, d'où l'aliment ou le ſang venoit au cœur, afin de l'en exprimer, ou de l'y retenir. Tellement qu'outre la diſpoſition naturelle de tout le corps, qui ſeule pouvoit produire cet effet, & qui le produiſoit avant que l'ame y fût unie; cette volonté de l'ame qui y eſt ſurvenuë, a été une nouvelle occaſion au cerveau de s'ouvrir, & aux eſprits

de couler dans les muſcles des parties, d'où venoit l'aliment ou le ſang, afin de preſſer ou de retarder ſon cours, ſelon qu'il étoit ſalutaire pour tout le corps. Ce doit être-là ſans doute la veritable cauſe de ſes premieres paſſions; & cela poſé, je n'en vois aucune, dont il ne me ſemble facile d'expliquer la naiſſance & les effets.

Ainſi la premiere fois que mon ame a ſenti l'Amour comme une paſſion, depuis qu'elle eſt unie au corps, ç'a été lors qu'il a paſſé dans le cœur un nouvel aliment, dont les particules montant au cerveau, n'ont compoſé que des eſprits loüables. Car alors elle s'eſt unie de volonté à cet aliment, c'eſt-à-dire, elle a voulu qu'il continuât de couler dans le cœur; & pour cet effet les eſprits ont couru dans les muſcles de l'eſtomac, des inteſtins, & de tous les conduits du chile, & l'ont fait couler abondamment vers le cœur. *L'Amour.*

Je ne penſe pas me tromper, lors que je dis que c'eſt la premiere fois que mon ame a reſſenti l'Amour comme une paſſion. Car je conçoy bien qu'étant ſeparée du corps, elle pourroit aimer beaucoup, & même infiniment, ſans que cela ſe dût appeller paſſion: mais je croy ne devoir icy donner ce nom qu'aux alterations, que mon ame ſouffre à cauſe du corps. Je croy même ne le devoir pas donner indifferemment à toutes les ſenſations, bien que toutes ſoient des changemens qui arrivent en elle, à cauſe du corps; & quoy que ce mot de *paſſion* doive, étant pris generalement, ſignifier juſqu'aux moindres chan- *Ce qu'on doit entendre par le mot de Paſſion.*

gemens; neanmoins on ne l'entend ordinairement que des plus conſiderables, tels que ſont ceux qui arrivent en l'ame par la ſubite agitation des eſprits.

D'ailleurs, je dis que quelque bon aliment a dû être la premiere cauſe de cette paſſion, & non pas un ſang loüable: nommant icy aliment, ce qui paſſe dans le cœur pour la premiere fois; & ſang ce qui a déja circulé.

Et il ne faut pas s'étonner de ce qu'elle ſouffre de plus grands changemens, lors que les eſprits ſont agitez, que quand les nerfs ſont ſimplement excitez par les objets. Car cette agitation des eſprits intereſſe tout le corps, qui ne reçoit ſes mouvemens que d'eux; & comme c'eſt à ces mouvemens que les penſées de l'ame ont ce rapport, qui fait toute ſon union avec le corps, il n'eſt pas étrange que les changemens, qu'elle ſouffre à l'occaſion des eſprits, ſoient les plus conſiderables de tous ceux qui peuvent arriver en elle.

Mais, pour entendre cecy, il faut remarquer que tout ce qui entre de nouveau dans le corps, n'en fait point encore partie, tant qu'il demeure dans les viſceres, qui ne ſervent qu'à préparer ſa nourriture. Par exemple, un boüillon ne fait non plus partie de l'eſtomac, quand il y eſt deſcendu, qu'il le faiſoit du pot dont on l'a tiré; &, s'il y reçoit quelque changement par les matieres qui s'y mêlent, ou par la chaleur des entrailles, il eſt certain que la même choſe luy pourroit arriver en tout autre vaiſſeau. On en peut dire

de

de même, lors qu'il a passé dans les veines lactées, & enfin dans ce conduit, qui le méne jusqu'au cœur. Mais, quand il a passé dans le cœur, & qu'il y a reçû un dernier changement, qui l'a rendu propre à reparer les organes ou les esprits, il commence à devenir une partie necessaire & veritable du corps. D'où il resulte que, tandis qu'il est dans l'estomac, dans les veines lactées, & dans le conduit du chile, on ne peut pas dire qu'il soit effectivement uni à l'ame : mais elle peut bien s'unir de volonté à cet aliment, c'est-à-dire, vouloir qu'il devienne effectivement une partie du corps, auquel elle est déja unie. Au lieu qu'elle n'a pas occasion de vouloir la même chose à l'égard du sang qui a circulé : car, comme il luy est uni autant qu'il le peut être, elle n'a pas sujet de s'unir à luy de volonté ; & ainsi, s'il est capable de luy causer quelque passion, ce doit être une autre passion que l'amour.

Je dis enfin, que s'étant unie de volonté à cet aliment, c'est-à-dire, (suivant la nature de l'amour, qui fait que l'on veut toutes choses convenablement à ce qu'on aime) ayant voulu que cet aliment, qui étoit convenable au corps qu'elle aime, continuât de couler dans le corps ; il est arrivé que les esprits ont couru dans les muscles de l'estomac & des conduits, par où les choses qui arrivent de nouveau dans le corps, ont coûtume d'aller au cœur, pour en faire couler le suc avec plus d'abondance : ce qui me semble assez clair, pour n'avoir pas besoin de m'y arrêter davantage. Mais je dois prendre garde que, comme ce

ſuc n'étoit point encore entré dans le cœur, ſes parties étant plus groſſieres & moins attenuées, que celles du ſang qui a déja circulé, elles ont dû s'y mouvoir avec plus d'effort. Ainſi la chaleur a dû croître en l'eſtomac, & même en la poitrine, à cauſe des conduits par où le nouveau ſang eſt obligé de paſſer, ſuivant l'ordre de la circulation, pour aller du ventricule droit, au ventricule gauche du cœur.

Enfin, comme toute la liaiſon du corps & de l'ame (ſuivant ce que j'ay dit, & qui ne ſe peut trop repeter) conſiſte dans le rapport des penſées de l'une, & des mouvemens de l'autre; & que ce rapport eſt tel, que dés qu'une penſée a été jointe à un mouvement du cerveau, jamais l'ame n'a cette penſée, par quelque occaſion que ce ſoit, que ce mouvement ne ſoit excité de nouveau : il s'enſuit que le premier amour, ayant eu pour objet un ſuc alimentaire, dont le cours ne pouvoit continuer ſans les mouvemens du cerveau, de l'eſtomac, des inteſtins, du cœur & de la poitrine, ces mêmes mouvemens ne manquent point d'être excitez dans le corps, dés que l'ame reſſent la même paſſion, pour quelque objet qu'elle la reſſente.

En effet, on ſent en cet état que le battement du poux eſt plus grand & plus égal que de coûtume; qu'une douce chaleur coule dans la poitrine; & que la digeſtion ſe fait promptement dans l'eſtomac. Ce qui arrive, parce que le nouveau ſuc étant pouſſé avec force de l'eſtomac & des inteſtins, le cœur envoye du ſang, dont les parties ſont plus groſſieres & plus agitées qu'à l'ordinaire dans toutes les arteres, d'où

vient que le poux eſt plus grand. Mais, comme les parties de ce nouveau ſuc ſont plus égales que celles du ſang ordinaire, par les raiſons que j'expliqueray incontinent, le poux des arteres eſt égal. Enfin il eſt évident que, le cœur envoyant pour lors des eſprits plus forts & plus agitez vers le cerveau, ces eſprits y doivent fortifier l'impreſſion de l'objet aimé: c'eſt-à-dire, qu'étant propres à faire continuer la diſpoſition du cerveau, qui accommpagne la paſſion, où eſt l'ame, quand elle aime quelque objet, ils font que la penſée de l'objet ſe fortifie, & que l'ame s'y arrête davantage. Ainſi, tant que l'ame eſt unie au corps, elle ne peut aimer aucun objet, qu'auſſi-tôt les eſprits du cerveau, & les autres parties du corps, qui ont la premiere fois excité en elle une ſemblable penſée, ne ſoient excitez par cette penſée, & ne ſervent enſuite à la fortifier.

Que ſi quelquefois, au lieu d'un bon aliment, il eſt venu de l'eſtomac & des veines lactées, un ſuc dangereux au cœur & au reſte du corps; il faut conſiderer que, quand même il n'y a eu que le corps, le cerveau s'eſt diſpoſé de ſorte, que quelques eſprits ont coulé vers les muſcles de ces mêmes parties, non plus comme il falloit pour les épreindre, & en faire couler le ſuc vers le cœur; mais au contraire, pour empêcher que ce mauvais ſuc y fût porté, & ſouvent pour faire que l'eſtomac s'en déchargeât en le vomiſſant (ce qui pourtant n'a pû arriver dans ces premiers temps) tandis que d'autres eſprits ont coulé vers les petits muſcles voiſins de la ratte, & vers la partie in- *La haine.*

ſerieure, où eſt la bile. Tellement que le ſang & l'humeur de ces deux parties, en ſont ſortis avec abondance; & ſe mêlant au ſang du rameau de la veine-cave, dansle cœur, ils ont cauſé de grandes inégalitez dans ſes battemens & dans le poux des arteres: car le plus gros ſang de la ratte, s'échauffant difficilement, & celuy du fiel s'échauffant fort vîte, ils ont dû produire des eſprits fort inégaux, & des mouvemens extraordinaires dans le cerveau.

Or ces mouvemens qui, lorſqu'il n'y avoit que le corps, étoient excitez dans le cerveau, à l'occaſion d'un mauvais aliment, n'y ont pû être excitez, quand l'ame a été unie au corps, qu'elle n'en ait eu une fâcheuſe ſenſation, ou qu'elle n'ait eu de la haine pour cet aliment, c'eſt-à-dire, qu'elle ne s'en ſoit ſeparée de volonté, & n'ait voulu tout ce qui pouvoit empêcher, qu'il ne devint une partie du corps auquel elle eſt unie. Ainſi, outre la diſpoſition naturelle du corps, ſuivant laquelle le cerveau ſe devoit ouvrir aux endroits par où les eſprits pouvoient couler dans les muſcles, dont l'action pouvoit empêcher que ce mauvais aliment ne vint juſqu'au cœur, ou faire que l'eſtomac s'en déchargeât, & vers les viſceres, d'où il pouvoit venir un aliment moins nuiſible; il eſt arrivé, lors que l'ame a été unie au corps, qu'elle a voulu que cela fût: ce qui a fait que toutes choſes s'y ſont plus fortement diſpoſées, à cauſe du rapport, que les mouvemens du cerveau ont avec ſes volontez. Et cette penſée, qu'elle a euë en cette premiere haine, s'eſt tellement jointe à tous les mouvemens

qui l'ont excitée, que jamais enſuite il n'eſt arrivé à l'ame de haïr aucun objet, que les mêmes mouvemens ne ſe ſoient excitez dans le cerveau, & dans tout le reſte du corps.

Auſſi eſt-il certain que dans la haine on a le poux inégal, plus petit & ſouvent plus vîte. On ſent des froideurs entremêlées de chaleurs âpres & piquantes; & loin de faire digeſtion, l'on ſe ſent preſque toûjours ſollicité à vomir.

Quant à la premiere joye, elle peut être arrivée de ce que le corps, n'ayant pas eu beſoin d'un nouvel aliment qui vint de l'eſtomac & des inteſtins, ni de celuy que la ratte ou la veſicule du fiel fournit lors qu'il y a diſette d'aliment, a pû ſubſiſter par le ſang, déja coulant dans les artéres, & dans les veines. Car en cet état, par la ſeule diſpoſition du corps, quelques eſprits, au lieu de couler du cerveau vers les endroits répondans à l'eſtomac, aux inteſtins, à la ratte & au foye, ont été vers les endroits des veines, & les ont preſſées au ſens qui étoit le plus propre, pour faire couler vers le cœur le ſang, dont elles étoient pleines: c'eſt ce qui eſt arrivé, quand il n'y a eu que le corps. *La joye.*

Mais, lors que l'ame y a été jointe, une ſi belle diſpoſition n'a pû être dans toute l'habitude du corps, & principalement du cerveau, que l'ame n'en ait eu de la joye, c'eſt-à-dire, qu'elle n'ait eu cette extreme ſatisfacton que l'on a, quand on ſçait que rien ne manque à ce qu'on aime parfaitement, & qu'il a en ſoy tout ce qui le peut conſerver dans un état convena-

ble à ſa nature. Et enfin cette penſée de l'ame a été ſi bien jointe à cette diſpoſition interieure du cerveau, dans ce moment, que depuis l'ame n'a pû avoir de joye, qui n'ait excité une ſemblable diſpoſition dans le cerveau, & de-là dans tout le corps.

Auſſi voyons-nous que dans la joye, les eſprits, coulant vers les muſcles qui ſont auprés des veines & des parties exterieures, & non pas vers ceux des viſceres, de l'eſtomac, du foye & de la ratte, pouſſent tout le ſang des veines vers le cœur, dont les orifices étant ouverts par d'autres eſprits qui coulent par les nerfs qui y répondent, y laiſſent entrer le ſang avec abondance. Et, comme ce ſang a déja paſſé pluſieurs fois des arteres aux veines, il ſe dilate plus aiſément dans le cœur; & les eſprits que le cœur envoye au cerveau, ſont plus égaux & plus ſubtils. D'où vient que durant la joye le poux eſt plus égal & plus vite qu'à l'ordinaire, ſans être toutefois ſi fort ni ſi haut que dans l'amour; & l'on ſent une chaleur agreable, non ſeulement dans la poitrine, comme en l'amour, mais par tout à l'exterieur, où le ſang eſt abondant. On a même pour l'ordinaire moins d'appetit, à cauſe que ſortant peu de choſes des inteſtins & de l'eſtomac, & le ſang qui eſt dans le corps, pouvant ſervir à ſa nourriture & à l'entretien des eſprits, il n'y a pas occaſion d'appeter de nouveaux alimens.

La triſteſſe. La triſteſſe au contraire a pû venir de ce que le cœur ne recevant plus d'aliment de l'eſtomac & des inteſtins, parce qu'ils étoient vuides, ni du ſang des veines, parce qu'il y en avoit peu dans tout le corps,

les eſprits ont coulé vers la ratte & vers la veſicule du fiel, qui n'envoyant que des humeurs contraires à tout le corps, ont fait que quelques eſprits coulant par les nerfs qui répondent au cœur, en ont retreſſi les orifices, afin qu'il n'y entrât de ce mauvais ſang, qu'autant qu'il en falloit pour entretenir la vie.

C'eſt ce qui a pû arriver, quand il n'y a eu que le corps : mais, lors que l'ame y a été jointe, une ſi mauvaiſe diſpoſition n'a pû être dans toute l'habitude du corps, & principalement du cerveau, que l'ame n'en ait eu de la triſteſſe, c'eſt à-dire, cette extréme fâcherie que l'on a, quand on voit que preſque tout manque à ce qu'on aime parfaitement, & qu'il n'a preſque rien en ſoy, qui ne luy ſoit nuiſible.

Et enfin cette penſée de l'ame a été ſi bien jointe à cette diſpoſition interieure du cerveau, dans ce moment, que depuis l'ame n'a pû avoir de triſteſſe, pour quelque cauſe que ç'ait été, qui n'ait excité une ſemblable diſpoſition dans le cerveau, & de-là dans tout le corps.

Auſſi voyons-nous que dans la triſteſſe les orifices du cœur ſont retreſſis, & que ſans qu'il vienne que peu de ſang des veines, il n'y a preſque que la ratte ou la veſſie du fiel qui envoyent leurs humeurs vers le cœur; & cependant les paſſages de l'eſtomac & des inteſtins demeurent ouverts, en ſorte que ce qu'ils contiennent, coule promptement vers le bas, ſans paſſer en nourriture. D'où vient que, quand on eſt triſte, le poux eſt lent & foible : on ſent comme des liens autour du cœur qui le ſerrent, & quelquefois des glaçons qui le

gelent, & qui communiquent leur froideur à tout le corps. Cependant on ne laisse pas d'avoir bon appetit, & de manger beaucoup, sans que l'on puisse engraisser : ce qui arrive, lors que l'on a simplement de la tristesse, & qu'il n'y a point d'autre passion mêlée à celle-là, comme la haine.

Il est évident par l'examen, que j'ay fait de ces quatre passions, qu'elles n'ont été excitées la premiere fois que par des choses qui se passoient dans le corps même. Car on voit que leurs premieres causes ont été, ou bien un nouvel aliment, qui selon qu'il étoit convenable ou nuisible, a disposé les esprits à courir aux parties d'où il venoit; soit pour luy faciliter un passage au cœur, comme dans l'amour; soit pour le luy fermer, comme dans la haine: ou bien le sang des veines qui, selon qu'il a été abondant, ou en petite quantité, a causé le different cours des esprits vers les extremitez du corps, & vers les orifices du cœur, soit pour les élargir, comme dans la joye, ou pour les rétressir, comme dans la tristesse. Et par ce moyen je vois clairement que les premieres causes de ces quatre passions sont dans le corps même, & qu'il peut, sans être transporté d'un lieu en l'autre, en ressentir tous les effets.

Le desir. Mais le desir n'a pû naître, que de ce qu'il a été necessaire que le corps fût transporté du lieu où il étoit, vers quelque autre, soit pour éviter quelque chose qui l'auroit détruit, soit pour l'approcher de quelqu'autre, qui pouvoit servir à sa conservation. Et toutes les parties exterieures, ou quelques-unes

d'elles,

d'elles, ayant été ébranlées immediatement par les corps environnans, ou par d'autres plus éloignez, ont émû le dedans du cerveau par le moyen des nerfs. De ſorte que les eſprits ont ceſſé de couler vers les inteſtins & vers l'eſtomac, d'où vient le nouveau ſuc, & vers la ratte & le foye, d'où vient l'aliment au défaut de ce nouveau ſuc, & même vers les veines, d'où vient le ſang le plus propre à l'entretien de la vie. Et ces eſprits ont été portez avec effort & en abondance dans tous les muſcles, qui ſervent à tranſporter le corps vers les endroits, où il luy eſt le plus utile d'être, ou à le mettre en la ſituation qui luy eſt la plus commode; & cela a pû être ainſi, quand même il n'y a eu que le corps. Mais, depuis que l'ame y a été unie, elle n'a pû être avertie par les impreſſions interieures, qu'avoit fait dans le cerveau l'ébranlement des parties du dehors, qu'elle n'ait ſouhaité que le corps fût tranſporté vers les lieux, où il étoit beſoin pour luy qu'il le fût, & qu'il quittât ceux où il ne pouvoit demeurer ſans peril. On a nommé *Deſir* la penſée, qu'elle a eu de ſuivre ce qui pouvoit ſervir au corps, & *Crainte* celle qu'elle a eu d'éviter ce qui luy pouvoit nuire: l'une & l'autre penſée n'étant pourtant que la même, à vray dire.

Et cette penſée de l'ame a été ſi bien jointe à la diſpoſition interieure, où étoit tout le cerveau dans le premier moment qu'elle a été excitée en l'ame; que depuis ce temps l'ame n'a pû avoir aucun deſir pour quoy que ce ſoit, qui n'ait excité une ſemblable diſpo-

ſition dans le cerveau, & de là dans tout le corps. Auſſi voyons-nous que dans le deſir, les eſprits coulent avec effort vers les muſcles qui ſervent à mouvoir tout le corps. D'où vient que ſouvent, quoy que l'on ne croye pas pouvoir obtenir la choſe qu'on ſouhaite, en allant vers l'endroit où l'on ſçait qu'elle eſt, neanmoins on eſt ſujet à marcher comme pour y aller; ou ſi l'on ſe tient en une place, on ſent d'extrémes agitations au cœur, & les particules, qui exhalent du ſang qui s'y échauffe extraordinairement, montent avec tant d'impetuoſité au cerveau, & coulent ſi vîte de là dans les muſcles, qu'à peine ſe peut-on contenir.

Ayant ainſi diſtingué dans la douleur, dans la volupté, dans le chatoüillement, dans la faim, dans la ſoif, & dans toutes les paſſions principales, comme ſont l'amour, la haine, la joye, la triſteſſe, & le deſir, ce qu'il y a de la part du corps & de celle de l'ame; il me ſemble reconnoître évidemment, que s'il y a des corps au monde, qui ſans être unis à des ames, ſoient mouvans & mobiles (ce que je ſçay être poſſible, puis que je ſçay que mon ame ne cauſe ni la vie, ni les mouvemens de mon corps) ces corps ſans ames pourroient avoir tous les mouvemens de la douleur, de la volupté, du chatoüillement, de la faim, de la ſoif, de l'amour, de la haine, de la joye, de la triſteſſe, du deſir, & de la crainte, ſans qu'il fût beſoin qu'ils en euſſent les ſentimens. Mais, ſans prévenir cette difficulté, qui commence à ne m'être plus conſiderable, & ſans ſortir ſi-tôt de moy-même, je veux tâcher de

reconnoître dans les autres effets, qui proviennent de l'union du corps & de l'ame, ce qu'il y a précisément de l'un & de l'autre.

Dans *la vision*, par exemple, il est facile de concevoir, que s'il n'y avoit que le corps, les rayons du soleil, ou d'un flambeau, reflechissant des objets d'une maniere differente, pourroient exciter diversement les filets du nerf optique, qui sont répandus dans le fond de l'œil; & que cet ébranlement, continuant jusques dans le cerveau, luy donneroit aussi un ébranlement tel que, suivant le rapport que l'Ouvrier admirable qui l'a composé, a mis entre le cerveau & les objets qui entourent le corps, il s'ouvriroit en differens endroits, selon qu'il seroit à propos de s'arrêter en la presence de ces objets, ou de s'en approcher ou de les fuïr; & tout cela se feroit sans appercevance, sans sentiment, & sans choix. *La vision.*

Mais, lors qu'une ame est unie au corps, comme il est de la nature de l'ame de penser, il est convenable qu'elle s'apperçoive des choses qui ont causé l'ébranlement du cerveau; qu'elle sente même quelque alteration en elle, suivant que l'objet est utile ou nuisible au corps; & que choisissant ce qui est plus expedient au corps, elle souhaite qu'il demeure, ou qu'il soit transporté proche ou loin des objets, qu'elle apperçoit par son entremise.

Et il est bon de remarquer icy, que la sensation de l'ame en la vision, est tellement jointe à certains mouvemens interieurs du cerveau, que s'il y a quelquechose qui arrête vers le milieu du nerf optique,

le mouvement que les rayons de la lumiere ont causé dans les bouts de ce nerf qui sont au fond de l'œil, en sorte que les extrémitez du même nerf, qui sont au dedans du cerveau, n'en soient point ébranlées; l'ame n'aura point de sensation de lumiere. Et c'est tellement à l'ébranlement de ces parties interieures du cerveau que la sensation de la lumiere est jointe, que si quelque chose ébranle ces parties interieures du cerveau, tout aussi-tôt l'ame a les mêmes sensations qu'elle auroit en la presence du soleil, d'un flambeau ou d'un feu. Et en effet, lorsque quelqu'un se frappe rudement contre un mur dans quelque lieu fort obscur, l'ébranlement que le coup donne à tout le cerveau, venant à émouvoir les parties à l'occasion du mouvement desquelles l'ame a la sensation de la lumiere, fait qu'elle a les mêmes sensations qu'elle auroit en la présence de mille chandeles.

Il faut encore observer une seconde chose, qui est que l'ame ne rapporte pas sa sensation à ce qui la cause immediatement: car si cela étoit, il est constant que toutes les sensations luy arrivant à l'occasion des mouvemens interieurs du cerveau, elle devroit toutes les rapporter aux parties interieures du cerveau. Mais au contraire, il a été bon que l'ame rapportât ses sensations aux endroits, d'où ces ébranlemens ont coûtume de proceder. Et, comme il est utile au corps que le cerveau puisse être ébranlé de loin par l'entremise des corps subtils, qui sont entre luy & les objets, & d'être disposé ou à les fuïr, ou à les aborder, selon qu'ils luy sont convenables: de même il est

utile à l'ame de rapporter la ſenſation, qui luy eſt cauſée par l'ébranlement des parties interieures du nerf optique, aux objets qui les ont excitez par l'entremiſe des rayons.

Ce n'eſt pas que quelquefois cela ne ſoit fautif, comme nous l'avons vû par l'exemple de ceux à qui quelque grand coup fait voir des chandeles; & comme on le peut voir par l'exemple de ceux, qui en dormant voyent comme hors d'eux, pluſieurs objets, qui ne leur ſont pas preſens. Car, encore que dans le premier exemple cela arrive parce que le cerveau eſt ébranlé par le coup, comme il le ſeroit par des chandeles; & dans le ſecond, parce que quelques eſprits courant dans le cerveau, ont ébranlé les parties que les objets qu'on voit dans le ſonge, ébranleroient, s'ils étoient preſens, il eſt certain que rien ne pouvoit être mieux ordonné que de faire que l'ame n'eût ſes ſenſations, qu'à l'occaſion des mouvemens interieurs du cerveau, & qu'elle ne les rapportât qu'à ce qui les a cauſez.

Il étoit bon, dis-je, qu'elle n'eût ſes ſenſations, qu'à l'occaſion des mouvemens du cerveau : car tout ce qui agit ſur les extrémitez du corps, devant porter ſon action juſques-là, avant que les eſprits puiſſent prendre aucun cours pour tranſporter le corps, ſelon qu'il luy eſt utile d'être tranſporté; il étoit raiſonnable que l'ame s'apperçût juſtement en cet inſtant de ce qui affecte le corps, afin de pourvoir à ſes beſoins, & qu'elle pût aider cette diſpoſition organique & naturelle qu'il a pour ſa conſervation. Enfin il eſt bon qu'elle ne rapporte pas ſa ſenſation à la partie in-

terieure du cerveau qui l'a excitée, mais à l'objet qui en a été la premiere cause, comme en la vision; ou quelquefois à des parties du corps même, comme nous le verrons dans la suite.

L'ouïe. L'on peut connoître les mêmes choses dans *l'Ouïe*: car il est certain que, s'il n'y avoit que le corps, l'air battu d'une certaine façon par les corps qui se froissent, ou sortant diversement de plusieurs trous, pourroit fraper diversement la membrane de l'oreille; & cette membrane pourroit exciter le nerf de la cinquiéme conjugaison, par un ébranlement, qui continuant jusqu'aux parties les plus interieures du cerveau, le disposeroit comme il seroit à propos qu'il le fût, pour le salut de tout le corps, en le faisant ouvrir aux endroits par où les esprits pourroient couler dans les muscles, d'une maniere à faire arrêter le corps, & à l'approcher ou le reculer des objets, qui auroient été les premieres causes de cet ébranlement dans le cerveau. Et tout cela se feroit sans appercevance, sans sentiment, & sans choix.

Mais on conçoit que l'ame étant unie au corps, comme sa nature est de penser, il est convenable qu'elle s'apperçoive des choses qui ont causé cet ébranlement du cerveau; qu'elle sente même quelque alteration en elle, selon que l'objet est utile ou nuisible au corps; & que choisissant ce qui est plus expedient au corps, elle souhaite qu'il en soit approché ou reculé. Enfin on voit qu'il est plus expedient à l'ame en cette sensation, aussi-bien qu'en la vision, de la rapporter plûtôt à l'objet, qui en est la premiere cause,

qu'à l'ébranlement du cerveau, qui l'a immediatement excitée.

Cela se peut aussi appliquer à *l'Odorat*; puisque l'on voit que les petits corps qui exhalent d'une rose, ou d'un bourbier, étant differens, ils ébranlent diversement les parties du cerveau, qui aboutissent à l'os cribreux; & que cet ébranlement, passant dans le fond du cerveau, le dispose comme il faut qu'il le soit, ou pour faire que les esprits aillent dans les muscles qui peuvent servir à éloigner le corps du bourbier; ou pour le faire avancer vers la rose, selon que les odeurs sont utiles ou nuisibles au cerveau. Et l'on conçoit aisément que tout cela pouvant arriver, quand il n'y auroit que le corps, se feroit sans appercevance, sans sentiment, & sans choix. *L'Odorat.*

Mais on conçoit que l'ame étant unie au corps, il est convenable qu'elle s'apperçoive des choses qui ont causé l'ébranlement du cerveau; qu'elle sente elle-même quelque changement different, selon les differens effets que ces choses ont produits dans le cerveau; & que choisissant ce qui luy est le plus propre, elle souhaite qu'il en soit approché ou reculé. Et l'on voit qu'il est plus expedient à l'ame de rapporter cette sensation à l'objet qui l'a causée, qu'à aucune partie du corps, ni même au dedans du cerveau, quoy que ce soit par son ébranlement qu'elle soit excitée,

Il en est de même du *Goût*: car certaines particules de viandes s'insinuant dans les pores de la langue & du palais, y ébranlent les nerfs de la troisiéme & de la quatriéme conjugaison; & cet ébranlement agitant *Le Goût.*

diverſement le cerveau , ſelon la diverſité des parties qui l'ont cauſé , fait qu'il s'ouvre aux endroits, d'où les eſprits peuvent couler en même temps vers les glandes, qui renferment une eau, dont les parties ſont telles , qu'en ſe mêlant aux viandes , elles peuvent ſervir,en les délayant,à faciliter leur paſſage dans l'œſophage, & vers les muſcles deſtinez à remuer les machoires & les dents qui doivent ſervir à faire la premiere reſolution des viandes ſolides. Il peut auſſi être que les viandes ſoient mêlées de petites parties, dont les figures ébranleront les nerfs de la langue & du palais, d'une maniere qui diſpoſe le cerveau à envoyer des eſprits dans les muſcles , comme il faut qu'ils y ſoient,pour faire rejetter les viandes de la bouche. Et tout cela pourroit arriver, quand il n'y auroit que le corps, & ſans qu'il fût beſoin d'appercevance, de ſentiment, ou de choix.

Mais l'ame étant unie au corps, on voit qu'il eſt bon qu'elle s'apperçoive de l'aliment; qu'elle le ſente; & que choiſiſſant ou de le laiſſer, ou de le prendre, elle ſouhaite que le mouvement des eſprits ſe conforme à l'un ou à l'autre de ces effets.

Au reſte, il eſt ſi vray que, ſi elle n'étoit point unie au corps, cette ſeule conformation feroit rejetter les viandes de mauvais goût (c'eſt-à-dire, celles dont les parties , en mouvant les nerfs du palais & de la langue, affectent mal le cerveau) que ſouvent, quand on veut abſolument ſe forcer à manger certaines choſes , contre les diſpoſitions qu'elles ont cauſées dans le cerveau ; on voit qu'on à mille peines à le diſ-

poſer

poser à laisser couler les esprits où il faut qu'ils coulent, pour faire avaler ce qu'il étoit prêt à rebuter. Et, si l'Ame (dont les souhaits sont plus puissans sur les endroits du cerveau , qui répondent aux muscles destinez à remuer certaines parties exterieures) fait que cette viande entre dans le gosier, comme elle peut beaucoup moins sur les endroits répondans aux muscles interieurs , qui ne sont que pour émouvoir les visceres; il arrive souvent que, dés que la viande est dans l'estomac, les esprits coulent abondamment du cerveau vers tous les muscles, dont l'action peut en soûlevant le ventricule, l'obliger à s'en décharger par le vomissement. A quoy l'Ame même consent, quand les mouvemens de l'estomac ont ébranlé le cerveau, d'une maniere,dont elle reçoit de fâcheuses sensations : car alors, quoy qu'elle ait voulu que la viande entrât dans l'estomac, elle ne peut s'empêcher de consentir au cours, que prennent les esprits pour les faire sortir, quand elle en ressent de grandes douleurs.

Au reste, il y a cela de notable, que l'Ame ne rapporte point cette sensation, non plus que les autres, aux parties du cerveau, qui l'excitent en elle ; mais aux parties de la langue & du palais, parce qu'il est expedient qu'elle sente comme en ces parties , afin que s'il y a du mal , les viandes ne passent pas plus avant.

Pour le *toucher*, on sçait que, dés que les nerfs des extrémitez du corps sont ébranlez par les corps environnans, chaque filet, continuant jusqu'au cerveau, y cause un ébranlement qui fait couler les esprits dans *Le toucher.*

R

les endroits, où il eſt utile à tout le corps qu'ils ſe répandent. Et cela doit arriver par la ſeule conſtruction du corps, ſans ſuppoſer aucune perception, aucun ſentiment, ni aucun choix. Au lieu que, quand l'Ame eſt unie au corps, le cerveau ne peut plus être ébranlé par l'action des objets qui touchent le corps, qu'elle ne s'en apperçoive, & ne ſouhaite ce qui eſt le plus expedient au corps.

Il faut obſerver que l'Ame rapporte ce ſentiment aux parties du corps, qui ont été touchées les premieres, & non pas à celles du cerveau, qui l'ont excité en elle.

On en a deux preuves indubitables : la premiere eſt que, ſi on fait une forte ligature au milieu du bras, & que l'on faſſe une inciſion à la main, on ne ſentira pas l'inciſion, parce que l'ébranlement des filets des nerfs qu'on coupe à la main, étant arrêté à la ligature, ne peut parvenir aux extrémitez que ces mêmes filets ont dans le cerveau. Et, comme ce n'eſt qu'à l'occaſion de l'ébranlement du bout que ces filets ont dans le cerveau, que l'Ame ſent; il ne faut pas s'étonner qu'elle ne puiſſe ſentir ce qui ſe paſſe vers la main, quand le milieu eſt empêché.

La ſeconde preuve eſt, que ſi on coupe la main d'un homme, il ſent encore long-temps aprés des douleurs dans les doigts de cette main qu'il n'a plus. Et, afin de parler plus correctement, il a les mêmes ſenſations qu'il auroit, s'il avoit encore cette main, & qu'elle fût bleſſée. Ce qui n'arrive que parce que les filets des nerfs, qui s'étendoient juſqu'à cette main,

étant encore remuez dans le cerveau, de la même façon qu'ils le seroient, si la main étoit encore jointe au reste du corps; le cerveau en reçoit les mêmes impressions & les mêmes mouvemens. Et, comme ces mouvemens étoient instituez pour representer à l'Ame ce qui se passoit en la main, elle rapporte toûjours son sentiment à cette main, qu'elle n'a plus; & cela dure autant de temps qu'il en faut, pour joindre par raisonnement ce sentiment aux parties, qui par le retranchement de la main, sont devenuës les extrémitez du bras, c'est-à-dire, au poignet.

Et cela fait voir pourquoy l'Ame, qui n'est pas à dix lieuës du corps, voit ou entend ce qui en est à dix lieuës: car pourvû que l'air, ou quelque matiére plus subtile, poussée par des objets éloignez, touche les organes, & que le cerveau en reçoive les impressions, l'Ame qui en a les sentimens, les rapporte aux objets qui les causent. Et il n'est pas plus necessaire qu'elle sente à dix lieuës du corps, pour voir ou entendre ce qui s'y passe, qu'il est necessaire qu'elle sente dans sa main ce qui s'y fait. Or, comme ces deux exemples que j'ay rapportez, font voir nettement que ce n'est point dans la main que l'Ame sent, quoy qu'elle y rapporte son sentiment; il est aisé aussi de voir que ce n'est pas à dix lieuës du corps qu'elle sent les objets qui y sont, encore qu'elle rapporte là ses sensations.

Et, pour derniere conviction, il ne faut que considerer l'effet des songes, dans lesquels nous voyons souvent le ciel, la mer, & la terre, selon toute l'étenduë qui nous est si visible. Cependant nous avons

les yeux fermez; & il n'y a que les parties interieures du cerveau, qui ſoient ébranlées par le cours fortuit de quelques eſprits. Et, comme le mouvement de ces parties eſt inſtitué pour exciter en l'Ame la viſion, ſi ces parties ſont ébranlées par le cours des eſprits, comme elles le ſeroient par les objets mêmes, nous avons les mêmes ſenſations, que leur preſence nous cauſeroit; & nous les rapportons auſſi loin que nous les rapporterions, ſi ces ſenſations étoient effectivement cauſées par les objets. De la même maniere nous entendons ſouvent en ſonge du bruit, nous avons des goûts & nous ſentons des odeurs, ſans qu'il y ait d'autre cauſe de toutes ces ſenſations, que l'ébranlement des parties interieures du cerveau. Ainſi, le mouvement de ces parties du cerveau étant joint à quelque ſentiment de l'Ame, ſi-tôt que ce mouvement arrive dans le cerveau par quelque cauſe que ce ſoit, le ſentiment, qui y répond, eſt toûjours excité dans l'Ame; & elle ne manque point de le rapporter où il eſt plus expedient qu'elle le rapporte, pour la conſervation de tout le corps.

En effet, elle rapporte hors du corps la Viſion, ou la ſenſation qu'elle reçoit par l'ébranlement des nerfs optiques; l'Ouïe, ou la ſenſation qu'elle reçoit par l'ébranlement de ceux de l'oreille; & l'Odorat, ou la ſenſation qu'elle reçoit par l'ébranlement des parties du cerveau, qui aboutiſſent à l'os cribreux. Et tout cela ſe fait, pour d'éviter les choſes nuiſibles, avant qu'elles ſoient trop proches, ou pour aller chercher celles qui peuvent ſervir, quand elles ſont éloignées.

De même elle rapporte le goût & le toucher aux extremitez du corps, parce que, les premieres ſenſations pouvant être fautives, il eſt bon de faire une derniere épreuve des choſes qui touchent à nôtre corps, ou qui y doivent entrer. Enfin elle rapporte à l'eſtomac & au goſier les ſenſations de la faim & de la ſoif, parce qu'il eſt utile de rapporter à ces parties un ſentiment, qui peut exciter l'Ame à ſouhaiter que tout le reſte du corps ſe diſpoſe, comme il faut qu'il le ſoit, pour leur procurer ce qui leur manque.

Au reſte, comme l'Ame n'a aucune ſenſation, que quelque mouvement du cerveau n'en ſoit l'occaſion; & comme elle n'imagine aucun objet corporel, que par ce rapport aux parties du cerveau, il eſt viſible que, tant qu'elle eſt unie au corps, elle ne peut imaginer tout à la fois, que les objets, dont le cerveau peut recevoir les impreſſions en même temps. Mais il eſt aiſé de concevoir qu'étant ſeparée du corps, elle pourroit imaginer à la fois tous les corps, & en voir les proprietez, ſans que l'un empêchât la connoiſſance de l'autre. Car, ſi à preſent un corps ſolide empêche la vûë de celuy au devant duquel il eſt, c'eſt que la lumiere ne peut reflechir que de la ſuperficie; & que les rayons étant pouſſez vers le nerf optique, dont l'ébranlement doit preceder la ſenſation de l'Ame, tandis qu'elle eſt unie au corps, il arrive qu'elle ne peut appercevoir que les objets qui reflechiſſent la lumiere vers les yeux du corps qu'elle anime. Mais, ſi elle étoit libre, cette raiſon, en laquelle conſiſte toute ſon union avec le corps, ceſſant, c'eſt à-dire, ſes penſées n'étant plus ne-

cessairement jointes au mouvement d'un certain corps, il s'ensuit qu'il ne repugne pas qu'elle pût à la fois appercevoir tous les autres.

En effet, n'étant pas corps elle-même, elle ne doit pas être assujettie aux loix des corps, qui ne peuvent recevoir immediatement que l'action de ceux qui les environnent. Et il est certain, qu'encore que presentement elle ne soit excitée que par les mouvemens interieurs du cerveau, jamais elle ne les apperçoit, mais seulement les objets qui causent leur ébranlement, quelque éloignez qu'ils soient. D'où il suit que, quelque nombre de corps qui environnent celuy qu'elle voudra appercevoir, quand elle ne sera plus unie au corps, elle pourra l'appercevoir, sans que les corps environnans l'en empêchent. Et, si cela n'arrive pas dés à present, c'est que son union avec le corps ne consistant qu'en ce qu'elle ne doit appercevoir les autres, qu'autant qu'ils concernent celuy qu'elle anime, & que par les ébranlemens du cerveau, elle n'en peut appercevoir à la fois, qu'autant qu'il y en a qui le peuvent ébranler en même temps.

Je pourrois porter mes considerations plus loin, soit touchant ce qui regarde le Corps ou l'Ame à part, soit touchant ce qui resulte de leur union. Mais il me suffit d'en avoir examiné les choses les plus ordinaires, & qui peuvent rendre raison des autres. Ainsi, portant dans la suite mes considerations hors de moy, je tâcheray de reconnoître si entre les corps qui m'environnent, il n'y en a point ausquels je sois obligé de croire qu'il y ait des ames unies.

Fin de la premiere Partie.

SECONDE PARTIE,

CONTENANT

I. Un Discours Physique de la Parole.

II. Une Lettre sur la conformité du Système de M. des Cartes, avec le premier Chapitre de la Genése.

III. Deux petits Traitez de Metaphysique.

AU



AU ROY.



IRE,

Ce Diſcours eſt la ſuite de quelques autres, qui ont paru dans le public ſous l'auguſte Nom de VOTRE MAJESTE'. *Je crûs luy de-*

voir offrir la premiere partie de cet Ouvrage ; parce que m'étant proposé dans le commencement, de faire considerer à chacun ce qu'il est, il me sembloit que VOTRE MAJESTE' *devoit trouver en cette consideration plus de plaisir que tous les autres hommes.*

J'ay les mêmes raisons de luy presenter encore celle-cy, où je traite, non plus de la connoissance de soy-même, mais du moyen de connoître les autres, & d'en être connu. Je fais voir que ce moyen est la Parole*: j'en explique tous les effets; & pour en mieux découvrir les causes, je recherche avec soin tout ce qu'elle emprunte du Corps, ou de l'Ame.*

Ces causes, SIRE, *sont si belles en* VOTRE MAJESTE'*, que vous aurez sans doute une incroyable satisfaction à les examiner : sur tout, je suis persuadé que vous en aurez plus que personne, à considerer les effets de la Parole. Vous verrez que c'est elle qui produit ce que vous aimez le plus, je veux dire la gloire; & vous reconnoîtrez que vous luy devez cet éclat, qui fait briller* VOTRE MAJESTE' *audessus de toutes les Puissances de la Terre. C'est par elle,* SIRE, *que vous expliquez ces genereuses pensées, qui vont toutes à nôtre felicité; & c'est par elle que vous avez achevez ces gran-*

des choses qui font dire à toutes les Nations, que vous êtes le plus grand Prince qui fut jamais.

Je sçay bien, SIRE, *qu'on n'admire pas moins en* VOTRE MAJESTE', *le pouvoir qu'Elle a de se taire, que la facilité qu'Elle a de parler : je sçay, dis-je, que le pouvoir qu'Elle a de se taire, est une des raisons qui font tant parler d'Elle. Mais je sçay bien aussi que le secret, tout favorable qu'il est aux grands desseins, ne sçauroit seul les faire réüssir ; & que si* VOTRE MAJESTE' *s'en est utilement servie dans tous les projets qu'Elle a faits pour nôtre bonheur, jamais Elle n'en auroit obtenu l'execution, si Elle n'avoit employé la Parole. Il a falu donner des ordres pour cela. Veritablement,* SIRE, *Vous les sçavez donner en Prince, qui n'a besoin que de soy-même pour mediter & pour resoudre. Vous sçavez seul, pourquoy Vous les donnez ; & ceux qui les reçoivent, ne connoissent souvent la belle fin, que* VOTRE MAJESTE' *se propose, que dans le moment qui la fait réüssir. Que la gloire est belle, quand on se la doit toute entiere ! & que celle de* VOTRE MAJESTE' *me paroît pure ! D'autres qui n'ont que la puissance en partage, s'entendent loüer de cent évenemens, où leur con-*

duite n'a point de part : on trouve toûjours pour eux des paroles. Mais toutes les actions de VOTRE MAJESTE' *sont tellement au dessus de ce qu'on en peut dire, que ceux à qui la loüange coûte le moins, se plaignent de n'en pouvoir trouver pour les exprimer. Tel a demandé dix années, pour écrire ce qu'on Vous a vû faire en dix jours; & tel qui sçait qu'on a moins de peine à comparer les Heros, qu'à faire leur Eloge, en a voulu chercher de semblables à* VOTRE MAJESTE', *qui n'en a pû rencontrer parmy tous ceux que l'Antiquité nous propose.*

En effet, SIRE, *l'on n'en connoît point de qui les passions n'ayent conduit toutes les entreprises. On a vû celuy que les siecles passez ont le plus vanté, ne suivre que les mouvemens de son ambition; & sans considerer le repos de ses Sujets, porter le trouble dans toute l'Asie. Au lieu,* SIRE, *que toute l'Europe Vous a vû jeune & victorieux, faire grace à vos ennemis, pour donner la Paix à vos Peuples; & maintenant encore elle voit que* VOTRE MAJESTE' *ne veut de tout un grand Pays ouvert à ses Conquêtes, que ce qu'elle a droit d'y pretendre. Cette moderation,* SIRE, *est la plus grande vertu des Rois, & sur tout elle est admirable en*

un Prince assez vigilant, pour surprendre l'ennemy dans une saison, où les plus ardens à la guerre quittent ce penible exercice, & assez brave, pour executer luy-même ce que les plus hardis n'oseroient conseiller. Qui pourroit, SIRE, *avec ces qualitez arrêter* VOTRE MAJESTE', *si le droit de bien-seance la pouvoit tenter? Mais ses Voisins se doivent rassûrer : l'ambition ne l'a point armée ; & c'est des mains de la Justice qu'elle tient cette épée, qui soûmet les Provinces en moins de temps qu'il n'en faut pour les parcourir. Le Brabant & le Henaut en peuvent rendre témoignage au reste de la Terre.* VOTRE MAJESTE' *leur a fait connoître ses droits, avant que de leur faire éprouver la force de ses armes ; & l'on sçait que leur témérité est la seule cause de ces grands Exploits, que l'Histoire ne pourra jamais assez dignement celebrer, & pour qui la Poësie même, qui se vante de parler comme les Dieux, avoue qu'elle n'a point d'expressions.*

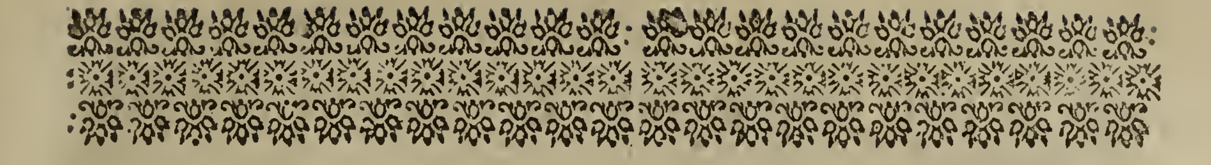
Mais, SIRE, *quand la Poësie ne peut expliquer les effets surprenans de vôtre Courage, trouvez bon que la Philosophie en reprenne l'excés, & qu'avec cette liberté qui luy est ordinaire, elle Vous reproche d'avoir exposé vôtre Personne Sacrée, comme celle d'un simple*

Soldat. Ce reproche seroit la gloire de tout autre Prince : mais Vous, SIRE, *comment auroit-on pû Vous excuser à la posterité? si ce grand Cœur, qui ne Vous est donné que pour soûtenir le destin de la France, Vous avoit fait perir dans cette occasion. On ne peut assez loüer cette ardeur, qui vous fait quitter les plaisirs au milieu de l'hyver: mais toute noble qu'elle est, on la doit blâmer, quand elle vous fait chercher le perils, & qu'elle expose contre des Sujets rebelles, une vie si précieuse à tant d'autres Sujets fideles. Ecoutez,* SIRE, *celle qui vous parle ainsi. Elle a toûjours aimé les Rois : elle n'en a jamais flatté; & comme elle n'en connoît point de plus grand que Vous, elle ne peut dans le temps qu'elle veut expliquer ce que c'est que* la Parole, *en faire un usage plus utile à tout le monde, qu'en vous disant ce que vous devez à vôtre conservation. J'ajoûteray,* SIRE, *qu'ayant à s'expliquer sur ce sujet par la bouche d'un homme, elle n'en pouvoit choisir un, dont le zele fût égal au mien. Je suis avec un profond respect,*

SIRE,

De VÔTRE MAJESTÉ,

Le trés-humble, trés-obéïssant,
& trés-fidele serviteur & sujet,
DE CORDEMOY.



PREFACE.

J'AY proposé dans les six Discours, qui ont précedé celuy-cy, le moyen de se connoître; & j'ay fait voir qu'il ne consiste qu'à discerner en soy-même les operations de l'Ame, & celles du corps. Je propose maintenant le moyen de connoître les autres; & ce moyen est *la Parole*. J'explique, autant qu'il m'est possible, ce qu'elle est; & suivant toûjours mon premier dessein, je fais en ce Discours un discernement exact de tout ce qu'elle tient de l'Ame, & de tout ce qu'elle emprunte du Corps.

1. Pour commencer cette recherche plus sûrement, je ne raisonne que sur ce que j'ay reconnu en moy-même dans le sixiéme discours; &, comme si je n'avois encore jamais été assûré qu'il y eût d'autres hommes que moy, je m'arrête d'abord à considerer s'il est necessaire que tous les corps, que je vois semblables au mien, soient unis à des ames comme la mienne; me proposant de ne le pas croire, à moins que j'en aye des signes si évidens, qu'il ne me soit plus

permis d'en douter. J'examine ce que ces corps font de plus ſurprenant ; & tant que j'en puis attribuer la cauſe à la diſpoſition de leurs organes, je penſe devoir aſſûrer qu'ils n'ont point d'ame. Mais, aprés avoir trouvé dans le ſeul arrangement de certaines parties des corps, dequoy rendre raiſon du bruit, des ſons, de la difference des voix, & même des mots, que proférent les échos & les perroquets, je ſuis enfin obligé d'admettre des ames dans tous les corps, qui reſſemblent au mien, & de reconnoître qu'il n'eſt pas poſſible qu'ils parlent ſi à propos, ſans avoir de la raiſon.

2. Dans la ſuite, ayant reconnu que *parler* n'eſt en general autre choſe, que donner des ſignes de ſa penſée, j'obſerve quelques-uns de ces ſignes. Les premiers que je conſidere, ſont ces mouvemens d'yeux ou de viſage, & ces cris, qui accompagnent ordinairement les differens états du corps. Je remarque qu'ils ſont naturellement joints aux paſſions, que l'ame reſſent à l'occaſion des changemens du corps ; & que le meilleur moyen, qu'on ait de faire entendre ce qu'elle ſouffre, eſt de ne pas contraindre le viſage, les yeux, ou la voix. Je remarque auſſi que cette façon de s'expliquer eſt la premiere des langues, & la plus univerſelle,

puiſqu'il

puiſqu'il n'y a point de nation, qui ne l'entende. Mais en même temps, j'obſerve que la malice des hommes l'a renduë la plus trompeuſe de toutes. Outre ces ſignes naturels des paſſions de l'ame, je découvre qu'il y en a d'autres qui ne ſont que d'inſtitution, par leſquels elle peut exprimer tout ce qu'elle conçoit. Je montre aſſez ſommairement le rapport & la difference de quelques-uns de ces ſignes, pour faire entendre tout ce que j'en veux déduire en cet endroit; &, me reſervant d'en parler plus préciſément & plus à propos dans la ſuite, je m'arrête à conſiderer comment on peut inventer une langue; comment on peut apprendre celle d'un païs où perſonne ne ſçait la ſienne; & enfin comment les enfans apprennent à parler. J'admire les efforts, que la raiſon fait en eux dés le premier âge, pour leur faire diſcerner la ſignification de chaque mot: ſur tout l'ordre, qu'ils ſuivent pour cela, me paroît ſurprenant, en ce qu'il eſt tout ſemblable à celuy de la Grammaire. De ſorte que, voyant combien cet art imite la nature, je n'ay pas de peine à découvrir comment ceux qui nous en ont donné des regles, les ont appriſes des enfans. Et dans toute cette diſcuſſion, je rencontre tant de nouveaux argumens, pour montrer la diſtinction du corps

& de l'ame, qu'il ne me ſemble pas qu'on puiſſe connoître aucune choſe plus évidemment, que celle-là.

3. Aprés quelques reflexions ſur une verité ſi importante, je m'applique, pour mieux connoître encore ce que c'eſt que *la Parole*, à démêler en cet endroit, tout ce qui s'y rencontre de la part du corps. Je conſidere en celuy qui parle, la maniere dont l'air entre dans ſes poulmons; pourquoy il fait du ſon en ſortant par la trachée; ce que les muſcles, qui ſervent à ouvrir ou fermer ce conduit, apportent de diverſitez au ſon; quelles parties de la bouche ſont employées à le terminer en voix; quelle eſt la ſituation de chacune en ces differentes terminaiſons; & quel eſt le changement de goſier, de la langue, des dents, ou des lévres dans toutes les articulations. Ce qui me fait connoître, autant qu'il en eſt beſoin, ce que c'eſt que *la parole*, à ne conſiderer que le corps. J'obſerve avec la même exactitude, l'effet que produit le ſon dans l'oreille & dans le cerveau de celuy qui écoute: je reconnois que c'eſt à cauſe du rapport, qui eſt entre le cerveau & les autres parties de chaque animal, qu'il peut être ſi diverſement agité par les ſons differens; & m'arrêtant ſur tout à conſiderer l'uſage des

nerfs, qui ſe communiquent de l'oreille à toutes les parties propres à former la voix, je découvre les raiſons de pluſieurs effets qu'on trouve ſurprenans, comme de voir certains oiſeaux imiter le chant des autres, le ſon de nos inſtrumens de Muſique, & ſouvent nos paroles mêmes.

4. Je tire auſſi de là, dequoy me convaincre que les beſtes n'ont pas beſoin d'une ame pour crier, ni pour être émûës par des voix, ni même pour imiter le ſon de nos paroles; & que, ſi le cry de celles qui ſont d'une même eſpece, les diſpoſe à s'approcher, & fait reculer celles qui ſont d'une autre eſpece, on n'en doit chercher la cauſe que dans leur corps, & la differente conſtruction de leurs organes. Mais en même temps, je reconnois que dans les hommes le mouvement des parties, qui ſervent à la voix, ou de celles qui ſont ébranlées, eſt toûjours accompagné de quelques penſées; & que dans la parole il y a toûjours deux choſes, ſçavoir la formation de la voix, qui ne peut venir que du corps, & la ſignification ou l'idée qu'on y joint, qui ne peut être que de la part de l'ame.

5. Et, parce que juſques-là je n'ay preſque parlé de la voix, de l'écriture, & des ſignes,

que pour faire connoître ce que ces trois manieres d'exprimer nos pensées ont de commun, n'ayant pas eu besoin de marquer plûtôt toutes les differences de chacune, j'observe en cet endroit trois sortes de signes, deux sortes d'écritures, & deux sortes de voix. Je m'arrête principalement à la derniere, au sujet de laquelle j'acheve d'expliquer ce que l'ordre des choses precedentes ne m'avoit pas permis d'expliquer plûtôt, sur la facilité ou la difficulté, qu'on a de joindre certaines idées à certains mots, lors qu'on apprend une langue. Et, démêlant le plus exactement qu'il m'est possible, comment tout cela se fait, je reconnois que la peine, que quelques-uns ont à concevoir, ou à s'expliquer, n'est pas un défaut de l'Ame; & que cette merveilleuse facilité qu'ont d'autres à s'exprimer, ne vient que d'une heureuse disposition du cerveau, & de toutes les parties, qui servent à la voix ou aux mouvemens du corps.

6. A propos de quoy, recherchant les causes physiques de l'Eloquence, je trouve que pour être parfaite, elle exige à la fois deux talens, que la naissance ne donne jamais à une même personne; mais que neanmoins, quand on a l'un naturellement, on peut avec l'art suppléer aux défauts de l'autre. Et, aprés avoir remarqué que

cela n'eſt pas reciproque, je dis, autant qu'il eſt permis dans un diſcours, où je ne dois expliquer que les principes, d'où viennent ces défauts, & ce qui les peut corriger. J'examine même, ſans entrer dans la Morale, pourquoy l'Orateur doit être homme de bien, & ce que le menſonge peut diminuer de la force ou de la grace de ſon action.

7. Enfin, ayant aſſez conſideré combien l'éloquence dépend du temperament, & comment il ſe peut corriger ou ſe perfectionner par l'exercice; j'examine ſi elle pourroit ſe rencontrer entre des Eſprits, qui ne ſeroient pas unis à des corps. Ce qui m'oblige à rechercher la maniere, dont ils ſe pourroient manifeſter leurs penſées, & me fait découvrir que nos eſprits mêmes auroient entr'eux une communication plus aiſée, ſi l'étroite union qu'ils ont avec le corps, ne les obligeoit indiſpenſablement à ſe ſervir de ſignes. Le même raiſonnement me fait auſſi connoître que la peine, que nous avons dans les entretiens, n'eſt pas de concevoir la penſée de ceux qui nous parlent, mais de la démêler des ſignes, dont ils ſe ſervent pour l'exprimer, qui ſouvent ne luy conviennent pas. D'où je conclus que la penſée d'un eſprit eſt toûjours claire à l'autre, dés qu'il la peut

appercevoir; & cette verité, que je diſcute autant que j'en ſuis capable, me ſert à reſoudre des difficultez, que quelques-uns ont crû ne pouvoir ſurmonter, qu'en ſe ſoûmettant à la Foy.

Je ſçay bien que c'eſt d'elle qu'il faut apprendre, ſi certaines choſes ſont en effet: mais on n'a pas toûjours beſoin de ſon ſecours pour les concevoir. C'eſt à elle, par exemple, à nous dire, s'il y a d'autres Eſprits plus éclairez, qui qui ſervent à regir les nôtres. Mais, quand une fois elle nous a déclaré cette verité, il me ſemble que nôtre raiſon y peut atteindre; & je penſe qu'en faiſant un peu de reflexion, ſur ce que la ſuite de mon ſujet m'a neceſſairement obligé d'en écrire icy, on trouvera qu'il eſt plus aiſé de concevoir, comment de purs Eſprits pourroient nous inſpirer leurs ſentimens, que de concevoir comment un homme peut inſpirer les ſiens à d'autres hommes.

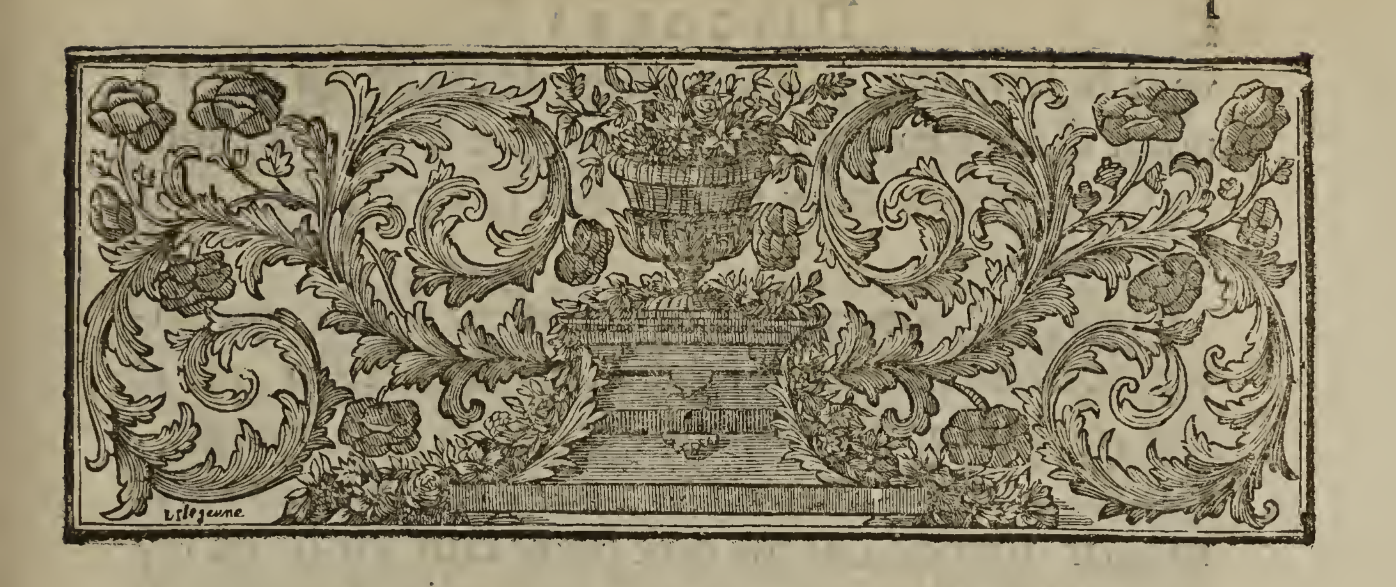
J'aurois pû aller plus avant en cette recherche: mais, ne m'étant propoſé que d'examiner ce qui ſert à *la parole*, j'ay crû devoir finir, aprés avoir conſideré les diverſes manieres, dont les penſées ſe peuvent communiquer, parce que c'eſt proprement ce qu'on appelle *parler*. Je ſouhaiterois que le diſcours, que j'en

ay fait, fût auſſi agréable aux autres, que me l'ont été les reflexions, qu'il m'a obligé de faire. J'avouë qu'elles ont fait tout mon divertiſſement pendant ces dernieres vacations; & comme il eſt permis, du moins en ce temps-là, de faire une partie de ce qu'on veut, le plaiſir que j'y ay trouvé, me ſollicite puiſſamment, à paſſer de même toutes les heures, où il me ſera permis de me divertir.

Au reſte, cette matiére eſt ſi belle & ſi heureuſe, qu'il ne faut que la propoſer, pour faire naître mille agréables penſées; & je ne doute point, que tous ceux qui ont plus de genie que moy, ne trouvent en ce diſcours mille belles choſes, que je n'y ay point miſes: tellement que, ſans vanter mon Ouvrage, je puis aſſurer que plus on aura d'eſprit, & plus on aura de plaiſir à le lire.



DISCOURS



DISCOURS PHYSIQUE DE LA PAROLE.



ENTRE les Corps que je vois dans le monde, j'en apperçois qui ſont en toutes choſes ſemblables au mien; & j'avouë que j'ay grande inclination à croire qu'ils ſont unis à des ames comme la mienne. Mais, quand je viens à conſiderer que mon corps a tant d'operations diſtinctes de celles de mon Ame, & que tout ce qui le fait ſubſiſter, ne dépend d'elle en aucune façon; je penſe avoir au moins ſujet de douter que ces corps ſoient unis à des ames, juſqu'à ce que j'aye examiné toutes leurs actions. Je vois même, que ſui-

vant le bon ſens, je ſeray obligé de croire qu'il n'y a point d'Ame en eux, s'ils ne font que les choſes, dont j'ay reconnu en moy-même que le Corps ſeul peut être la cauſe.

Ainſi, ſi je vois que les objets faſſent differentes impreſſions ſur eux par les yeux, par les oreilles, par le nez, ou par l'attouchement; & ſi je les vois manger, dormir, veiller, ſe nourrir, reſpirer, marcher, & mourir: tout cela ne me doit point faire croire qu'il y ait autre choſe en eux, qu'un certain ordre d'organes & de parties, qui eſt merveilleux à la verité, mais ſi dépendant du cours & de l'arrangement du reſte de la matiere, que je l'ay reconnu en moy pour la ſeule cauſe de la nourriture, du ſommeil, de la reſpiration, & de la force, que les objets ont de remuer le cerveau en tant de façons ſurprenantes.

Il eſt vray que j'ay remarqué que certaines penſées accompagnoient toûjours en moy la plûpart des mouvemens de mes organes: mais enfin il eſt vray auſſi que par la préciſion exacte, avec laquelle j'ay diſtingué ce qu'il y avoit en toutes mes operations de la part du Corps, & de la part de l'Ame, j'ay connu manifeſtement que, quand je n'aurois que le corps, je pourrois avoir tout ce qui me paroît dans les autres corps, qui reſſemblent au mien.

Il faut donc que j'obſerve ces corps de plus prés, & que j'examine ſi je n'appercevray par aucune de leurs actions, qu'ils ſoient regis par des ames. Je vois qu'ordinairement ils ſont tranſportez vers les lieux, où l'air me ſemble le plus propre à entretenir par la

respiration une juste temperature dans le sang. Je vois qu'ils se reculent également des endroits, où le froid en pourroit trop retarder le mouvement, & de ceux où le chaud le pourroit trop exciter : je vois qu'ils fuïent souvent avec effort la rencontre de beaucoup d'autres corps, qui me paroissoient d'une figure, & dans un mouvement capable de les détruire. Je vois aussi qu'ils s'approchent de ceux qui leur peuvent être utiles ; & toutes ces actions me paroissent faites avec un discernement, tel que je le trouve en moy, quand je fais les mêmes actions.

Cependant, lors que je viens à considerer que j'ay reconnu par d'autres méditations, que la seule disposition des organes est la cause de toutes ces operations en moy, je crains de trop assûrer, si j'attribuë les differens mouvemens des corps qui m'environent, à une autre cause, qu'au rapport qu'il y a entre leur cerveau & les objets ; & tandis que je ne leur verray faire que ce qui leur est utile, comme de manger ; de boire, de chercher le frais ou la chaleur, & tout ce qui les peut entretenir dans un état conforme à leur nature ; je ne dois pas croire qu'il y ait autre chose en eux que les organes, qui peuvent suffire à cela.

Mais il me semble que je leur vois souvent faire des choses, qui ne se rapportent nullement à eux-mêmes, ni à leur conservation. J'en vois qui se commettent à d'autres corps, dont la rencontre les doit apparamment détruire : j'en vois même quitter les alimens dont ils ont besoin, & les lieux où ils sont à couvert de tout ce qui leur peut nuire, pour courir

où leur détruction est presque certaine; & cela me fait assez raisonnablement présumer, qu'ils pourroient en ces occasions être conduits par quelque chose de fort different d'eux-mêmes. Car, quand je vois qu'ils s'approchent avec fermeté de ce qui les va détruire, & qu'ils abandonnent ce qui les pourroit conserver, je ne puis attribuer ces effets à cette proportion mécanique, qui se rencontre entre'eux & les objets. Et, comme j'ay souvent remarqué que, malgré la pente qu'a mon Corps vers certaines choses, & la force avec laquelle sa construction luy en fait éviter d'autres, j'ay neanmoins des volontez contraires à sa disposition naturelle, qui font que souvent il est transporté d'une façon tout-à-fait differente de celle dont il le feroit, s'il ne suivoit que la disposition de ses organes, & l'effort que les objets font sur luy; j'ay peine à m'empêcher de croire, que le mouvement de tous les Corps qui ressemblent au mien, ne dépende pas d'une volonté comme la mienne.

Mais enfin je n'en sçaurois presque douter, quand je fais réfléxition sur la suite de plusieurs de leurs actions, qui n'ont aucun rapport avec ce qui les peut conserver; & sur tout, la liaison que je rencontre entre les paroles, que je leur entens proferer à tous momens, me semble démontrer qu'ils ont des pensées. Car, encore que je conçoive bien qu'une pure machine pourroit proferer quelques paroles; je connois en même temps que, si les ressorts qui distribûroient le vent, ou qui feroient ouvrir les tuyaux, d'où ces voix sortiroient, avoient un certain ordre entr'eux, jamais

ils ne le pourroient changer : de ſorte que, dés que la premiere voix ſeroit entenduë, celles qui auroient accoûtumé de la ſuivre, le ſeroient neceſſairement auſſi, pourveu que le vent ne manquât pas à la machine; au lieu que les paroles, que j'entens proferer à des corps faits comme le mien, n'ont preſque jamais la même ſuite.

J'obſerve d'ailleurs, que ces paroles ſont les mêmes, dont je me voudrois ſervir pour expliquer mes penſées à d'autres ſujets, qui ſeroient capables de les concevoir. Enfin, plus je prens garde à l'effet que produiſent mes paroles, quand je les profere devant ces corps, plus il me ſemble qu'elles ſont entenduës; & celles qu'ils proferent, répondent ſi parfaitement au ſens des miennes, qu'il ne me paroît plus de ſujet de douter qu'une Ame ne faſſe en eux ce que la mienne fait en moy.

Neanmoins, ſuivant cette ferme reſolution, que j'ay faite de n'admettre rien en ma croyance, que ce qui me paroîtra évidemment, quand je l'auray aſſez conſideré pour ne devoir plus craindre que je me trompe; je veux plus ſerieuſement que jamais réfléchir ſur toutes les choſes qui ſervent à la Parole, puis que c'eſt le plus ſûr moyen que j'aye de connoître ſi tous les corps, qui reſſemblent parfaitement au mien, ſont en effet des hommes comme moy.

La premiere, qui me ſemble digne de conſideration, eſt qu'il y a pluſieurs corps qui peuvent cauſer du bruit en pouſſant l'air; & que ce bruit peut être different, ſelon que ces corps ſe rencontrent

diverſement, ou que leurs parties ſont differentes. Ainſi loin d'avoir beſoin de ſuppoſer qu'il y ait des ames, dans les corps qui produiſent cet effet, je connois au contraire que, le bruit n'arrivant que parce que l'air eſt pouſſé, on ne peut raiſonnablement en attribuer la cauſe, qu'à ce qui eſt capable de pouſſer, c'eſt-à-dire, au Corps.

Je ſçay auſſi que par le ſecours des Mécaniques, on peut ſi bien ajuſter certains corps les uns aux autres, qu'ils pourront compoſer des inſtrumens capables de rendre des ſons agréables, & même d'imiter les chants, que j'ay quelquefois employez pour exprimer de la douleur ou de la joye.

Je connois encore que les rochers & d'autres corps ſemblables peuvent faire entendre, non ſeulement des ſons, comme les inſtrumens de Muſique, mais des paroles bien articulées. Je connois à la verité qu'ils ne les forment pas, & que comme ils repouſſeroient une balle à celuy qui l'auroit pouſſée vers eux, ils ne font que renvoyer les paroles à celuy qui les a proferées; c'eſt-à-dire, qu'ils repouſſent vers luy le même air qu'il a pouſſé vers eux, ſans rien changer à cette impreſſion, qui luy fait porter les paroles ſi loin des lieux où on les prononce, lors que rien ne l'arrête.

Je connois même, ainſi que je l'ay déja dit, que l'art peut aller juſqu'à former une machine qui articuleroit des paroles ſemblables à celles que je prononce. Mais en même temps je conçois qu'elle ne prononceroit que celles qu'on auroit eu deſſein qu'el-

le prononçât, & qu'elle les prononceroit toûjours dans le même ordre.

Ainsi je ne dois pas legerement croire que tout ce qui peut faire du bruit, rendre du son, former des voix, ou prononcer des paroles, ait des pensées. Sur tout je dois prendre garde que l'Ouvrier admirable, à qui je dois la structure de mon Corps; en a si mécaniquement arrangé toutes les parties, & principalement celles qui servent à la voix, que pour la former, je n'ay pas besoin d'avoir une ame. Les seuls battemens des muscles de la poitrine & du diaphragme peuvent faire entrer l'air dans les poulmons, ou l'en faire sortir; & la seule situation des cartilages du larinx, diversement changée par les petits muscles qui servent à les remuër, peut être cause de mille sons aigus ou graves, doux ou aigres, perçans ou foibles, selon les differentes fléxions, que reçoit l'air en ce passage.

Je dois aussi considerer que, si j'articule diverses paroles, ce n'est que parce que cet air déja sorti de la gorge, est diversement agité, selon que les muscles de ma langue la remuënt en cet instant vers le haut ou vers le bas de ma bouche; ou bien, parce qu'étant prés d'échapper, il est agité suivant les diverses manieres, dont mes dents ou mes lévres peuvent s'appliquer les unes aux autres, par le mouvement de leurs muscles.

Outre cela, je dois considerer que les muscles, qui servent à remuër toutes ces parties, ne se meuvent eux-mêmes, que selon que mon cerveau est agité, & qu'il

le peut être en mille façons differentes par les organes de l'oreille, ſans que mon Ame ait autre part à tous ces mouvemens, que d'en appercevoir les effets.

Enfin, je dois conſiderer qu'il y a tant de communication & de rapport entre les nerfs de l'oreille & ceux du larinx, que dés que quelque ſon agite le cerveau, il coule auſſi-tôt des eſprits vers les muſcles du larinx, qui les diſpoſent comme il faut qu'ils le ſoient, pour former un ſon tout ſemblable à celuy qui vient de frapper le cerveau. Et, quoy que je conçoive bien qu'il eſt beſoin de quelque temps, pour faciliter ces mouvemens des muſcles de la gorge, en ſorte que les ſons qui excitent le cerveau pour la premiere fois, ne peuvent pas aiſément être exprimez par la gorge; néanmoins je conçois bien auſſi qu'à force de les repeter, on peut faire que le cerveau, qui en eſt ſouvent ébranlé aux mêmes endroits, envoye tant d'eſprits par les nerfs inſerez aux muſcles de la gorge, qu'enfin ils meuvent aiſément tous les cartilages qui ſervent à cette action, comme il eſt neceſſaire qu'ils ſoient remuez, pour former des ſons ſemblables à ceux qui ont ébranlé le cerveau.

Ainſi ce n'eſt pas aſſez que les corps rendent des ſons, forment des voix, ou même articulent des paroles ſemblables à celles par leſquelles je dis ce que je penſe, pour me perſuader qu'ils penſent tout ce qu'ils ſemblent dire. Par exemple, je ne dois pas légérement croire qu'un perroquet ait aucune penſée, quand il prononce quelques mots. Car, outre que je remarque qu'aprés luy avoir repeté une prodigieuſe

quantité

quantité de fois des paroles dans un certain ordre, il ne rend jamais que les mêmes, & dans la même ſuite ; il me ſemble que, ne faiſant point ces redites à propos, il imite moins les hommes, que les échos, qui ne répondent jamais que ce qu'on leur a dit. Et, s'il y a quelque difference entre les perroquets & les échos, c'eſt que les rochers, en repouſſant l'air, ſans rien changer aux impreſſions qu'il a reçûës, rendent les mêmes voix qui les ont frappez, au lieu que les perroquets forment une autre voix ſemblable à celle qui leur a frappé l'oreille, & que ſouvent ils repetent les paroles, qu'on ne leur redit plus. Mais enfin, comme je ne puis dire que les rochers parlent, quand ils renvoyent des paroles, je n'oſe aſſûrer auſſi que les perroquets parlent, quand ils les repetent. Car il me ſemble que *parler* n'eſt pas repeter les mêmes paroles, dont on a eu l'oreille frappée, mais que c'eſt en proferer d'autres à propos de celles-là. Et, comme j'ay raiſon de croire que tous les corps qui font des échos, ne penſent point, quoy que je leur entende redire mes paroles, parce qu'ils ne les rendent jamais que dans l'ordre que je les ay proferées ; je dois juger par la même raiſon, que les perroquets ne penſent point auſſi.

Mais, ſans m'amuſer encore à examiner ce qui regarde les perroquets & tant d'autres corps vivans, dont la figure eſt trés-differente de la mienne, je veux continuer la recherche, dont j'ay beſoin pour connoître l'interieur de ceux qui me reſſemblent ſi parfaitement au dehors ; & pour cela je penſe, aprés

la diſcuſſion que je viens de faire de tout ce qui cauſe le bruit, les ſons, les voix, & la parole, pouvoir établir comme un principe certain, que ſi les corps, qui ſont ſemblables au mien, n'avoient que la facilité de prononcer des paroles, je ne devrois pas croire pour cela qu'ils euſſent l'avantage d'être unis à des ames. Mais auſſi, ſi je trouve par toutes les experiences que je ſuis capable d'en faire, qu'ils uſent comme moy de la parole, je croiray avoir une raiſon infaillible de penſer qu'ils ont une ame comme moy.

Ce que c'eſt que parler.

Pour faire cet examen dans un ordre, qui ne me laiſſe aucun ſoupçon de m'être trompé, je dois conſiderer avant tout, ce que j'entens par la parole. *Parler*, à mon avis, n'eſt autre choſe que faire connoître ce que l'on penſe, à ce qui eſt capable de l'entendre; & ſuppoſé que les corps, qui reſſemblent au mien, ayent des ames, je vois que le ſeul moyen de nous expliquer les uns aux autres ce que nous penſons, eſt de nous en donner des ſignes exterieurs.

Or il me ſemble avoir reconnu qu'il y a pluſieurs ſignes communs entr'eux & moy, par leſquels nous nous entendons. Car, voyant qu'ils répondent à mes ſignes par d'autres ſignes, qui me donnent des idées convenables à ce que je penſe, je ne crois pas me tromper, quand je me perſuade qu'ils ont compris ma penſée, & que la penſée nouvelle, que leurs ſignes ont excitée en moy, eſt en effet celle qu'ils ont.

De plus, je voy que je puis convenir avec quelques-uns d'eux que ce qui ſignifie ordinairement une choſe,

en ſignifiera une autre; & que cela reüſſit, de ſorte qu'il n'y a plus que ceux avec qui j'en ſuis convenu, qui me paroiſſent entendre ce que je penſe.

D'où je conçois que ces ſignes ſont d'inſtitution; & comme cette inſtitution ſuppoſe neceſſairement de la raiſon & des penſées en ceux qui ſont capables d'en convenir, je n'avancerois peut-être rien avec temerité, ſi j'aſſûrois dés-à-preſent que ces corps ſont unis à des ames.

Mais ce qui me pourroit troubler en cela, c'eſt que s'il y a des ſignes d'inſtitution, je penſe en reconnoître d'autres qui ſont abſolument naturels: par exemple, tous ceux par leſquels je témoigne mes paſſions ſans en avoir deſſein, certain air riant ou triſte, & certains mouvemens de mes yeux, ou des autres parties de mon viſage, me font ſouvent appercevoir, quand je conſulte le miroir, que ſi dautres me voyoient, ils connoîtroient ma triſteſſe, ma joye, ou les autres paſſions qui m'agitent. Et c'eſt peut-être là, ſi ces corps ſemblables au mien ont des ames, le plus ſeur moyen de leur découvrir les differens états de la mienne.

Toutefois, ſi j'y prens garde de prés, je puis rendre ces ſignes aſſez trompeurs: car je ſens qu'encore que naturellement je paroiſſe au dehors joyeux ou triſte, quand je le ſuis en effet, j'ay pourtant le pouvoir de contraindre les mouvemens de mon viſage & des mes yeux, en ſorte qu'ils ont un air tout different de celuy qu'ils auroient, ſi je laiſſois leurs mouvemens libres. Ce qui me fait connoître que, bien que naturellement certains mouvemens de mon viſage, & même de tout

mon corps, ayent été joints à quelques-unes de mes pensées, ce rapport neanmoins n'est pas si necessaire, que je ne le puisse quelquefois changer, en joignant ces pensées à d'autres mouvemens tout contraires. Et, quoyqu'à la verité cela me fasse beaucoup de peine, je conçois pourtant que, comme on peut former une habitude aisée de tout ce qui paroît d'abord le plus difficile, je pourrois me rendre ces changemens assez faciles.

Mais ce que je dois le plus observer en cet endroit, est qu'encore qu'il soit fort convenable que, tandis que mon ame est unie à un corps, pour la conservation duquel elle a diverses passions, sa joye, sa tristesse, ses desirs, ou sa crainte soient toûjours unies aux mouvemens que la bonne ou mauvaise disposition de ce corps peut causer dans le cerveau; & que ce rapport qu'il y a des parties du cerveau à celles du visage ou des yeux, & à toutes celles qui sont exterieures, soit cause que le dedans ne peut jamais changer, qu'il n'y en ait des marques au dehors: neanmoins, comme ces marques exterieures n'ont une relation necessaire qu'avec les changemens du cerveau, & que le seul état du corps en peut être la cause, il pourroit être, quand les corps qui ressemblent au mien, ne seroient point unis à des ames, qu'ils auroient les mêmes mouvemens d'yeux & de visage que j'apperçois souvent en moy, selon qu'ils seroient bien ou mal disposez au dedans. Tellement que ces signes exterieurs, si semblables dans ces corps & dans le mien, ne sont pas tout seuls un argument in-

faillible que ces corps ayent des ames.

Aussi, comme ces mouvemens du visage & des yeux, & même ces cris qui ne manquent jamais, quand rien ne les contraint, de suivre les differens états du corps, à cause du rapport qu'il y a entre toutes ses parties, se peuvent trés-proprement appeller les signes naturels de l'état où est le corps; je me garderay bien, quand les yeux & le visage, ou même les cris de ces corps ne me paroîtront excitez que par les objets qui leur peuvent servir ou nuire, de croire que ces mouvemens exterieurs soient les signes d'aucune pensée. Mais, encore un coup, quand je verray que ces corps feront des signes, qui n'auront aucun rapport à l'état où ils se trouveront, ni à leur conservation: quand je verray que ces signes conviendront à ceux que j'auray faits pour dire mes pensées; quand je verray qu'ils me donneront des idées que je n'avois pas auparavant, & qui se rapporteront à la chose que j'avois déja dans l'esprit; enfin quand je verray une grande suite entre leurs signes & les miens, je ne seray pas raisonnable, si je ne crois qu'ils le sont comme moy.

Ainsi, je n'ay plus à douter sur ce point: car j'ay fait mille épreuves semblables; & non seulement j'ay vû une grande liaison entre leurs signes & mes pensées, mais j'en ay reconnu une si grande entre leurs signes & les miens, qu'il ne m'est plus possible de douter de leurs pensées. Et, si le pouvoir que j'ay d'empêcher que les mouvemens exterieurs de mon visage, & les autres signes de mes passions ne

les expriment, a été une des raiſons que j'ay euës pour reconnoître que mes penſées étoient trés-differentes des mouvemens qui ont coûtume de les accompagner; je puis maintenant aſſûrer, non ſeulement que ces autres corps, qui reſſemblent au mien, ont des penſées, mais encore qu'ils peuvent comme moy, ne les pas toûjours laiſſer tellement jointes aux mouvemens qui ont coûtume de les ſignifier, qu'on doive toûjours s'y fier. J'ay reconnu qu'ils ſçavoient l'art de ſe contraindre; & ſouvent, aprés un grand nombre de ſignes de leur part & de la mienne, qui me faiſoient voir qu'ils entendoient ma penſée, & qui me faiſoient croire que j'entendois la leur, je me ſuis apperçû qu'ils avoient deſſein de me tromper.

Maintenant qu'il ne m'eſt plus permis de douter que les corps qui reſſemblent au mien, ne ſoient unis à des ames, & qu'en un mot, je ſuis aſſûré qu'il y a d'autres hommes que moy, je penſe devoir rechercher avec ſoin ce qui me reſte à connoître de *la parole*.

Je n'en ay diſcouru juſqu'icy qu'en general; & j'ay dit ſeulement que *parler* étoit donner des ſignes de ſa penſée. Mais, puiſque le peu de réfléxion que j'ay faite ſur ces ſignes, m'a déja découvert une verité ſi importante, & que d'ailleurs je voy que ces mêmes ſignes ſont le ſeul moyen d'entretenir entre les hommes la ſocieté, qui eſt le plus grand de tous les biens en ce monde; je veux, autant qu'il me ſera poſſible, en obſerver les differentes eſpeces avec leurs proprietez, & tâcher d'en découvrir toutes les

merveilles, pour en reconnoître toutes les utilitez.

Une des principales choses, que je trouve digne de consideration touchant ces signes, est qu'ils n'ont aucune conformité avec les pensées, que l'on y joint par institution. En effet, soit que nous exprimions nos pensées par des gestes, par des discours, ou par des caracteres, qui sont les trois sortes de signes les plus ordinaires, par lesquels nous fassions connoître nos pensées, nous voyons bien (si nous y faisons un peu de réfléxion) qu'il n'y a rien de moins ressemblant à nos pensées, que tout ce qui nous sert à les expliquer. Car enfin, quand un homme, pour me témoigner qu'il n'est pas d'accord de quelque chose, vient à branler la tête: quand, pour me l'expliquer mieux, il remuë la gorge, la lange, les dents & les lévres pour former des paroles, ou bien qu'il prend du papier, & trace avec une plume des caracteres pour me l'écrire, je vois si peu de ressemblance entre tous ces mouvemens de la tête, de la bouche, ou de la main, & tout ce qu'ils m'apprennent, que je ne puis assez admirer comment ils me donnent si facilement l'intelligence d'une chose qu'ils representent si mal

Mais ce que je trouve de plus admirable en cela, c'est que cette extréme difference qu'il y a entre ces signes & nos pensées, en nous marquant celle qui est entre nôtre corps & nôtre ame, nous donne en même temps à connoître tout le secret de leur union. Au moins il me semble que cette étroite union, que la seule institution des hommes est capable de mettre entre certains mouvemens exterieurs, & nos pensées,

eſt, à qui veut y prendre garde, le plus beau moyen de concevoir en quoy conſiſte veritablement l'union du corps & de l'ame. Car enfin, ſi l'on conçoit que les hommes puiſſent par inſtitution joindre certains mouvemens à certaines penſées, on ne doit pas avoir de peine à concevoir que l'Auteur de la nature, en formant un homme, uniſſe ſi bien quelques penſées de ſon ame à quelques mouvemens de ſon corps, que ces mouvemens ne puiſſent être excitez dans le corps, qu'auſſi-tôt des penſées ne ſoient excitées en l'ame; & que reciproquement, dés que l'ame veut que le corps ſoit mû d'une certaine façon, il le ſoit en même temps.

Au reſte, il eſt évident que c'eſt de ce raport ſi neceſſaire, que l'Auteur de la nature entretient entre le corps & l'ame, qu'eſt venuë la neceſſité de faire des ſignes pour communiquer ſes penſées. Car, puiſque l'ame ne peut avoir de penſée, à l'occaſion de laquelle il ne ſe faſſe un mouvement dans le corps; & que d'ailleurs elle ne peut recevoir aucune idée de ce qui eſt au dehors, que par les mouvemens qui ſont excitez dans le corps qu'elle anime, il faut neceſſairement que deux ames, unies à deux corps differens, expriment leurs penſées par des mouvemens, ou, ſi vous voulez, par des ſignes exterieurs. Or, pour connoître parfaitemen comment cela ſe fait, il n'eſt beſoin, à mon avis, que de faire un peu de réfléxion à ce que j'ay déja remarqué ſur les principales differences des ſignes, ſur la cauſe particuliere de chacun, & ſur les raiſons qu'on a de s'en ſervir.

Et

Et premierement, s'il est vray que certains mouvemens du visage & certains cris suivent naturellement certains états du corps, par le rapport qu'il y a entre ses parties, il faut croire que les pensées, qui sont jointes naturellement à ces mouvemens du visage & à ces cris, sont les passions que l'ame souffre à l'occasion de l'état où est le corps. Tellement que, si un homme a bien observé ses yeux, son visage, & tout l'exterieur de son corps, pendant qu'il a eu certaines passions, il a pû, voyant les mêmes mouvemens dans un autre homme, juger que cet homme sentoit les mêmes passions. Veritablement, si quelquefois il a sçû se contraindre en de pareils états, il peut avoir appris à se défier de ces signes. Mais enfin il est évident qu'ils sont naturellement propres à expliquer les passions; & que le meilleur moyen de faire entendre ce que l'ame souffre, est de ne pas contraindre son visage, ses yeux ou sa voix. C'est la maniere d'exprimer ses pensées la plus naïve: c'est aussi la premiere de toutes les langues, & la plus universelle qui soit dans le monde, puis qu'il n'y a point de nation qui ne l'entende.

Il y a deux autres moyens d'exprimer non seulement les passions de l'ame, mais encore tout ce qu'elle conçoit: sçavoir ce qu'on appelle ordinairement *Parole*, & ce qu'on appelle *Ecriture*, qui ne sont à vray dire qu'une même chose. Car les hommes, ayant observé qu'ils pouvoient former differentes voix ou differens caracteres, sont convenus que les mots ou les caracteres signifieroient les choses; & se sont exprimez

par l'un ou par l'autre de ces moyens, ſelon qu'il a été plus convenable à l'état où ils ſe ſont trouvez. S'ils ont été abſens, les caracteres qui demeurent aprés qu'ils ont été tracez, leur ont été plus commodes, comme pouvant être tranſportez où la voix n'auroit ſçû parvenir. Mais, s'ils ont été preſens, les mots prononcez leur ont ſemblé un moyen plus aiſé de s'exprimer; & enfin, ſi quelqu'un n'a point eu la voix libre, il a pû par les caracteres expoſer aux yeux les ſignes de ſa penſée. De ſorte que, s'il y quelque veritable difference entre *écrire* & *parler*, c'eſt qu'en parlant on ſe ſert de la voix, & en écrivant des caracteres, qui ſont à la verité des ſignes fort differens: mais en tous les deux, on s'exprime par des choſes exterieures & corporelles, auſquelles on fait ſignifier par inſtitution ce que l'on penſe; & c'eſt en general ce qu'on appelle *parler*.

Cela poſé, il n'y a perſonne qui ne conçoive qu'on peut apprendre une langue, ou une maniere d'écrire, & même qu'on en peut inventer. Car il eſt évident que, ſoit qu'on les apprenne, ou qu'on les invente, on ne fait autre choſe que convenir que certains caracteres ſignifieront certaines penſées. On voit auſſi que s'il y a quelque difference entre les apprendre & les inventer, c'eſt qu'en apprenant on s'inſtruit ſeulement des ſignes, dont quelques autres hommes ſont déja convenus, & qu'en inventant on eſt maître de l'inſtitution, qui fait que les mots ou les caracteres ſignifient plûtôt une choſe que l'autre; & c'eſt par ce moyen que preſque toutes les nations ſe ſont fait des langues differentes.

Mais, comme il eſt aiſé de concevoir comment des hommes, qui parlent une même langue, peuvent convenir entr'eux des moyens d'en inventer de nouvelles; je m'arrêteray à conſiderer comment une perſonne, qui n'auroit aucune connoiſſance de la langue d'un païs, la pourroit apprendre, quoy que ceux du païs ne ſçûſſent pas la ſienne.

Pour cela je conçois que, s'appliquant d'abord à ſçavoir le nom des choſes qui luy ſeroient les plus neceſſaires, il écouteroit ſoigneuſement tout ce qui ſe diroit par ceux qui tiendroient, ou qui démontreroient quelqu'une de ces choſes; & le mot, qu'ils repeteroient le plus ſouvent en parlant de cette choſe, devant neceſſairement être ſon nom, il pourroit en prononçant ce mot, uſer en même temps, pour obtenir la choſe, de quelque ſigne qui témoignât le beſoin qu'il en a. Que, ſi en la démontrant, & en faiſant connoître qu'il en a beſoin, il ne la nommoit pas bien, on ne manqueroit pas de luy en dire le veritable nom. De ſorte qu'il pourroit par de ſemblables démonſtrations, ſçavoir en peu de temps le nom de pluſieurs choſes; & pour peu qu'il eût d'eſprit, il obſerveroit ſur tout les mots, qu'on repeteroit le plus de fois, en répondant à ſes diverſes demandes ſur le nom des choſes qu'il démontreroit. Car apparemment les mots, qui ſe trouveroient dans toutes les réponſes les plus proches du nom de chaque choſe, ſignifieroient, *cela s'appelle*, ou *cela ſe nomme*: ſi bien qu'il n'auroit qu'à les repeter, pour faire de nouvelles queſtions.

Comment on peut apprendre une langue étrangére.

Aprés avoir appris par ce moyen les noms de plusieurs choses, il pourroit, selon qu'elles seroient utiles ou dommageables, observer les mots dont ceux qui témoigneroient en être affectez, se serviroient pour exprimer ce qu'ils en penseroient, & apprendre par ce moyen les mots, qui signifiant les qualitez, sont toûjours ajoûtez à ceux qui signifient les choses, ausquelles ces qualitez conviennent.

Ensuite, voyant faire certaines actions, comme monter, descendre, aller, & venir, il pourroit demander comment cela s'appelle; &, quand il sçauroit assez de mots pour en former des discours, où il pût mêler les verbes aux noms, c'est-à-dire, ce qu'il penseroit touchant les choses & touchant leurs actions, il pourroit se faire entendre, quoy qu'il parlât encore fort improprement pour les mots & pour la construction.

La maniere, dont les enfans apprennent à parler.

Mais, pour connoître que cela n'est pas impossible, il ne faut que considerer que cela doit être souvent arrivé à des voyageurs. Et comment des hommes faits ne trouveroient-ils pas les moyens de se faire entendre dans un païs où ils arrivent, puisque les enfans en trouvent bien pour apprendre la langue du païs où ils naissent? Ils n'apportent, en venant au monde, que ce que la nature donne à tous les hommes, pour exprimer la douleur, la joye, ou les autres passions, cependant cela leur suffit. Et, pour peu qu'ils ayent vécu, ils étudient si bien le visage de leur nourrice, qu'elle peut les faire pleurer ou rire, à les regarder seulement. Ainsi ils connoissent aisément

les paſſions de ceux qui les approchent, par les mouvemens exterieurs, qui en ſont les ſignes naturels.

Ils ſont un peu plus longs à démêler les ſignes, que les hommes ont inſtitué pour ſignifier les choſes. Mais la neceſſité qu'ils ont de quelques-unes, les rend ſi attentifs à tout ce qu'on dit de ces choſes, quand ils s'apperçoivent qu'on les touche, ou qu'on les montre de la main, qu'ils en apprennent enfin le nom. Il eſt vray qu'ordinairement on tâche d'exciter en eux quelque paſſion (comme la joye) par quelque cry, qui accompagnant la démonſtration qu'on leur fait des choſes, en même temps qu'on leur en dit les noms, fait qu'ils y ſont plus attentifs, & qu'en étant plus affectez par ce moyen, ils les retiennent mieux.

Mais, quelque peine qu'on ſe donne pour leur apprendre certaines choſes, on s'apperçoit ſouvent qu'ils ſçavent les noms de mille autres choſes, qu'on n'a point eu deſſein de leur montrer. Et ce qu'il y a de plus ſurprenant en cela, c'eſt de voir, lors qu'ils ont deux ou trois ans, que par la ſeule force de leur attention, ils ſoient capables de démêler dans toutes les conſtructions qu'on fait en parlant d'une même choſe, le nom qu'on donne à cette choſe.

Ils apprennent enſuite avec la même application, & le même diſcernement, les mots qui ſignifient les qualitez des choſes, dont ils ſçavent les noms.

Enfin, étendant leur connoiſſance plus loin, ils remarquent quelques actions ou quelques mouvemens de ces mêmes choſes; & obſervant à même temps ceux qui en parlent, ils diſtinguent à force

d'être attentifs, & d'entendre répéter les mots qu'on mêle aux noms, qui ſignifient les choſes ou leurs qualitez, ceux qui ſignifient leur action.

Ainſi un enfant, dont le temperament eſt fort & vigoureux, voyant un cheval qui court, ſemble vouloir voler aprés. Ceux qui le veulent divertir, luy demandent ſouvent, s'il voit le cheval: mais, parce que peut-être ce mot ſeroit difficile à prononcer pour luy, à cauſe que les enfans prononcent mieux tous les mots qui n'ont beſoin que de lévres ou de gencives pour être bien articulez, ils luy donnent un nom convenable à cela. Et, lors que dans les efforts qu'il fait pour ſe joindre au cheval, il a prononcé ce mot, on le méne auprés de cet animal, qu'on luy fait careſſer, en diſant qu'il eſt bon: ce qui ſe repete ſouvent, tandis qu'il le flate. Mais, ſi le cheval vient à faire quelque mouvement ou quelque ſouffle, qui faſſe craindre qu'il ne bleſſe l'enfant, ceux qui le veulent ôter de là, diſent incontinent que le cheval eſt méchant; & ſi cet enfant, lors qu'on l'emporte, témoigne par des cris que cela luy déplaît, ceux qui le tiennent, feignent de la peur, dont l'enfant connoiſſant les ſignes exterieurs ſur leur viſage, ſent incontinent les mêmes mouvemens, ce qui le fait conſentir à s'éloigner du cheval. Et, comme pendant tout cela on repete ſouvent le mot de *méchant*, avec des démonſtrations qui le rendent plus attentif, il conçoit ce que veut dire ce nouveau mot, le retient & ſouvent le repete à ſa maniere. De ſorte que, ſi aprés de ſemblables leçons, ce même enfant voit un cheval, il repetera le mot, qui luy ſigni-

fie cet animal ; &, si l'en approchant, il le trouve assez paisible pour se laisser flatter, il dira en même temps le mot, qui signifie le cheval, & celuy qui signifie sa douceur. Mais s'il s'agite trop, la peur qu'il en aura, luy faisant faire effort pour s'en éloigner, luy fera dire à même temps le mot de méchant à sa maniere, aprés celuy qui signifie cheval, sans lier ces deux mots par aucun verbe, qui désigne aucune action.

Je diray en passant, qu'il y a bien de l'apparence que ceux qui ont donné les élemens de la Grammaire, ont fait de semblables observations. Comme tout l'art de leur methode n'a pû être tiré que de la nature même, il faut qu'ils ayent bien consideré comment les enfans apprennent à parler ; & je vois qu'en effet leurs preceptes ne sont qu'une imitation de ceux que la nature donne aux enfans. *Que les Grammairiens imitent cette maniere.*

D'abord les Grammairiens font connoître les noms qui signifient les choses, qu'ils appellent *substantifs* : puis ils font connoître ceux qui signifient les qualitez, qu'ils appellent *adjectifs*. Et ce n'est qu'aprés avoir bien distingué ces differens noms, qu'ils font connoître les mots qui signifient les actions des choses, qu'ils appellent *verbes* : en quoy ils suivent encore les leçons, que la nature donne aux enfans, qui selon ce qu'on en peut observer, ne se rendent attentifs aux mots qui signifient les actions d'une chose, que quand ils en sçavent déja le nom, & celuy des qualitez par lesquelles cette chose leur plaît ou leur déplaît. Car c'est toûjours selon cette convenance

qu'ils apprennent plûtôt une chose que l'autre.

Et, afin que cela s'explique par le même exemple, dont j'ay déja commencé de me servir, lors que l'enfant sçait bien le nom du cheval, & ceux des qualitez qui font qu'il luy plaît ou luy déplaît, le desir qu'il a naturellement d'étendre ses connoissances, fait qu'il observe les actions du cheval, dés qu'il le voit. Et, si quelquefois on s'apperçoit que, suivant l'impetuosité de son temperament, il donne des signes de joye en voyant courir le cheval, on dira alors avec des cris, qui accompagnent ordinairement la joye, & en le remuant d'une façon approchante de celle dont cet animal remuë, que *le cheval court*. Cela repeté plusieurs fois, luy fera concevoir le mot qui exprime cette action : en sorte qu'il ne manquera point de joindre le mot, qui signifie le cheval, avec celuy qui signifie son action.

On pourroit, en suivant le même exemple, montrer comment un enfant apprend enfin à parler tout-à-fait : mais il suffit d'en avoir exactement observé les commencemens ; & l'on en peut comprendre aisément la suite. Ce qu'il y a seulement à remarquer, est qu'il faut beaucoup plus de temps pour luy apprendre ce que valent les *adverbes*, que les mots qui signifient les substances, les qualitez, & les actions ; parce qu'il n'importe pas tant à sa conservation de connoître ce plus, ce moins, & cet excez, ou ce défaut, qui s'expriment par les adverbes qu'on joint aux choses, aux qualitez, ou aux actions, que les choses, les qualitez, ou les actions mêmes.

Il

Il eſt bon auſſi de conſiderer que, quand il commence à s'appercevoir du plus, du moins de l'excez, ou du défaut, il l'exprime ordinairement par quelque mouvement, ou quelque démonſtration de grandeur, ou de petiteſſe, à proportion de ce que les choſes le touchent fortement ou foiblement, par leurs qualitez, ou par leur action.

Il en eſt de même des *conjonctions*, & des autres particules inventées pour lier, ou pour ſeparer les choſes. Un enfant ne les employe que rarement, & aprés un long temps : parce que, ſuivant abſolument la nature, il croit avoir exprimé la choſe & ſa qualité, quand il a mis les deux mots, qui les ſignifient, l'un avec l'autre.

C'eſt ce qu'il fait auſſi pour l'action, qu'il exprime, en mettant le mot qui la ſignifie, proche du nom de la choſe, ſans pouvoir encore diſcerner cette préciſion des temps, ni remarquer cette diverſité de terminaiſons, laquelle appliquant le mot, qui ſignifie une même action, à diverſes perſonnes, & à divers temps, forme la *conjugaiſon*.

On pourroit auſſi montrer comment il vient à connoître le terme des actions ; & l'on pourroit enfin tirer de l'ordre naturel, dans lequel les enfans apprennent à parler, des notions pour juger entre toutes les langues celles qui ſont les plus parfaites. Car ſans doute celles qu'on verroit dans leurs conſtructions ordinaires ſuivre le plus cet ordre naturel, devroient paſſer pour les plus parfaites.

Mais, ne cherchant icy que les principes, je ne

dois pas aller jusqu'à ce détail. Je desire seulement qu'on observe une verité trés-importante, que nous découvre évidamment cet exemple des enfans; qui est, que dés la naissance ils ont la raison toute entiere: car enfin cette maniere d'apprendre à parler, est l'effet d'un si grand discernement, & d'une raison si parfaite, qu'il n'est pas possible d'en concevoir un plus merveilleux.

Que, si dans la suite de l'âge ils paroissent sans conduite, & presque sans raison, il faut considerer que c'est la connoissance des affaires & de tous les sujets sur lesquels ils doivent raisonner, qui leur manque plûtôt que la raison. Joint à cela que les coûtumes du monde, qui en font toute la sagesse, sont souvent si contraires à ce que la nature bien ordonnée exigeroit des hommes, que ceux qui naissent, ont besoin de vivre plusieurs années, pour apprendre des choses si éloignées de ce que la nature enseigne. Mais toûjours il est évident que leur raison est entiere dés le commencement, puis qu'ils apprennent parfaitement la langue du païs où ils naissent, & même en moins de temps, qu'il n'en faudroit à des hommes déja faits, pour apprendre celle d'un païs où ils voyageroient, sans y trouver personne qui sçût la leur.

Il n'est pas difficile maintenant de concevoir, pourquoy nous avons tant de facilité à apprendre une langue étrangere d'une personne qui la sçait, & qui sçait aussi la nôtre: car alors nous pouvons nous enquerir aisément du nom de chaque chose. Nous pouvons aussi par ce moyen apprendre plusieurs lan-

gues, étant manifeste qu'aprés avoir appris le mot, qui signifie une chose en François, on peut apprendre encore par quels mots les Italiens, les Espagnols, & d'autres nations expriment cette chose. Et ce qu'il y a de remarquable est, que quand nous sommes une fois convenus que plusieurs mots signifient une même chose, nous joignons si bien l'idée ou la pensée de cette chose à chacun de ces mots, que souvent nous nous souvenons trés-bien qu'on nous en a donné l'idée, sans nous souvenir duquel de tous ces mots on s'est servi. D'où vient que, quand on se trouve avec des personnes de differens païs, dont on sçait les langues, on retient aisément chaque nouvelle, & tout ce qui a été dit sur les sujets dont on a parlé, sans pouvoir précisément se ressouvenir des mots ni de la langue dont on s'est servi, pour nous donner les idées qui nous en restent.

Cela fait voir encore bien clairement, ce me semble, la distinction qu'il y a entre nos pensées, & les mots par lesquels nous les exprimons. Et, comme la principale fin pour laquelle je me suis proposé cet ouvrage, est de faire connoître cette distinction, je ne crois pas devoir omettre en cet endroit une autre consideration, qui la rend, à mon avis, si évidente, qu'il n'est pas possible d'en douter.

C'est que, lors qu'un homme parle en public, & qu'il est écouté de plusieurs personnes de differentes nations, le sens de ses paroles n'est compris que de ceux qui sçavent la langue dont il se sert, bien que le son de ses paroles affecte également tous les autres.

Cependant, si l'ame n'étoit pas distincte du corps, & si les pensées n'étoient pas distinctes des mouvemens, il arriveroit que, dés que le cerveau de plusieurs personnes seroit affecté de même façon, ils penseroient tous la même chose en même temps : car ils ont tous également ce qui dépend en cela de l'oreille & du cerveau. Mais, parce que tous ne sont pas convenus que certains mouvemens de ces parties signifieront certaines choses, & qu'ils ne les ont pas joints aux idées qu'ils en ont, il arrive qu'on parle inutilement de ces choses devant eux, & qu'ils ne les comprennent pas, bien que les mots qu'on employe pour les exprimer, frappent leur oreille & leur cerveau, comme elles frappent l'oreille & le cerveau de ceux qui en ont l'intelligence.

La même chose se peut reconnoître encore par ceux qui étudient quelque langue. Ils sçavent souvent en un instant la signification d'un mot, & ne la sçavent plus en un autre. Cependant ils se souviennent bien du mot, & ils ont encore l'idée de la chose qu'il leur doit representer : mais ils n'ont pas encore si bien joint l'une à l'autre, que cette idée revienne à leur esprit, dés qu'on prononce le mot qui la signifie.

Quoy que je sois persuadé que je n'aye rien avancé jusqu'icy, qui ne soit appuyé sur des principes assez clairs, pour ne laisser aucun doute, & que peut-être ils fussent suffisans pour en tirer d'autres consequences, qui nous pourroient encore découvrir quelques veritez assez importantes : neanmoins je croy que, pour donner un entier éclaircissement sur ce qui me

reste à dire, & même sur ce que j'ay déja dit, il est bon, avant que d'aller plus loin, de bien démêler tout ce qui se trouve en la parole dépendant absolument du corps, d'avec ce qui s'y trouve dépendant de l'ame, & de considerer ce qu'elle emprunte de leur union.

De la part du corps en celuy qui forme la voix, il faut considerer qu'il a des poulmons, où l'air entre par la trachée-artére, lors que les muscles de la poitrine en étendent tous les côtez par leur mouvement, comme il entre dans un soufflet par le bout, quand on l'étend en séparant ses deux côtez. *Comment se forme la voix.*

Il faut aussi concevoir que, comme le vent qui sort d'un soufflet, quand on le referme, pourroit pousser l'air d'autant de façons diverses, qu'on pourroit mettre de differens sifflets à l'endroit par où sort le vent; de même l'air qui sort des poulmons, quand la poitrine s'abaisse, est diversement poussé, selon que l'entrée de la trachée est diversement disposée. Ce que je n'explique pas plus au long: car je suppose que tout le monde sçait qu'outre plusieurs petits anneaux de cartilage, qui servent à empêcher que les côtez de la membrane, qui forme le canal par où l'air entre & sort du poulmon, ne se rapprochent trop, il y en a trois considerables, dont l'un entr'autres se peut serrer de si prés, que quand il est en cet état, l'air ne peut sortir du poulmon qu'avec un grand effort; & quelquefois aussi il se peut élargir de telle sorte, que l'air en sorte fort doucement. Or, comme entre la plus grande & la plus petite ouverture dont il est capable, il se trouve une diversité infinie d'autres ouvertures,

dont chacune fait une differente impreſſion à l'air, il ne faut pas s'étonner ſi l'air, qui ſort de la bouche, peut faire tant de differens effets.

Je ſuppoſe auſſi que chacun s'imagine bien que le cartilage, qui ſert à modifier l'air, ne manque pas de tous les muſcles propres à l'ouvrir, à le fermer, & même à le tenir en certains états, autant qu'il eſt beſoin pour la durée d'un même ſon. Ces muſcles ſont arangez avec un ordre ſi merveilleux, qu'il n'eſt pas poſſible de le voir ſans l'admirer. Les deux autres cartilages ont auſſi leurs muſcles; & toutes choſes ſont ſi bien diſpoſées en cet endroit, que l'on peut hauſſer ou baiſſer cette entrée, & l'ouvrir ou la fermer, avec lenteur ou avec avec viteſſe, ſans que jamais le mouvement des petits muſcles, qui ſervent à quelques-unes de ces actions, ſoit empêché par le mouvement de ceux qui ſervent aux autres. Ce qui nous fair connoître que c'eſt de la ſeule diſpoſition de cet endroit de la trachée, que dépend la difference des ſons.

Et il faut remarquer que, s'il n'y avoit que cette partie, il n'y auroit aucune difference entre les ſons qu'elle rendroit, & ceux d'une flûte, c'eſt-à-dire, qu'elle ne rendroit que des ſons vagues, & non pas des voix. Mais, pour leur donner une certaine determination, la bouche eſt taillée de ſorte, que ces ſons venant à s'y entonner, reçoivent differentes terminaiſons, ſelon les differentes manieres dont elle s'ouvre.

Les voyelles. Si, par exemple, on ouvre la bouche autant qu'on

la peut ouvrir en criant, on ne sçauroit former qu'une voix en A. Et à cauſe de cela le caractére, qui dans l'écriture déſigne cette voix ou terminaiſon de ſon, eſt appellé A.

Que ſi on ouvre un peu moins la bouche, en avançant la machoire d'enbas vers celle d'enhaut, on formera une autre voix terminée en E.

Et, ſi l'on approche encore un peu davantage les machoires l'une de l'autre, ſans toutefois que les dents ſe touchent, on formera une troiſiéme voix en I.

Mais, ſi au contraire on vient à ouvrir les machoires, & à rapprocher en même temps les lévres par les deux coins, le haut, & le bas, ſans neanmoins les fermer tout-à-fait, on formera une voix en O.

Enfin, ſi on rapproche les dents ſans les joindre entierement, & ſi en même temps on alonge les deux lévres en les rapprochant, ſans les joindre tout-à-fait, on formera une voix en U.

Il eſt ſi aiſé de concevoir comment les mouvemens, qu'on donne à toutes les parties de la boucheen chacune de ces formations de voix, étant mêlez, on pourra former des voix, dont la terminaiſon ſera moyenne entre-deux de ces cinq voix; que je ne m'amuſeray pas à examiner comment ſe forment ces voix moyennes ou compoſées, qu'on appelle *Diphtongues*.

Les conſonnes.

Mais je croy qu'il eſt neceſſaire d'examiner un peu comment ſe font ces battemens de la voix, qui en font les differentes articulations, & que l'on expri-

me dans l'écriture par des caracteres, qu'on appelle *Consonnes*.

Quelques-unes sont articulées par les lévres seulement : ainsi, quand on a les lévres jointes sans que les dents le soient, on ne sçauroit former la voix A, qu'en desserrant les lévres d'une maniere, qui fait qu'on articule la syllable Ba, dont la derniere lettre, exprimant la terminaison du son, c'est-à-dire la voix, est appellée *voyellé*, & la premiere, qui marque la maniere dont cette voix est articulée, sonnant avec elle, est appellée *consonne*. D'où, en passant, on peut connoître que souvent la voix peut être belle, sans être bien articulée : car le poulmon qui pousse l'air, & l'entrée de la trachée peuvent être en une si bonne disposition, que la voix soit fort agreable. Mais en la même personne qui aura cet avantage, les autres parties de la bouche peuvent être si mal disposées, que ne se remüant pas assez aisément, & ne se rapportant pas les unes aux autres avec une justesse assez entiere, la voix sera mal articulée.

Ce qui est dit du B, avec la voix A, se peut dire de la même consonne avec les autres voix, sans qu'il y ait de difference dans l'articulation, laquelle commençant toûjours par desserrer les lévres, est toûjours la même, & ne reçoit sa differente terminaison, que de la situation differente où les parties de la bouche se mettent, pour former ces differentes voix.

Les consonnes P. & M. se forment comme le B. en desserrant les lévres : mais il y a cette difference entre ces trois consonnes, que les lévres doivent être

simplement

ſimplement jointes, pour prononcer le B. en les ouvrant ; qu'elles doivent être un peu plus ſerrées & retirées en dedans, pour prononcer le P. & qu'elles doivent être encore plus ſerrées & plus retirées, pour bien prononcer l'M.

La lettre F. ſe prononce, quand on joint la lévre de deſſous aux dents de deſſus : au lieu que les conſonnes precedentes ſe forment, en joignant les deux lévres.

La conſonne V. ſe prononce comme la lettre F. avec cette difference, qu'on preſſe plus les dents contre la lévre pour la lettre F. que pour l'V conſonne.

La lettre S. ſe prononce, en approchant les dents de deſſous aſſez prés de celles de deſſus, & la langue aſſez prés du palais, pour ne laiſſer paſſer l'air, qui va ſortir de la bouche, qu'en ſifflant. Le Z. ſe prononce de même, avec cette difference ſeulement, que pour le Z. on laiſſe un peu plus d'eſpace à l'air, en n'approchant pas tant la langue du palais, & en l'étendant d'une maniere, qui l'approche plus prés des dents, que quand on prononce une S.

Le D. ſe prononce, en approchant le bout de la langue au deſſus des dents d'enhaut ; & le T. en frappant du bout de la langue à l'endroit, où ſe joignent les dents d'enhaut & d'enbas. Pour la lettre N. elle ſe forme, en donnant du bout de la langue entre le palais & le haut des dents ; & la lettre R. en portant le bout de la langue juſqu'au haut du palais ; de maniere qu'étant frôlée par l'air qui ſort avec force, elle luy

cede, & revient ſouvent au même endroit, tandis que l'on veut que cette prononciation dure. La lettre L. ſe prononce, en portant le bout de la langue entre l'endroit où ſe forme la lettre N. & celuy où ſe forme la lettre R.

Le G. ſe prononce, en approchant doucement le milieu de la langue de l'extrémité interieure du palais; & le K. en l'approchant de cet endroit même, avec un peu plus de force.

Quant à l'X. c'eſt une prononciation compoſée de l'S. & du K. Pour le C. on peut dire qu'il ſe prononce ſouvent comme l'S. & ſouvent comme le K. La lettre Q. ſe prononce auſſi comme le K.

Enfin l'J. conſonne ſe prononce,en portant le milieu de la langue vers l'extrémité interieure du palais, avec moins de force qu'au G. quand il ſe prononce avec un A. un O. ou un U. Pour le CH. c'eſt une prononciation du C. jointe à une aſpiration douce: tellement que la ſyllabe Ga. vient preſque du fond du goſier; la ſyllabe Ka. d'un peu moins avant; la ſyllabe Ja. d'un endroit un peu plus proche du milieu du palais; & la ſyllabe Cha. du milieu du palais.

Je n'examine point pourquoy les uns prononcent mieux certaines conſonnes, que les autres: car on connoît aiſément que la facilité ou la difficulté de prononcer, ne vient que de la diſpoſition, qui ſe rencontre dans les parties de la bouche. En ſorte, que ſi les muſcles de quelques-unes ſont bien diſpoſez, & ceux de quelques autres le ſont mal, on prononcera bien les lettres, où l'on aura beſoin du

mouvement des parties qui ſont dans une bonne diſpoſition ; & l'on prononcera mal celles , où l'on aura beſoin du mouvement des parties qui ſont mal diſpoſées. Ainſi les enfans prononceront mieux le B. le P. le D. & quelques autres, où l'on n'a beſoin que des lévres , de quelques dents & du bout de la langue , que les lettres, pour la prononciation deſquelles il ſe faut ſervir du milieu de la langue , ou la replier juſqu'au haut du palais, comme la lettre R. parce que les humiditez de leur cerveau rendent leur langue trop épaiſſe. De là vient qu'on a coûtume , en leur parlant , de changer le nom des choſes qu'ils connoiſſent les premieres , quand il y a des lettres qu'ils ne peuvent prononcer ; & que parmi nous on leur déſigne leur pere & leur mere par des mots , dont les conſonnes ſont aiſées , à cauſe qu'elles ſe prononcent des lévres & des dents, ou du bout de la langue.

Les effets du ſon dans les animaux.

Aprés avoir remarqué, autant qu'il eſt neceſſaire, comment ſe forme le ſon ; comment il ſe termine en voix ; & comment il s'articule en ſyllabes , par celuy qui prononce , à ne conſiderer que le corps, il faut maintenant examiner l'effet que ce même ſon produit dans l'oreille, qu'il frappe & dans le cerveau qu'il ébranle.

Comme on ſçait communément l'anatomie de l'oreille , & même qu'il ſuffit que chacun ſoit perſuadé en general, que c'eſt un organe diſpoſé à recevoir l'air, quand il eſt pouſſé par les corps, qui en ſe touchant le chaſſent d'entr'eux , ou repouſſé par

les corps durs, ou ſortant des poulmons d'un animal; je n'en feray point la deſcription. Je ſouhaite ſeulement qu'on obſerve, que l'air ne peut être diverſement ébranlé par quoy que ce ſoit, qu'il n'entre diverſement dans l'oreille; & que, ſelon ces diverſitez, il ne donne un branle different à la membrane tenduë dans le fond de l'oreille, & aux nerfs qui y répondent.

On peut juger auſſi par ce qu'on ſçait de la conſtruction des animaux, même des bêtes; que ſelon que cet ébranlement des nerfs de l'oreille eſt different, le cerveau doit être ébranlé en differentes parties, & qu'enfin c'eſt toûjours, ſelon que ces differentes parties ſont ébranlées, que les eſprits ſe diſtribuënt diverſement dans les membres.

Or tout cela ſe fait par une ſuite neceſſaire de la diſpoſition mécanique de tout le corps de chaque animal, & même de chaque bête, qui étant d'une certaine eſpece, c'eſt-à-dire, conſtituée pour une choſe ou pour une autre, a juſtement tout ce qu'il faut pour effectuer ce que l'Auteur de la nature s'eſt propoſé en la formant. Elle a le cerveau tellement ajuſté, ſelon ſon temperament, à tout ce qui la peut conſerver, que ſi les objets qui luy peuvent nuire, meuvent ſon cerveau, c'eſt toûjours d'une façon qui le fait ouvrir aux endroits, d'où les eſprits peuvent couler dans les muſcles qui ſervent à la reculer de ces objets; & ſi les objets qui luy peuvent ſervir, meuvent ſon cerveau, c'eſt toûjours d'une façon qui le fait ouvrir aux endroits, d'où les eſprits peuvent couler dans les muſcles, qui ſervent à l'approcher de ces

mêmes objets. Tellement que, ſi nous ſuppoſons qu'un même bruit, frappant les oreilles de deux bêtes de differente eſpece, vienne à ébranler en même temps leurs cerveaux, nous devons croire que cet ébranlement ſe faiſant diverſement en chacune, & en differentes parties de leur cerveau, ſelon que ce qui cauſera le bruit, luy ſera convenable ou contraire; il arrivera auſſi que, le cours des eſprits étant neceſſairement different en ces deux bêtes, l'une ſera portée fort loin de l'objet, tandis que l'autre s'en approchera. Ainſi le heurlement d'un loup fera fuïr une brebis, & pourra faire approcher en même temps un autre loup.

Mais il eſt beſoin de remarquer en cet endroit, qu'encore que l'artifice avec lequel le cerveau des animaux eſt compoſé, ſoit infiniment varié, & qu'il ſoit admirable, en ce que, ſuivant leurs differentes conformations, il ſe trouve toûjours ſi artiſtement diſpoſé, qu'ils doivent neceſſairement, & ſelon toutes les regles de la mécanique, être approchez de ce qui leur eſt naturellement bon, ou reculez de ce qui leur eſt naturellement mauvais: toutefois il n'a pas été poſſible que dans la petiteſſe de leur cerveau il y eût tant de reſſorts differens, qu'ils puſſent avoir une proportion neceſſaire, & toûjours bien marquée avec toute ſorte d'objets.

Mais au lieu de cela, leur cerveau a été fait d'une ſubſtance aſſez molle, pour recevoir aiſément de nouvelles impreſſions, & neanmoins aſſez conſiſtante, pour conſerver celles que font en quelques endroits

certains objets, qui ne leur étant naturellement ni bons ni mauvais, ne laiſſent pas de leur faire par occaſion un bien ou un mal conſiderable. Et ſouvent ces veſtiges, qui n'étoient pas d'abord dans le cerveau, y demeurent ſi bien marquez, que dés que les objets qui les ont cauſez, ſe preſentent, les endroits qui en conſervent l'impreſſion, en étant plus ébranlez que les autres, laiſſent couler des eſprits dans les muſcles, qui peuvent ſervir à tranſporter l'animal prés ou loin de ces objets, ſelon qu'ils luy ont été utiles ou dommageables.

Au reſte, comme il y a bien plus de peril pour l'animal de ſouffrir l'approche des objets, qui luy peuvent nuire, qu'il n'y en auroit à ne pas approcher de ceux qui pourroient luy être utiles; lors qu'il n'y a encore aucune impreſſion dans ſon cerveau à l'occaſion d'un objet, s'il arrive que ce ſoit par quelque bruit que cet objet commence à ébranler ſon cerveau, il ne manquera jamais de fuïr, ſur tout ſi l'air a été fortement émû, ou d'une maniere qui ait apporté du trouble dans le cerveau.

Je croy qu'il n'y a perſonne qui n'ait ſouvent ſenti en ſoy-même les effets de cette ſurpriſe, & qui n'ait éprouvé combien la volonté, que l'ame a pour lors de retenir le corps en de certains lieux, eſt contrariée par cette diſpoſition naturelle, qui fait que tous les eſprits & les muſcles conſpirent à le tranſporter loin des endroits où ſe fait quelque bruit, ſur tout, quand il eſt ſi grand, que tout le corps ſemble être menacé d'y être détruit.

Chacun peut auſſi avoir éprouvé combien l'ébranlement que fait dans le cerveau un bruit, qui n'eſt pas ordinaire, & qui arrive ſubitement, a de force pour faire couler, ſans qu'on y penſe, les eſprits dans les muſcles, qui ſervent à tranſporter le corps hors des lieux où ce bruit arrive.

Mais, comme ce n'eſt pas encore icy le lieu d'examiner ce qu'il y a de la part de l'ame en *la parole*, il faut pour achever de connoître tout ce qu'elle emprunte du corps qui forme la voix, ou de celuy qu'elle affecte, ſe reſſouvenir que les mêmes nerfs, qui répondent aux oreilles, envoyent des rameaux aux dents, à la langue, à l'entrée de la trachée-artere, & generalement à tous les endroits qui ſervent à former ou à modifier la voix. Si bien que, ſuivant l'inſtitution de la nature, le même ébranlement des nerfs de l'oreille, qui fait que le cerveau eſt affecté du mouvement qu'une voix cauſe en l'air, fait auſſi que les eſprits, répandus du cerveau dans les nerfs de toutes les parties propres à former à la voix, en diſpoſent les muſcles d'une façon, qui répondant à l'impreſſion que cette voix a faite dans le cerveau, les met en état d'en former une toute ſemblable. Et, s'il a été neceſſaire que le rapport qu'il y a des nerfs de l'oreille au cerveau, fût tel que, quand il ſeroit émû par les ébranlemens de l'air, ce fût en differens endroits, ſelon la diverſité des bruits, afin que ſuivant cette diverſité, il pût couler des eſprits dans les muſcles, qui peuvent tranſporter ou arrêter l'animal, ſelon que les cauſes de ce bruit ſont utiles ou nuiſibles à tout le

corps; il n'a pas été moins necessaire qu'il y eût assez de rapport entre les nerfs de l'oreille, & ceux des parties qui servent à la voix, pour faire que, dés qu'une voix frapperoit l'oreille, aussi-tôt les muscles de ces parties se disposassent, comme il faut qu'ils le soient, pour en former une semblable.

Et, pour mieux connoître cette necessité, il est besoin de faire deux réfléxions. La premiere, que, s'il importe aux animaux que leur cerveau soit ébranlé par le bruit de certains corps, avant qu'ils en soient trop proches, afin de les pouvoir éviter; il leur importe aussi qu'il puisse être ébranlé par le bruit de quelques autres corps, afin d'être transportez vers eux, quand ils en sont plus loin qu'il ne faut pour leur conservation, ou pour leur commodité.

La seconde que, comme à ne considerer chaque animal que selon son espece, il n'y a rien qui luy soit plus nuisible que ceux qui sont d'une espece contraire; il n'y a rien aussi qui luy soit plus convenable que ceux de son espece.

Cela posé, il est évident que rien ne pouvoit être si utile que cette communication, qui est entre les oreilles & les parties qui servent à la voix. Car par ce moyen, le cry d'une bête venant à ébranler le cerveau d'une autre bête de son espece, il arrive aussitôt qu'elle est non seulement transportée vers celle qui a fait le cry (suivant ce qui a été dit) mais outre cela, que les muscles de son gosier se disposent de telle sorte, qu'elle fait en même temps un cry tout

ſemblable ; & ce nouveau cry, frappant le cerveau de celle qui a crié la premiere, fait qu'il coule neceſſairement des eſprits dans les muſcles qui ſervent à la tranſporter vers la ſeconde : de ſorte qu'elles ſe rencontrent plûtôt, & peuvent, ſelon les cauſes du cry qui les a fait approcher, tirer l'une de l'autre ce qui peut ſervir à leur conſervation.

Je ſçay bien que cette neceſſité de former des cris ou des voix ſemblables à celles qui ont frappé les oreilles, n'eſt pas ſi generale, que cela doive toûjours arriver ; & qu'il y a deux cas, où il faut que cela ſoit autrement, même dans les bêtes.

Le premier eſt, lors que celle qui a l'oreille frappée, & le cerveau ébranlé par un cry, n'eſt pas de même eſpece, que celle qui a fait le cry. Car nous ſçavons par ce qui a precedé, non ſeulement que les diſpoſitions des parties qui forment la voix dans les animaux d'eſpece differente, étant toutes diverſes, cela ne peut arriver ; mais auſſi que ce qui fait qu'une bête pouſſe un cry ſemblable à celuy que fait une autre bête de ſon eſpece, n'eſt qu'afin qu'elles puiſſent plûtôt être preſentes au beſoin, qu'elles peuvent avoir l'une de l'autre.

Le ſecond cas eſt, qu'il peut ſouvent arriver, même entre les bêtes d'une même eſpece, que le cerveau de l'une ſoit émû par la voix ou le cry de l'autre d'une maniere, ſelon laquelle il ſera plus utile pour celle dont le cerveau aura été frappé de ce cry, que les eſprits coulent en d'autres muſcles, qu'en ceux qui ſervent à former un cry ſemblable. Par exemple, ſi

un coq fait le bruit qu'il a coûtume de faire, lors qu'il rencontre du grain, il pourra être que ce bruit frappant l'oreille des poules, ébranlera leur cerveau d'une maniere à les faire approcher du lieu où est ce grain, sans former une voix semblable à celle qui sera cause qu'elles y seront transportées. Comme aussi il peut arriver qu'une bête crie de telle sorte à l'occasion d'un objet dangereux, qu'elle fasse fuïr toutes les autres bêtes de même espece, sans qu'elles fassent un semblable cry. Mais, toutes les fois qu'une bête n'est pas dans ces pressans besoins, qui sont toûjours ce qui détermine le plus fortement en elle le cours des esprits, dés que son oreille est frappée par un cry, ce rapport qu'il y a des oreilles au larinx, fait que du même endroit, que les nerfs de son oreille ont ébranlé son cerveau, il coule necessairement des esprits dans les muscles du larinx, qui le disposant d'une maniere répondante à l'impression du cerveau, font que la bête pousse un cry tout semblable. De là vient que les oyseaux s'excitent à chanter.

Enfin cette connexité des nerfs de l'oreille, & de ceux des parties qui servent à la voix, est en general tellement la cause du bruit, que font la plûpart des bêtes, que, pourvû qu'elles ne soient pas dans de pressans besoins, dés que leurs oreilles sont excitées par quelque bruit, l'impression qu'il fait dans le cerveau, est cause que les esprits, qui ne sont point divertis ailleurs, coulent vers le larinx, pour le disposer à faire un bruit semblable. Et, comme le bruit qui a ébranlé leur cerveau, ne peut pas toûjours être imité par

les voix, qu'ils ſont capables de rendre, ſelon la diſpoſition naturelle de leur goſier, ils en rendent ſouvent de trés-differens. C'eſt ce qui fait que les inſtrumens de muſique excitent les oyſeaux à chanter, & que ce qu'ils chantent, eſt different de ce qu'on jouë ſur ces inſtrumens. Mais, pour faire connoître que ce n'eſt que le peu de rapport, qu'il y a entre les inſtrumens & la diſpoſition de leur goſier, qui empêche qu'ils ne les imitent, c'eſt que toutes les fois qu'il ſe rencontre aſſez de proportion entre leur goſier & les voix qui frappent leur oreille, ils ne manquent point d'en former enfin de ſemblables.

Comment quelques oyſeaux imitent le chant des autres, & mêmes nos paroles.

Ainſi les linottes apprennent avec le temps le chant des roſſignols, celuy des autres oyſeaux, & tout ce qu'on jouë ſur des inſtrumens. Elles apprennent même, comme les perroquets, à prononcer quelques-unes de nos paroles, parce qu'elles ont la langue & le bec diſpoſez à les articuler. Que ſi elles ſont longues à apprendre le chant des autres oyſeaux, ou nos paroles, c'eſt que les nerfs qui répondent de leurs oreilles aux muſcles de leur goſier, de leur langue, & de leur bec, ne ſont pas ſi-tôt ajuſtez à ces nouvelles manieres de voix, qu'elles les puiſſent former tout d'un coup. Mais enfin il paroît que, dés que ces parties ſont capables de former ces voix, elles les forment.

Et nous devons ſur tout remarquer, que le changement qui arrive en elles, quand elles apprennent, eſt que, leur cerveau étant diverſes fois frappé au même endroit des mêmes chants ou des mêmes mots, l'impreſſion en demeure ſi forte en cet endroit, que

les eſprits,qui en ſortent pour s'écouler dans les muſcles de leur goſier, de leur langue, ou de leur bec, les diſpoſent enfin à repeter ces chants, ou ces paroles.

Il eſt auſſi fort à remarquer que jamais elles ne rendent les chants ou les mots qu'elles ont appris, que quand elles n'ont aucun beſoin qui divertiſſe les eſprits ailleurs; & que ſi dans ces occaſions elles forment un cry, ou une voix, c'eſt toûjours le cry ou la voix de leur eſpece. Si bien qu'elles ne forment ces chants étrangers, ou les paroles humaines, que quand rien ne leur manque, & que les eſprits étant en abondance, ou fort échauffez, coulent ſans que rien en divertiſſe le cours, de l'endroit du cerveau que ces chants ou ces paroles ont le plus ébranlé, vers les parties qui ſervent à la voix: ſi ce n'eſt qu'on ait fort obſervé de ne leur donner toute la nourriture dont elles ont eu beſoin, que dans le temps qu'on chantoit ou qu'on parloit auprés d'elles; car alors la preſence de la pâture ne manque pas de les exciter à repeter les mêmes chants ou les mêmes paroles.

Et pour bien entendre cela, il faut concevoir que les bêtes apprennent leur cry des autres bêtes de leur eſpece, & qu'ordinairement la pâture en eſt cauſe. Car les petits ayant en même temps l'oreille frappée des cris, que fait toûjours leur mere, en la preſence d'une pâture qu'ils ne tiennent pas encore, & les yeux frappez de cette pâture; il doit arriver que l'endroit de leur cerveau, qui reçoit toûjours ces deux ébranlemens à la fois, en ait à la continuë une impreſſion telle, que les eſprits venant à couler de cet

endroit vers le gosier & les muscles qui servent à la voix, les doivent necessairement disposer d'une façon, qui répondant à l'impression du cerveau, fasse pousser à ces petites bêtes un cry semblable à celuy de leur mere.

Mais, quand elles sont élevées par des hommes, que les linottes, par exemple, sont nourries dans une cage, & qu'au lieu du cry de leur mere, il arrive qu'en présence de la pâture certains chants étrangers, ou même des paroles humaines frappent leur oreille; il ne faut pas s'étonner si ces paroles ou ces chants, faisant impression au même endroit du cerveau, d'où cette pâture auroit dû faire couler des esprits dans les muscles du gosier & du bec, pour leur faire faire le bruit que font les oyseaux en presence d'une pâture qu'ils ne tiennent pas encore, sont cause que les esprits étant autrement dirigez, disposent autrement les muscles du gosier, de la langue & du bec de ces petits oyseaux, & font qu'au lieu du cry qu'ils auroient poussé, si leurs meres les avoient élevez, ils recitent des chants, ou prononcent des paroles. Cela doit necessairement arriver ainsi; & même ces chants ou ces paroles peuvent alors être appellez leur cry ou leur chant naturel, parce qu'ayant toûjours accompagné une action, qui a fait une si forte impression sur leur cerveau, il n'est pas possible que cette action ébranle leur cerveau, qu'aussi-tôt les esprits ne coulent vers les muscles qui servent à former ces chants, ou à ces paroles. De même, si pour les mieux faire apprendre, on les a mises en un

certain état, ou en un certain lieu, elles répéteront plûtôt ce qu'on leur aura appris, si on les remet dans le même état ou dans le même lieu, qu'en tout autre.

Il est aisé aussi d'entendre pourquoy il est quelquefois arrivé qu'un grand bruit, comme celuy d'une trompette, ayant tout d'un coup ébranlé l'oreille d'un oyseau, a fait une si forte impression dans son cerveau, qu'ayant effacé toutes les autres, les esprits n'ont plus coulé vers son gosier que d'une façon, qui pût disposer les muscles du larinx à rendre des sons tout semblables à celuy de la trompette. Et il ne faut pas s'étonner si les passages, par où ces esprits coulent vers le gosier, étant plus difficiles à émouvoir que le cerveau à ébranler, l'oyseau demeure quelquefois plusieurs jours dans une espece de silence, avant que de rendre ce son ; ni même si quelquefois ce silence est perpetuel, quand les parties qui servent à la voix, ne sont pas capables d'en former une semblable au son, qui a si fortement émû le cerveau.

Enfin il n'y a personne de bon sens, qui aprés cette discution ne voye pourquoy un animal étant né sourd, doit necessairement être muët.

De tout cela, il resulte avec assez d'évidence à qui le voudra bien considerer : Premierement, que c'est le poulmon & la construction de la trachée, de la langue, du palais, des dents, & des muscles de toutes ces parties, qui est cause en reculant, & en repoussant, ou en modifiant diversement l'air, qu'on peut former des voix, & les articuler.

Secondement, que c'est à cause du rapport qui est

entre le cerveau & les autres parties du corps de chaque animal, qu'il eſt diverſement agité de ces voix.

Et en troiſiéme lieu, qu'en tout animal capable de former des voix, il y a une telle communication de l'oreille au cerveau, & du cerveau à toutes les parties propres à la voix, que la même voix qui ébranle le cerveau par l'entremiſe de l'oreille, le diſpoſe à laiſſer couler dans les muſcles de ces parties, des eſprits qui les mettant dans une ſituation répondante à la maniere dont cette voix a frappé le cerveau, font qu'elles forment une voix toute ſemblable, ſi quelque preſſant beſoin de l'animal ne divertît ailleurs le cours des eſprits.

Ce qui étant une fois bien conçû, il ſera facile de connoître mille choſes, qu'on ignore aſſez ordinairement touchant les effets differens du bruit & du cry des animaux, que je n'expliqueray pas neanmoins plus particulierement, parce que tous ceux qui ont aſſez d'attention pour concevoir le peu de principes que j'ay poſez, en tireront tout ce qu'il faut pour cette explication; & que ceux qui ne ſont pas capables d'une telle attention, ne concevroient pas ce que j'en pourrois dire dans un plus grand détail.

Que les bêtes n'ont pas beſoin d'ame pour crier, ou former des paroles.

Je m'arrêteray ſeulement à faire conſiderer, que ſelon ces principes, les bêtes n'ont pas beſoin d'une ame pour crier, ou pour être émûës par des cris: car ſi on les touche en quelque endroit, où leurs nerfs ſoient atteints avec aſſez de force pour faire que leur cerveau ſoit fort ébranlé, il eſt aſſez aiſé de concevoir que cette action agitant les eſprits, ils doivent couler beaucoup plus vîte dans les muſcles, & qu'ainſi la

vîteſſe de ceux qui coulent inceſſamment vers le cœur, augmentant, doit rendre ſes battemens plus précipitez : ce qui fait qu'il pouſſe dans l'artére du poulmon une ſi grande quantité de ſang, que cette artére s'étendant plus qu'à l'ordinaire, preſſe la trachée, & fait que l'air eſt chaſſé du poulmon avec une impetuoſité, qui répond à celle dont le ſang y eſt entré.

Le ſecond effet de cette prompte agitation des eſprits, eſt qu'en même temps qu'il en coule vers le cœur, il en coule auſſi vers tous les autres muſcles qui ſont dans une action continuelle, comme ceux de la poitrine, parce que, comme les chemins qui conduiſent les eſprits en ces ſortes de muſcles, ſont toûjours ouverts, à cauſe de la neceſſité de leur action qui dure toûjours, les eſprits ne peuvent recevoir de nouveau mouvement, ſans le communiquer incontinent à ces muſcles : ce qui fait que ceux du diaphragme & de la poitrine la preſſent de ſorte que l'air en doit ſortir avec effort ; & comme les muſcles du larinx ſont auſſi fort agitez, l'air en ſortant, eſt battu d'une maniere qui tient de cette agitation.

Ainſi l'on peut concevoir par la ſeule diſpoſition du corps, pourquoy une bête crie ; & pour connoître comment elle peut être émûë par des cris ſans avoir d'ame, il n'eſt beſoin que de ſe reſſouvenir du rapport qui eſt entre le cerveau, les parties qui ſervent à la voix, & toutes les autres parties du corps. Car, ſi ſelon la difference des cris, les cerveaux ſont diverſement ébranlez,

ébranlez ; & ſi ſelon cette diverſité des ébranlemens du cerveau, le corps eſt diverſement tranſporté, il ne faut pas chercher ailleurs que dans le corps, pourquoy les bêtes d'une même eſpéce ſont émûës à s'approcher par les cris qu'elles font, & pourquoy leurs cris font ſouvent éloigner celles d'une autre eſpéce. Comme il ne s'agit que de conſerver un corps en elles, & que ce corps eſt ſi mécaniquement diſpoſé, que ſa ſeule conſtruction peut être la cauſe de ce qu'il eſt tranſporté vers les objets qui luy peuvent être utiles, & loin de ceux qui luy pourroient être nuiſibles ; il me ſemble que, quelque merveilleux que nous paroiſſent leurs mouvemens, nous ne pouvons raiſonnablement les atttribuer qu'à la conſtruction de leurs corps, & ſur tout leurs cris, puiſque ſi nous y prenons garde de prés, nous trouverons en nous-mêmes que les cris ne ſe font que par le corps ſeulement. Car enfin, ſi nous crions, ce n'eſt pas parce que nous avons une ame, mais c'eſt parce que nous avons un poulmon & d'autres parties, qui peuvent recevoir & repouſſer l'air avec certaines modifications.

De même, ſi les nerfs de nôtre oreille ſont émûs par une voix, c'eſt-à-dire par un air que d'autres corps ont agité, en ſorte que nôtre cerveau qui en eſt ébranlé, laiſſe couler des eſprits dans les muſcles de toutes les parties, dont le mouvement peut former une voix ſemblable à celle qui l'a émû, c'eſt-à-dire, repouſſer l'air d'une façon répondante à celle qui l'a ébranlé, ce n'eſt que parce que nous avons un corps.

Enfin ſi nôtre cerveau, quand il eſt ébranlé par un

bruit ou par une voix, laisse plûtôt couler les esprits dans les muscles, qui servent à transporter nôtre corps prés ou loin de ceux qui ont causé ce bruit, ou formé cette voix, que dans les muscles du larinx ou des autres parties, qui pourroient servir à former une voix semblable, c'est parce que nous avons un corps.

De sorte que, s'il ne se rencontre dans les bêtes que des effets semblables, nous ne pouvons pas dire raisonnablement qu'elles ayent autre chose que le corps.

Que la parole dans les hommes marque qu'ils ont une ame.

Mais pour nous, il faut avoüer (quoy que nous devions attribuer à nos corps ce qui regarde les causes & les effets de la voix) qu'il y a toûjours quelque chose qui les accompagne, qui ne peut être que de la part de l'ame. Car, s'il est vray en general que les mouvemens, ausquels nôtre corps est propre, & les effets, que font sur luy les divers objets qui agitent son cerveau, suffisent pour le conserver, parce que la proportion que Dieu a mise entre luy & les autres corps de l'univers, luy donne, sans que nous y pensions, tout ce qui le peut entretenir dans un état convenable à sa nature; il est vray aussi que tout cela se passeroit en nous, sans que nous nous en apperçûssions, si nous n'avions que le corps. Cependant, si nous faisons réfléxion sur ce qu'il nous arrive, lors que quelque bruit frappe les nerfs de nôtre oreille, nous reconnoîtrons évidemment qu'outre cet ébranlement des nerfs de l'oreille, qui se continuant jusqu'au dedans du cerveau, y agite les esprits, & les fait couler dans les muscles propres à mouvoir tout nôtre corps prés ou loin de la cause

de ce bruit, il y a toûjours une perception jointe à chacun des ébranlemens de nôtre oreille, ou des autres parties de nôtre corps. Nous ſentons même ſouvent une volonté toute contraire aux mouvemens, que ce bruit excite en nôtre corps; & bien que ſouvent l'impetuoſité de ces mouvemens ſoit telle qu'à peine les pouvons-nous arrêter, neanmoins il eſt évident que cette contrarieté ne ſe rencontreroit pas en nous, ſi ce qui nous rend capables de vouloir, n'étoit fort different & tout-à-fait diſtinct de ce qui nous rend capables d'être mûs.

Or de ces deux choſes, que nous reconnoiſſons en nous outre les mouvemens; je veux dire la perception que nous avons, dés que les nerfs de nôtre oreille ſont ébranlez, & la volonté que nous avons enſuite de conſentir au mouvement auquel tout nôtre corps eſt excité, ou de le retenir; il me ſemble que la derniere eſt ſi évidemment diſtincte de nôtre corps, qu'il n'y a que les perſonnes, dont le jugement eſt fort précipité, qui n'en connoiſſent pas la diſtinction.

Pour la perception, que nous avons à l'occaſion de l'ébranlement que la voix cauſe dans les nerfs de l'oreille, bien qu'elle ſoit un peu plus difficile à diſtinguer de cet ébranlement, parce qu'elle l'accompagne toûjours, il eſt aiſé toutefois, à qui s'eſt un peu accoûtumé à juger des effets par leurs cauſes, de reconnoître que l'ébranlement étant un mouvement, ne peut appartenir qu'à nôtre corps, & que la perception étant une penſée, ne peut appartenir qu'à nôtre ame. Et, comme nous avons reconnu par d'autres réfléxions,

que l'union de nôtre ame & de nôtre corps ne consiste qu'en ce que certaines pensées sont tellement unies à certains mouvemens, que jamais les uns ne sont excitez, que les autres ne le soient en même temps; nous ne devons plus nous étonner de voir que les nerfs de nôtre oreille ne soient jamais ébranlez, que nous n'ayons aussi-tôt en l'ame une sensation, ou si vous voulez une perception répondante à la maniere dont ces nerfs sont ébranlez, ni croire que cet ébranlement & cette perception soient une même chose, bien qu'ils s'accompagnent toûjours.

Il faut donc considerer deux choses, en ce que l'on appelle *son*: l'une est la façon dont l'air, en frappant le nerf de nôtre oreille, ébranle nôtre cerveau; & l'autre est la sensation de nôtre ame, à l'occasion de cet ébatemeent du cerveau.

La premiere appartient necessairement au corps, puisque ce n'est qu'un mouvement; & la seconde appartient necessairement à l'ame, puisque c'est une perception.

De même dans la parole il y a deux choses, sçavoir la formation de la voix, qui ne peut venir que du corps, suivant tout ce que j'en ay dit; & la signification ou l'idée qu'on y joint, qui ne peut être que de la part de l'ame.

De sorte que *la parole* n'est autre chose qu'une voix, par laquelle on signifie ce qu'on pense. Ce n'est pas qu'on ne puisse (comme je l'ay déja remarqué) joindre ses pensées à d'autres signes qu'à la voix, comme aux caracteres de l'écriture, ou à certains

geſtes, & qu'en effet toutes ces manieres de s'exprimer ne ſoient des façons de parler, à prendre le mot de *parler* en general.

Mais enfin, parce que la voix eſt le ſigne le plus facile, on luy a déferé le nom de *Parole*, laiſſant aux caracteres celuy *d'écriture*, & aux autres manieres de s'exprimer le nom de *ſigne*, qui eſt celuy du genre commun à ces trois eſpeces.

La difference des ſignes, dont ſe ſervent les hommes pour ſe faire entendre.

J'en ay peut-être déja dit aſſez de chacune, pour les faire ſuffiſamment diſtinguer. Mais peut-être auſſi que ne les ayant examinées, que par ce qu'elles ont de commun entr'elles, je ne feray rien d'inutile ni d'ennuyeux, ſi j'en parle ſéparément, pour faire obſerver ce qu'elles ont de différent les unes des autres.

Et pour commencer par cette eſpece, à qui l'on a laiſſé le nom du genre, je veux dire par *les ſignes*, il faut pour comprendre en peu de mots ce qu'on en peut ſçavoir, remarquer qu'il y en a qui *ſont naturels*, d'autres qu'on peut appeller *ordinaires*; & d'autres encore qu'on peut appeller *particuliers*.

Les naturels ſont ceux par leſquels, à cauſe du rapport neceſſaire qu'il y a des paſſions de l'ame aux mouvemens du corps, on connoît à l'exterieur les differens états de l'ame. J'ay dit que ces mouvemens ſont les mêmes en tous les hommes. Mais il eſt bon de ſe reſſouvenir, que comme par étude ils les peuvent contraindre, ou les exciter à plaiſir, il ne faut pas trop s'y fier, ni croire qu'ils ſignifient toûjours ce qu'ils doivent ſignifier.

Les ſignes, que je nomme ordinaires, ſont ceux par leſquels une grande partie des hommes a coûtume de témoigner certaines choſes; & ceux-là ſont purement d'inſtitution. Les uns ſont plus univerſels, & d'autres le ſont moins: par exemple, quand on veut, ſans ſe ſervir de la voix, dire que l'on conſent, on fait un ſigne de tête tout different de celuy qu'on feroit, pour montrer qu'on ne conſent pas. De même on fait certains ſignes de la main, pour chaſſer quelqu'un; & ces ſortes de ſignes ſont aſſez univerſels. Mais ceux par leſquels on témoigne ſon reſpect, quoy qu'ils ſoient ordinairement d'une même façon dans tout un païs, ſont ſouvent trés-differens dans un autre.

Les ſignes, que j'appelle particuliers, ſont ceux dont toute une nation, ou toute une communauté ne convient pas: mais qui ſont inſtituez entre deux perſonnes, ou peu d'autres, pour ſignifier certaines choſes, dont ils ne veulent pas que d'autres s'apperçoivent.

Pour l'Ecriture, il n'y en a point de naturelle; & ce n'eſt que par art que les hommes en ont trouvé le ſecret. Comme ils ont vû qu'on faiſoit ſignifier tout ce qu'on vouloit aux geſtes & aux voix, ils ont crû que donnant des ſignifications aux caracteres, que la main pouvoit former & qui reſtent, ces ſortes de ſignes pourroient faire ſçavoir nos penſées à ceux qui ſeroient éloignez, ou qui naîtroient long-temps aprés nous.

Et cela s'eſt fait de diverſes manieres. D'abord on

a uſé de caracteres, dont chacun ſignifioit une choſe. Mais cette maniere étoit embarraſſante : il falloit connoître trop de caracteres, & retenir trop de ſignifications. D'ailleurs il n'y avoit que les choſes qui pûſſent être ſignifiées : les actions ne le pouvoient être commodement par ce moyen.

Dans la ſuite, comme on a obſervé que toutes les diverſitez de la parole ne venoient que de la differente façon de former les voix, ou de les articuler, & que cinq voix ſeulement, diverſement articulées, ou diverſement aſſemblées, formoient toutes les paroles, on s'eſt aviſé de donner un caractere à chacune de ces voix. Puis on a inſtitué des caracteres, pour marquer leurs articulations ; & l'aſſemblage de ces differens caracteres a fait des ſyllabes, qui jointes enſemble ont composé des mots entiers. Si bien que, diſpoſant ces caracteres dans un ordre ſemblable à celuy dont on forme la voix ou les articulations qu'ils repreſentent, on ſe ſouvient des paroles ; & ces paroles font ſouvenir des choſes qu'elles ſignifient. Ainſi on voit que l'Ecriture eſt un moyen de parler aux yeux, qui veritablement demande plus de temps pour l'expreſſion, mais qui dure auſſi plus long-temps.

Elle a encore un autre défaut, c'eſt que peu de perſonnes peuvent voir à la fois les penſées de celuy qui s'en ſert. Mais, comme en récompenſe elle a ce merveilleux avantage, de pouvoir apprendre malgré la diſtance des lieux ou des temps, ce que penſent les perſonnes qui écrivent, elle a toûjours pa-

ru ſi commode, que cherchant à ſuppléer ce qui luy manquoit, on a enfin trouvé le ſecret de l'Impreſſion. On fait des caracteres de métail ou de bois, qui étant une fois arrangez & chargez des noir ou de couleur, marquent toutes les feüille dont on a beſoin, pourfaire lire en même temps & en divers lieux un même piece à pluſieurs perſonnes.

Je n'explique pas icy qu'il y a des manieres d'écrire ordinaires, & d'autres que l'on appelle *chiffress*, qui ſont particuliers à certaines gens. Je n'explique pas auſſi la maniere, dont on exprime les nombres ſur le papier par des caracteres, qui portent plus communément le nom de *chiffres*, ni comment on exprime les ſons par d'autres caracteres qu'on appelle *notes*, car tout cela s'entend aſſez de ſoy-même.

Quant à la maniere de s'exprimer par la voix, à laquelle on a donné principalement le nom de *Parole*, on peut dire qu'il y a des voix naturelles, comme celles que l'on pouſſe dans la douleur, dans la joye, & dans les autres paſſions. Mais (comme je l'ay déja dit des ſignes naturels) il ne faut pas toûjours ſe fier à ces voix; & l'on peut ſouvent les contraindre, ou les employer pour faire croire qu'on reſſent ce qu'on ne reſſent pas en effet.

Il y a d'autres voix, dont les hommes ſe ſervent pour s'expliquer mutuellement leurs penſées. Les unes ſont plus univerſellement reçûës, comme celles qui compoſent la langue de tout un Peuple; & d'autres ſont particuliéres à des perſonnes, qui convien-

nent

nent entr'elles de mots tous nouveaux, pour ſignifier leurs penſées.

J'ay déja remarqué comment on apprend à parler en naiſſant ; comment on peut apprendre une nouvelle langue ; & s'il me reſte quelque choſe à faire ſur ce ſujet, c'eſt de conſiderer icy comment celuy qui apprend une nouvelle langue, en peut former l'habitude.

Comment on apprend une nouvelle langue.

Pour cela il faut remarquer que nous joignons dés la premiere langue que nous apprenons, l'idée d'une choſe au ſon d'un mot, ce qui eſt entierement de la part de l'ame : car la ſenſation, qu'on appelle ſon, & l'idée de la choſe qu'on luy fait ſignifier, ſont toutes de l'ame, ainſi que nous l'avons déja reconnu. De la part du corps, il y a un mouvement des eſprits & du cerveau, qu'excite chaque voix, & une impreſſion qu'y laiſſe chaque choſe. Or ce mouvement eſt toûjours joint à cette impreſſion, comme la perception de chaque ſon eſt toûjours jointe en l'ame avec l'idée particuliere d'une certaine choſe. Tellement que, quand on veut exprimer l'idée de cette choſe, on conçoit en même temps le ſon de voix qui la ſignifie, puis qu'à l'occaſion de cette idée & de la volonté que l'ame a que le cerveau ſe diſpoſe comme il faut qu'il le ſoit, pour laiſſer couler des eſprits dans les parties qui la doivent former, il arrive qu'il eſt ébranlé à l'endroit où l'impreſſion de cette choſe eſt reſtée, d'où les eſprits coulent dans les muſcles des parties qui ſervent à la voix, pour les diſpoſer à former celle qui ſignifie ce qu'on veut dire.

Comme on a appris à joindre toutes ces choſes dés la naiſſance, cela ſuit de ſi prés la volonté qu'on a de parler, que l'on s'imagine que ce qui ſe fait ſi promptement, eſt beaucoup plus ſimple. Et, comme on ne voit aucune machine fort compoſée, qui ne faſſe ſes effets avec beaucoup de difficulté, on a peine à croire, voyant la facilité qu'on a de parler, qu'il ſoit beſoin de faire joüer tant de reſſorts pour cela. Mais il faut s'accoûtumer, en admirant celle de nôtre corps, à conſiderer qu'elle eſt faite par un Ouvrier incomparable, & qu'on ne ſçauroit imiter. D'ailleurs, ſi nous ſommes convaincus que l'union du corps & de l'ame ne vient que de la parfaite correſpondance, que Dieu a miſe entre les divers changemens du cerveau, & les diverſes penſées de l'ame, nous ne devons pas nous étonner que l'un agiſſe ſi aiſément ſur l'autre, & que leurs actions s'accompagnent toûjours ſi bien, tandis que Dieu fait durer leur union.

Mais, parce que c'eſt une des plus importantes veritez qu'on puiſſe conſiderer, il eſt bon pour en démêler toutes les difficultez, de remarquer qu'il y a trois ſortes de correſpondances entre l'ame & le corps.

La premiere eſt naturelle; & c'eſt cette correſpondance neceſſaire, par laquelle certaines ſenſations naiſſent toûjours en l'ame, dés que certains mouvemens ſont excitez dans le cerveau, comme des moumens ſont excitez dans le corps, dés que l'ame en a la volonté. Or cette correſpondance ne peut ceſſer abſolument qu'avec la vie; & ce qui la change entierement, donne la mort.

Outre cela, il y a une ſeconde correſpondance entre les idées que l'ame a des choſes, & les impreſſions que ces choſes laiſſent dans le cerveau. Cette correſpondance, non plus que la premiere, ne peut changer en ſon tout ; & tandis que l'ame eſt unie aux corps, jamais elle n'a l'idée des choſes corporelles, que leur impreſſion ne ſoit dans le cerveau.

Mais il y a une troiſiéme correſpondance entre le nom de chaque choſe & ſon idée, qui n'étant que d'inſtitution ſe peut changer : neanmoins, comme le ſon du premier nom qu'on donne à une choſe, eſt une ſenſation que l'ame joint étroitement à l'idée de cette choſe, & que d'ailleurs l'impreſſion de ce nom ſe trouve jointe à celle de la choſe dans le cerveau, on a grande peine à les ſeparer. D'où vient que, quand on commence à apprendre une langue, on explique ordinairement par le premier mot dont on nommoit une choſe, le nouveau mot par lequel on ſe propoſe de l'entendre dans la langue qu'on apprend.

Il y en a même dont le cerveau eſt diſpoſé de ſorte, que quand ils apprennent une nouvelle langue, ils joignent toûjours aux mots de celle qu'ils ſçavoient déja, les mots de la ſeconde, pour ſe repreſenter ce qu'ils ſignifient.

D'autres, qui ont une autre diſpoſition du cerveau, joignent ſi aiſément le ſon du nouveau mot par luy-même à l'idée de la choſe, qu'elle leur eſt également repreſentée par les deux mots, ſans qu'ils ſoient obligez de penſer à l'un pour entendre l'autre.

Ainſi l'on peut ſi bien joindre une même penſée

à plusieurs signes, & à des mots de diverses langues, qu'on pourra avec une facilité égale se servir des uns & des autres pour l'exprimer. Mais, pour peu qu'on ait de raisonnement, on pourra facilement juger par les peines qu'on a dans les commencemens à joindre les mots d'une nouvelle langue à l'idée de chaque chose, par la necessité où l'on est de joindre celle du nouveau mot à celle dunom ancien qui la faisoit entendre, & même par la difficulté qu'on a à prononcer ceux que l'on apprend, qu'en effet la parole dépend du rapport de bien des choses; & que si dans la suite elle devient aisée, ce n'est que par l'excellente maniere dont nôtre cerveau est composé, & l'admirable correspondance qui est entre ses mouvemens & nos pensées.

Que l'ame séparée du corps, pourroit plus aisément communiquer ses pensées à une autre.

Au reste, il me semble que si l'ame est obligée, tandis qu'elle est unie au corps, de joindre ses pensées à des voix, qui ne se peuvent oüir ni former sans les organes de la langue & de l'oreille; elle pourroit, si cette union cessoit, découvrir bien plus aisément à tout autre esprit ce qu'elle penseroit. Et veritablement, si c'est une peine à qui l'examine, que de concevoir comment la pensée d'un homme qui parle, est jointe au mouvement de son cerveau, & les mouvemens du cerveau à ceux des parties qui servent à la voix; s'il est difficile de comprendre comment cette voix, qui n'est qu'un air agité, frappe l'oreille, & peut, en émouvant le cerveau, exciter en l'ame de celuy qui écoute, le son des mots & l'idée des choses qu'ils signifient; si, dis-je, cela fait tant de peine à concevoir,

à cauſe que l'on ſçait qu'il y a une étrange difference entre la nature de l'eſprit & celle du corps, on doit aiſément comprendre que ſi deux eſprits n'étoient point unis à des corps, ils auroient bien moins de difficulté à ſe découvrir leurs penſées, puiſqu'il y a naturellement bien plus de proportion entre les penſées de deux eſprits ſemblables, qu'entre des penſées & les mouvemens de deux corps. Et, pour peu de réfléxion que l'on faſſe ſur la facilité & ſur la netteté, avec laquelle un homme conçoit les penſées d'un autre homme par la parole, on avoüera qu'une ame pourroit concevoir incomparablement plus nettement & plus facilement les penſées d'un autre eſprit, s'ils ne dépendoient ni l'un ni l'autre des organes du corps. Car enfin l'eſprit doit plus aiſément appercevoir une penſée, qui eſt une choſe ſpirituelle, que le ſigne de cette penſée, puiſque ce ſigne eſt une choſe corporelle.

Ainſi j'eſtime qu'il eſt bien plus naturel aux eſprits de ſe manifeſter, c'eſt-à-dire, de ſe communiquer leurs penſées par elles-mêmes & ſans aucuns ſignes, que de ſe parler, c'eſt-à-dire, de ſe communiquer leurs penſées par des ſignes, qui ſont d'une nature ſi differente de celle des penſées. Auſſi la peine que chacun a dans les entretiens & dans toutes les occaſions, où les hommes communiquent leurs penſées par les ſignes ou par les paroles, n'eſt pas de comprendre ce qu'un autre penſe, mais c'eſt de démêler ſa penſée des ſignes ou des mots, qui ſouvent ne luy conviennent pas.

C'eſt auſſi l'ignorance des ſignes & des mots, qui fait que des hommes élevez en des païs differens ſont long-temps enſemble, ſans ſe pouvoir entendre. Mais, ſi-tôt que l'habitude leur a donné tout ce qu'il faut pour démêler avec promptitude ce que veut dire chaque ſigne, ou chaque mot, ils n'ont plus de peine à concevoir leurs penſées, de quelque differente nation qu'ils ſoient. Ce qui fait connoître avec évidence que les hommes s'entendent naturellement; que la penſée de l'un eſt toûjours claire à l'autre, dés qu'il la peut appercevoir; & que s'il y a des hommes qui conçoivent mieux que d'autres ce que l'on dit, cette facilité d'entendre ne leur vient que de la conſtruction de leur cerveau, qui étant diſpoſé de ſorte que les impreſſions, dont j'ay parlé, y ſont plus aiſément reçûës, mieux arrangées, & plus diſtinctement marquées, fait que les penſées qui y répondent, ſont auſſi plus faciles, plus ſuivies, & plus claires. Au lieu que ceux qui n'ont pas le cerveau ſi bien diſpoſé, doivent être plus lents à concevoir, à cauſe de ce rapport neceſſaire, qui eſt entre les mouvemens du cerveau & les penſées de l'ame, tandis qu'elle demeure unie au corps: mais qui ne voit que cet embarras ceſſeroit, ſi elle en étoit ſéparée?

C'eſt auſſi de la diſpoſition du cerveau & des autres parties qui ſervent à la voix, que vient la facilité ou la difficulté de l'expreſſion. Et la peine que pluſieurs ont à parler, procéde ſeulement de ce que les parties de leur cerveau, qui répondent aux penſées de l'ame, ou celles qui ſervent à la voix, ſont mal

diſpoſées, mais non pas de leurs penſées qui s'expliquent toûjours clairement par elles-mêmes, & ne ſeroient jamais obſcures, ſi elles étoient ſéparées des ſignes, ou des voix, qu'on employe pour les faire entendre, & qui ſouvent ne leur conviennent pas.

Enfin cette neceſſité indiſpenſable, où l'on eſt pendant la vie, de s'exprimer par les paroles, eſt cauſe que ceux qui ont naturellement le cerveau le mieux diſpoſé en tout ce qui peut ſervir aux operations de l'ame, qui ont les impreſſions les plus vives de chaque choſe, qui les ſçavent le mieux diſpoſer, & qui ſe ſont accoûtumez à les exprimer par les mots les plus propres, ſont toûjours ceux qui parlent avec le plus de facilité, le plus d'agrément, & le plus de ſuccez. Tellement que, ſi l'on veut rechercher les cauſes phyſiques de l'Eloquence, on les trouvera toutes dans cette heureuſe diſpoſition de cerveau.

Les cauſes phyſiques de l'Eloquence.

En effet, on ſçait que la premiere partie d'un excellent Orateur, eſt de pouvoir aiſément diſcerner, entre toutes les choſes, qui ſe preſentent à ſon eſprit ſur le ſujet qu'il traite, ce que les auditeurs en doivent ſçavoir, pour ne leur dire préciſément que cela. Et il eſt évident qu'à moins que d'avoir un cerveau diſpoſé à conſerver des impreſſions bien diſtinctes de chacune de ces choſes, il n'en peut pas faire un juſte diſcernement.

En quoy elle conſiſte.

La ſeconde conſiſte à bien arranger tout ce qui peut faire concevoir ce qu'il a deſſein d'expliquer: en ſorte que ce qui eſt le plus ſimple, le plus clair, & le premier dans l'ordre naturel, ſerve comme de lu-

miere pour éclairer ce qui ſuit, & qui de ſoy-même pourrroit être plus embarraſſé. Mais cela ne peut être, quand les parties du cerveau ſont mal diſpoſées, ou le cours des eſprits mal reglé: car alors les impreſſions des choſes ſe confondant, offrent ſouvent tout d'abord à l'eſprit, ce qui ne doit être propoſé que le dernier; ou bien elles ſe remuënt avec tant de précipitation, que l'eſprit ne peut, ni reflechir ſur l'ordre de chacune, ni la mettre bien en ſa place.

La troiſiéme eſt de bien ſçavoir, & de trouver aiſément le mot, par lequel chaque choſe eſt proprement ſignifiée dans la langue dont on ſe ſert. Et cela dépend d'une mémoire, qui ne peut être fidéle, comme il faut qu'elle le ſoit, à moins que les parties du cerveau n'ayent un arrangement & un temperament, qui empêche que les impreſſions ne ſe confondent, ou que l'idée d'un mot ne ſe preſente, quand on en cherche un autre.

Voilà trois choſes abſolument neceſſaires dans le deſſein d'inſtruire, qui n'eſt que la premiere partie de l'Eloquence; & ces trois choſes demandent un cerveau, dont les parties ſoient bien ordonnées & aſſez arrêtées. Elles demandent outre cela que le cours des eſprits ſoit merveilleuſement reglé, ce qui eſt déja fort difficile à trouver.

Mais, quand on vient à conſiderer que pour l'autre partie de l'Eloquence, qui tend à émouvoir, il faut connoître les paſſions des auditeurs, & leurs cauſes, pour les fortifier ou les changer, ſelon qu'il en eſt beſoin pour la fin qu'on ſe propoſe; & que le plus grand

ſecret

ſecret de bien exprimer une paſſion pour l'émouvoir dans les autres, eſt de la reſſentir en ſoy-même, on eſt obligé d'avoüer, que pour y bien réüſſir, les parties du cerveau ſemblent ne pouvoir être trop agitées, ni le cours des eſprits trop impetueux.

Veritablement, ſi l'on parloit à des gens qui ne fuſſent ſujets qu'à l'erreur, & qui ne le fuſſent point aux paſſions, il ſuffiroit de dire les choſes d'ordre, de les expoſer nettement, & de les prouver pour les perſuader; & pour cela, il ſuffiroit d'avoir les parties du cerveau bien ordonnées, & d'un temperament à nêtre pas facilement émûës.

Mais ordinairement on parle à des perſonnes, qui outre leurs erreurs, ſont ſi ſujettes aux paſſions, qu'on ne les perſuade point, à moins que d'avoir également ce qu'il faut & pour inſtruire,& pour émouvoir.Or ces deux choſes dépendent de deux diſpoſitions ſi oppoſées, qu'il eſt difficile de trouver des hommes, dont le cerveau ait ce juſte temperament, qui peut donner l'un & l'autre de ces talens.

Auſſi voyons-nous, que pour l'ordinaire tous ceux qui ſont propres à inſtruire, ont une froideur, qui fait languir, quand ils veulent émouvoir; & que ceux qui ſont fort propres à émouvoir, ont un feu qui fait qu'on ne peut concevoir qu'à peine ce qu'ils diſent pour inſtruire: à quoy l'exemple que Ciceron rapporte de deux Orateurs, revient merveilleuſement. Il dit que l'un avoit beaucoup de netteté d'eſprit : mais il étoit froid; & voyant qu'il avoit deux fois eſſayé de faire ab-

ſoudre des accuſez, ſans y avoir pû reſoudre leurs Juges, qu'il avoit parfaitement inſtruits, il pria l'autre, dont le génie étoit tout different, de parler pour eux: ce qui réüſſit. Et Ciceron remarque que ce vehement Orateur, voyant qu'il ne luy reſtoit plus qu'à émouvoir des Juges déja inſtruits, ſe mit quelques heures, avant que d'aller à l'audience, à parler de l'affaire dans une chambre avec tant de vivacité, qu'il étoit déja en ſueur, quand il ſe preſenta aux Juges, qu'il força par la vehemence de ſon action, à luy accorder ce que le premier n'avoit pû obtenir d'eux par ſes raiſons.

Toutes les fois que je penſe à cet évenement, je ne puis m'empêcher d'admirer les avantages, que celuy qui le rapporte, avoit dans l'une & dans l'autre partie de l'Eloquence. Et, quoy que je le regarde comme le modéle, que tous ceux qui veulent réüſſir en cet art, ſe doivent propoſer, j'avouë qu'il me paroît inimitable: mais il peut ſervir d'exemple, pour montrer qu'une même perſonne ſe peut rendre capable d'émouvoir & d'inſtruire. Je dis s'en rendre capable: car je n'eſtime pas qu'on puiſſe naître propre à ces deux choſes, à ne conſiderer que ce qui ſe rencontre naturellement en chacun; & je penſe que des deux talens, qui ſervent à rendre un homme parfaitement éloquent, il y en a un qui ſe peut ſuppléer par l'étude, quand on a l'autre naturellement, mais cela n'eſt pas reciproque.

Et, afin de mieux examiner cette difficulté, il faut remarquer que ceux qui ont la conception vive, ont

ordinairement les paſſions violentes, parce qu' ils ont toutes les parties du cerveau fort déliées, & fort mobiles: mais ordinairement ils ont peu de mémoire; & s'ils trouvent aiſément les choſes, ils s'en ſouviennent fort difficilement. Au contraire ceux qui ont les parties du cerveau plus groſſes & plus fixes, conçoivent moins de choſes & moins aiſément. D'ailleurs ils n'ont pas les paſſions ſi promptes: mais en récompenſe ils retiennent plus long-temps & les choſes & les paſſions.

Or il eſt aiſé de voir, que ces derniers ſont capables de parler, quand il ne s'agit ſimplement que d'inſtruire. Mais, s'il faut ménager les eſprits, & ne leur faire ſçavoir certaines choſes, qu'aprés leur avoir inſpiré certaines paſſions, ils n'en viendront jamais à bout. Que ſi quelquefois, à force d'obſerver d'autres Orateurs, ou en liſant leurs ouvrages, ou en les écoutant, ils en reconnoiſſent les adreſſes; ils ne les peuvent imiter, qu'en les copiant dans des ſujets tous ſemblables à ceux que ces Orateurs ont traité, ſans jamais rien produire qui ſoit original. Quelquefois même, comme la mémoire eſt toute leur force, ils empruntent juſqu'aux paroles de ceux qu'ils copient, & ſouvent ils nomment leurs Auteurs pour donner quelque poids aux choſes, qu'ils débitent ordinairement ſi mal à propos, & toûjours ſi froidement, qu'elles ſeroient inſupportables, ſi elles n'étoient ſoûtenuës de quelques noms révérez entre les grands hommes.

Des Orateurs de cette eſpece ont beau s'exercer,

ils ne pourront tout au plus être que de bons copiſtes d'une piece toute entiere : mais ils n'auront jamais l'adreſſe de réünir pluſieurs traits de differens deſſeins , & moins encore celle d'en faire de nouveaux.

Au lieu que ceux qui ſont du temperament contraire, ayant une imagination vive & prompte, connoiſſent aiſément ce qu'il y a de fort & de foible dans un ſujet. Ils diſcernent facilement ce qu'il faut expoſer, ou ce qu'il faut cacher. S'ils ſont obligez de tout dire, ils ſçavent prévenir les eſprits , avant que de propoſer ce qui pourroit nuire à leur party , ou déplaire à l'auditeur; & quand ils forment le deſſein de leurs diſcours, s'ils imitent d'autres Orateurs, ce n'eſt qu'autant que cela convient à leur ſujet; & à vray dire , un homme de génie tombe plûtôt dans les penſées des grands hommes qui l'ont precedé , parce que la raiſon luy ſuggere ce qu'elle leur a ſuggeré, que parce qu'il a lû leurs ouvrages.

Il eſt vray que cette fecondité d'eſprit, qui le fait aiſément concevoir & produire, peut-être cauſe qu'il s'emporte trop en certaines choſes, ou qu'il les arrange mal, ou enfin qu'il ne les puiſſe retenir: mais ces défauts ne ſont pas ſans remedes.

On peut ſuppléer au premier, en s'exerçant ſouvent à parler ſur les ſujets, où l'on ſent qu'on s'emporte le plus aiſément, & en s'accoûtumant à ne point paſſer certaines bornes qu'on ſe preſcrit à ſoy-même , ou qu'on ſe fait preſcrire par ſes amis; & il n'eſt pas difficile de ſe donner ce frein, depuis qu'une fois on connoît ſon emportement.

Pour remedier au ſecond inconvenient, il faut s'accoûtumer à démêler ſes penſées, & à les bien ordonner ſur tous les ſujets qu'on ſe propoſe, de quelque nature qu'ils ſoient. Et, comme le biais de les expoſer eſt tres-different de celuy dont on les çonçoit, il faut auſſi, pour s'accoûtumer à bien dire ce que l'on ſçait, ſe demander ſouvent à ſoy-même comment on expoſeroit une choſe ou une autre, ſi on y étoit obligé ; de quelle maniere on traiteroit le même ſujet devant un grand peuple, ou devant une aſſemblée moins tumultueuſe ; ce que l'on en diroit devant des perſonnes puiſſantes & de reſpect, ou devant ſes égaux ; de quelle figure on ſe ſerviroit ſelon les temps & les lieux. Mais, pour rendre cette pratique plus utile, il faut encore examiner, quand d'autres ont parlé en public, en quoy ils ont bien réüſſi, & en quoy ils ont manqué : tâcher même, aprés avoir trouvé la raiſon de leur manquement, à refaire les mêmes diſcours mieux qu'ils ne les ont faits ; & continuer ces exercices juſqu'à ce qu'on ait accoûtumé ſon eſprit à bien digérer toutes ſortes de ſujets.

Quant au troiſiéme inconvenient, qui eſt celuy de la memoire, elle ne peut être fautive, que parce qu'elle ne repreſente pas dans l'occaſion les choſes, ou les mots. On peut remedier au premier défaut, en mettant les choſes dans un ordre ſi naturel, que l'une faſſe neceſſairement ſouvenir de l'autre par la liaiſon qu'elles auront enſemble. D'ailleurs, aprés avoir formé le deſſein, & ordonné toutes les parties d'un diſcours, il faudra le rebattre ſouvent, afin de s'y accoûtumer.

Pour les mots, il ne faut pas craindre qu'ils ne viennent aiſément à la bouche, quand on aura les choſes preſentes à l'eſprit, pourvû qu'on ait fait habitude de parler. Et pour cela il faut s'impoſer la neceſſité de parler ſur toutes choſes, s'accoûtumer en écrivant à les bien tourner, & choiſir toûjours les matieres les plus difficiles ou les plus abſtraites. Car, lors qu'à force de chercher, on peut trouver des biais pour les faire entendre, on n'a preſque pas de peine à trouver des paroles & des expreſſions dans tous les autres ſujets plus ordinaires, & que les differentes neceſſitez de la vie rendent plus communs.

Que le menſonge eſt oppoſé à la veritable Eloquence.

Aprés avoir examiné combien l'Eloquence dépend du temperament, & comment on peut le corriger ou le perfectionner par l'exercice, il eſt bon, ce me ſemble, de conſiderer qu'il n'y a rien de plus ennemy de la veritable Eloquence, que le menſonge. En effet, comme l'Eloquence eſt un moyen, non ſeulement d'exprimer ce que nous penſons, mais auſſi d'obliger les autres à penſer comme nous, elle ne doit jamais être employée qu'à faire connoître la verité, ou à la faire ſuivre. Et celuy qui s'en ſert, pour exciter dans les autres des ſentimens injuſtes, ou pour leur faire croire des choſes fauſſes, commet la plus indigne de toutes les trahiſons. Car enfin, ſi la ſocieté ne s'entretient que par la parole, n'eſt-ce pas violer le droit le plus ſaint qui ſoit entre les hommes, que d'employer pour les jetter dans l'erreur, ou pour leur perſuader le mal, des talens qui ne doivent ſervir qu'à leur faire connoître ce qui eſt veritable ou ce qui

eſt juſte ? Si l'on y penſoit bien, on auroit plus de ſincerité, ſur tout quand on parle en public, où les moindres déguiſemens peuvent toûjours avoir de perilleuſes conſequences.

Au reſte, il me ſemble que, pour s'accoûtumer à ne dire que la verité, c'eſt un puiſſant motif que de ſe repreſenter ſouvent que nous n'avons la facilité de nous expliquer, que parce que Dieu, à qui nous devons nos penſées, & les mouvemens de nôtre langue, veut bien exciter les uns, dés que nous voulons faire entendre les autres. Il me ſemble comme impoſſible à qui fait ſouvent cette réfléxion, de mentir : car enfin, ſi nous ſommes convaincus, que Dieu n'eſt ſujet ni à l'erreur, ni au menſonge, ni à l'iniquité qui le ſuit toûjours de ſi prés, comment oſerons-nous employer des ſignes & des voix, qui ne ſe forment que par ſa puiſſance, à faire ce qui luy déplaît le plus ? J'admire qu'un Payen ait pû connoître cette verité, juſqu'à dire qu'un homme ne pouvoit être éloquent ſans être homme de bien, & que nous ayons des ſentimens ſi contraires.

Mais, pour ne mêler icy la Morale, qu'autant qu'elle convient à un diſcours de Phyſique, il eſt à propos d'examiner en cet endroit, d'où vient que non ſeulement l'Orateur doit être homme de bien, mais même qu'il ne peut être parfaitement éloquent, s'il n'a cette qualité. Et cela n'eſt pas difficile à concevoir : car, ſi l'on convient que pour être parfaitement éloquent, il faut ſçavoir l'art d'inſtruire les auditeurs, & celuy de reprimer ou d'exciter leurs paſſions, ſelon

qu'il eſt utile pour la fin qu'on ſe propoſe ; il faut auſſi convenir qu'un Orateur, qui dit le contraire de ce qu'il ſçait, ne doit pas trouver ſi aiſément des paroles pour l'exprimer, que s'il diſoit la verité. Et, ſi pour ne ſe point méprendre, il étudie ce qu'il doit dire, il faut avouër que ſon diſcours, qui ne ſera que de mémoire, ne pourra jamais avoir la grace ni la force, qu'a toûjours celuy d'un homme, qui ayant appris à bien parler, & diſant ce qu'il penſe, ne craint pas de ſe tromper.

D'ailleurs, il faut demeurer d'accord que, ſi celuy qui n'eſt pas homme de bien, veut exciter dans les autres des mouvemens & des paſſions, qui ne ſont pas veritablement en luy, ce ſera toûjours froidement qu'il exprimera ces paſſions étudiées. Ou ſi, pour ſurmonter l'effet de cette contrainte (qui paroît toujours quand on veut retenir ſes mouvemens pour en feindre d'autres) il veut effacer tous les traits & les petits mouvemens, par leſquels ſon viſage, ſes yeux & ſes geſtes diroient le contraire de ce que ſes paroles expriment, il faut qu'il faſſe de ſi grands efforts, que non ſeulement il pert cette grace, ſans laquelle on ne ſçauroit plaire ni perſuader, mais encore il ſe rend odieux. Et, loin d'exciter dans les autres les mouvemens qu'il n'a pas en luy-même, il fait horreur à tous ceux qui ſe perſuadent qu'il reſſent en effet la violence des paſſions, dont il paroît agité.

En un mot, il eſt évident, qu'il y a naturellement un tel rapport entre les ſentimens des hommes, & les ſignes ou les paroles, dont ils ſe ſervent pour les exprimer,

exprimer, que jamais une même perſonne ne ſçauroit de ſi bonne grace dire un menſonge qu'une verité. Et, comme on ne peut être bien éloquent, lors qu'on ſe contraint à dire ce qu'on ne penſe pas, ou à témoigner ce qu'on ne reſſent point; il eſt impoſſible d'être fort éloquent, qu'on ne ſoit fort homme de bien, puis qu'il n'appartient qu'à l'homme de bien de dire naïvement ce qu'il penſe. Ses mouvemens ſont ſi juſtes, qu'il n'eſt point obligé de les contraindre. D'ailleurs la verité, qui accompagne toutes ſes paroles, & cet amour de juſtice, qui anime tous ſes mouvemens, donnent tant de poids & de grace à ſon action, qu'il eſt comme impoſſible d'y reſiſter. Sur tout on ſe laiſſe facilement emporter aux mouvemens d'un homme que l'on croit vertueux; & dés que celuy qui parle, a l'avantage d'exciter dans les autres les mêmes paſſions qu'il reſſent, comme il eſt bien-tôt le maître de leur penſée, il rend bien-tôt leur jugement favorable à ſes prétentions. Et, puis que nous voyons que ceux qu'une ſemblable diſpoſition de corps rend ſujets à des mouvemens ſemblables, ont ordinairement les mêmes ſentimens ſur les mêmes choſes, il faut croire que le plus beau moyen de faire que les autres ayent des ſentimens conformes à ceux que nous avons, eſt d'exciter en eux des mouvemens tout ſemblables aux nôtres. Car enfin (& cela ne ſe peut trop repeter) tandis que nos ames demeureront unies à nos corps, tous nos mouvemens ſeront ſi bien d'accord avec

nos ſentimens, que jamais nous ne pourrons inſpirer les uns que par les autres.

Quelle peut être l'Eloquence des purs Eſprits.

Cette réfléxion me fait penſer que, comme l'on peut concevoir des eſprits, qui ne ſoient pas unis à des corps, s'il y a de l'éloquence entr'eux, ce ne peut être par le moyen des mouvemens, puis qu'ils n'en ſont pas capables. Mais, ſi l'on ſuppoſe que ces eſprits ſoient dans cet état de liberté, qui fait qu'on peut ſe déterminer à une choſe ou à l'autre, il eſt aiſé de concevoir que ſi l'un d'eux étant plus éclairé, a quelque deſir pour une choſe, qu'un pur Eſprit ſoit capable de vouloir; par exemple, pour ſa propre gloire; il pourra mettre les penſées, qu'il manifeſtera aux autres ſur ce ſujet, dans un ordre qui leur paroîtra ſi beau, qu'il excitera en quelques-uns le même deſir qu'il reſſent. D'ailleurs (pour ſuivre le même exemple) un Eſprit encore plus éclairé & mieux intentionné que le premier, pourra faire concevoir à ceux qui auroient pû tomber dans cette erreur, que la gloire ne pouvant appartenir qu'à la ſouveraine puiſſance, c'eſt une folie d'y pretendre, quand on n'eſt pas Dieu.

On pourroit concevoir de même, comment de purs Eſprits ſe pourroient inſpirer divers ſentimens ſur toutes les choſes, pour leſquelles ils ſeroient capables d'avoir des deſirs, ſuppoſé, comme je l'ay dit, qu'ils fuſſent en état de choiſir l'un des deux partis.

Comment ils ſe peu-

Mais, pour ne tirer de cette notion que ce qui peut

ſervir à mon deſſein, il faut conſiderer, que ſi un homme a beſoin pour parler, du mouvement des parties qui ſervent à la voix, & un autre pour écouter, de l'ébranlement de celles qui ſervent à l'ouïe; deux eſprits n'ont beſoin, pour ſe communiquer leurs penſées, que de le vouloir. Et, comme on reconnoît que la penſée d'un homme ſe conçoit aiſément par un autre homme, dés que le premier a parlé, c'eſt-à-dire, dés que par des mouvemens qui ſervent à battre l'air, il a remué l'oreille de celuy auquel il veut que ſa penſée ſoit connuë; il eſt aiſé auſſi de reconnoître que, ſi deux Eſprits qui ne dépendent point du corps dans leurs operations, ſe veulent découvrir leurs penſées, ils n'ont qu'à le vouloir. *vent découvrir leurs penſées.*

Il y a, ce me ſemble, bien moins de peine à concevoir l'un que l'autre, coume je l'ay déja remarqué: car dans la parole il y a deux choſes, ſçavoir la volonté de communiquer ſes penſées, & les mouvemens par leſquels on les communique. Or ces mouvemens ont ſi peu de rapport par eux-mêmes avec les penſées, qu'il eſt étonnant de voir comment la penſée peut être ſi bien unie au mouvement, que l'un ſoit une occaſion de connoître l'autre. Au lieu que dans la manifeſtation, que deux Eſprits ſe font de leurs penſées, il n'eſt beſoin que de la volonté de les communiquer; & les eſprits étant de même nature, il eſt évident qu'une penſée peut être plus aiſément l'occaſion d'une autre penſée, que le mouvement.

Au reſte, ce qui ſe dit de la communication de deux purs Eſprits, ſe doit dire de celle qui peut *comment un pur Eſprit ſe peut*

faire entendre à un esprit uni à un corps.

être entre un eſprit uni à un corps, & un eſprit qui n'y eſt pas uni. Car enfin ce qui fait que deux hommes ne ſe peuvent communiquer leurs penſées ſans mouvemens, c'eſt qu'ils ont des corps, & que l'un ne peut être averti par l'autre, qu'à l'occaſion des mouvemens du corps, auquel ſon ame eſt unie. Mais, ſi l'on ſuppoſe que l'un des eſprits n'ait point de corps, il pourra ſe rendre preſent par ſes penſées mêmes à celuy qui aura un corps, comme à celuy qui n'en aura pas ; & reciproquement l'eſprit qui ſera uni à un corps, pourra ſans le ſecours de la voix, exprimer ſes penſées à tout eſprit, qui n'aura point de corps.

Cependant nous ſommes ſi accoûtumez à juger de toutes choſes, par celles que nous voyons, que voyant les hommes uſer de la voix, & s'entendre fort aiſément, nous jugeons temerairement qu'il ſeroit bien difficile à deux eſprits de ſe communiquer leurs penſées. Quelques-uns mêmes eſtiment qu'il eſt impoſſible qu'un eſprit qui n'a point de corps (par exemple un Ange) communique avec nous. Mais il eſt évident que cela ne vient que de la précipitation de nôtre eſprit, qui ne réflechit point ſur ce qui luy arrive dans la communication qu'il a avec celuy d'un autre homme. Car, s'il conſideroit que le battement de l'air & les autres choſes, qui ſervent à luy faire concevoir la penſée de celuy qu'il entretient, n'ont rien de ſemblable à cette penſée ; il s'étonneroit plus de ce qu'il l'entend, qu'il ne s'étonne, quand on luy veut perſuader que deux Anges ſe par-

lent, ou même qu'un Ange peut communiquer avec nous, ſans le ſecours de la voix.

Je ne puis en cet endroit m'empêcher de faire remarquer, combien la réfléxion que nous faiſons ſur ce qui ſe paſſe en nous, eſt capable de nous faire bien juger de ce qui ſe fait ailleurs, ou du moins de ce qui s'y peut faire. L'exemple, que je tire de la maniere dont nous communiquons avec les hommes, eſt ſi propre à faire concevoir ce qui ſe pourroit paſſer entre les eſprits qui n'auroient pas de corps, comme nous en avons, & même entre ces eſprits & nous; que ſi l'on examine bien la choſe, on ne trouvera point d'autre difference entre l'une de ces communications & l'autre, ſinon que la communication qui eſt entre les hommes, eſt la plus mal-aiſée à concevoir, à cauſe qu'elle ſe fait par le moyen des mouvemens, qui ſont tout-à-fait differens des penſées; & que celle que nous pouvons avoir avec de purs Eſprits, eſt moins ſenſible, parce qu'elle ſe fait ſans aucun de ces mouvemens, qui nous rendent comme ſenſibles les penſées des hommes, dont la voix frappe nos oreilles.

Auſſi eſt-ce peut-être la cauſe pour laquelle nous apprenons que, quand des Eſprits ont voulu donner des avis importans à quelques hommes, ils ont emprunté des corps, & qu'ils ont formé des voix ſemblables à celles des hommes. Mais ces choſes extraordinaires ne doivent pas empêcher de concevoir que naturellement nous pouvons communiquer avec de purs Eſprits, plus facilement qu'avec les hommes. De

Pourquoy les Anges ont quelquefois emprunté des corps, pour parler aux hommes.

ſorte que,ſi la Foy nous propoſe qu'il y a des Eſprits qui ne ſont point unis à des corps, & que celuy qui les a créez comme nous, leur ayant commis le ſoin de nôtre conduite, ils ſont toûjours preſens à nôtre eſprit pour le diriger ſans le contraindre, il n'y a rien en cela qui ſoit au deſſus des choſes que nous penſons le mieux ſçavoir. Car enfin, comme nous concevons que la communication entre deux hommes ſe fait par *la parole*, c'eſt-à-dire, par une volonté d'exprimer ce qu'ils penſent, & par des mouvemens qui répondent à cette volonté, nous pouvons auſſi concevoir, ce me ſemble, que celle de deux eſprits ſe peut faire par la ſeule volonté de ſe manifeſter; & que ſi un pur Eſprit communique avec un homme, encore que ce ſoit d'une façon moins ſenſible que ne ſont les paroles ordinaires, c'eſt toutefois d'une maniere intelligible, qui peut luy donner inſenſiblement les penſées, dont il a beſoin pour ſa conduite, & en un mot l'inſpirer. De même nous concevons aiſément que Dieu, qui fait que nos eſprits agitent des corps, peut (s'il eſt neceſſaire) donner à un Ange le même pouvoir, pour ſe faire entendre par *la parole*.

Enfin, pour peu que nous examinions les penſées de ces grands Perſonnages admirez dans l'Egliſe, pour la ſainteté de leur vie, & pour la pureté de leur doctrine, nous en trouverons tant au de-là de celles que l'entretien des hommes leur a pû donner; & nous verrons qu'ils ſçavoient des choſes tellement au deſſus de la nature, qu'il ne nous eſt pas permis de dou-

ter qu'ils n'ayent eu communication avec d'autres eſprits, qu'avec les hommes qui nous parlent tous les jours. Et, comme on ne ſçauroit trop faire de réfléxion ſur de ſemblables ſujets, je crois ne me pouvoir trop repeter à moy-même ces dernieres veritez.

Je vois maintenant, ce me ſemble, ce que l'on doit entendre proprement par le mot *d'inſpiration*; & je crois ne me point tromper, quand je dis que c'eſt par ce moyen ſeulement, que nous peuvent venir ces penſées, qui n'ont point de rapport à toutes celles qui ne ſont naturellement en nôtre ame, que parce que nous avons un corps. *Ce que c'eſt qu'inſpiration.*

Secondement, je vois que nous ne connoiſſons pas plus les eſprits de tous les hommes qui nous parlent, quand ils nous inſpirent leurs ſentimens, que ces purs Eſprits que je tiens capables de nous en inſpirer de meilleurs. Et, comme les nouvelles penſées, qui nous viennent par l'entretien que nous avons avec les hommes, ſont un témoignage aſſuré à chacun de nous, qu'ils ont un eſprit comme le nôtre; nous devons prendre les nouvelles penſées qui nous viennent, ſans que nous en puiſſions trouver la cauſe en nous-mêmes, ni l'attribuer à l'entretien des hommes, pour une certitude qu'il y a encore d'autres eſprits, qui nous les peuvent inſpirer.

Je connois même que la coûtume de concevoir les penſées des autres hommes par les geſtes & par la voix, fait que cette maniere nous affecte davantage, que les choſes qui nous ſont inſpirées ſans cela. Mais, quand j'y prens garde de prés, je vois que nous

ne connoiſſons pas davantage l'eſprit des hommes qui nous parlent, que les Eſprits qui nous inſpirent. Un peu d'air pouſſé par les poulmons de celuy qui nous entretient, frappant nos oreilles, excite à l'occaſion de l'ébranlement du cerveau, des ſons en nôtre ame, & en même temps les idées que nous avons jointes à ces ſons. Mais en verité ni cet air pouſſé, ni tout ce qui paſſe dans le corps de celuy qui nous parle, n'eſt ſa penſée; & ſi nous avons quelque raiſon de croire qu'il ait des penſées, c'eſt à cauſe ſeulement que nous éprouvons qu'il en excite en nous de nouvelles. Or, ſi toute la raiſon que nous avons de croire qu'il y a des eſprits unis aux corps des hommes qui nous parlent, eſt qu'ils nous donnent ſouvent de nouvelles penſées que nous n'avions pas, ou qu'ils nous obligent à changer celles que nous avions, pouvons-nous douter, lors qu'il nous vient de nouvelles penſées qui ſont audeſſus de nos lumieres naturelles, & contraires aux ſentimens que le corps peut exciter en nous; pouvons-nous, dis-je, lors que des hommes ne nous les inſpirent pas, douter qu'elles ne nous ſoient inſpirées par d'autres eſprits? Encore un coup, je n'eſtime pas que cela ſe puiſſe raiſonnablement; & la coûtume que nous avons d'en recevoir par l'entremiſe de la parole, qui eſt une maniere ſenſible, ne nous doit point faire méconnoître celles qui nous ſont inſpirées par une voye differente de celle des ſens.

Je connois auſſi que, s'il nous eſt libre de cacher nos penſées, tandis que nôtre ame eſt unie à un corps,

nous

nous aurions la même liberté, ſi elles en étoient ſéparées, & qu'en quelque façon elle ſeroit plus grande encore, puiſque ſouvent, lors que nous parlons à une perſonne, les ſignes & les voix par leſquels nous nous exprimons, peuvent être apperçûs ou entendus par un tiers, à qui nous ne voulons pas découvrir nos penſées : au lieu qu'un pur Eſprit, qui n'eſt point obligé de ſe ſervir de ces moyens exterieurs, peut manifeſter ſes penſées à l'eſprit qu'il en veut informer, ſans qu'un autre les connoiſſe.

En effet, en l'état où nous ſommes maintenant, pour découvrir nos penſées, nous ne faiſons autre choſe que de le vouloir; & bien que ce vouloir ſoit joint à des mouvemens, qui ne manquent point d'être en certaines parties de nôtre corps, ſi-tôt que nous en avons beſoin, pour ſignifier nos penſées, neanmoins nos ames ne ſont pas cauſe de ces mouvemens (ſuivant ce qui eſt démontré dans le quatriéme Diſcours) & elles ne font autre choſe pour s'exprimer, que de le vouloir. De ſorte que, ſi tandis qu'elles ſont unies à nos corps, nous ne pouvons exprimer les penſées qui nous viennent, qu'en remuant la langue, le goſier, & la bouche, c'eſt par la neceſſité que cette union nous impoſe. Mais, ſi-tôt qu'il n'y auroit plus une ſemblable neceſſité d'emprunter des mouvemens pour exprimer ce qu'on penſe, on n'auroit plus, pour le faire concevoir à d'autres eſprits, qu'à vouloir qu'ils le connuſſent; & pour le cacher, on n'auroit qu'à ne vouloir pas qu'il leur fût connu.

Cy-deſſus IV. Diſc. de la I. part. p. 64. & ſuiv.

J'ay expliqué ailleurs les raiſons, par leſquelles il

Cy-deſſus VI. Diſc.

p. 88. & cy aprés II. Trait. Metaphys.

paroît que toute l'action de l'ame consiste *à vouloir*; & je pense avoir assez montré que tout ce qui dépend d'elle, est de se déterminer à une chose ou à l'autre, pour n'avoir pas besoin de rien répéter icy de tout ce que j'ay dit sur ce sujet.

Que nous n'avons pas d'idée claire de l'ame.

Mais il est bon de remarquer en cet endroit que, bien que Dieu ne nous fasse pas concevoir la substance de nos esprits mêmes, ni comment ils veulent, c'est-à-dire, comment ils se déterminent; neanmoins nous connoissons clairement que nous avons un esprit, & que nôtre esprit a le pouvoir de se déterminer. Or, comme nous sommes assurez que nous ne disons nos pensées, que quand il nous plaît, nous devons croire que, si nous étions en état de n'avoir plus besoin des signes ni de la voix, nous pourrions par nôtre seule volonté découvrir ou cacher nos pensées.

Nous devons aussi nous ressouvenir qu'il n'est pas plus difficile de concevoir que nous fissions alors appercevoir nos pensées à d'autres esprits, que de concevoir que l'esprit d'un autre homme apperçoive dans l'état present ce que nous pensons, quand nous l'exprimons par la voix, ou par les signes.

Au reste, quand je dis que des ames affranchies du corps, pourroient se cacher ou se manifester leurs pensées, cela se doit entendre, si elles avoient le même sujet de les cacher, qu'elles ont en l'état present. Mais il est apparent, que si elles doivent être bienheureuses, comme elles n'auront de pensées que pour la gloire de leur Auteur, elles vou-

dront que tous les esprits les connoissent; & que si elles perdent pour jamais sa grace, elles n'auront que des pensées, qui devant servir à publier les effets de sa justice, seront connuës à tous les esprits.

Enfin, nous devons nous ressouvenir que, suivant ce que j'ay expliqué de l'action des ames & des corps dans le cinquiéme Discours de la premiere Partie, nous disons qu'une ame agit sur une autre ame, toutes les fois que l'une a des pensées nouvelles à l'occasion de l'autre; de même que nous disons qu'un corps agit sur un autre corps, toutes les fois que cet autre corps reçoit quelque changement à son occasion. *Cy dessus V. Disc. p. 77.*

Et, comme j'ay montré qu'un corps ne donne jamais le mouvement à un corps, mais seulement que leur rencontre est une occasion à la Puissance divine, qui mouvoit l'un, de s'appliquer à l'autre; il faut concevoir aussi, que dés qu'une ame veut faire connoître à une autre ame ce qu'elle pense, cela arrive, parce que Dieu fait que, suivant cette volonté de la premiere, la seconde le connoît. Et de même que la volonté que nous avons, que nôtre corps soit mû, ne le fait pas mouvoir, mais est seulement une occasion à la premiere Puissance de le mouvoir au sens que nous desirons qu'il soit mû; aussi la volonté que nous avons qu'un esprit connoisse ce que nous pensons, est une occasion à cette Puissance de faire que cet esprit l'apperçoive. *Là-même p. 60. & suiv.*

De là il resulte necessairement, qu'il est aussi impossible à nos ames d'avoir de nouvelles perceptions sans Dieu, qu'il est impossible au corps d'avoir

de nouveaux mouvemens ſans luy.

D'ailleurs, il eſt évident qu'il laiſſe à nos ames la détermination toute libre de leur volonté. J'oſe même avancer (& la choſe paroîtra manifeſte à tout hommme de bon ſens, qui la voudra conſiderer avec attention) que comme le corps eſt une ſubſtance à qui l'étenduë convient de ſorte, qu'il ceſſeroit d'être corps, s'il ceſſoit d'être étendu; de même l'eſprit eſt une ſubſtance, à qui le pouvoir de ſe déterminer de ſoy-même convient ſi naturellement, qu'il ceſſeroit d'être eſprit, s'il ceſſoit de vouloir.

Dieu l'a fait ainſi, pour en être aimé. Ce qui paroit ſi évidemment que, quand il ne l'auroit pas déclaré par tant de témoignages miraculeux de ſa tendreſſe, qui va juſqu'à nous demander nôtre cœur, c'eſt-à-dire nôtre amour; nous dévrions être trés-perſuadez qu'il a voulu être l'objet de nôtre volonté dés ce monde, par cette ſeule conſideration, qu'il n'y a point d'objet ſi grand, qu'elle ne puiſſe embraſſer.

Quant au pouvoir de connoître, peut-être ne nous l'a-t'il pas donné auſſi grand, du moins en ce monde. Mais il eſt certain que nous avons aſſez de connoiſſance, pour ne pouvoir manquer, ſi nous uſons bien de nos lumieres, & du pouvoir que nous avons de ne juger de rien, qu'aprés l'avoir bien connu. Car enfin, Dieu nous donne toutes les lumieres dont nous avons beſoin. Nous avons des idées trés-diſtinctes, pour connoître les choſes de la nature, autant qu'il eſt utile de les connoître, puiſque nous pou-

vons, lors que nous uſons de prudence, diſcerner en quoy chacune nous eſt utile ou dommageable. Et, quoy qu'il ne nous donne pas l'avantage de connoître ce que * ſont ces choſes, cependant il nous découvre ſi bien en quoy elles nous peuvent nuire ou profiter, que pour en bien uſer, nous n'avons qu'à le vouloir.

* C'eſt-à-dire, quelle eſt la figure, la ſituation, ou le mouvement de leurs parties inſenſibles.

Pour celles qui ſont audeſſus de la nature, bien qu'elles ſurpaſſent infiniment nôtre connoiſſance; neanmoins nous avons des notions fort diſtinctes, des raiſons pour leſquelles nous ne ſçaurions les concevoir, & de celles qui nous obligent à les croire. Car, ſi d'un côté dans ce que la foy nous enſeigne, il ſe trouve des choſes audeſſus de nos lumieres naturelles; nous avons d'ailleurs des marques trés-évidentes de l'obligation, où nous ſommes de ſoûmettre nôtre eſprit à l'autorité qui nous les propoſe, & de prendre tout ce qui nous vient de cette part pour des veritez infaillibles, ou pour des notions, que nous tenons de la Grace, & deſquelles, auſſi bien que de celles que nous tenons de la nature, nous pouvons tirer toutes les concluſions, qui peuvent ſervir à regler nôtre croyance, & la conduite de nôtre vie. Si bien que nous ſommes coupables, lors que par précipitation ou par opiniâtreté, nous nous écartons de ces regles.

Mais, ſans m'appliquer à la conſideration de toutes les grandes veritez, qu'on pourroit déduire de ce Diſcours, je penſe le devoir finir, puiſque j'ay

consideré toutes les diverses manieres, dont les pensées se peuvent communiquer, qui est proprement ce qu'on appelle *parler*; & ce que je m'étois proposé d'examiner.



LETTRE ÉCRITE AU R. P. COSSART DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

POUR MONTRER

Que tout ce que Monsieur Descartes à écrit du Systême du Monde, & de l'ame des Bêtes, semble être tiré du premier Chapitre de la Genese.



ON REVEREND PERE

Je sçay bien que Moïse n'a pas écrit la Genese, dans le dessein d'expliquer aux hommes les secrets

de la Nature : mais je ſçay bien auſſi , qu'étant inſpiré de Dieu comme il l'étoit , il ne luy a pas été poſſible de rien dire touchant la formation de cet Univers, qui ne ſoit veritable. Ainſi j'eſtime que, pour trouver les principes d'une Phyſique infaillible, il ne ne les faut chercher que dans l'hiſtoire qu'il nous a donnée de la création du Monde ; ou du moins, qu'on doit regarder comme faux, tout ce qui ſe dit de la nature, quand il ne peut convenir avec les circonſtances de cette hiſtoire.

Ne vous étonnez donc pas, ſi je vous renvoye ſi ſouvent à la Geneſe, & ſi je défere tant aux principes de Monſieur Deſcartes. La plûpart de ſes ſentimens ſont ſi conformes à ce que Moïſe a dit, qu'il ſemble n'être devenu Philoſophe que par la lecture de ce Prophéte. Mais, afin que vous connoiſſiez plus aiſément combien il y a de rapport entre l'Ecriture & ſa Philoſophie, j'ay deſſein de vous expliquer le premier Chapitre de la Geneſe à la lettre ; & vous verrez que pour cela , je vous diray preſque les mêmes choſes, que je vous diſois dernierement, en vous expoſant les principes de Monſieur Deſcartes.

La ſeule difference que vous y trouverez , c'eſt que Monſieur Deſcartes écrit les choſes plus particulierement , & dans le deſſein de les faire connoître en elles-mêmes : au lieu que Moïſe écrit comme un hiſtorien , qui ne parle de la Nature , qu'autant qu'il le faut, pour nous faire admirer la puiſſance de ſon Auteur. Ainſi , l'un ne dit que les principales choſes ,

choſes; & l'autre va dans un plus grand détail. Mais enfin, tout ce détail n'eſt viſiblement qu'une explication plus étenduë, & une ſuite de ces choſes principales, dont Moïſe a fait le recit d'une maniere ſi belle, ſi conciſe, ſi hardie, & ſi veritable.

Je vous diſois l'autre jour que Monſieur Deſcartes dans le commencement de ſes principes uſe de beaucoup de raiſonnemens, pour montrer qu'il y a un Dieu; Que tout ce qui eſt n'eſt que par luy; Qu'il a commencé ce grand Ouvrage, que nous appellons le Monde, en créant les corps; Qu'il les a mûs dés-lors, & qu'il continuë toûjours de les mouvoir. Je vous diſois auſſi, que parmi tant de differences que les figures peuvent mettre entre les corps, Monſieur Deſcartes en fait remarquer trois principales. Qu'il démontre qu'il y en a une tres-grande quantité qui ſont ronds comme des petites boules: d'autres aſſez ſubtils pour remplir les eſpaces que ces boules laiſſent entr'elles; & d'autres encore que leurs figures irrégulieres embarraſſent de ſorte les uns dans les autres, qu'ils peuvent compoſer les plus grandes maſſes.

J'ajoûtois à cela, qu'examinant les divers changemens, que peut avoir ſouffert ſucceſſivement la matiere ou l'aſſemblage de tous ces corps, Monſieur Deſcartes montre qu'il ſe peut être formé pluſieurs maſſes de differentes grandeurs d'une figure approchante de celle de la terre, audeſſus deſquelles il fait voir qu'il a dû reſter quantité de particules, les unes ſemblables à celles qui compoſent l'eau, & les autres ſemblables à celles qui compoſent l'air. Que cet amas

de terre, d'eau, & d'air, a dû être mêlé & entouré d'un nombre presque infini de ces petits corps faits en globules, & de ces autres plus subtils, qui en doivent remplir les intervales. Et qu'enfin Monsieur Descartes répéte souvent que Dieu entretient dans un mouvement continuel cette matiere subtile, qui autrement ne pourroit être mûë.

Or tout cela, si vous y prenez garde, n'est autre chose que décrire philosophiquement, & avec assez d'exactitude, pour en faire connoître les moindres circonstances, les mêmes merveilles que Moïse a décrites historiquement en ces quatre lignes. *Dieu créa d'abord le Ciel, & la Terre. Or la Terre étoit inutile, & ne rapportoit rien, parce qu'elle étoit toute couverte d'eaux profondes. Les tenebres étoient sur toute la face de cet abîme, & le Seigneur agitoit une matiere subtile audessus des eaux.*

Création.

Premier jour.

Si on veut suivre l'un dans le progrés de ses raisonnemens, & l'autre dans le progrés de son histoire; on pourra juger que c'est de Moïse que Monsieur Descartes avoit appris, que la lumiere avoit été faite avant le Soleil: du moins on verra que cet endroit de la Genese, qui depuis tant de siecles a mis tous les esprits à la torture, se trouve heureusement expliqué, & suivant la lettre, par les principes de Monsieur Descartes.

Moïse ayant fait voir la Terre infertile, à cause des eaux qui l'environnoient, & la matiere celeste inutile, parce que les mouvemens n'en étoient pas reglez; fait voir ensuite que Dieu, qui ne fait rien en vain, commença par ordonner toutes ces cho-

ſes, en créant la lumiere. Il s'explique magnifiquement à ſon ordinaire, & fait parler le Seigneur d'une façon, qui eſt capable toute ſeule de perſuader que c'eſt le Seigneur même, qui le fait parler ainſi.

Voicy ſes termes : *Dieu dit que la lumiere ſoit, & la lumiere fut.* Il ajoûte, que le Seigneur trouva ſon Ouvrage excellent; qu'il diviſa la lumiere des tenebres; & qu'il donna le nom de *jour* à la lumiere, & celuy de *nuit* aux tenebres.

Il n'y a perſonne de bon ſens qui ne voye, que Moïſe ayant expoſé que d'abord Dieu créa le Ciel & la Terre, & que des corps aſſez ſubtils pour être appellez *Eſprits*, étoient portez çà & là, ne comprenne que tous les corps étoient déja créez: Qu'il entretenoit dés-lors dans toute la matiere autant de mouvement qu'il en conſerve maintenant; & que ce qu'il a fait dans toute la ſuite de ſix jours, n'a été que pour ordonner ces corps déja créez, & pour en regler tous les mouvemens.

De ſorte que, ſi en parlant comme un hiſtorien, Moïſe a marqué le premier Jour de cette ordonnance admirable par la formation de la lumiere; cela nous ſignifie ſeulement que Dieu diſpoſa les corps, comme il faloit qu'ils le fuſſent, pour produire ce merveilleux effet. Ce qui ſuffiſoit à l'Hiſtorien: mais le Philoſophe a dû expliquer, comment ces corps ont dû être diſpoſez pour cela.

C'eſt pourquoy, choiſiſſant entre toutes les figures celles qui pouvoient le mieux convenir aux pe-

tits corps qui causent la lumiere ; & voyant que ceux qu'il avoit dépeints comme des globules, étant mûs en certain sens, satisferoient necessairement à tout ce qu'on a reconnu des rayons que fait la lumiere ; Monsieur Descartes a supposé qu'il s'étoit formé differens tourbillons de ces petits corps ronds, & que plusieurs tournant autour d'un même centre ; une partie de la matiere, qui remplit leurs intervales, s'étoit rassemblée vers le centre, d'où elle avoit poussé les globules qui l'environnoient ; en sorte que ce pressement des globules avoit fait de la lumiere en tous les endroits, où il s'étoit trouvé un suffisant amas de matiere subtile.

Mais il ajoûte que, comme en ce commencement il n'y avoit pas encore un grand nombre de ces plus subtiles parties dans les centres des tourbillons, l'action qui pressoit les globules, ne s'étendoit pas loin : ainsi les endroits, où son effet ne pouvoit parvenir, demeuroient en tenebres, tandis que les autres étoient déja éclairez. Ce qui convient merveilleusement à l'effet, que Moïse donne à la premiere parole du Seigneur, laquelle separa la lumiere des tenebres, dés qu'elle commença de la former. Par là aussi on peut dire, suivant la Genese, que la nuit étoit où les tenebres étoient restées, & le jour, où la lumiere avoit commencé.

Il est à propos, M. R. P. que vous observiez que par ce mot de *lumiere*, on ne doit entendre icy que ce qui est cause que les corps, qu'on nomme lumineux, excitent en nous le sentiment qui nous les fait

appercevoir, & non pas le ſentiment même.

On confond ſouvent ces deux choſes; & c'eſt aſſurément de là, que viennent tous les doutes qu'on a ſur ce ſujet. Mais il me ſemble, qu'en ce que Moïſe a écrit de la lumiere, il eſt évident qu'il n'a voulu parler que de ce qui ſe rencontre de la part des corps, & non pas de l'effet qu'elle produit dans les ſujets capables d'en avoir le ſentiment; puiſqu'il eſt certain, ſelon ce Prophete, que lors que ce qu'il appelle *lumiere*, fut créé, il n'y avoit encore aucune de toutes les créatures capables de ſentir.

Je vous prie d'obſerver en paſſant une ſeconde choſe, qui eſt, que ce ſentiment que nous avons à l'occaſion des corps lumineux, eſt tellement de la part de nôtre ame, & ſe rapporte ſi neceſſairement au mouvement de certaines parties de nôtre cerveau, que bien ſouvent, ſans que les nerfs de nos yeux ſoient excitez par aucun corps lumineux, nous avons le ſentiment de la lumiere. Ainſi dans les ſonges, le cours fortuit des eſprits, émouvant ces parties de nôtre cerveau, dont l'ébranlement eſt inſtitué pour exciter en nous ce ſentiment, nous fait voir clairement des objets qui ne ſont pas preſens. Et par la même raiſon ceux, qui marchant dans un lieu bien ſombre, ſe heurtent la tête contre le mur, ſont ſujets à voir mille feux. D'où nous devons conclure, que ces mouvemens du cerveau, qui n'ont rien de ſemblable aux penſées qui viennent en l'ame à leur occaſion, peuvent être excitez par d'autres corps, que par ceux qu'on appelle lumineux. Mais il a été fort à propos

de ne donner ce nom qu'à des corps, dont la figure & le mouvement fuſſent ſi proportionnez à la délicateſſe de nos yeux, que leurs nerfs puſſent en être ébranlez ſans douleur, & ſans danger pour les autres parties de nôtre corps. En quoy il me ſemble que Monſieur Deſcartes a merveilleuſement bien réüſſi, n'étant pas poſſible d'aſſigner aux corps lumineux de figure plus propre que celle qu'il leur donne, ni de mouvement plus convenable que celuy qu'il leur attribuë.

Second jour. Moïſe, rapportant ce qui ſe paſſa dans le ſecond Jour, pour la formation du Firmament, s'exprime en ces termes: *Dieu dit, que le Firmament ſoit au milieu des eaux, & qu'il les ſépare les unes des autres.* Il ajoûte qu'auſſi-tôt le Firmament fut fait, & que les eaux furent ſéparées des eaux, en ſorte qu'il y en eut au-deſſus & audeſſous du Firmament, qu'il appella LE CIEL.

Pour entendre comment les eaux ont été ſéparées les unes des autres par la formation du Firmament, ſuivant la penſée de Monſieur Deſcartes, il ne faut que dire ce qu'il croit des eaux, & ce qu'il croit du Firmament.

Ceux qui ont un peu lû ce qu'il en a écrit, ſçavent qu'aprés avoir conſideré tous les effets de l'eau, il a penſé que les particules qui la compoſent devoient être unies, longues, & pliantes; & que par cette ſeule ſuppoſition, il a rendu raiſon de tout ce qui arrive à l'eau, ſoit qu'elle coule, ſoit qu'elle s'étende dans un vaſe, ſoit qu'on la voye en gouttes, ſoit

qu'elle forme de l'écume, ſoit qu'elle s'éleve en vapeurs, ou que reſtée ſans mouvement,elle paroiſſe en glace, ou en neige.

On ſçait auſſi qu'il ſuppoſe qu'il y a eu un grand nombre de ces particules, fort unies, & fort pliantes, mêlées à d'autres particules, dont la plûpart avoient des figures ſi embarraſſantes, que leur aſſemblage ne pouvoit former que des maſſes dures.

Enfin, on ſçait qu'il ſuppoſe que ces dernieres particules ont été la matiere de pluſieurs maſſes à peu prés ſemblables à la terre; & comme ces maſſes n'ont pû être bien ſolides & bien dures, que par un extrême preſſement des particules rameuſes qui les compoſent, il eſt évident que les particules d'eau, qui y étoient mêlées, en ont été chaſſées, & qu'ainſi les ſuperficies de ces grandes maſſes en ont dû être toutes couvertes.

Cela poſé, il faut maintenant obſerver, que ſelon Monſieur Deſcartes, la formation du Firmament n'eſt autre choſe que le parfait arrangement de tous les tourbillons, dont j'ay déja parlé au ſujet de la Lumiere. Leur nombre eſt ſi grand, & l'eſpace qu'ils rempliſſent ſi immenſe, que ſi le mot de *Firmament*, ſelon la plus veritable interpretation, ſignifie une vaſte étenduë, rien ne merite mieux ce nom que leur aſſemblage. Mais, comme on ne doit marquer le temps de la formation de chaque choſe, que par le moment qui luy donne ſa perfection, Monſieur Deſcartes ayant ſuppoſé que l'aſſemblage de tous les tourbillons n'étoit pas encore bien ordonné, lors

que la lumiere commença, ni leur mouvement bien libre, ne marque le temps de la formation du Firmament, qu'au moment qu'ils ont été si bien ajustez, que l'écliptique des uns répondant aux poles des autres, ils ont commencé à se mouvoir entr'eux d'un mouvement tout-à-fait libre, & tellement concerté, que pas un n'a reçû d'obstacle de tous ceux qui l'environnoient.

C'est en cet instant que, suivant son hypothese, les masses qui se sont rencontrées dans le même tourbillon où étoit la terre, ont commencé d'en être séparées par la matiere du tourbillon, qui s'est coulée entr'elles, & qui les a tenuës plus ou moins éloignées du centre, selon la difference de leur grosseur, ou de leur solidité. Or, comme nous avons remarqué, qu'elles étoient toutes couvertes de leurs eaux, & que la matiere des tourbillons, qui selon cette doctrine, est la matiere du Firmament, les a séparées de la terre, on a pû dire, suivant la même doctrine, aussi-bien que, suivant la Genese, que les eaux ont été séparées des eaux par la formation du Firmament.

Ainsi, Monsieur Descartes, qui semble toûjours suivre Moïse, dispose les eaux de sorte, qu'il y en a audessus & audessous du Firmament : car on sçait que ce que le Prophete appelle en cet endroit le dessous, est la terre que nous habitons, & que tout ce qui en est séparé par la matiere celeste, se peut dire à nôtre égard, être audessus du Firmament.

Je n'explique pas cela plus au long, & je n'examine

mine point combien ces differens reſervoirs d'eaux, que Monſieur Deſcartes met en differentes parties du Ciel, repreſentent bien ces *cataractes*, dont le Seigneur tira, dans les jours de ſa colere, dequoy inonder toute la terre.

Je ne fais point auſſi de réfléxion ſur les changemens, qui ſont arrivez à la terre par cette prodigieuſe quantité d'eaux. C'eſt peut-être la cauſe * des differentes ſaiſons, des nuages, des pluyes, & de la premiere apparition de cet admirable Phenomene, dont le Seigneur ſe ſervit, pour aſſurer Noé contre les frayeurs d'un nouveau Déluge, lors qu'il luy promit de fermer pour jamais les cataractes, qu'il avoit ouvertes pour ſa vengeance : mais cela nous meneroit trop loin.

* En effet l'Ecriture ne parle de la difference des ſaiſons, qu'aprés le Deluge, qui en a pû être la cauſe, en faiſant prendre à la terre une autre ſituation qu'elle n'avoit auparavant, à l'égard du Soleil.

Troiſiéme jour.

Au troiſiéme jour, Moïſe remarque que les eaux couvrant tout le rond de la terre, il fut à propos de les aſſembler en certains lieux, afin que les autres demeurant à découvert, elle pût produire des herbes, des plantes & des arbres de tout genre. Il dit que la même parole, qui avoit operé les merveilles des jours précédens, opera encore celle-là. A quoy il ajoûte que ce qui parut à ſec, fut appellé *Terre*, & que l'aſſemblage des eaux fut appellé *Mer*.

Or il eſt évident que, ſi la Terre fût demeurée parfaitement ronde, les eaux n'auroient pû être aſſemblées en des endroits, pour en laiſſer d'autres à ſec. Ainſi il faut croire que le même jour, qui vit la ſéparation des eaux ſur la terre, vit auſſi la formation des

collines & des montagnes ; & que certaines parties de la terre, s'élevant audessus des autres, laisserent des vallées entr'elles pour lit aux eaux, & des creux audessous de leurs élevations, pour recevoir une quantité d'eau, approchante de celle qui ne devoit plus paroître. C'est ainsi que Monsieur Descartes explique la chose. Il explique aussi comment la Terre a pû produire les herbes, les plantes & les arbres, & comment les differens sucs, qui sont agitez dans le sein de la terre, s'insinuënt dans les diverses semences, dont les pores sont ajustez à leur figure.

Je vous prie en cet endroit, M. R. P. de remarquer que Moïse ne dit point que Dieu ait fait d'ame pour les plantes. Il dit seulement que la terre, renduë feconde par la parole du Seigneur, les a produites. Cependant les Philosophes, qui ont toûjours eu recours à des ames, quand ils ont voulu expliquer les effets de certains corps organiques, dont ils ne pouvoient démêler les ressorts, en ont donné une à chaque plante. Ils ont crû qu'il étoit impossible d'expliquer la végétation sans cela.

Mais Monsieur Descartes, n'ajoûtant rien à l'Ecriture, où Moïse a parlé des plantes, de leurs semences, de leur accroissement & de leurs fruits, sans y parler d'ame, a crû qu'il n'en faloit point supposer, pour rendre raison de leur nourriture. Il a encore montré si clairement que la végétation se faisoit par le mouvement local des parties, qui arrivent de nouveau, & par le rapport de leur figure avec les pores de la plante, à l'accroissement de laquelle

elles ſont propres ; qu'il n'y a aucune perſonne un peu accoûtumée au raiſonnement, qui n'avouë, aprés avoir examiné ce qu'il dit ſur ce ſujet, qu'il ne reſte pas la moindre apparence que les plantes ayent des ames.

Vous ſçavez pourtant que quelques-uns veulent encore ſoûtenir qu'il y a des ames végétatives. Mais enfin, M. R. P. qui les peut autoriſer ? ce n'eſt pas la raiſon. Elle perſuade à tous qu'il ne faut point multiplier les eſtres ſans neceſſité ; & puiſque l'on reconnoît manifeſtement que la figure & le mouvement peuvent être les cauſes entieres de la végétation, il ne faut pas inutilement recourir à des ames.

Ce ne peut être auſſi l'autorité, ni des hommes, ni de l'Ecriture ſainte. Celle des hommes ne peut être conſiderable contre l'évidence des notions naturelles, & contre les experiences par leſquelles cette erreur eſt convaincuë. Pour celle de l'Ecriture ſainte, il eſt manifeſte qu'elle n'eſt pas pour eux : car on n'y voit rien qui approche de ce qu'ils veulent attribuer aux plantes, ni de cette ame, qu'ils appellent *végétative*.

La quatriéme parole forma deux grands luminaires dans le Firmament, pour diviſer entierement le jour de la nuit, & marquer la difference des jours, & des années. La même parole forma auſſi les Etoiles, ſuivant l'hiſtoire de Moïſe. *Quatriéme jour.*

Monſieur Deſcartes, expliquant cela par les moyens naturels, dit que les differens tourbillons, qui s'étoient formez de toute la matiere celeſte, ayant été ajuſtez

les uns aux autres, comme il étoit plus commode pour la continuation de leurs mouvemens, il coula une si grande quantité de la matiere la plus subtile vers leurs centres, par le pressement des globules qui tendoient à s'en éloigner, qu'elle fut capable de repousser ces globules jusqu'aux extrêmitez de chaque tourbillon ; & former ainsi des rayons, comme ceux dont l'effort nous fait voir le soleil si brillant.

Il ajoûte que cette matiere subtile assemblée au centre de chaque tourbillon, put avoir assez de force pour pousser les globules des tourbillons voisins, & pour y rendre son action sensible. Si bien que, selon cet Auteur, cet amas de matiére subtile, qui se forma dans le centre du tourbillon, où étoit la terre, fut à son égard le plus grand luminaire, ou si vous voulez, le Soleil. Les amas qui se formerent dans les autres tourbillons, furent les Etoiles ; & celle de toutes les grandes masses, qui se trouva la plus proche de la terre, & la mieux disposée à repousser vers elle la lumiere du Soleil, fut le moindre Luminaire, ou si vous voulez, la Lune. Je n'en dis pas davantage. On sçait si communément que la difference des jours, des nuits, des saisons, ou des éclypses vient de la differente situation, où se rencontrent la Terre, le Soleil, & la Lune, que je serois ennuyeux de répéter icy ce que Monsieur Descartes écrit sur ce sujet.

Cinquiéme & sixiéme jour. Le cinquiéme Jour, Dieu dit : *Que les eaux produisent tout Reptile ayant ame vivante, & tout Volatile.* Et le

sixiéme il dit : *Que la Terre produiſe ame vivante, ſelon ſon genre, Reptiles & Bêtes.* Je n'ajoûte pas le reſte, car il ſuffit de dire que Dieu le voulut, pour faire entendre que cela fut ainſi.

Cet endroit nous apprenant que, ſi l'on peut dire, que les poiſſons & les autres Bêtes ayent des ames, ces ames ſont produites par les eaux ou par la terre : Monſieur Deſcartes a crû, avec raiſon, que ce qu'on appelle *ame* icy, n'eſt autre choſe, que des petits corps ajuſtez de ſorte aux organes des poiſſons & des autres bêtes, qu'ils les font croître, vivre & mouvoir.

Il a merveilleuſement bien expliqué à ce ſujet la circulation du ſang, la maniere dont il s'échauffe dans le cœur : comment il coule dans les artéres, dont les pores differens laiſſent échapper des particules, que leur figure rend propres à la nourriture des membres ; & comment les plus délicates parties ſe dévelopent des autres pour monter au cerveau, d'où elles ſe diſtribuënt dans les muſcles, & vont ſervir au mouvement de tout le corps.

Il explique ſi nettement toutes ces choſes par la ſeule figure, & le mouvement des petits corps, & par la diſpoſition des organes, qu'il n'en peut reſter aucun doute. Et, afin que l'on ne s'étonne pas de ce qu'il dit de la ferveur du ſang, dont il fait le reſſort principal de toutes ces fonctions, qu'on appelle ordinairement *vitales* ou *animales* ; il prouve que cela doit neceſſairement arriver par les corps, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune ame, ajoûtant à ſes raiſonne-

mens l'exemple de certaines liqueurs, qui ſont froides au toucher, quand elles ſont ſeparées, & qu'on voit s'échauffer tout d'un coup juſqu'à boüillir, dés qu'elles ſont mêlées enſemble. Comme cette ferveur arrive aux liqueurs qu'on ne ſoupçonne pas d'avoir des ames, Monſieur Deſcartes n'a (ce me ſemble) rien établi que de raiſonnable, quand il a dit que la ferveur du ſang, jointe à la diſpoſition & au rapport des organes, pouvoit ſans ame cauſer la nourriture & le mouvement des bêtes.

Il me ſemble même qu'il a eu raiſon (voyant que ce que la Vulgate appelle *ame vivante*, étoit produit par les eaux, ou par la terre) de croire que ces ſortes d'ames n'étoient que des corps. Et veritablement il y a tant de paſſages, par où l'on peut connoître que ç'a été la penſée de Moïſe, qu'il eſt étonnant de voir que quelques-uns en doutent encore.

Je vous fatiguerois, M. R. P. de vous les rapporter tous: mais je vous ſupplie de faire un peu de réfléxion ſur le dix-ſeptiéme Chapitre du Levitique: vous y verrez parfaitement ce qui anime la chair & les bêtes. *Anima omnis carnis in ſanguine eſt.* Le Prophete dit, que *l'ame de toute chair eſt dans le ſang*; & c'eſt ce que dit Monſieur Deſcartes. Mais dans le Chapitre douziéme du Deuteronome, Moïſe uſe d'un autre tour, pour faire entendre que les bêtes n'ont point d'autre ame que le ſang. *Hoc ſolùm cave, ne ſanguinem comedas; ſanguis enim eorum pro animâ eſt. Prenez garde*, dit-il, *de n'en pas manger le ſang, car leur ſang eſt leur ame.* Et, afin qu'on l'entende mieux encore, il

ajoûte: *Et idcircò non debes animam comedere cum carnibus , sed super terram fundes quasi aquam. Et cela étant*, dit-il, *vous n'en devez pas manger l'ame avec les chairs*, *mais vous la verserez en terre comme de l'eau.* N'est-il pas vray, M. R. P. que ces ames que la terre produit, que l'on peut manger, & que l'on peut répandre sur la terre comme de l'eau, ont grand droit d'être comptées entre les corps?

Je demeure bien d'accord que le sang, quand il est échauffé, s'exhale en parties fort délicates, & que ce sont ces parties, qui font la nourriture & le mouvement. Mais quelques délicates qu'elles soient, ce sont des corps; & elles ne tiennent pas plus du spirituel, que la flamme qui est composée de parties encore plus subtiles, & qu'on ne s'est jamais avisé d'appeller spirituelle.

Je m'étonne de ce que ceux qui ont donné des ames à tout ce qui se nourrit, n'en ont pas donné à la flamme, qui convertit en elle tous les corps ausquels elle s'attache. Et, pour mieux dire, je m'étonne comment on a pû attribuer à des ames, la cause de la nourriture & du mouvement, veu qu'on ne voit que les corps capables d'être mûs, & que la nourriture n'est qu'une addition de corps à d'autres corps. Mais, sans donner tant au raisonnement, n'est-il pas visible, M. R. P. que Moïse, qui en doit être crû, ne reconnoît pour cause du mouvement & de la nourriture des bêtes, que le sang? Je ne pense pas que cela se puisse contester par ceux qui voudront prendre la peine de l'examiner.

Mais, afin que vous connoissiez mieux la force de tous ces passages, que je n'ay pris jusqu'icy que selon la Vulgate, & qui, suivant cette version, ne laissent aucune difficulté, bien qu'on y ait employé le mot d'*ame*; je me veux servir d'un moyen, qui sera puissant sur vôtre esprit, & qui vous pourra persuader mieux que tout autre.

Vous sçavez plus d'une langue, M. R. P. & entr'autres vous sçavez l'Hebreu que je ne sçay pas, Cependant je vous diray qu'il y a quelque temps, que faisant réfléxion sur cet endroit de l'Ecriture, où il est parlé de l'ouvrage du cinquiéme Jour, & de celuy du sixiéme; il me parut tant de difference, entre la maniere dont la formation des brutes & celle de l'homme a été faite, que je crûs (quelque mot dont on se soit servi dans la Vulgate) qu'il faloit qu'on eût employé dans l'Hebreu des termes fort differens.

Je voyois que la Vulgate dit que les brutes ont *une ame vivante*, & qu'elle employe le même mot pour signifier la vie de l'homme. Mais je voyois qu'outre cette ame vivante, que la Vulgate attribuë à l'homme comme aux brutes, elle ajoûte qu'il a été fait à l'image de son Auteur, que je sçavois être un pur Esprit. D'où je concluois que, cette ressemblance ne se pouvant tirer du corps, puisque son Auteur n'en a point, il faloit necessairement qu'elle se tirât de quelque chose d'un ordre superieur, en un mot, de l'Esprit. A cela je joignois ce que la Vulgate exprime, en parlant de l'homme au second Chapitre de

la

la Geneſe, où je voyois que le Seigneur, qui l'avoit fait vivant comme les bêtes, luy avoit înſpiré quelque choſe que les bêtes n'avoient pas, & qui me ſembloit devoir être en luy le principe d'une vie toute differente de la leur, & la cauſe de cette avantageuſe reſſemblance, qu'il devoit avoir avec ſon Auteur.

Toutes ces choſes me perſuadoient déja beaucoup à l'avantage de l'homme : mais, croyant que je pourrois mieux découvrir le ſens de ces paſſages, en me les faiſant expliquer ſur l'Hebreu, j'eus recours à Monſieur de Compiégne, que l'on connoît pour le plus habile que nous ayons en cette langue. Je le priay de me faire la verſion du premier & du ſecond Chapitre de la Geneſe; & dans cette verſion j'ay trouvé la preuve entiere de ce que j'ay toûjours penſé, & de ce que Monſieur Deſcartes avoit écrit ſur ce ſujet. Car j'ay vû qu'à l'endroit de la generation des poiſſons, & des autres brutes, où la Vulgate dit que l'eau & la terre ont produit *des ames vivantes*, mon Traducteur dit que la terre & l'eau ont produit *des individus vivans*. Ce qui porte un beau ſens, & fait que la choſe s'exprime d'une maniere bien plus concevable : car il eſt fort intelligible que la terre & l'eau ayent produit des individus vivans, c'eſt-à-dire, qu'elles ayent été ajuſtées de ſorte, par la main puiſſante du Seigneur, qu'elles ayent formé des corps organiques, qui étant propres à la nourriture & au mouvement, en quoy conſiſte toute la vie des corps, ont dû être appellez vivans; mais qui ne pouvant

être diviſez, ſans être entierement détruits, ont dû être appellez *individus*.

En ſecond lieu, je vois à l'endroit, où il eſt parlé de la formation de l'homme, que non ſeulement il a été formé de bouë par les mains du Seigneur, & qu'il eſt devenu par ce moyen un *Individu* vivant comme les bêtes : mais outre cela je vois qu'avec cet Individu, ou corps organique qui le fait nourrir & mouvoir comme les bêtes, il a reçû une autre choſe que mon Interpréte appelle *Mentem*, & que j'appelle *Eſprit*, ou *Penſée*.

Tellement que, comme il n'eſt point parlé d'ame pour les plantes dans la verſion Vulgate, ainſi que je l'ay remarqué, il n'en eſt point auſſi parlé dans l'Hebreu pour les brutes. Il n'eſt point dit non plus qu'elles ayent de ſentiment (ce que je vous prie d'obſerver) mais ſeulement il eſt dit qu'elles ont la vie & le mouvement. Et, parce que cette vie & ce mouvement dépendent de l'arrangement & de la correſpondance de pluſieurs organes, dont la diviſion empêcheroit l'effet, Moïſe, pour ſignifier cet aſſemblage par un ſeul mot, uſe de celuy de נפש, qui veut dire *Individu*.

Mais ce que nous devons ſur tout conſiderer, c'eſt que le même Prophéte veut ſi bien faire entendre que l'homme a un corps organiſé comme les brutes, & que ce corps vit par les mêmes principes qui les font vivre, qu'aprés avoir dit que l'individu de chaque bête fut produit par l'eau ou par la terre, il dit que celuy de l'homme fut auſſi formé

de bouë. Et, pour nous faire concevoir que cette bouë, qui étoit auparavant divisible sans peril, fut arrangée de sorte qu'elle devint un individu, comme chacun des autres corps vivans ; il s'exprime par le même mot, dont il s'est servi en parlant des bêtes. Mais en même temps il ajoûte que le Seigneur inspira à cet individu vivant, dont il vouloit faire un homme, une chose qu'il exprime par le mot de נשמה, qui veut dire *Esprit* ou *Pensée*.

Cela me paroît si fort, M. R. P. qu'il ne me semble pas qu'il puisse rester aucun scrupule sur ce point, touchant ce que nous avons à croire d'oresnavant des brutes & de l'homme. Moïse nous fait connoître clairement que les brutes vivent & se meuvent, parce que le sang & l'arrangement de leurs organes font de chacune d'elles un corps individu, qui demeure propre à ces deux effets, tandis que cet arrangement dure. Pourquoy donc leur attribuer autre chose que ce corps individu, qui peut rendre raison de leur vie, & de leur mouvement?

D'ailleurs, le Prophéte ne dit point qu'elles ayent de sentiment. Pourquoy feignons-nous qu'elles en ayent? ou du moins quel danger y a-t-il d'assurer qu'elles n'en ont pas?

Enfin cet homme inspiré de Dieu pour nôtre instruction, nous apprend que les brutes n'ont que ce que le corps peut avoir, & que nous avons un corps comme elles. Mais il ajoûte qu'avec cela nous avons un Esprit, ou si vous voulez, une ame, que l'on sçait être seule capable de sentir, de juger, de vouloir, &

de toutes les autres façons de penſer. Pourquoy donc n'aſſurerons-nous pas que les brutes n'ont que le corps, & qu'elles ne ſentent point? Et pourquoy ne dirons-nous pas qu'avec un corps ſemblable à celuy qu'elles ont, qui ne nous fait point reſſembler à nôtre Auteur, nous avons une ame, qui nous donne le merveilleux avantage de luy reſſembler, autant que cela peut convenir à des creatures.

Aprés cela, M. R. P. ſi vous me voulez dire encore que l'opinion de Monſieur Deſcartes eſt dangereuſe, en ce qu'elle fait vivre & mouvoir les brutes ſans ame; je vous répondray que l'hiſtoire de Moïſe eſt donc bien dangereuſe, puis qu'elle nous apprend la même choſe.

Mais, ſi aprés avoir vû combien Moïſe ſepare en l'homme ce qui le fait vivre & mouvoir, d'avec ce qui le fait penſer, vous examinez comment le Symbole de ſaint Athanaſe, que nous liſons tous les jours, comme la regle de nôtre Foy, définit l'homme, vous verrez qu'il dit que la chair & l'ame raiſonnable le font tout ce qu'il eſt. Il ajoûte que, comme ces deux ſubſtances, toutes differentes qu'elles ſoient, ne font qu'un même homme; ainſi Dieu & l'Homme ne fait qu'une même Chriſt. Mais, comme en JESUS-CHRIST il n'eſt pas permis, quel que ſoit l'union de ces deux natures, de les confondre, pour attribuer à l'une ce qui vient de l'autre; il y a toûjouts un extrême danger de confondre dans l'homme les deux ſubſtances qui le compoſent, & les fonctions qui dépendent de chacune d'elles.

Ceux qui donnent au corps le ſentiment, ou d'autres perceptions qui ne peuvent convenir qu'à l'ame, ſont ſujets à croire que l'homme, comme les bêtes, n'a que le corps. D'autre côté ceux qui penſent que l'ame eſt ce qui cauſe la nourriture & les mouvemens en l'homme, ſont ſujets à croire que les bêtes, qui ſe nouriſſent & ſe meuvent, ont une ame comme luy; & quand il n'y a plus de difference entre les ames que du plus au moins, il y a un Axiome, qui diſant que le plus & le moins ne changent pas l'eſſence, fait qu'on s'accoûtume bien-tôt à croire, que ſi tout perit en la bête par la mort, il ne reſte rien auſſi de l'homme, quand il a perdu la vie.

Pour moy, M. R. P. je ne doute nullement que ce qui s'eſt dit des ames ſenſitives, qu'on attribuë aux plantes & aux bêtes, n'ait fait croire aux Impies, que celles qu'on attribuë aux hommes, pouvoient être de même nature.

Si ma Lettre n'étoit déja trop longue, je pourois vous expliquer les plus étonnantes fonctions des brutes, par la ſeule conſtruction de leurs organes, comme on vous explique toutes les opérations d'une montre, par l'arrangement de ſes parties. Je pourois vous faire voir qu'il n'y a de difference entre les machines artificielles & les naturelles, qu'en ce que l'Auteur de la nature eſt plus grand ouvrier que les hommes; & qu'il a ſçû appliquer enſemble des parties plus délicates & plus mobiles, que ne ſont celles dont nous compoſons ordinairement nos machines. Je pourois auſſi vous démontrer qu'il n'y a

rien qui nous ſoit connu dans les brutes, même dans le ſinge, qu'on ne puiſſe expliquer par le corps, & qu'en l'homme il y a des penſées, que toutes les diverſitez qu'on peut imaginer dans les figures & les mouvemens, ne peuvent expliquer. Mais je paſſerois les bornes, que je me ſuis preſcrites; & il me ſuffit de vous avoir fait voir que Monſieur Deſcartes a toûjours ſuivi Moïſe, pour vous faire avoüer, que ſa philoſophie n'a rien de dangereux.

Je veux pourtant bien vous avoüer que la formation du Monde, ſelon Monſieur Deſcartes, ſemble avoir quelque choſe de different de celle de Moïſe. Mais, quand vous aurez conſideré le deſſein du Prophete, & celuy du Philoſophe; vous avoüerez que cette difference ne doit pas faire dire que l'un ſe ſoit détaché de l'autre.

Moïſe a ſans doute expliqué la choſe comme elle s'eſt faite. Il a fait créer la Terre, les eaux, les parties celeſtes, puis la lumiere, & le reſte. En ſorte que, quand le Soleil a été formé, la Terre étoit déja enrichie de fruits, & parée de fleurs. Au lieu que Monſieur Deſcartes fait le Soleil cauſe, non ſeulement des fruits & des fleurs, mais encore de l'aſſemblage de pluſieurs parties aſſez interieures de la Terre. Il ne la fait même former que long-temps aprés le Soleil, bien que l'Ecriture marque, qu'elle a été créée auparavant.

Mais il faut prendre garde à deux choſes. La premiere, que Monſieur Deſcartes luy-même a dit que ſon hypotheſe étoit fauſſe, en ce qu'il ſuppoſe que

la formation de chacun des Estres s'est faite successivement; & qu'il assure que cette maniere étant peu convenable à Dieu, il faut croire que sa toute-puissance a mis chaque chose dans l'état le plus parfait où elle pouvoit être, dés le premier moment de sa production.

La seconde, que Monsieur Descartes n'a dû, comme Philosophe, expliquer que la raison pour laquelle les choses se conservent comme elles sont, & les effet differens que nous admirons maintenant en la nature. Or, comme il est certain que les choses se conservent naturellement par le même moyen qui les a produites; il étoit necessaire, pour éprouver si les loix qu'il suppose que la nature suit pour se conserver, sont veritables, qu'il examinât si ces mêmes loix eussent pû la disposer comme elle est. Et trouvant que, selon l'histoire de Moïse même, bien que le Soleil ait été formé depuis la terre, c'est neanmoins par le Soleil que Dieu conserve la Terre comme elle est maintenant, puisque sa chaleur est cause de toutes les productions, & de tous les changemens qui arrivent en elle; il faloit que Monsieur Descartes montrât que ce même Soleil auroit pû la mettre en l'état où nous la voyons, si Dieu ne l'y avoit mise en un instant par sa toute-puissance.

A la verité, la maniere dont Monsieur Descartes décrit que le Soleil a disposé la terre, est successive; ce qu'il avouë, ainsi que je l'ay déja remarqué, être peu convenable à Dieu quand il produit. Mais enfin, comme ce que Dieu fait en conservant le mon-

de, eſt ſucceſſif, & qu'il le doit être, afin que chaque choſe ait une certaine durée ; il a été à propos que nôtre philoſophe examinât ſi les principes, qu'il établiſſoit pour rendre raiſon de la durée de tous les êtres naturels, auroient pû les produire par ſucceſſion de temps : ce qu'il a executé avec une juſteſſe, qui me paroît incomparable. Ainſi Monſieur Deſcartes n'a rien fait en cela qui ſoit contraire au deſſein de Moïſe.

Ce Prophete ſçavoit que c'eſt par le Soleil que Dieu conſerve la terre, & les êtres naturels, du moins ceux qui ſont les plus proches de nous. Mais, de peur qu'on ne crût que cette aſtre fût la cauſe de tout ; Moïſe a voulu précisément que l'on ſçût que la lumiere, qui eſt celle de toutes les creatures qui dépend le plus du Soleil, a été faite avant luy. Et cela étoit neceſſaire, pour marquer à ceux qui ſçauroient ces merveilles, que Dieu les a toutes operées par ſa ſeule volonté ; & que, s'il les conſerve maintenant avec une eſpéce de dépendance entr'elles, neanmoins elles ne ſe doivent ni l'être ni la conſervation les unes aux autres, mais à Dieu ſeul.

De ſon côté Monſieur Deſcartes, qui avoit à expliquer cette correſpondance, que Dieu a miſe entre les êtres naturels, & qui devoit rendre raiſon par le Soleil, de tout ce qui ſe fait dans la partie du monde qui nous eſt la plus connuë, ne pouvoit mieux nous faire entendre combien le Soleil eſt bien diſpoſé par la premiere puiſſance à entretenir l'état naturel de tout ce que nous voyons, qu'en montrant

que

que, ſuivant cette même diſpoſition, le Soleil auroit pû mettre par ſucceſſion de temps nôtre monde en l'état où il eſt, s'il n'avoit été plus à propos de former toutes les créatures dans un ordre contraire à celuy qu'exigeoit la dépendance qui eſt maintenant entr'elles, & de former chacun des êtres d'une maniere, qui fît connoître que, comme l'Auteur du monde n'avoit eu beſoin de rien pour tout faire, il n'avoit pas beſoin de temps pour produire aucune des choſes que nous admirons.

Enfin, M. R. P. ſi vous conſiderez que la même ſageſſe, qui mit le premier homme en l'état le plus parfait dés le moment de ſa production, ſoûmit ſa conſervation aux mêmes loix, dont il a fait dépendre la formation de ceux qui ſont nez de luy; & que pour bien connoître la nature de l'homme, il ſeroit plus commode d'examiner les differens changemens qui arrivent à la ſemence, depuis la conception juſqu'à la naiſſance de ceux qui ſont engendrez, que d'examiner la formation, miraculeuſe de celuy que la toute-puiſſance acheva en le commençant: Vous trouverez ſans doute, que pour bien ſçavoir ſi ce qu'on penſe des loix qui conſervent l'ordre de la nature, eſt veritable; il n'y a point de meilleur moyen, que de voir ſi elles auroient pû le produire.

Je n'examine pas icy, M. R. P. ſi ce que l'on croit communément de la ſtabilité de la terre, s'explique mieux par l'hypotheſe de Monſieur Deſcartes, que par celles qui l'ont precedée.

Je n'examine pas non plus, ſi elle eſt plus vraye que les autres. Il a dit luy-même comme je l'ay déja remarqué, qu'elle pouvoit être fauſſe. Et veritablement entre une infinité de moyens, dont Dieu ſe peut ſervir pour faire une même choſe, il eſt difficile d'aſſurer duquel il s'eſt en effet ſervi. Mais il me ſemble que les hommes ont ſujet d'être contens, quand ils en ont trouvé un qui peut expliquer tous les phénoménes, & qui n'eſt pas contraire à ce que l'Ecriture ou l'Egliſe nous propoſe. Monſieur Deſcartes a eu ſi peur de rien avancer qui ne fût pas conforme à ce qu'elles nous preſcrivent, qu'il a ſoûmis expreſſément au jugement de l'une, ce qu'il ſemble avoir entierement tiré de l'autre.

Princip. de Descartes IV. part. n. CCVII.

Ainſi, quiconque lira ſes Ecrits dans le même eſprit qu'il avoit en les faiſant, ne ſera point en danger de ſe tromper juſqu'à l'hereſie, & ſera toûjours prêt à reconnoître ſes erreurs, ſi-tôt que ceux qui ſont prépoſez pour diriger ſa croyance, l'en feront appercevoir. Pour moy, je ſuis perſuadé que, ſi l'on condamnoit ce que Monſieur Deſcartes a écrit de la maniere, dont ſe font les divers aſpects du Soleil & de la terre; & que, ſi jugeant que ce n'eſt pas aſſez de ſtabilité pour elle, que d'être toûjours au milieu de toute la matiere celeſte qui ſe trouve entre le corps de la Lune & le ſien, on venoit à décider que le cercle, que Monſieur Deſcartes fait parcourir à toute cette matiere en un an autour du Soleil, eſt oppoſé à ce qu'on doit croire du repos de la terre, ſes plus grands ſectateurs, imitant

ſa ſoûmiſſion, ſe ſoûmettroient les premiers. Car enfin, comme ils ſçavent, par des démonſtrations évidentes, non ſeulement que c'eſt Dieu qui eſt cauſe du mouvement de la moindre portion de matiere, mais encore que c'eſt ſa main tout-puiſſante qui la conduit par tout; il leur ſeroit bien plus aiſé qu'à d'autres, de concevoir que cette même main peut diriger les mouvemens du Soleil & de toute la matiere celeſte autour de la terre, ſans qu'elle en reçoive le moindre ébranlement.

Au reſte, je crois ne pouvoir trop répéter que Monſieur Deſcartes n'a pas pretendu que ſon hypotheſe fût veritable en general, & même qu'il a reconnu qu'elle étoit fauſſe en certaines choſes. Mais, encore un coup, j'eſtime qu'il a eu raiſon de penſer, qu'il étoit permis aux hommes de faire des ſuppoſitions, & qu'elles étoient toutes recevables, pourvû qu'elles ſatisfiſſent à toutes les apparences, & qu'elles ne fuſſent pas contraires à la Religion.

Vous trouverez, M. R. P. en quelqu'une de ſes Lettres, qu'il s'eſt mis fort en peine, lors qu'il a voulu avancer certaines propoſitions, de ſçavoir ſi elles n'avoient pas été condamnées par la Chambre de l'Inquiſition de Rome. C'eſt par les motifs de cette pieuſe crainte, qu'il dédia ſes Méditations à Meſſieurs de Sorbonne. Et enfin il paroît dans toute ſa conduite qu'il n'eût pas voulu pour toute la ſcience du monde, & pour toute la gloire qui en peut revenir, courir le hazard, je ne dis pas d'un anathême, mais de la moindre cenſure. Je vous diray encore que je

Tom. 2. des Lettr. p. 352. 358. 359. & Diſc. de la Method. p. 60.

penſe connoître une partie des meilleurs eſprits, qui ſont le plus attachez à ſes ſentimens; & je n'en connois point qui n'abandonnât ſa doctrine, ſi elle étoit cenſurée. Je ne ſçay s'il en arriveroit de même à ceux qui ſuivent Ariſtote, ſi l'on condamnoit ſes opinions de nouveau: je dis de nouveau, car vous ſçavez, M. R. P. qu'elles l'ont été par les Loix, & même par un Concile. Cependant, quoy que depuis on n'ait rien changé aux Canons ſur cette matiere, pluſieurs s'imaginent le pouvoir ſuivre de bonne foy. Mais inſenſiblement je paſſerois les bornes que je me ſuis preſcrites. Mon principal deſſein n'eſt pas de blâmer Ariſtote: je veux ſeulement juſtifier Monſieur Deſcartes; & je penſe l'avoir fait ſuffiſamment. Je ſuis,

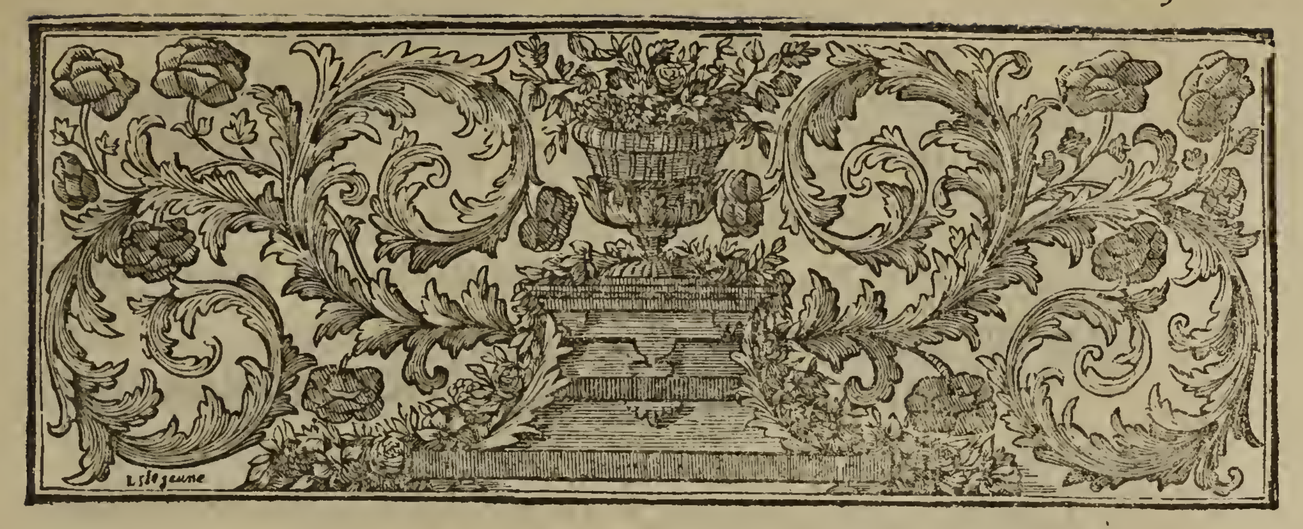
M. de Launoy de variâ Ariſtotelis fortunâ.

Conc. Senon. an. M. CCIX.

MON REVEREND PERE,

Vôtre tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
DE CORDEMOY.

De Paris le 5. Novembre 1667.



I. TRAITÉ DE METAPHYSIQUE.

Ce qui fait le bonheur, ou le malheur des esprits.

I. IEU a créé les esprits pour être heureux: ils ne le peuvent être, s'ils ne connoissent en quoy consiste le bonheur, s'ils ne le veulent, & s'ils n'y sont sensibles.

II. Ils ne peuvent entendre ni vouloir, sans être affectez auparavant; c'est-à-dire, sans éprouver en eux-mêmes quelque changement à l'occasion des objets, qui sont ou spirituels ou corporels.

III. Si le changement, qu'un esprit éprouve à l'occasion des objets, ne sert qu'à les luy faire apperce-

voir, c'eſt une ſimple perception ou ſenſation.

Si la ſeule perception eſt agreable ou déſagreable, c'eſt un ſimple attrait, ou une ſimple averſion.

Mais, ſi l'objet affecte l'eſprit d'une maniere, qui le faſſe ſouffrir, cet état eſt la douleur; l'état contraire eſt le plaiſir.

IV. La ſimple ſenſation l'incline à vouloir connoître.

L'agrément l'incline à ſe vouloir unir; & l'averſion à vouloir le contraire.

Le plaiſir l'incline à ſe vouloir tenir uni; & la douleur à ſe vouloir déſunir.

V. Comme il eſt créé pour être heureux, il tend inceſſamment à le devenir : cette pente eſt cauſe de toutes ſes actions; & il cherche ſans ceſſe les moyens, qui le peuvent faire arriver à cette fin.

Dés le moindre changement, qui arrive en luy à l'occaſion d'un objet, il le veut connoître, pour ſçavoir ſi ce n'eſt point ce qu'il deſire, ou du moins quelque choſe de propre à luy procurer ce qu'il deſire.

Dés qu'il apperçoit cet objet avec quelque agrément, il incline à s'y unir.

Et, dés qu'il ſent du plaiſir par cette union, il ne s'en veut plus ſéparer, du moins tant que ce plaiſir dure.

VI. Il eſt dangereux mêmes qu'il ne prenne le plaiſir, qu'il trouve dans les moyens, pour le veritable bonheur, qui ne ſe peut trouver que dans la fin pour laquelle il eſt créé.

Plus il tend à cette fin, quand il ne la connoît pas, plus il eſt ſujet à perdre ſon bonheur. Ainſi il luy importe d'uſer de toutes ſes lumieres, pour diſcerner ce qui doit faire ce bonheur, d'avec tout le reſte.

Il eſt capable de diſcerner la fin des moyens, & de faire un juſte choix de ces moyens.

VII. Il ne peut faire ce choix, s'il n'eſt libre: comme il ne peut être libre, s'il n'a la force d'examiner ſes ſenſations, celle de reſiſter à ſes inclinations, celle de s'appliquer à connoître; & enfin celle de donner ou retenir ſon conſentement.

VIII. Il doit ſur tout prendre garde à deux choſes. L'une, que s'il a été fait ſenſible au bonheur, il a auſſi été fait ſenſible aux moyens d'y parvenir: mais que cette ſenſibilité pour les moyens ne luy a été donnée, que pour les luy faire ſouhaiter par rapport à cette fin. L'autre, que quand il arrive que, faute d'examiner, il prend les moyens pour la fin, il les pourſuit avec toute l'ardeur & toute la pente, qu'il a naturellement pour la fin même.

Ainſi les mauvais Anges, conſiderant la beauté de leur être avec plaiſir, & prenant ce plaiſir (qui ne devoit ſervir qu'à les exciter à aimer le Createur) pour leur plus grand bien, ils s'y ſont arrêtez comme à leur fin, & ſe ſont perdus. Il leur étoit bon qu'ils fuſſent ſenſibles au plaiſir de ſe voir ſi parfaits. Mais il n'étoit pas bon qu'ils s'arrêtaſſent à ce plaiſir, parce que n'en pouvant être ſatisfaits, & le voulant être par leur nature, le défaut de cette ſatisfaction a été le plus ſenſible mal, qu'il leur pût arriver.

Il eſt évident même que, plus cette pente qu'ils ont au bonheur eſt grande, plus ils s'attachent & ſe rendent ſenſibles au plaiſir imparfait, où ils veulent faire conſiſter tout leur bonheur. Mais en même temps il eſt évident que, plus ils s'attachent à ce plaiſir imparfait, & plus ils ſouffrent de ne pas trouver de ſatisfaction en la ſeule choſe, pour laquelle ils ayent de la ſenſibilité.

IX. Il n'y a que les eſprits, qui puiſſent être ſenſibles, comme il n'y a que les corps, qui puiſſent être mûs.

X. Les bêtes ne ſont que des corps capables de tous les mouvemens, qui ſervent à la végétation & à la progreſſion.

XI. Les hommes ont auſſi un corps capable de tous les mouvemens neceſſaires à la végétation & à progreſſion : mais avec cela ils ont un eſprit fait pour être heureux, & conſéquemment cet eſprit eſt connoiſſant, voulant & ſenſible.

XII. Le corps du premier homme a été formé avant que l'eſprit y fût uni ; & comme ce corps auroit pû ſe nourrir & être mû diverſement, ſelon la proportion, qui eſt entre ſes organes & les autres corps, cet eſprit auroit pû connoître, vouloir & ſentir avant leur union.

La ſeule choſe, que Dieu fit pour unir ce corps & cet eſprit, fut de faire mouvoir ce corps, non ſeulement à l'occaſion des autres corps, comme il fait mouvoir celuy des bêtes, mais encore à l'occaſion des volontez de cet eſprit ; & de donner des ſenſations &

des

des inclinations à cet eſprit à l'occaſion des mouvemens de ce corps.

XIII. Il ſuffiſoit que cet eſprit eût à l'occaſion du corps auquel il fut uni, des ſenſations, que les autres eſprits n'euſſent pas, pour le rendre different des autres eſprits, & propre à informer ce corps: Comme il ſuffiſoit que ce corps eût des mouvemens a l'occaſion des volontez de cet eſprit, pour le rendre different des corps de toutes les bêtes, & propre à cet eſprit.

XIV. Il faut ſur tout conſiderer que cet eſprit & ce corps furent faits, afin qu'en s'uniſſant, il en reſultât un homme; & ſi dans cette union de deux parties qui paroiſſent ſi differentes, on veut regarder le corps comme la matiere, & l'eſprit comme la forme de ce tout phyſique, on le pourra avec beaucoup de raiſon. Car il eſt viſible que l'eſprit eſt cauſe de la plus eſſentielle difference, qui ſoit non ſeulement entre l'homme & les bêtes, mais entre le corps de l'homme & tous les autres corps de l'univers.

XV. Si le principe, qui fait mouvoir les corps des bêtes, ſe peut appeller *ame*; l'eſprit qui eſt uni à un corps, doit être appellé *ame* avec bien plus de raiſon. Mais, ſi l'eſprit peut être appellé *forme* ou *ame*, parce qu'en effet il anime & qu'il informe; il ne faut pas regarder cette ame ou cette forme comme les autres ames ou les autres formes, qui ne ſont pas des ſubſtances ſeparables des ſujets, qu'elles animent ou qu'elles informent.

XVI. Comme ce que Dieu fait, eſt toûjours le

mieux qu'il puiſſe être, l'ame du premier homme étoit maîtreſſe des mouvemens de ſon corps; & toutes choſes étoient ſi bien diſpoſées dans ce corps & dans tout le reſte de la nature, qu'elle n'en pouvoit recevoir que des ſenſations agreables.

Ce n'eſt pas que dés lors cette ame ne fût capable de douleur, puis qu'elle étoit ſenſible; & ſi le corps, auquel elle étoit unie, eût été violemment frappé, elle eût dû en reſſentir du mal. Mais cette bonne diſpoſition du corps & de toute la nature jointe aux connoiſſances claires & diſtinctes qu'elle avoit de tout ce qui pouvoit ſervir au corps, ne le laiſſoit point ſujet aux accidens, qui peuvent cauſer la douleur.

Lors que Dieu eut formé le corps de la premiere femme, d'une portion de celuy du premier homme, il y unit auſſi un eſprit ou une ame; & en leur ordonnant de croître & de multiplier, il poſa une eſpéce de loy entre luy & eux, par laquelle il s'obligea de diſpoſer la matiére, pour former des corps ſemblables aux leurs, & de créer des ames comme la leur, toutes les fois qu'ils voudroient avoir des enfans.

Il ne leur fit connoître ni les divers mouvemens, qu'il donneroit à la matiére pour en former ces corps, ni comment il créeroit ces ames: il fit ſeulement dépendre cette formation & cette creation d'une action, qu'il remit à leur volonté.

Il leur promit un bonheur éternel, s'ils uſoient bien de tout ce qu'il avoit créé pour eux, & ne leur fit qu'une ſeule défenſe, qui fut de manger un fruit, qui ne leur étoit pas néceſſaire.

Il fit dépendre d'eux non ſeulement leur propre bonheur, mais encore celuy de tous ceux qui devoient naître d'eux ; & c'étoit les rendre parfaitement heureux, que de leur promettre une grande poſterité, & de les rendre maîtres de ſon bonheur.

En cet état rien ne leur manquoit : leur corps étoit bien diſpoſé ; leur ame en étoit abſolument la maîtreſſe ; leurs ſens n'étoient point trompeurs ; leurs inclinations n'étoient point violentes ; leur entendement étoit éclairé ; leur volonté étoit droite. Ils connoiſſoient toutes les creatures : ils ſçavoient comment ils en devoient uſer ; & la ſeule choſe qu'ils ne connoiſſoient pas, étoit le fruit dont l'uſage leur avoit été défendu.

Ils n'avoient qu'à bien uſer de leurs ſens, de leurs inclinations, & de leurs connoiſſances. Leurs ſens leur faiſoient appercevoir les objets : ils en connoiſſoient les proprietez ; & n'avoient à l'occaſion de leurs ſens aucuns mouvemens dereglez, qui leur fît ſouhaiter autre choſe que ce qu'ils ſçavoient leur être propre. Il leur étoit même aiſé de ſuivre l'ordre de leur Auteur, puiſque la vûë du ſeul fruit, qu'il leur avoit défendu, ne leur cauſoit aucun appétit dereglé. Veritablement il leur paroiſſoit agreable aux yeux : mais toute la nature avoit le même agrément pour eux ; & ils n'avoient pas beſoin de toute la lumiere, que Dieu leur avoit donnée pour concevoir, que celuy qui avoit tout formé, les ayant menacé de mort, s'ils en mangeoient, la choſe arriveroit infailliblement comme il l'avoit prédite.

Cependant, dés que la femme entend dire qu'ils ſeront comme Dieu même,s'ils en mangent, elle le ſuggere à l'homme; & pour ſe reſoudre en cette occaſion, il n'examinent ni qui eſt celuy qui leur a donné le conſeil de manger de ce fruit, ni qui eſt celuy qui leur en a fait la défenſe. Ils s'arrêtent ſeulement à penſer qu'il étoit bon d'être comme Dieu; & ſe rapportant plus à leurs ſens, qu'à ce que leur Auteur leur avoit dit de ce fruit, ils trouvent ce fruit agreable aux yeux, ils y portent la main, ils le trouvent agreable au goût, ils en mangent.

Ainſi leur ame ſe déregla d'elle-même; & le déreglement de leur corps ſuivit avec celuy de toute la nature. Ils connurent le mal: ils devinrent ſujets à la douleur, à la mort, & tellement aſſujettis à leur corps, qu'il ne leur reſta plus de liberté qu'autant qu'il en faloit, pour achever de ſe perdre comme les démons.

Le Fils de Dieu par ſon Incarnation & par ſa mort a réparé avantageuſement ce mal. Mais ce remede, qui eſt d'un ordre ſuperieur à la nature, eſt tel, qu'encore qu'il éleve les hommes à des choſes, qui paſſent tout ce qu'Adam auroit pû faire en l'état parfait où Dieu l'avoit mis, il laiſſe pourtant encore ſentir à ceux qui y ont participé, tous les deſordres, que la nature a ſoufferts par le peché du premier homme. Leur ame eſt dereglée, leur corps l'eſt auſſi; & ce déreglement a paſſé de l'ame du premier homme à leur ame, comme il a paſſé de ſon corps au leur.



II. TRAITÉ DE METAPHYSIQUE.

Que Dieu fait tout ce qu'il y a de réel dans nos actions, ſans nous ôter la liberté.

I. Ieu eſt cauſe de tout ce qui eſt : il eſt cauſe que les ſubſtances corporelles ſont, & qu'elles ſont capables d'être étenduës. Ainſi tous les corps tiennent leur être, & leur étenduë de luy : il les a créez, il les conſerve.

De même il eſt cauſe que les ſubſtances ſpirituelles ſont, & qu'elles ſont capables de penſer, c'eſt-à-dire, d'entendre, de vouloir, *&c.* Ainſi tous les eſprits tiennent leur être & leurs penſées de luy : il les a créez, il les conſerve.

I I. Il n'a fait les corps capables que de paſſions : ils ſont étendus, ils ſont figurez, ils ſont ſituez, ils ſont mûs ; mais ils ſont incapables d'action.

De même il a fait les eſprits capables de paſſions. Ils ont des ſenſations, des perceptions, & ſont affectez d'une infinité de manieres differentes : mais ils ſont auſſi capables d'action; ils veulent.

III. Quoique Dieu faſſe tous les corps & leur étenduë, & qu'ils ne ſubſiſtent que par luy, on ne dit pas qu'il ſoit corps, ni qu'il ſoit étendu ; & l'extenſion appartient au corps, comme ſa ſubſtance luy appartient, quoy que Dieu l'ait faite.

De même, quoique Dieu faſſe les eſprits & leurs penſées, il n'eſt ni leur être, ni leurs penſées. Dieu n'eſt pas ce qu'ils ſont, leur ſubſtance eſt à eux : c'eſt bien luy qui les fait penſer, mais c'eſt eux qui penſent.

Enfin Dieu cauſe les paſſions des eſprits, mais elles ſont differentes de luy ; & de même il cauſe les actions des eſprits, mais elles ſont differentes de luy. Et, comme on ne peut pas dire que les paſſions des eſprits ſoient ſes paſſions, mais ſeulement que ce ſont les paſſions des eſprits, on ne peut pas dire que les actions des eſprits ſoient ſes actions, mais ſeulement que ce ſont les actions des eſprits.

IV. Si Dieu a fait tous les êtres, parce qu'il eſt tout-puiſſant, il eſt viſible qu'étant tout ſage, il les a faits pour la plus belle fin, c'eſt-à-dire, pour luy-même. Et les êtres corporels ne connoiſſant pas cette fin, n'ont pas beſoin d'action pour s'y porter, il ſuffit qu'ils ſoient capables de paſſion, & d'être dans tous les differens états, qui conviennent à cette fin. Mais les eſprits, qui connoiſſent cette fin, ont beſoin d'action pour y aller.

V. Dieu les y pouſſe inceſſamment. Ils en ont un deſir continuel : ils ne peuvent même s'empêcher de ſouhaiter d'y arriver ; & c'eſt pour cela que, tandis que rien ne leur obſcurcit l'entendement, & qu'ils connoiſſent parfaitement les moyens d'y parvenir, toute l'action de leur volonté y tend. Mais, dés que leur entendement eſt obſcurci, & qu'il ſe préſente diverſes choſes à eux, dont l'apparence eſt telle, qu'ils ne ſçachent encore que choiſir, c'eſt alors qu'ils ſuſpendent cette action. Et, bien que Dieu les pouſſe inceſſamment à leur fin, & même qu'il les pouſſe à choiſir quelqu'un des moyens, qui ſe preſentent pour aller à cette fin, comme ils ne ſçavent ſouvent que choiſir, ils demeurent en ſuſpens ; & cela eſt une action. Car ils reſolvent de ne point choiſir ; & cette reſolution eſt une action, qui veritablement ne ſeroit pas en eux ſans Dieu, mais qui eſt leur action, & non celle de Dieu.

VI. Dans la ſuite, lors qu'ayant deliberé, ils ſe déterminent à un moyen plûtôt qu'à l'autre, il eſt encore vray que ſans Dieu cette détermination, qui eſt une action, ne ſeroit pas en eux : mais il eſt viſible auſſi que cette action n'eſt point celle de Dieu, & que c'eſt la leur.

VII. Enfin, quand ils choiſiſſent bien, ils meritent récompenſe ; & quand ils choiſiſſent mal, ils meritent punition. Dans le premier cas, il eſt viſible que Dieu a tout fait, & tout fait faire. Il a continué de les porter vers la fin, & vers les moyens d'y parvenir. Sans luy l'action de ſuſpendre, pour déliberer

ſur le choix de ces moyens n'auroit point été en eux ; ni celle de ſe déterminer aprés avoir deliberé ; & conſequemment il a tout fait, ou tout fait faire. De même dans le ſecond cas, il eſt viſible qu'il a fait, ou fait faire tout ce qui s'y trouve de réel, car il a porté les eſprits à leur fin : il les a portez au choix des moyens d'y parvenir ; & ſans luy, ils n'auroient ni déliberé, ni choiſi. Ainſi il a fait ou fait faire tout ce qu'il y a de réel ; & ſi les eſprits ont mal choiſi, c'eſt un défaut, dont ils ſont ſeuls coupables. Dieu avoit fait ce qui étoit de luy, & ce qui ſuffiſoit pour bien agir ; & les eſprits n'ont pas uſé du pouvoir, qu'il avoit mis en eux.

VIII. Suivant ces principes, un homme peut avec les mêmes diſpoſitions interieures, à la vûë des mêmes objets, & dans des circonſtances toutes ſemblables, choiſir tantôt ce qui méne à ſa fin derniere, & tantôt ce qui en détourne. Par exemple, un homme avec une grande faim, peut rencontrer un jour de jeûne un repas bien apprêté ; penſer qu'il luy eſt défendu d'y toucher juſques à ce que l'heure de manger ſoit venuë, & attendre en effet que cette heure ſoit venuë pour manger. Et le même homme peut un autre jour de jeûne avec la même faim, à la vûë d'un repas ſemblable, & aprés une auſſi forte reflexion ſur la défenſe de manger avant l'heure, n'attendre pas qu'elle ſoit venuë, & manger.

Cela ſuit de ſa liberté ; & Dieu fait également dans les deux cas tout ce qu'il y a de réel. Car dans l'un & dans l'autre, il porte l'ame de cet homme neceſſairement à ſon bonheur : il la porte auſſi, mais ſans ne-

ceſſité

cessité, à manger, comme à un bien, qui est aussi destiné à cette fin en certaine circonstance. Enfin il luy donne le pouvoir de réfléchir sur ce qui est le mieux, & celuy de choisir.

Or il est évident que, quand cet homme choisit de passer jusqu'à l'heure où il est permis de manger, il est porté par Dieu à cela, comme à un moyen de parvenir au bonheur parfait; & il est certain qu'il laisse tout faire à Dieu en ce cas, puisque Dieu le porte au bonheur; qu'il luy fait voir le moyen qui convient à cette fin, & qu'il le porte à ce moyen. Mais, quand cet homme choisit de manger avant l'heure, il est évident qu'encore que Dieu fasse tout ce qu'il faut, c'est-à-dire, encore qu'il le porte au bonheur; qu'il luy fasse considerer aussi fortement que dans l'autre cas, qu'il ne convient pas à cette fin de manger avant certaine heure, & qu'il le porte à attendre cette heure, neanmoins parce qu'en même temps il le porte vers le repas, comme vers un objet, qui naturellement est convenable à son bonheur, cet homme au lieu de laisser faire à Dieu qui le porte à attendre l'heure de manger, & luy fait considerer que c'est le meilleur party, aime mieux se laisser aller à l'autre mouvement, & se tient au repas.

Certainement tout ce qu'il y a de réel en cela, Dieu le fait: car il le porte au repas, mais en même temps il le porte à attendre l'heure; & pour le mettre en état de mériter, il luy donne le pouvoir de choisir, c'est-à-dire, d'attendre l'heure, ou de manger avant l'heure. Et cet homme, au lieu de se laisser aller au

premier, qu'il voit le plus conforme à la volonté de Dieu, c'eſt-à-dire au bien, demeure au dernier, ne voulant pas uſer de tout le pouvoir qu'il a d'aller au premier, ni laiſſer faire à Dieu qui l'y porte. Si bien que ce qu'il y a en cela de mal ou de défectueux, vient purement de l'homme, & non de Dieu.

Des ſenſations, qui regardent les corps; & d'où vient que l'ame confond ces ſenſations avec leurs objets.

I. LEs ſenſations ſont données à l'ame, pour appercevoir ou l'état de ſon corps, ou les corps qui le touchent immediatement, ou les effets des corps éloignez, ou enfin les corps mêmes.

II. L'ame rapporte chaque ſenſation à la choſe, pour laquelle elle luy eſt donnée. Ainſi elle rapporte aux parties de ſon corps la douleur, le plaiſir, &c. parce que la douleur & le plaiſir ſont des ſenſations, qui luy ſont données, pour appercevoir l'état de ſon corps.

III. De même elle rapporte aux corps, qui affectent immediatement le ſien, la ſenſation du toucher & du goût, parce que ces deux ſenſations luy ſont données, pour appercevoir les differences des corps, qui touchent immédiatement le ſien.

IV. Elle rapporte auſſi aux corps éloignez les ſenſations de l'oüie & de l'odorat, parce que ces deux ſenſations luy ſont données, pour appercevoir les effets des corps éloignez.

V. Enfin elle rapporte aux corps mêmes toutes les ſenſations de la vûë, parce que cette ſenſation luy eſt donnée pour les appercevoir.

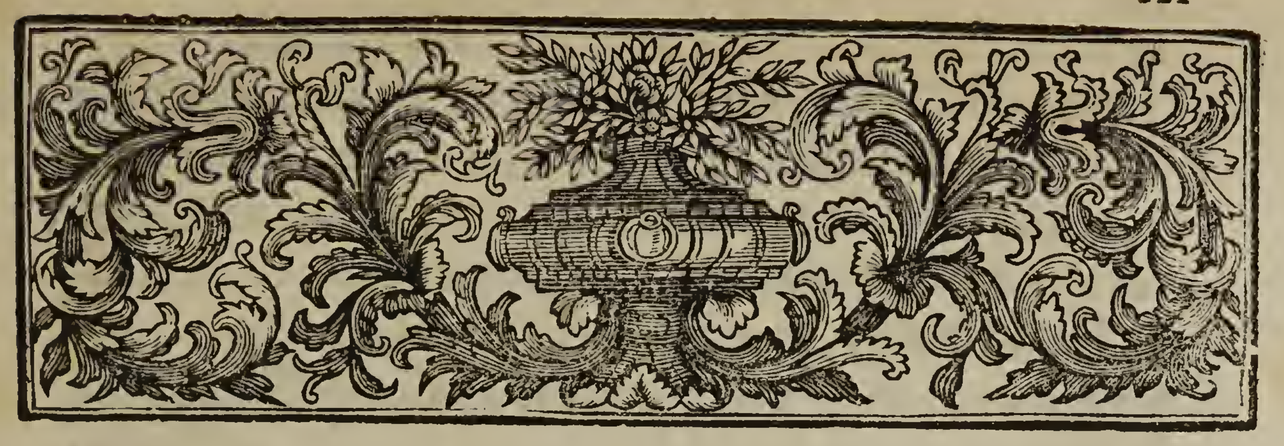
VI. De ſorte que, l'ame appliquant toûjours ſa ſenſation à la choſe, pour la perception de laquelle elle luy eſt donnée, il luy arrive ordinairement de la confondre avec cette choſe.



TROISIÉME PARTIE,

CONTENANT

Divers petits Traitez ſur l'Hiſtoire & la Politique.



OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE D'HERODOTE.

LA premiere chose, qui me paroît de cet Historien, est qu'il a bien connu ce qui doit servir de sujet à l'Histoire. Il n'a fait la vie d'aucun Prince en particulier, & ne s'est arrêté qu'aux choses principales, qui ont servi aux changemens notables des Etats, dont il s'est proposé de parler. Il déclare d'abord qu'il veut écrire les grandes & merveilleuses entreprises des Grecs & des Barbares. Il ne dit pas qu'il va écrire la vie de Cresus, celle de Cyrus, ou celle de quelque autre Prince; & s'il en releve quelques circonstances, ce n'est précisément que celles qui ont servi à l'établissement ou à la ruine de quelque Empire. Par cette

raiſon, il ne dit pas un mot de l'enfance, ni de l'éducation de Creſus, parce qu'elles ne ſervent de rien à l'hiſtoire de Lydie, par laquelle il commence ſon premier Livre. Mais dans la ſuite du même Livre, en écrivant l'hiſtoire d'Aſie, il parle fort de la naiſſance de Cyrus, & releve entr'autres une action, que ce Prince fit étant encore enfant, parce qu'elle ſervit à à le faire reconnoître d'Aſtiages, & donna commencement à cette puiſſance, qui rendit enfin les Perſes vainqueurs des Medes & de toute l'Aſie.

II. En ſecond lieu, je trouve ſa maniere de reciter tout à fait agreable. Ciceron dit quelque part qu'elle luy plaît infiniment; & bien qu'il eût un avantage que je n'ay point, en ce qu'il ſçavoit parfaitement le grec, je ne laiſſe pas de prendre un extrême plaiſir aux recits, que fait Herodote. Et ce grand agrément, que ſon Ouvrage conſerve même dans les verſions qu'on en a faites, vient ſans doute de ce qu'il ne raconte que des choſes dignes de memoire, & qu'il ne les a dites qu'à propos des ſujets qu'il traitoit. De ſorte que ceux qui le liſent, ont le plaiſir d'apprendre à chaque moment des choſes extraordinaires, & de voir qu'elles ſervent toutes à l'Hiſtoire, dont le fil n'eſt jamais interrompu. Par exemple, s'il parle de la Pithie, & des richeſſes de ſon Temple, c'eſt à propos des Oracles qui tromperent Creſus, & des magnifiques preſens, que ce Prince avoit envoyez à Delphes.

Si quelquefois il ſe donne la liberté de reciter un évenement, qui ne ſerve pas tout à fait à ſon Hiſtoi-

re,

re, ce qui arrive tres-rarement, il prend toûjours garde à deux choſes. L'une, que cet évenement ſoit rare, afin qu'il divertiſſe : l'autre, qu'il ait aſſez de rapport aux choſes dont il traite, pour faire qu'on n'en perde pas le ſouvenir; ſur tout il obſerve de le raconter en peu de mots. C'eſt ainſi qu'il rapporte en douze lignes l'avanture d'Arion, parce que cet excellent Muſicien arriva à la Cour de Périandre dans le temps qu'il moyennoit un accord entre les Mileſiens & les Lydiens. Au reſte, cette aventure auroit paru agreable, quand elle auroit eu moins de liaiſon à l'hiſtoire de Lydie. Ciceron dans le ſecond Livre de l'Orateur, dit qu'encore qu'un Hiſtorien ne doive reciter exactement que ce qui ſert aux grands changemens des Etats, il ne faut pas neanmoins qu'il oublie les perſonnes illuſtres, qui ont vêcu dans les temps dont il écrit l'hiſtoire, quoy qu'ils n'ayent point eu de part aux affaires, principalement lors qu'ils ont été excellens en quelque art, ou qu'on leur eſt redevable de quelque rare invention. Et c'eſt peut-être pour cela qu'Herodote, en parlant d'Arion, le vante comme le premier Muſicien de ſon temps, & l'Inventeur du *Dithyrambe*.

III. La troiſiéme choſe qu'on doit remarquer dans Herodote, eſt que jamais il ne deſcend dans un trop grand détail des choſes communes : ce qui rend ſon recit merveilleuſement intelligible & ſuccint. Les Hiſtoires embarraſſées de mille petits évenemens, comme des amours, ou des autres paſſions particulieres des Princes, dont le ſuccés n'a point apporté de

notable changement dans un Etat, sont toûjours fort desagreables. Car, outre qu'on n'en sçauroit appercevoir la suite, il est certain qu'on lit toûjours avec quelque espece d'ennuy, ce qui n'a rien de remarquable, ou n'a point de rapport aux grands évenemens qui sont le principal, & à vray dire, le seul sujet de l'Histoire. Herodote me paroît avoir évité ce défaut avec beaucoup de soin; & l'on ne voit pas qu'il ait parlé d'aucune passion, que de celles qui ont causé de grands changemens. On ne sçait, par exemple, si Cresus aimoit sa femme, ou s'il ne l'aimoit pas. Mais on voit que Candaules aima si sottement la sienne, que cela fit passer la Couronne de Lydie dans la Maison de Cresus: aussi importoit-il de sçavoir l'un; & l'autre ne pouvoit servir de rien.

IV. Il me semble encore que ce qui a beaucoup servi à la netteté de son Histoire, est qu'il n'apporte que rarement les preuves de ce qu'il dit. Veritablement il arrive peu que les preuves soient necessaires; & comme elles interompent toûjours la narration, elles sont toûjours fort desagreables. Cependant c'est de quoy l'on remplit maintenant toutes nos Histoires. On y transcrit des memoires, des contrats, & d'autres pieces entieres, qui prouvent souvent ce qu'on pourroit omettre sans faire tort à l'Histoire, & ce qu'on n'y sçauroit jamais inserer sans l'embarrasser. Au reste, quand on se contente d'écrire les choses principales, on n'a pas besoin de tant de preuves: les causes des grands évenemens sont d'ordinaire assez connuës, ou si quelquefois on ne sçait pas les

veritables, il y en a toûjours que l'on croit communément, aufquelles il eft bon de s'arrêter. Et il n'en eft pas, à mon fens, de l'Hiftoire comme des negociations: car en effet, on s'acquitte mal d'une negociation, quand on ne fçait que ce qui paroît des chofes que l'on negocie, & ce que le peuple en croit. Mais on écrit toûjours bien l'Hiftoire, quand on écrit agreablement & nettement ce que des peuples entiers ont crû des chofes paffées.

Je fçay que l'intereft que chacun prend aux affaires de fon temps, luy faifant rechercher tout ce qui l'en peut inftruire dans le détail, accoûtume infenfiblement, lors qu'on eft un peu dans le commerce des nouvelles & du monde, à ne rien croire que ce qui eft prouvé par de bonnes pieces. Et c'eft peut-être de là que vient cette curiofité de rechercher des memoires, & la mauvaife coûtume de les inferer dans nos Hiftoires. Mais il femble qu'on doit prendre garde que n'ayant pas le même interêt de fçavoir fi exactement ce qui s'eft fait autrefois, que l'on a de fçavoir ce qui fe fait à prefent; on ne doit pas apporter le même foin pour le découvrir. Il fuffit pour la foy des chofes paffées, que celuy qui les écrit, foit en reputation d'homme de bien. Du refte, il faut croire qu'étant homme d'efprit, il a démêlé autant qu'il étoit poffible, les caufes de tous les évenemens qu'il raconte, & que ce qu'il en dit, eft tout ce qu'on peut tirer des memoires ou des pieces qu'il a recouvrées, ou des opinions les plus communes qu'on avoit du

temps qu'il a écrit; que si quelquefois elles sont partagées, il le doit dire de bonne foy. Mais, s'il est obligé de les examiner, avant que de suivre l'une plûtôt que l'autre, il n'est pas obligé de faire un procées verbal de ses motifs, ni des recherches qu'il a faites pour cela. C'est par cette raison qu'Herodote, examinant le motif des guerres des Perses & des Grecs, recite bien ce que les uns & les autres disent à leur avantage, mais, sans alleguer ses auteurs. Il dit tout court: *Voilà ce qu'ils disent de part & d'autre: je n'ay pas resolu de rechercher plus exactement cette verité; & je me contenteray de reciter le premier sujet des guerres, qui m'est bien connu.* En quoy certainement je trouve deux choses bien remarquables.

La premiere, que recitant ce que l'on dit de part & d'autre, il ne laisse rien ignorer de tout ce qu'on a jamais dit de vray ou de fabuleux touchant les causes de la guerre des Perses, & de celle des Grecs.

La seconde, qu'aprés avoir dit qu'il importe peu de sçavoir ce qui en est, & qu'il ne s'arrêtera qu'au premier sujet de guerre qu'il sçait avoir été entre les Perses & les Grecs, il dit que c'est Cresus qui en a été la cause, sans en rapporter de preuve. Et tout ce qui peut faire croire qu'il le sçavoit, est qu'il assûre qu'il le sçait, aprés avoir ingenuëment avoüé qu'il ne sçait si les autres sujets qu'on donne à cette guerre, sont comme les Grecs, ou comme les Pheniciens l'assûrent.

Il peut arriver toutefois qu'un Historien soit obli-

gé de rendre raiſon du parti qu'il prend. Quand il voit, par exemple, que tout le monde eſt prévenu d'une opinion, dont il reconnoît la fauſſeté, il doit expoſer les motifs qu'il a de ne pas ſuivre cette opinion. Et, s'il ſe contentoit de reciter les choſes comme il les ſçait, ſans montrer qu'elles ne peuvent être comme on les croit communément, ceux qui les liroient étant tout à fait prévenus, n'y ajoûteroient point de foy, & n'auroient plus aucune confiance au reſte de l'Hiſtoire. Mais la difficulté en ces occaſions, eſt de faire entendre ſans interrompre le fil de l'Hiſtoire, pourquoy on n'eſt pas de l'opinion commune; & cette difficulté augmente bien, quand il y a pluſieurs faits de ſuite ſur leſquels il faut prendre un ſentiment oppoſé à celuy qui a été ſuivi juſques alors. Herodote néanmoins fait connoître en quelques endroits de ſon Hiſtoire, que cela ſe peut faire ſans ennuyer les lecteurs, & ſans faire oublier la ſuite des choſes dont il fait le recit.

V. Je trouve encore une choſe dans l'Hiſtoire d'Herodote, qui la rend bien differente des nôtres. Elles ſont toutes pleines de ce qui n'y devroit pas être, & ne font preſque pas mention de ce qu'elles nous devroient principalement apprendre. Elles ne parlent ni du naturel des païs, ni de celuy des peuples, ni de la Religion, ni des mœurs; & c'eſt ce qu'Herodote fait avec une exactitude, un ordre, & une briéveté que je trouve admirable, quand je conſidere la prodigieuſe quantité des évenemens, qui

composent son Histoire.

Dans le peu d'étenduë qu'il donne au premier Livre, il fait voir d'où venoient les Lydiens; comment la Couronne avoit passé de la Maison des Heraclides, dans celle des Mermnades, dont Cresus étoit issu. On voit la description exacte de tous les païs qu'il gouvernoit, ou qu'il avoit rendu tributaires, avec une Chronologie qui fait connoître la suite des Rois; & tout cela sans interrompre le recit qu'il fait des prosperitez & des disgaces de ce Prince. A quoy il mêle si bien les causes de tous ces grands évenemens, soit celles qu'on attribuë à la Religion, soit celles qui peuvent venir du naturel de ces peuples, ou de leurs coûtumes, qu'on n'ignore rien de toutes ces choses en achevant l'Histoire de Cresus, bien que l'on n'ait pensé qu'à luy pendant l'agreable recit, qu'Herodote fait de sa fortune.

Il a eu l'adresse même de faire connoître les Lacedemoniens & les Atheniens, par une alliance que Cyrus rechercha vainement, & que Cresus fit avec eux pour leur malheur. Il décrit le naturel de ces deux Peuples, les terres qu'ils habitoient, la forme de leur gouvernement, la suite de ceux qui les ont gouvernez sous divers titres, leurs differentes guerres, & l'état où étoient leurs affaires au temps de cette alliance. Cette description est si courte, qu'elle ne fait point oublier Cresus; & toutefois elle est si claire, qu'on sçait l'Histoire de ces deux Peuples alliez de Cresus, comme celle de Cresus même.

Ensuite, parlant de la resolution que ce Prince fit de declarer la guerre à Cyrus, il en explique les causes, ente lesquelles il en marque deux comme lesprincipales. La détention que Cyrus faisoit d'Astiage ayeul maternel de Cresus, &le droit de bienseance qui luy faisoit croire qu'il pouvoit envahir la Capadoce, parce qu'elle est proche de la Lydie, & que c'est un païs fertile. Il décrit ce païs, & recite en peu de mots la genealogie d'Astiage: si bien que l'on connoît tous les sujets de cette guerre. Il en fait voir le commencement douteux, & la suite funeste à Cresus, qui est enfin pris dans Sardis, exposé sur un bûcher, & puis sauvé par un prodige, pour demeurer dans une captivité aussy longue que sa vie.

Herodote n'obmet en ce recit aucune des choses, qui ont pû causer un si grand changement, comme les Oracles, les songes, les conseils, les sacrifices, & les combats.

Aprés avoir fait voir les Lydiens, & leur dernier Roy subjuguez par les Perses, il commence à reciter la maniere dont ces derniers subjuguerent encore l'Asie sous la conduite du même Cyrus.

Et d'abord il donne à connoître qu'on avoit déja écrit cet exploit de Cyrus en trois manieres; Que quelques-uns l'avoient flatté; Que d'autres avoient diminué de sa gloire: mais qu'il vouloit suivre ceux qui en avoient parlé veritablement, & sans passion.

Ensuite, pour mieux expliquer les conquêtes & la naissance de Cyrus, il fait une description gene-

rale de l'Aſie; montre combien de temps elle a été gouvernée par les Aſſyriens; comment les Medes ſe revolterent, & comment Dejocez l'un des Medes, ſe fit Roy de Medie.

Jamais Hiſtoire n'a raconté rien de plus beau, ni de plus adroit que le moyen dont ce Dejocez ſe ſervit, pour monter au trône & pour s'y conſerver.

Herodote explique auſſi comment le fils de ce Dejocez & Ciaxare ſon petit fils ſe rendirent maîtres de l'Aſie & de l'Aſſyrie; & enfin comment Aſtiage fils de Ciaxare, donnant ſa fille Mandane en mariage à Cambyſe qui étoit de Perſe, pour éviter l'effet d'un ſonge, fit arriver ce qu'il avoit ſongé, parce que Cyrus étant venu de ce mariage, ſoûmit la Medie à la Perſe, & chaſſa du trône Aſtiage, qui l'avoit voulu faire mourir.

Une choſe que j'ay trouvée fort adroite dans le recit, qu'Herodote fait des affaires de Lydie & de Creſus, eſt que pour ne le pas interrompre, il parle de Cyrus comme étant Roy de Perſe, ſans dire autrement d'où il vient. Il ajoûte que ce Prince tenoit Aſtiage en captivité: mais il ne parle en cet endroit d'Aſtiage, que comme étant ayeul maternel de Creſus, ſans dire qu'il l'étoit auſſi de Cyrus. Et pour ne pas embaraſſer deux hiſtoires enſemble, il reſerve la genealogie de Cyrus au commencement de celle d'Aſie; où il dit tout ce qui peut faire connoître les Aſſyriens, les Medes, & ſur tout les Perſes, qu'il vouloit repreſenter comme vainqueurs de l'Aſie ſous la conduite de Cyrus.

Il fait voir comment Cyrus pour achever cette entreprise, alla dans la haute Asie, & envoya dans la basse Harpage, qui avoit servi à le venger d'Astiage, & qui s'en étoit vengé lui-même. Dans le cours des victoires d'Harpage, Herodote fait voir le malheur & la retraite des Phocéens, celle des Teïens, celle des Cariens & leurs loix, & celle de plusieurs autres peuples.

Puis, venant aux Conquêtes que Cyrus fit en personne, il recite la prise de Babylone, les merveilles de cette ville, les coûtumes des Babyloniens, leur Religion, la fertilité du païs, ce que leurs Rois avoient fait de grand : & tout cela à propos de Cyrus, & sans discontinuer le recit de ses exploits.

Enfin il acheve son I. Livre par la guerre, que Cyrus fait contre les Massagetes. Il en fait avec la même adresse connoître le païs, les coûtumes, & la Religion. Et, aprés avoir exposé les sujets & la suite de cette guerre, il la finit par la mort de Cyrus, & la vengeance de Thomiris Reine des Massagetes. Il laisse même par un songe que fait Cyrus avant sa mort, le pronostique de l'élevation de Darius, qu'il recite dans le troisiéme Livre, aprés avoir écrit dans le second les merveilles d'Egypte, & le sujet de la guerre, que Cambyse fils de Cyrus y porta.

Voyla bien des choses en un seul Livre: cependant ce Livre n'est pas long; & ces choses ne sont pas pressées : elles sont toutes en leurs places. Et, comme je l'ay déja remarqué, elles sont dites tellement à propos de Cresus & de Cyrus, qu'on pense n'avoir

lû que leur hiſtoire, bien que l'Auteur n'ait parlé d'eux, que pour faire connoître les changemens conſiderables de la Lydie & de l'Aſie.

Une ſi merveilleuſe façon d'écrire l'Hiſtoire, & ſi differente de celle dont on l'a écrite depuis, m'a fait penſer à rechercher les cauſes d'une ſi notable difference.

Et la premiere penſée, qui m'eſt venuë en faiſant cette recherche, eſt qu'on n'a jamais ſi bien réüſſi en toute ſorte d'Ouvrages, & principalement en ceux de l'eſprit, que dans le temps, où l'on ne s'étoit pas encore aviſé d'en donner des regles.

Je voy, par exemple, tous les Sçavans aſſûrer qu'Homere, Pindare, Eſchyle, Sophocle, Euripide & d'autres encore, ont eu mille fois plus d'agrément & de force que tous ceux qui ſont venus depuis; & j'obſerve que dans le temps qu'ils ont écrit, on n'avoit point encore fait de regles pour les Poëmes.

Je remarque la même choſe pour les Hiſtoriens: nous n'en voyons point égaler Herodote, Tucidide, & ceux qui ont écrit, avant qu'on ſe fût imaginé que l'hiſtoire étoit ſujette à certaines loix, qu'on ne pouvoit jamais enfreindre.

Quelques-uns croyent avoir trouvé ces loix dans Ciceron: d'autres les ont cherchées ailleurs; & quelques mots rencontrez en differens Auteurs, leur ont été comme autant de preceptes, qu'ils ont crû devoir obſerver ſcrupuleuſement, ſans y rien ajoûter ou diminuer. Cependant ils n'ont pas conſideré que Ciceron n'a pas prétendu établir des regles; qu'il a tout

au plus obſervé les differentes manieres d'écrire l'hiſtoire ; & que bien loin d'en donner des preceptes qui ſe dûſſent toûjours pratiquer de la même façon, il a donné beaucoup de loüanges à des Hiſtoriens, qui avoient ſuivi des manieres tout à fait differentes. Ce qui me fait croire qu'on pourroit mieux écrire l'hiſtoire qu'on ne l'écrit de nos jours, ſi l'on pouvoit ſe défaire de deux penſées que l'on a communément, & que j'eſtime deux grandes erreurs.

Les uns ſe perſuadent qu'il faut ſervilement imiter ceux qui ont eu grande réputation dans les temps paſſez, ſans prendre garde que ces anciens Auteurs n'ont merité toute la gloire qu'ils ont euë de leur vivant, & qu'ils conſervent encore, que parce qu'ils n'ont imité perſonne, & n'ont ſuivi que leur génie. Je ſçay bien qu'il faut lire les anciens : mais il les faut lire comme on frequente les Sages, pour apprendre à diſcerner ce qui eſt bien d'avec ce qui eſt mal, ſans s'amuſer à les copier. Car il eſt certain que chacun étant propre à quelque choſe, la fera toûjours bien, pourvû qu'il ne contraigne pas ſon génie en la faiſant.

La ſeconde erreur où d'autres ſont tombez, eſt qu'ils ont crû que Ciceron, & d'autres grands hommes ont donné pour loix ce qu'ils ont dit de l'hiſtoire. Mais pour ne m'arrêter qu'à Ciceron, il me paroît que ce n'a pas été ſa penſée : car encore qu'il diſe au ſecond livre de l'Orateur, que la premiere loy de l'hiſtoire eſt de ne jamais rien avancer que l'on connoiſſe faux, & de ne rien cacher de ce que l'on

ſçait être vray, parce qu'on ne doit ni flatter, ni diſſimuler, il eſt viſible qu'il ne prétend pas donner de loy. Car il ajoûte qu'il n'y a perſonne qui ne ſçache bien que la verité eſt le fondement de l'hiſtoire. Tellement que c'eſt une loy du bon ſens & de la raiſon, qui ne permet pas que celuy qui veut apprendre de grands évenemens à tout le monde, uſe de flatterie ou de menſonge. Mais ce n'eſt pas une loy que Ciceron ait faite, puiſque luy-même dit que c'eſt une verité, que tout le monde ſçait.

Il eſt vray que dans la ſuite il dit que, pour bien écrire l'hiſtoire, il faut ſçavoir bien arranger les choſes, & les paroles ; qu'en recitant les choſes, on doit conſiderer l'ordre des temps, décrire bien les païs, propoſer clairement les deſſeins, reciter nettement les actions, & bien expoſer ce que la ſageſſe, la témerité, ou le hazard ont de part aux grands évenemens, qui ſont le principal ſujet de l'hiſtoire. Enfin il dit que le ſtile de l'Hiſtorien doit être fort different de celuy du barreau.

Mais en verité, dire qu'il faut écrire nettement, ſçavoir la Geographie, ſuivre la Chronologie, remarquer les choſes memorables, & qu'un Hiſtorien doit écrire autrement qu'un Avocat ne plaide, qui ſont toutes choſes, que la droite raiſon perſuade également à tout le monde ; ce n'eſt pas propoſer des loix, ni preſcrire la maniere préciſe dont on doit faire toutes ces choſes : & loin d'en avoir eu la penſée, Ciceron dans le même endroit vante parmi les Grecs des Auteurs, dont les manieres ont été abſolument differentes.

On peut voir comme il parle d'Herodote, de Tucidide, de Theopompe, & de quelques autres, qui tous avoient bien écrit à ſon gré, quoy qu'ils euſſent écrit tout à fait diverſement. Entr'autres il en remarque deux, dont l'un avoit écrit d'une façon approchante de celle des Retheurs, & l'autre d'une maniere plus douce & moins élevée. Ce qui donne à connoître que Ciceron, aprés avoir expoſé ce que la raiſon veut qu'un homme de bien & de bon ſens obſerve en écrivant l'hiſtoire, ne propoſe l'exemple de pluſieurs excellens Hiſtoriens qui ont écrit tres-diverſement, qu'afin que chacun connoiſſe qu'il doit ſuivre ſon génie, & que c'eſt la ſeule regle qu'il ſe doit preſcrire quant à la maniere.

Pour moy, comme je ne ſçaurois me perſuader qu'il y eût parmi les Grecs ou les Romains de plus grands eſprits que parmi nous, je croi qu'ils ne nous ont ſurpaſſez, que parce qu'ils ſe ſont moins embarraſſez que nous de ces choſes inutiles. Ils ſuivoient en chaque choſe la droite raiſon, c'eſt-à-dire, ce que le ſens commun y fait connoître à tout le monde, & du reſte leur génie. Ainſi, ne contraignant point leur naturel, ils faiſoient tout avec plus de grace, & d'une façon plus originale : au lieu que nos Auteurs ſe contraignent par de fauſſes regles, ou veulent copier trop ſervilement. Encore s'ils ſçavoient diſcerner entre les differentes obſervations, que de grands hommes ont faites ſur les Poëtes ou ſur les Hiſtoriens, celles qui leur peuvent convenir, pour ne ſuivre que les maximes, & n'imiter que les Auteurs qui approchent

le plus de leur génie, comme Ciceron remarque que Philiſtus avoit imité Thucidide ; cela ſeroit ſupportable : car enfin, ſi nous n'avions point d'originaux, nous aurions au moins de bonnes copies.

Mais chacun veut indiſcretement imiter l'Hiſtorien, ou le Poëte, qu'il croit le meilleur, ſans examiner s'il a des talens qui répondent à ceux de l'Auteur qu'il ſe propoſe pour modele. Souvent même on s'en propoſe trois ou quatre à la fois, croyant raſſembler en un ſeul ouvrage les graces de pluſieurs, ſans conſiderer que jamais certaines beautez ne conviennent avec d'autres, & que ce rapport de tant de choſes qui ſont belles chacune à part, fait ordinairement un compoſé, qui ne laiſſe à pas une l'agrément qu'elle auroit hors de ce mélange. Joint que, ſi l'on a du talent pour les uns, on n'en a pas toûjours pour les autres : ſi-bien qu'on ne ſçauroit faire un Ouvrage que fort inégal, quand on veut imiter à la fois tant de differens Auteurs.

Enfin, l'exemple d'Herodote doit convaincre ſur ce point : je ne me ſouviens pas d'avoir oüi dire à perſonne que cet Auteur luy déplût. Ciceron dit qu'il luy plaît infiniment. Quelques-uns doutent de ce qu'il a dit : Plutarque qui aime trop les Grecs, l'accuſe d'avoir écrit malicieuſement leur hiſtoire. Mais tous conviennent qu'il a écrit nettement, agréablement, & avec une briéveté, qui ne l'a pas empêché de dire tout ce qu'il devoit dire des lieux, des temps, & des perſonnes. Or il eſt évident qu'il n'a paru ſi original, que parce qu'il a ſuivi ſon génie : juſques à

luy ceux qui avoient écrit l'hiſtoire, avoient raconté les choſes ſans ornement, & ſans aucune liaiſon que celle que le temps mettoit entre elles. Mais Ciceron remarque que cet Auteur a été le premier qui ait orné ce genre d'écrire, & dit qu'il y trouve tant d'éloquence, qu'il ne le ſçauroit lire qu'avec un extrême plaiſir. Et il eſt évident que, ſi Herodote eût contraint ce beau génie, en ſe faiſant une loy de la maniere, dont ceux qui le précedoient ont écrit, il n'auroit été tout au plus qu'un bon gazetier. Ses Ouvrages ſeroient demeurez enſevelis dans le même oubli, qui nous a dérobé les écrits de ceux qui l'ont precedé. Et Ciceron qui pouvoit en avoir lû quelquesuns, ne l'auroit pas mis au deſſus d'eux, s'il n'avoit oſé faire que ce qu'ils avoient fait.

De même, ſi Thucidide qui a écrit quelque temps aprés, l'avoit ſervilement imité, il n'auroit tout au plus que la réputation d'un fidéle copiſte; & ſes ouvrages auroient peut-être péri comme ceux de Philiſtus, qui l'avoit ſi bien imité. Mais, parce qu'étant d'un autre génie qu'Herodote: il a écrit d'une autre maniere & d'un autre ſtile, il a merité les éloges que luy donne Ciceron, & que tant d'autres luy ont donnez avant, & depuis. Enfin, nous n'avons que les Hiſtoires qui ont paru originales, qui ſe ſoient conſervées juſques à nous; & il ne faut pas pretendre écrire pour la poſterité, ſi l'on contraint ſon génie, ou ſi l'on s'amuſe à copier les autres.

CE QU'ON DOIT OBSERVER *en écrivant l'Histoire.*

I. MArquer autant qu'on le peut, les temps & les lieux.

II. Marquer dés les premiers Regnes, & sous chacun, l'état des païs, qui composent maintenant la France, & de ceux qui ont rapport à ce royaume.

III. La maniere, dont on vivoit en chacun de ces païs.

IV. Les differentes Religions, les progrés de la Chrétienté, & les héresies.

V. Marquer tout cela à propos de ce qui s'est passé à l'égard des François, en quelque païs qu'ils ayent été.

VI. Ne raconter que les grands évenemens, & n'écrire rien en détail que les causes des grands changemens.

VII. N'oublier ni les femmes, ni les enfans des Rois: mais ne parler des Rois mêmes qu'à propos des affaires; & ne relever aucune circonstance de leur vie, que celles qui ont servi aux grands changemens.

VIII. Songer bien que les Rois sont à la verité les plus remarquables personnes de l'histoire, mais que les grands changemens en sont le veritable sujet; Que, comme souvent un ministre, & quelquefois une femme y a plus de part que les Rois, on est obligé

obligé en plusieurs endroits de donner plus de place, & de relief à ce qu'a fait ce Ministre, ou cette femme, qu'à ce que le Roy de leur temps a fait.

IX. Que, quand les affaires publiques font le fil de l'histoire, il est toûjours suivi; & que, quand les Rois ou les Princes n'y sont considerez qu'autant qu'ils ont servi à les faire changer, on les y fait entrer avec bien plus d'agrément, que lors qu'on se met en tête de ne parler des affaires, que selon qu'elles servent à relever, ou à diminuer la gloire des Rois ou des Princes.

X. Qu'il n'est permis de suivre toutes les années d'un Prince, & toutes ses actions en détail, que quand on entreprend d'écrire sa vie en particulier; & qu'alors on peut ne parler des affaires, que pour le faire paroître tel qu'il a été: mais qu'en écrivant l'histoire generale, il ne faut parler des Princes, que que pour faire paroître quels ont été les differens mouvemens de l'Etat.

XI. Les vies particulieres doivent tenir du Roman pour être agreables; & en ce cas elles sont ordinairement tres-dangereuses: car les choses, qui doivent servir de sujet au Roman, sont si extraordinaires, ou si passionnées, qu'elles ne peuvent être imitées par les Princes sans exposer tout.

XII. A cause de cela, il faut éviter d'entrer trop dans le détail de ces choses, lors même qu'elles servent à expliquer les grands changemens dans une Histoire generale: & il en faut toûjours parler d'une maniere qui les fasse voir telles qu'en effet elles sont, c'est à dire, souvent tres-méprisables.

XIII. Quand on rapporte tout à une perſonne, les lecteurs n'y prennent jamais tant d'interêt, que quand on rapporte tout au public.

XIV. Il faut inſinuer dans l'Hiſtoire un amour de vertu, & de quoy donner un honnête deſir de gloire; & ſur tout faire connoître avec adreſſe en quoy conſiſte la veritable gloire.

XV. On ne le peut mieux faire, qu'en reglant le prix des actions, par la conformité qu'elles ont au devoir, & en faiſant penſer qu'il eſt plus loüable de faire pour le bien public quelque choſe, qui paroiſſe ordinaire & mediocre, que de faire quelque choſe de fort éclatant, qui ne luy ſerve de rien, ou qui luy coûte trop.

XVI. Si la matiere principale de l'hiſtoire n'eſt pas la vie des Princes, le but principal qu'on doit avoir en l'écrivant, eſt de les inſtruire. Et c'eſt encore une raiſon de rapporter tout aux affaires publiques, & de leur faire connoître qu'il n'y a rien de beau ou de bon à faire, que ce qui va à empêcher un mal, ou à procurer un bien public.

XVII. Qu'il faut éviter la critique en écrivant l'Hiſtoire; Qu'en dreſſant ſes memoires, il ne faut pas trop ſe perdre dans les recherches de la verité de certains faits; & que depuis que la verité des choſes eſt trop difficile à démêler, il ſuffit de les écrire comme on les a cruës le plus communément, à moins qu'elles ne choquaſſent le ſens commun, & ne puſſent convenir avec quelque fait, dont on a la preuve.

XVIII. Ces grandes recherches ſont cauſe, ou

que les Hiſtoires ſont trop longues, ou qu'elles ſont trop embarraſſées, & par conſequent deſagreables.

XIX. Il vaut mieux employer le temps à la compoſition, & à arranger les faits de l'Hiſtoire, qu'à les rechercher. Il vaut mieux auſſi ſonger à la beauté, à la force, à la netteté, & à la briéveté du ſtile, qu'à paroître infaillible dans tout ce qu'on écrit.

XX. Pourvû qu'on ſuive la vray-ſemblance dans les choſes douteuſes, on inſtruit autant ceux qui liſent l'Hiſtoire, que ſi l'on diſoit la verité; & c'eſt en cela que l'Hiſtoire eſt tres-differente de la negociation. En l'une il faut tout ſçavoir, de peur de faire une méchante affaire : mais en l'autre il ſuffit, quand on ne peut mieux, de ſuivre l'apparence, qui inſtruit toûjours aſſez.

DE LA NECESSITE' DE L'HISTOIRE, de ſon uſage; & de la maniere, dont il y faut mêler les autres ſciences, en la faiſant lire à un Prince.

I. UN Prince ne doit pas s'attacher à l'Hiſtoire pour s'en entretenir ſimplement, ni ſe perſuader qu'il en merite plus de gloire, pour ſçavoir tous les faits d'Alexandre, de Ceſar, ou de Charlemagne, & de tant d'autres, dont on a fait des Heros. Il ne doit lire la vie de ces grands hommes, que pour imiter ce qu'ils ont eu de bon; & s'il veut ſe propoſer quelque choſe d'excellent, c'eſt de les ſurpaſſer. Il y a toûjours je ne ſçay quoy de bas à n'é-

tudier que pour paroître docte; & si quelquefois cela se peut souffrir, ce n'est que dans les personnes, qui pour soulager leur fortune, sont obligez de donner bonne opinion de leur sçavoir. Mais on ne peut supporter qu'un Prince fasse le docteur ; &, comme il seroit honteux que ceux qui sçavent l'Histoire, s'apperçussent qu'il ne la sçût pas, on trouveroit ridicule qu'il fît vanité de la sçavoir. Toute la gloire qu'il peut tirer de cette lecture, est de montrer par ses actions qu'il en a bien profité. C'est, à mon avis, la premiere pensée qu'il luy faut donner sur ce sujet.

II. Il est bon de luy faire considerer, qu'on ne met les autres hommes dans l'Histoire, que quand ils se sont rendus remarquables par quelques actions extraordinaires : mais que les Princes y sont mis necessairement, quelque bien ou quelque mal qu'ils fassent, & même qu'on en a mis dans l'Histoire sous le titre de Fainéants. De sorte qu'un Prince, qui veut éviter l'ignominie, doit prendre garde non seulement à ne rien faire qui soit indigne de son rang, mais encore à montrer par de belles actions, qu'il meritoit de commander aux autres.

III. Quand on luy fait lire les vies des personnes, qui se sont fait remarquer par de grandes actions, il faut luy demander quel sentiment il en a, pour connoître s'il en juge bien, & corriger ses jugemens, s'il en juge mal. Mais, afin qu'il sçache de bonne heure les principes, sur lesquels ces sortes de jugemens doivent être fondez, il est necessaire de luy faire souvent considerer que ce qu'il y a de bon en chaque action, n'est pas toûjours ce qu'elle a de plus écla-

tant, & que la veritable gloire ne consiste pas à faire des actions extraordinaires, mais à faire toûjours celles que nôtre devoir exige, quelque pénibles qu'elles soient, & quelque petites qu'elles paroissent.

IV. On ne peut trop-tôt luy apprendre à bien distinguer ce que le grand courage luy fait faire, d'avec ce que les grandes passions produisent, & à connoître la foiblesse qu'il y a dans toutes les actions d'emportement, quoyque souvent elles ayent un bon succés, & qu'elles fassent un grand éclat dans le monde.

V. Une autre chose, dont il importe qu'il soit souvent averti, est qu'on change ordinairement le nom de certains crimes dans l'Histoire : l'usurpation d'un païs voisin, s'appelle souvent droit de bienséance; & l'on donne le titre de Conquerans à ceux qui renversent plusieurs trônes, pour se soûmettre plusieurs Nations. Il faut qu'un jeune Prince sçache bien que ce qu'on nomme Bienséance n'est pas un droit, mais un vol d'autant plus dangereux, qu'il expose toutes les Couronnes au plus fort; & que ce qu'on nomme souvent Conquête, est en effet la plus grande & la plus détestable de toutes les tyrannies.

VI. Il concevra aisément, que le moyen le plus sûr qu'ayent les Souverains de parvenir à la gloire, est de travailler incessamment à rendre leurs sujets heureux, si l'on est soigneux de luy faire remarquer que les Princes, dont la memoire est le plus en vénération dans l'Histoire, sont ceux qui ont le plus aimé les peuples, que Dieu avoit commis à leur conduite.

VII. On ne luy ſçauroit trop repeter, qu'un Prince doit plus à ſes peuples qu'à ſoy-même; & les endroits de l'Hiſtoire qu'il luy faut le plus faire remarquer, ſont ceux qui font voir que Dieu même (à qui ſeul il eſt reſervé de juger les Rois) les punit ſouvent dés ce monde, de l'abus qu'ils font de leur puiſſance. Il faut même qu'il ſçache que ces punitions viſibles ne ſont pas les plus terribles jugemens de Dieu contre les Souverains, & que les Princes dont il reſerve la punition aprés leur mort, ſont les plus à plaindre, quoyque ſouvent ils paroiſſent tres-heureux pendant leur vie.

VIII. Une des plus utiles réfléxions qu'on le puiſſe obliger de faire, eſt qu'il ſe voit peu de Regnes, qui paſſent trente ou quarante années; & que pendant qu'elles s'écoulent, le Prince qui regne, eſt perpetuellement obſedé de mille perſonnes, qui tâchent à luy faire paroître toutes choſes autrement qu'elles ne ſont. Si-bien qu'aprés avoir paſſé ce peu de temps avec une apparence de gloire, qui n'a ſouvent été que dans ſon imagination, il meurt, & ne laiſſe dans l'Hiſtoire qu'un monument de ſes foibleſſes.

IX. Comme l'Hiſtoire bien priſe, eſt ce qui peut le plus ſervir à l'inſtruction d'un Prince, il ne luy faut preſque parler des autres ſciences humaines, qu'à l'occaſion de celle-là. On les y peut mêler avec tant d'adreſſe, qu'il ſçache tout ce qu'il en doit ſçavoir, avant même qu'il s'apperçoive de les avoir étudiées; & cette methode a ſans doute de grands avantages. Car, outre qu'elle eſt plus agréable que celle d'exa-

miner les ſciences par certains principes propres à chacune, il eſt certain qu'il y a bien de la peine & du dégoût à les apprendre l'une aprés l'autre, ſans voir de quel uſage elles ſont dans le monde. Au lieu que les rapportant toutes à l'hiſtoire, & ne diſant de chacune que ce qui peut être dit à propos des lieux, des temps, des perſonnes, ou des choſes qui ſervent de ſujet à l'hiſtoire, on eſt toûjours en état de les bien entendre; & comme on en connoît l'utilité, on s'y applique ſans peine.

X. Ainſi, en commençant l'hiſtoire par la Geneſe, un Precepteur qui ſçaura bien mettre en uſage la Philoſophie, & même la Theologie, pourra ſans cet embarras de principes & de ſyllogiſmes, dont on fatigue les jeunes eſprits dans l'école, faire entendre au Prince ce qu'on eſt obligé de ſçavoir touchant la Création, en expliquant ce mot, & en expoſant ſommairement la meilleure raiſon, qu'on ait de croire que le monde n'a pû être de toute éternité. Il pourra faire en même temps admirer à ſon diſciple la beauté de l'Univers, l'ordre de ſa création, l'excellence d'un ſi grand ouvrage, & luy donner par ce ſeul entretien une plus haute idée de de la puiſſance, de la ſageſſe, & de la bonté de Dieu, que ne pourroient faire deux années de Philoſophie, & trois années de Théologie.

XI. La Religion même, & tous ſes devoirs peuvent être enſeignez & démontrez avec une évidence toute entiere, en examinant l'hiſtoire. La maniere dont le premier homme a été formé, & la difference que la Geneſe met entre luy & les bêtes, donne lieu

de faire connoître à un Prince en quoy consiste la dignité de l'homme, & combien son ame est differente de son corps.

XII. On luy peut aussi faire connoître en quoy consistoit le bonheur du premier homme & de la premiere femme. Un Prince, quelque jeune qu'il soit, est capable d'entendre que Dieu, puissant & sage comme il est, les avoit créez dans un état plus parfait que celuy où nous sommes. Et, quand on luy fera lire dans la suite, comment ils sont devenus avec toute leur race, sujets aux passions, à la douleur, & même à la mort, il sera capable de ces hautes leçons, & les entendra bien mieux à propos de l'Histoire, que si on luy en faisoit des discours separez.

XIII. On pourra de même luy faire observer dans la suite, que Dieu s'est comme reservé certains hommes, qu'il a distinguez de ceux qui ne suivant que leurs passions, avoient perdu toute connoissance de la veritable Divinité. On luy fera remarquer, que parmy tant d'Empires, qui ont partagé le monde, Dieu s'est toûjours conservé les descendans de ces hommes choisis, comme le peuple qui devoit servir un jour à le faire connoître de tous les autres peuples de la terre. Il verra ce qu'un homme, & grand Prophete & grand Capitaine, a fait pour ce peuple par l'ordre de Dieu même; quelles ont été les loix qu'il a établies; & ce que ce peuple a toûjours crû de celuy qui devoit venir, pour sauver le monde.

XIV. On luy fera voir comment cette merveille s'est accomplie; & les exemples qu'on sçaura placer

à

à propos dans la ſuite de l'Hiſtoire, luy feront connoître combien la grace, que JESUS-CHRIST nous a meritée par ſa mort, repare avantageuſement le mal, que le premier homme a fait à tous les autres.

XV. Enfin, par la comparaiſon de ce que les Payens croyoient de leurs Dieux, & de ce que les Juifs croyoient du leur, on pourra luy faire évidemment connoître l'erreur des premiers. Et en comparant ce qui s'eſt fait par les Chrétiens depuis l'Evangile, avec ce qui s'eſt fait par les Juifs ſous la Loy de Moïſe, on luy fera connoître que l'une n'étoit que l'ombre de l'autre.

XVI. Il ne faudra pas manquer, à l'occaſion de la création generale, de luy faire concevoir ſur une ſphere, comment l'Univers eſt fait, du moins, ce qui nous en paroît. Et, pour luy faire connoître en particulier comment eſt diviſée la terre que nous habitons, on pourra luy faire conſiderer ſur un globe les deux Poles, l'Ecliptique, le Meridien, & les autres cercles principaux. On luy marquera ſimplement les quatre parties du Monde; & ſans l'obliger à retenir les noms des differens endroits de la terre, on commencera par luy marquer celuy où l'on croit que le premier homme a été créé, par les fleuves qui portent encore le nom que la Geneſe leur donne. On ne ſçauroit croire combien il ſe rendra attentif à toutes ces choſes, quand elles feront parties de l'hiſtoire qu'on luy recitera le plus agreablement qu'il ſera poſſible. Et, comme dans la ſuite de l'hiſtoire, on aura ſouvent à luy montrer divers lieux qui ſeront, ou plus prés, ou plus loin les uns que les autres, de tous

les differens points des cercles marquez ſur le globe, il les entendra tant de fois nommer, qu'il les retiendra ſans peine.

XVII. Pour la Chronologie, qui eſt la ſcience des temps, elle eſt ſi neceſſairement de l'hiſtoire, qu'on ne peut ſçavoir l'une, ſans l'autre ; & comme il faut être fort ſoigneux de marquer ſur le globe les lieux où les choſes, dont il apprend l'hiſtoire, ſe ſont paſſées, il faut être fort ſoigneux auſſi de luy faire marquer le temps que ces choſes ont duré. Ainſi à la fin de chaque chapitre de la Geneſe, on luy fera compter les années de la vie des perſonnes qui y ſont nommées, ou de la durée des choſes qui y ſont racontées. Et, lors qu'on viendra aux chapitres, qui font mention des temps où il y a eu d'autres peuples que celuy, dont la Bible décrit principalement les actions, il faudra faire remarquer au Prince, que pendant ce temps un tel Empire commença, ou qu'un tel Prince commença à faire grand bruit dans une telle partie du monde, afin que liant ainſi par le temps tous les differens évenemens, il puiſſe dans la ſuite mieux juger de chacun.

XVIII. La Morale ne convient pas moins à l'hiſtoire ; & à vray dire, on ne doit lire l'hiſtoire, que pour apprendre à regler ſes mœurs ; & comme il n'y a principalement que les hommes qui ſont dans les premieres places, qui puiſſent y trouver beaucoup d'exemples pour eux, il n'y a auſſi que ces perſonnes pour qui l'on puiſſe dire que l'hiſtoire ſoit faite. C'eſt une ſcience purement ſpeculative pour les hommes du commun ; & c'eſt de là ſans doute

qu'il arrive que les particuliers qui s'y donnent tout entiers, ſe perdent en tant de recherches vaines qui paroiſſent curieuſes, & qui, pour les bien nommer, ſont tres-ſouvent auſſi impertinentes, qu'elles ſont inutiles. Mais les Princes y trouvent quantité d'exemples pour eux-mêmes : tout leur repreſente ce qu'ils ſont, ce qu'ils peuvent devenir, ce que certains vices leur peuvent cauſer de mal, & ce que certaines vertus leur peuvent cauſer de bien. Ainſi, ceux qui les conduiſent en cette lecture, peuvent ſelon les occurrences, les entretenir, tantôt d'une paſſion, & tantôt de l'autre: leur faire concevoir le naturel de chacune, ſes effets ordinaires, le profit qu'on en peut tirer par le bon uſage qu'on en peut faire, les maux qu'elles cauſent, quand elles ſont les maîtreſſes; & enfin comment il les faut gouverner en ſoy-même, ou dans les autres.

XIX. Quant à la Politique, qui eſt la veritable ſcience des Rois, elle s'apprend mieux dans l'Hiſtoire, en examinant en quoy chaque Prince a bien, ou mal fait, en diſant pourquoy il eſt loüable, & en démêlant les cauſes des bons ou des mauvais ſuccés de toutes les entrepriſes qu'il a faites, qu'en rafinant, comme ont fait certains Auteurs, que le commun des hommes eſtime les plus habiles en ces matieres.

XX. Pour les Mathematiques, elles y peuvent entrer juſques à certain point, & autant qu'un Prince les doit ſçavoir. Il importe peu qu'il y rafine: on trouveroit même ridicule qu'il voulût paroître y rafiner. Il doit exercer ſa raiſon ſur d'autres choſes, que ſur la nature & les proprietez des triangles,

ou des autres figures; & s'il en doit connoître quelque chose, ce ne doit être qu'autant que cela se rapporte aux fortifications. Pour les fortifications, on peut luy faire voir des Forts de carton, luy en faire remarquer le fort, & le foible, luy en expliquer les raisons, sans trop le peiner d'abord à les retenir: luy parler toûjours proprement de ces choses; & sans doute il en sçaura ce qu'il en faut sçavoir, pourvû que cet exercice se renouvelle souvent, & qu'à propos des sieges, ou des campemens, dont il sera fait mention dans l'histoire, on on luy fasse des cartes où ils soient representez, & qu'on luy en fasse observer toutes les particularitez.

XXI. On peut aussi luy donner le discernement des stiles, en luy faisant remarquer dans l'histoire sainte la magnificence, & la naïveté des expressions; que cette histoire ne contient que de grandes choses, & celles qu'il importe de sçavoir; qu'elle est écrite d'une maniere, qui fait sentir qu'elle est veritable, *&c*. Et cela, bien observé, luy formera tellement le goût, qu'on le verra bien-tôt en état de remarquer de luy-même la foiblesse du stile des autres histoires. Cela luy donnera aussi beaucoup de facilité à concevoir ce que c'est que la veritable éloquence, dont un Prince a tant à faire en toute occasion.

XXII. Il ne faut pas oublier de faire remarquer au Prince, la difference des coûtumes dans les differens païs. Il faut luy faire des caracteres, des Juifs par exemple, des Grecs, des Romains, & des au-

tres peuples. Il faut même luy faire obſerver, que le naturel des peuples tient du naturel des païs, & que ſouvent ce qui plaît aux uns, déplaît aux autres.

XXIII. Il importe ſur tout, de luy rendre l'hiſtoire agréable : c'eſt pourquoy il ſe faut bien garder de luy faire paroître cette étude fâcheuſe, en l'obligeant à retenir ſi exactement les noms, les temps, & les choſes. Et cependant, comme on luy parleroit en vain de l'hiſtoire, s'il ne la retenoit, le moyen dont on ſe doit ſervir, eſt de recapituler chaque jour pendant une demie heure le plus qu'on pourra, de la lecture des jours précédens, avant que de lire un nouvel endroit de l'hiſtoire, & d'employer un des jours de la ſemaine à ne parler que des choſes, qu'on verra qu'il aura le moins retenuës. L'hiſtoire eſt agréable d'elle même; ſur tout, quand elle eſt racontée par un homme, qui parle avec aiſance & avec agrément : mais elle eſt inſupportable à un jeune eſprit, que l'on contraint de retenir tout ce qu'on luy dit. Au lieu que, quand il ſemble qu'on ne le veüille obliger qu'à écouter, il s'y attache avec plaiſir. Et quand on eſt aſſez patient pour luy repeter ſouvent ce qu'on voit qu'il n'a pas retenu, cette repetition luy rend les choſes familieres; & ſon eſprit ne ſe trouve pas fatigué, comme quand on l'oblige d'enfiler des noms & des dattes, par la crainte d'être reprimandé, s'il les oublie. Ce qu'il y a d'avantageux à ſuivre cette methode, c'eſt que celuy qui luy repete ſouvent les mêmes choſes, uſant de termes differens, & prenant differens tours, apprend enfin

au Prince à parler de ces matieres avec beaucoup d'agrément & de facilité.

XXIV. Avant que de commencer ce cours d'histoire, qui doit être en même temps celuy de toutes les ſciences que le Prince doit cultiver ; il eſt bon de luy faire un abregé de l'hiſtoire, qui luy puiſſe donner une idée aſſez claire de la ſuite des temps, de la naiſſance de chaque Empire ; & qui marquant les differentes époques, faſſe aſſez connoître ce qui s'eſt paſſé de l'une à l'autre, pour en faire une liaiſon continuë.

XXV. Il ne faut pas neanmoins dans cet abregé de l'hiſtoire, parler de la periode Julienne, ni de toutes les autres manieres de compter les années. Il ſuffira de les compter à l'ordinaire : on attendra que le Prince ſoit déja aſſez avancé dans la connoiſſance de la Sphere, pour luy expliquer la période Julienne. Et, à propos de ce qui a donné occaſion à chacune des autres façons de compter les années, il pourra les apprendre toutes dans le cours de l'Hiſtoire plus agreablement, & avec moins de peine, que ſi on luy faiſoit un traité ſeparé des manieres differentes de compter les années.

XXVI. Quand on verra qu'il aura pris par ce moyen quelque teinture de l'hiſtoire univerſelle, il ſera bon de luy faire lire la Bible. Aprés quoy on luy fera lire les Hiſtoriens, qui ont écrit du reſte du monde ; & lors qu'on en viendra aux chapitres, qui font mention d'un temps dans lequel il y a eu d'autres peuples que celuy, dont la Bible contient principalement l'hiſtoire, on ſera ſoigneux de le faire ſou-

venir de ce qu'il aura déja ſçû de ces autres peuples, par ſon abregé de l'hiſtoire univerſelle. On ſera ſoigneux auſſi, quand il lira les autres hiſtoires, de le faire ſouvenir de ce qui eſt arrivé au peuple ſaint dans le temps, dont ces hiſtoires font mention. Cette pratique eſt d'autant meilleure, que le Prince ſçaura par ce moyen, quel a été l'état de tout le monde en chaque temps, & pourra bien mieux entendre les raiſons de tous les grands changemens qui y ſont arrivez.

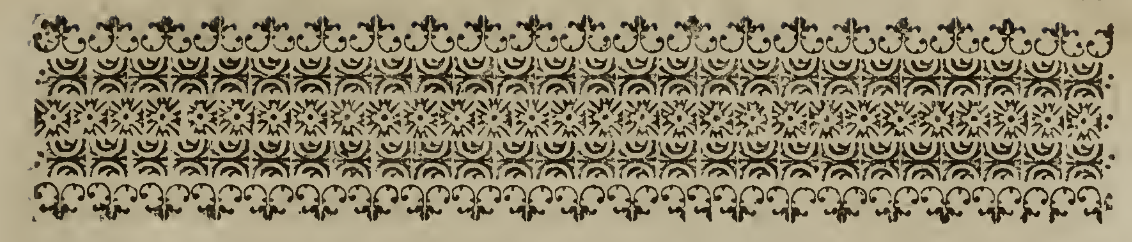
XXVII. On voit par toutes ces obſervations, combien de choſes celuy qui enſeigne l'hiſtoire à un Prince, doit faire à la fois; de quelle adreſſe il a beſoin, pour leur donner leur place à toutes; & quelle facilité d'expreſſion eſt requiſe pour reſtreindre chacune dans les courtes limites que preſcrit l'hiſtoire, dont le recit n'eſt jamais agreable, quand il eſt trop interrompu. Auſſi quelque grands que ſoient les talens de celuy qui conduira un Prince en cette étude, il faudra qu'il médite long-temps ſur chaque leçon avant que la faire, pour y mêler utilement & agréablement toutes les autres ſciences.

XXVIII. On a ſi peu accoûtumé d'élever ainſi les Princes, que peut-être trouvera-t-on cette maniere de leur apprendre l'hiſtoire, entierement impoſſible; cependant elle eſt la plus naturelle de toutes. Et, ſi l'on conſidere que les enfans qui viennent de naître, ont déja tant l'uſage de la raiſon, qu'ils apprennent en ſi peu de temps à parler; on pourra aiſément ſe perſuader qu'il ſera facile, en exerçant cette raiſon par la conſideration de tout ce qui regarde la vie, & la conduite des hommes, de la ren-

dre bien-tôt capable des choſes les plus ſerieuſes.

Enfin, ſi l'on examine la difference qu'il y a entre les enfans des artiſans, & ceux qu'on éleve avec un peu plus de ſoin, on connoîtra qu'elle ne vient que de ce que les uns converſent avec des perſonnes qui raiſonnent plus juſte, & ſur de meilleurs ſujets, que les gens avec qui les autres ſe trouvent ordinairement. Si-bien que, quand on raiſonnera de tout avec un jeune Prince, on rendra ſa raiſon maîtreſſe de tout, & même des paſſions les plus ordinaires à la jeuneſſe. Cyrus, qu'on avoit accoûtumé tout jeune à raiſonner ſur tout, & à qui l'on avoit fait comprendre de bonne heure, que peu de choſe ſuffit pour ſoûtenir la vie, en ſorte qu'il ne mangeoit ſouvent que du creſſon & du pain, s'étonna chez Aſtiages ſon ayeul, lorſqu'il vit tout l'appareil d'un grand repas. Il demanda ce que c'étoit; & quand il eut appris que tout cet apprêt ſe faiſoit pour dîner : *Pourquoy*, dit-il, *prendre cette peine? Et d'où vient que l'on s'embarraſſe tant d'une choſe, qui ſe peut faire ſi aiſément, & à ſi peu de frais?* Un enfant qui raiſonne ainſi ſur le manger, marque bien que, quand la raiſon eſt exercée dés le premier âge, elle en devient bien plus forte.

Au reſte, il faut conſiderer que, s'il eſt utile à chaque particulier d'apprendre de bonne heure à ſe ſervir de ſa raiſon, il eſt de l'utilité de tout le monde, que ceux qui doivent commander aux autres, ſçachent mieux que les autres, comment il ſe faut ſervir de la raiſon.



DE LA RÉFORMATION D'UN ÉTAT.

Que la réformation d'un Etat dépend de l'éducation des enfans ; & comment il les faut élever.

A Mr* FLEURY.

** C'est le Sous-Precepteur du Roy d'Espagne, de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; & de Monseigneur le Duc de Berry.*



Monsieur,

C'est un merveilleux secret pour faire de beaux songes, que de s'entretenir le soir de belles choses, & de s'aller coucher sans souper. J'en ay fait l'épreuve cette nuit ; & je vous en ay l'obligation. Vous sçavez que nous parlâmes hier de la modestie des premiers Romains, & du nombre d'Ambassadeurs, qu'ils envoyoient fort honnêtement à pied. Vous vous

ſouvenez bien auſſi que, recherchant les honnêtes gens de nôtre ſiécle, qui pouvoient reſſembler à ceux de l'antiquité, nous demeurâmes aſſez long-temps ſur le chapitre de Monſieur Conrart; & qu'examinant dans la ſuite, s'il y avoit des perſonnes à la Cour, qui ayant été élevez dans les armes, s'exerçaſſent dans les lettres, comme avoient fait pluſieurs d'entre les Grecs & les Romains; le premier qui nous vint en l'eſprit, fut Monſieur le Duc de Montauſier: de ſorte que nous le nommâmes tous deux en même temps. Vous ſçavez auſſi, qu'aprés avoir loüé le choix, que le Roy venoit de faire d'un ſi digne Gouverneur pour MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, nous parlâmes long-temps de l'éducation des enfans, dont nous crûmes que dépendoit tout le bonheur des Etats; que cela nous donna occaſion de parler de quelques loix de Platon; & que dans la liberté de cet entretien que rien ne contraignoit, nous parlâmes fort de la Réformation d'un Etat. Enfin vous ſçavez qu'il étoit bien tard, quand nous nous quittâmes: mais vous ne ſçavez pas que contre mon ordinaire je ne voulus point manger.

En cet état je me couchay, je m'endormis; & je ſongeay que j'étois en voyage avec Monſieur Conrart. Je ne ſçay où nous allions, ni d'où nous étions partis: mais il m'a ſemblé que la chaleur nous avoit fait deſcendre de ſon caroſſe, pour nous mettre ſous des arbres que nous avons trouvez ſur nôtre route; & que preſque en même temps nous avons vû arriver à l'endroit, où nous étions, douze vieillards à

pied, ſuivis de ſix valets, qui portoient leurs hardes. Cet équipage, tout petit qu'il étoit, m'a paru ſi rare, & la mine de ces vieillards ſi relevée, que j'ay eu une extréme curioſité de ſçavoir qui ils étoient; & il m'a ſemblé que Monſieur Conrart, qui voyoit la peine où j'étois, m'a dit, comme ſi j'euſſe dû les connoître: *Demandez-vous cela? Ce ſont les douze Ambaſſadeurs de l'Etat reformé.* Enſuite je me ſuis imaginé que, marchant un peu mieux que ſon incommodité ordinaire ne ſembloit luy devoir permettre, il s'eſt approché de l'un d'eux, qui l'a reçû fort civilement; & que s'étant aſſis l'un auprés de l'autre, ils ont commmencé un entretien, que l'Ambaſſadeur a trouvé ſi agreable, qu'il n'a pû s'empêcher de dire à Monſieur Conrart: Voulez-vous bien, Monſieur, « que je vous diſe que vous êtes le premier homme « raiſonnable que j'aye rencontré, depuis que je ſuis « hors de l'Etat réformé. Je ne ſçay ſi vous y avez fait « quelque ſéjour, ou ſi quelqu'un des nôtres a vécu « long-temps avec vous: mais encore un coup, vous « êtes le premier avec qui j'aye converſé avec plaiſir. «

J'aurois de la peine à me ſouvenir de la réponſe de Monſieur Conrart: mais, comme j'avois un extrême deſir de ſçavoir ce que c'étoit que *l'Etat réformé*, & pourquoy des Ambaſſadeurs alloient de la ſorte, je me ſuis imaginé que Monſieur Conrart luy ayant dit, qu'on étoit fort étonné parmy nous de voir des Ambaſſadeurs à pied, il luy a répondu, qu'on s'étonneroit bien davantage parmy eux, ſi des hommes, pour vieux qu'ils fuſſent, avoient beſoin d'être traî-

nez par des chevaux, ou portez par d'autres hommes; qu'ils n'auroient garde de choisir pour une ambassade des personnes qui ne pûssent marcher, parce que dans l'Etat réformé, c'étoit un signe de n'avoir pas bonne tête, que d'avoir de mauvaises jambes; & que tout homme, qui avoit sçû exercer son corps, & vivre sobrement, n'avoit jamais de peine à marcher, même dans le plus grand âge.

Je vous avouë que cela me paroissoit de grand sens : mais j'étois, ce me semble, fâché de ce qu'il parloit de la sorte à Monsieur Conrart, qui a la meilleure tête, & les plus mauvaises jambes du monde. Comme j'étois en cette peine, j'ay crû que l'Ambassadeur ayant remarqué que Monsieur Conrart avoit marché avec assez de difficulté pour l'aborder, a incontinent ajoûté. » Cela, Monsieur, n'est pas dit pour » vous blâmer, car vous n'avez pas été élevé dans les » exercices que nous sommes obligez de faire dans les » premieres années de nôtre vie: & tout moderé que » vous êtes, vous pouvez être sujet à des maux que » ceux de nôtre païs ne sçauroient avoir, que par un » défaut de leur conduite. Comme l'on songe fort à » leur rendre la santé parfaite, on les accoûtume dés » la jeunesse à un grand exercice; & on leur fait con» siderer comme de grands excés mille choses, qui sont » si ordinaires parmy nous, que la plûpart même des » plus honnêtes gens, qui ne veulent pas manquer à » ce qu'ils doivent à la societé, ne s'en peuvent dis» penser. Je ne me remets pas bien toute la suite de ce discours, ni ce qu'a répondu Monsieur Conrart : mais

il m'a ſemblé qu'en ce moment je me ſuis mêlé à leur entretien, & qu'ayant dit que je n'étois pas ſurpris de voir appeller un païs, où l'on vit ſi regulierement, l'Etat réformé, mais que je l'étois fort, de voir qu'on eût pû reformer ainſi tout un Royaume; l'Ambaſſadeur m'avoit répondu par ce diſcours, dont je me ſouviens mot pour mot, moy qui n'ay jamais pû retenir une ligne de ce que j'ay composé avec le plus de temps & de peine.

Je ſuis aſſûré, Meſſieurs, que vous aimeriez à faire voyage, ſi tous les païs reſſembloient au nôtre. « Il ny a point de ville dont les bourgeois ne ſoient « auſſi ſages & auſſi ſçavans que ceux de Rome étoient « riches, & puiſſans. La Religion y eſt pure, & s'ob- « ſerve à peu prés comme dans les premiers ſiecles de « l'Egliſe: les ſoldats y vivent auſſi regulierement que « des Chartreux; & le moindre d'eux eſt toûjours prêt « à mourir pour ſon païs. On y rend la juſtice de ſor- « te, que les plus grands chicaneurs n'y ſçauroient fai- « re de procés, qui dure plus de trois jours. On y paye « volontiers les tributs; & ceux qui manient les finan- « ces, n'en ſçauroient divertir un denier. Ces choſes « ſont étonnantes à qui ſçait comme on vit ordinai- « rement dans le reſte du monde. Cependant, Meſ- « ſieurs, un jeune Prince a été l'auteur de toutes ces « merveilles. Il étoit né dans les troubles: il étoit venu « à la ſouveraineté dés ſon bas âge, il ſembloit que « pluſieurs luy vouluſſent d'abord diſputer la premiere « place; & le deſordre étoit venu à tel point, qu'il « n'y avoit preſque plus de Religion qu'en apparence. «

» La juſtice s'y vendoit, les finances étoient diſſipées, » les peuples gemiſſoient, les ſçiences étoient mépri- » ſées, & les beaux Arts entierement abandonnez. Au » milieu d'une ſi étrange confuſion, ce jeune Prince » qui ſembloit devoir ceder à l'infortune de ſon Etat, » ſe rendit le plus heureux du monde : & il uſa de » tant de conduite en toutes choſes, qu'en moins de » ſix ans, il répara tous les deſordres d'un ſiécle en- » tier. Enfin, ayant conſideré que les differentes parties » de l'Etat étoient ſujettes à des loix, la plûpart con- » traires entr'elles, & toutes faites, ou par hazard, » ou par caprice, ou par interêt, il crut en devoir fai- » re qui fuſſent univerſellement obſervées, & qui » n'euſſent pour fin que le bonheur des peuples.

» L'hiſtoire remarque que, pour les faire meilleures, » ce jeune Prince s'étoit propoſé comme un principe » infaillible en matiere de loix, qu'elles ſont toutes juſ- » tes quand elles vont à entretenir la paix & l'abon- » dance ; & que dans un ſi grand deſſein, on ne doit » conſiderer les particuliers, ni même l'interêt des fa- » milles, qu'autant qu'il eſt conforme au bien de l'E- » tat. Auſſi diſons-nous que, quoy qu'il n'eût pas en- » core trente ans, lorſque ſes loix furent publiées, el- » les parurent ſi juſtes, que dans les ſiécles qui » l'ont ſuivi, jamais aucune n'a été abrogée. Sa poſ- » terité n'a pas même ſouhaité d'y rien changer ; & » dés ſon temps il a joüi de la gloire d'avoir achevé » le plus grand ouvrage, que jamais Souverain ſe ſoit » propoſé.

» Ce qui ſemble plus étrange en cela, c'eſt que ſe-

ſon toutes les apparences, il n'en devoit pas même « concevoir le deſſein. Car ce jeune Heros, dont la « memoire ſera toûjours precieuſe aux peuples qu'il á « rendu ſi fortunez, vint au monde, quand on n'eſ- « peroit plus que la Princeſſe ſa mere pût avoir d'en- « fans. Il commença à paroître puiſſant & redouta- « ble à ſes voiſins, dans un temps où l'on croyoit « qu'il en devoit être opprimé. Il fit la paix avec eux, « quand il les eut tous abbatus ; & il travailla ſans rela- « che à reformer l'Etat, lors que le repos, qu'il s'étoit « acquis par tant de pénibles victoires, ſembloit ne le « devoir ſolliciter qu'aux plaiſirs. Que vous diray-je ? « Il aima tant le repos de ſes peuples, & tout vaillant « qu'il étoit, il aima ſi peu ces conquêtes, qui n'ont « point d'autre fondement que la force & le droit de « bienſéance, que pour aſſûrer ſes frontieres, il acheta « des places, dont il auroit pû ſe rendre maître. Enfin, « ce Prince tout jeune encore, eut dans ſes propres in- « terêts tant de moderation & de juſtice, qu'étant ſur « le point de ſe mettre en poſſeſſion de certaines Pro- « vinces, que le droit d'une ſucceſſion legitime défe- « roit à la Reine ſon épouſe, il voulut expliquer ſes « raiſons aux peuples, dont il demandoit l'obéïſſance, « avant que de leur faire éprouver la force de ſes ar- « mes. C'étoit pour un Souverain, qui pouvoit exiger « cette obéïſſance d'une autre ſorte, la demander d'u- « ne façon aſſez touchante : & veritablement il y a de « l'apparence qu'ils ſe ſeroient ſoûmis, s'ils avoient ſui- « vi leurs inclinations, mais elles furent contraintes « par une injuſte puiſſance, qui les obligea de ſe revol- «

» ter. Nos Hiſtoriens nous apprennent qu'il fit des
» choſes incroyables en cette guerre ; & néanmoins
» je vous avoüëray que, comme ils ne ſçavent point
» flatter parmi nous , ils l'ont repris de s'être trop ex-
» poſé ; & ſans doute il auroit été blâmable à jamais,
» ſi l'excés de ſon courage l'avoit fait périr dans une
» occaſion comme celle-là.

Il m'a ſemblé qu'en cet endroit M. Conrart l'a inter-
» rompu, en luy diſant : Je penſe en effet, qu'un Prince
» n'eſt pas tant à luy-même, que pluſieurs ſe l'imaginent;
» & s'il eſt vray que celuy-là ait porté ſi haut la félicité de
» vôtre Etat, par une conduite qu'on n'auroit jamais pû
» attendre de tout autre, il faut demeurer d'acord que, ſi
» ſa perte eût prévenu par ſa faute l'éxécution de ſes deſ-
» ſeins, il auroit été reſponſable de tous les maux, qu'u-
» ne ſi grande perte auroit cauſé, & comptable de tous
» les biens qu'elle auroit empêchés. A quoy j'ay crû que
» l'Ambaſſadeur avoit reparti. Dieu nous le conſer-
» va ; & cette bonté infinie ne voulut pas terminer ain-
» ſi une vie , qu'elle vouloit rendre illuſtre par tant de
» merveilles, ni ôter ſi-tôt à la terre un Heros, à qui
» l'on peut dire que rien ne manquoit de ce qu'il
» faut pour concevoir, & pour achever de grands deſ-
» ſeins. Mais, pour vous faire bien voir juſqu'où il por-
» ta celuy de la réformation , qui eſt principalement
» ce que vous deſirez de ſçavoir , je n'ay qu'à vous dire
» de quelle maniere nous vivons.

» Il me ſeroit facile de vous reciter toutes les loix,
» que ce jeune réformateur nous a laiſſées : car nous ſom-
» mes obligez de les ſçavoir par cœur. Mais il me ſem-
blé

ble, que vous en comprendrez mieux le ſens, quand « je vous expoſeray en general le bel ordre qu'elles con- « ſervent dans nôtre Etat, que ſi je vous repetois les « paroles de chacune en particulier. «

Vous ſçaurez donc, Meſſieurs, que nous avons « un Roy ſi ſouverain dans l'Etat, que pour témoi- « gner quelle eſt ſa puiſſance, nous avons coûtume de « dire, qu'il ne doit rendre compte qu'à Dieu. «

Il a trois Conſeils: l'un eſt pour la Guerre, l'au- « tre pour la Juſtice, & le troiſiéme pour les Finances. « On nomme trois Officiers generaux, pour préſider « à ces trois Conſeils. Le premier fait en guerre à peu « prés la même fonction, que les Connétables de Fran- « ce faiſoient autrefois, ſelon que vôtre hiſtoire nous « l'apprend. Le ſecond fait à peu prés la même fonction « que vôtre Chancelier. Et, pour prendre toutes mes « comparaiſons chez vous, afin que cela vous ſoit plus « intelligible; le troiſiéme fait à peu prés la fonction « de Sur-Intendant. «

Ainſi le Roy a toûjours trois Conſeils à ſa ſuite, « & trois Officiers generaux. Outre cela, il envoye tous « les deux ans en chaque Province un Gouverneur, un « Preſident, & un Intendant. «

Il me ſeroit difficile de vous expliquer le détail « de la Guerre, de la Juſtice, & des Finances. Mais « je vous puis dire en gros le principal de chacune de « ces trois choſes. Et, ſi en vous parlant de la manie- « re, dont vivent tous ceux qui y ſont employez, el- « le vous paroît extraordinaire, & même impoſſible « à juger de nous, par ce qui ſe fait chez tous les «

» autres peuples ; je vous prie ſuſpendez vos eſprits, &
» ne jugez de la verité de mes paroles, que quand vous
» aurez ſçû comment on éleve les enfans qu'on deſti-
» ne à l'épée, à la Robe, ou au maniment des deniers
» pnblics. Car je prétens qu'alors vous ne pourrez trou-
» ver étrange que nos ſoldats ſoient auſſi ſages, nos
» Juges auſſi ſçavans, & nos Financiers auſſi deſintereſ-
» ſez, que vous me l'allez entendre dire, en vous ex-
» pliquant ces trois ordres.

» Pour commencer par les Milices, outre celles de
» laMaiſon du Prince, qui comprend tous ſes Offi-
» ciers & ſes Gardes, il y a auſſi celle de la guerre, & la
» Milice bourgeoiſe.

» La premiere eſt gouvernée diverſement, en divers
» temps, & toûjours ſelon qu'il plaît au Roy.

» Les deux autres ont pour chef l'Officier general,
» dont je vous ay dit que la fonction eſt à peu prés
» ſemblable à celle de vos Connétables ; & vous pou-
» vez concevoir ſans que je vous l'explique, par quelle
» relation l'une & l'autre dépendent neceſſairement de
» cet Officier, qui leur fait éxécuter tous les ordres du
» Roy.

» Une des principales choſes, que j'ay à vous faire ob-
» ſerver dans les armées de terre, eſt qu'elles ſont toû-
» jours ſur pied, & qu'elles campent perpetuellement,
» ſoit en paix, ſoit en guerre. Pour cet effet, on a choſi
» differens endroits de l'Etat, les plus propresà camper,
» & que les ſoldats ajuſtent diverſement, ſelon qu'il
» leur eſt ordonné. Ils ſont inceſſamment la garde du
» camp, & tous les autres exercices qui peuvent les

rendre aguerris, & les accoûtumer aux fatigues in- «
ſeparables de leur profeſſion. «

Sur mer dans chaque vaiſſeau, on obſerve une «
diſcipline, qui n'eſt pas moins reguliere; & ſi quel- «
quefois les vaiſſeaux ceſſent de voguer, en ſorte que «
les ſoldats mettent pied à terre, ils campent ſur «
les côtes, ou dans les camps qui ſont preparez au- «
prés des villes, ſans jamais entrer dans aucune. «

Pour les campemens, & les voyages de terre ou «
de mer, les armées en reçoivent l'ordre de leurs Com- «
mandans, qui les reçoivent du Roy, ou de l'Officier «
general. «

Mais pour les marches, les munitions, les vivres, «
& les autres choſes concernant l'entetien des trou- «
pes, le Gouverneur envoyé dans chaque Province, «
en a le ſoin. Outre cela, il a le ſoin de la milice «
bourgeoiſe, & nomme tous les ans pour chaque «
ville, un Capitaine de deux qui luy ſont preſentez «
par le Procureur General que la Province élit tous «
les deux ans. Vous voyez que par ce moyen le cré- «
dit du Gouverneur eſt grand; & c'eſt pour cela «
que le Roy n'en laiſſe jamais un plus de deux ans «
dans la même Province. «

Le Capitaine envoyé dans chaque ville, fait «
aſſembler quatre fois pendant ſon année les bour- «
geois de chaque quartier, pour élire entr'eux un «
Tribun, dont la fonction conſiſte à faire éxécuter «
les ordres du Capitaine par les bourgeois, & les «
commander lors qu'il faut prendre les armes. «

Il ne me reſte plus rien, pour vous faire con- «

» noître quel eſt l'ordre general de nos Milices, que de
» vous dire que les Tribuns peuvent être accuſez de ne-
» gligence ou de malverſation devant les Capitai-
» nes ; Qu'en même façon les Capitaines peuvent être
» accuſez devant les Gouverneurs : & qu'enfin tous
» les deux ans le Roy tire du Conſeil de guerre des
» Commiſſaires, pour examiner la geſtion des Gou-
» verneurs.

» Que ſi, comme il arrive ordinairement aprés l'exa-
» men, ils ſont trouvez innocens, ils ſont envoyez,
» ou chez eux, ou dans une autre province, ou ad-
» mis au Conſeil de guerre, dans lequel on n'admet
» jamais que ceux qui ont été au moins deux fois Gou-
» verneurs de province.

» De même, on ne fait jamais Gouverneur, que ce-
» luy qui a été quatre fois Capitaine.

» Enfin, on ne peut être Capitaine, ſi l'on n'a ſer-
» vi pendant dix années dans les milices de la Mai-
» ſon du Roy, ou dans les armées : & l'on n'y ſçau-
» roit être admis, ſi les grands Maîtres de l'Acade-
» mie, dont je vous parleray dans la ſuite, ne cer-
» tifient qu'on y a été durant tout le temps requis
» par les loix, c'eſt à dire, depuis cinq ans juſqu'à
» vingt.

» Je ne vous dis pas touchant les Milices, cent cho-
» ſes particulieres, qui m'écarteroient du deſſein, que
» j'ay de ne vous donner qu'une idée generale de tous
» les ordres de l'Etat reformé. Quand vous y ſerez (car
» je ſuppoſe, vous ayant trouvé ſur cette route, que
» vous y allez) vous les apprendrez avec plus de plai-

ſir, en viſitant les camps, que ſi je vous en diſois " davantage. "

Il ma ſemblé que l'Ambaſſadeur a fait une petite poſe en cet endroit, & que Monſieur Conrart, ayant pris ce temps pour luy dire que nous n'étions pas partis pour aller ſi loin: mais qu'on ne pouvoit trop faire de chemin, pour avoir le plaiſir de voir une terre auſſi heureuſe que celle dont il nous entretenoit, & que le peu qu'il ſçavoit des milices, luy donnoit une étrange curioſité d'entendre ce qui ſe pratiquoit dans les autres ordres; l'Ambaſſadeur luy a répondu:

Quelque créance qu'il me ſemble que vous donniez " à ce que je raconte, je n'oſerois vous dire certaines " particularitez touchant nos ſoldats: il faut pourtant, " avant que de vous parler de la Juſtice, & de la ma- " niere dont elle ſe rend prrmi nous, que je vous di- " ſe deux choſes, dont il me ſouvient. "

La premiere, que quand les Officiers quittent l'ar- " mée, ils ne portent jamais aucunes armes, non pas " même l'épée, parce que cela eſt défendu ſur peine " de la vie, & n'eſt permis aux gens de guerre, que lors " qu'ils ſont en fonction. Mais, au lieu de les faire di- " ſtinguer de ceux qui ne ſont pas de leur profeſſion par " des armes qui ne ſervent de rien pour lors au Roy, ni " à l'Etat, on leur donne d'autres marques, dont on " vous expliquera les differences dans le païs. "

La ſeconde, qu'aprés que chaque ſoldat a fait ce " que ſon devoir exige neceſſairement de luy, on luy " permet durant quelques heures de s'appliquer aux cho- "

» ses ausquelles son génie le porte. Et, comme on leur
» fait continuer tous les beaux exercices qu'ils ont com-
» mencé dans les Académies publiques, il y a cetains
» jours où ils font des combats de barriere, des courses,
» des revûës, & souvent même des attaques, ce qui est un
» merveilleux divertissement pour les villes voisines. En-
» fin, comme on les a tous élevez aux beaux Arts, il n'y
» en a point qui ne les cultivent; & ce qui vous plaira,
» sans doute, plus que tout, c'est que jamais ils ne par-
» lent entr'eux de faire fortune, de se vanger, de faire
» un grand repas, ou de se procurer d'autres plaisirs.
» Ils s'entretiennent de l'histoire, qu'ils sçavent tous
» parfaitement dés l'Académie; des moyens de se vain-
» cre soy-même; de vaincre les ennemis de la patrie,
» sans les haïr; de ce qu'il faut faire pour arriver à la
» perfection des Arts, ou des sciences, & du secret de
» les appliquer au bien des autres hommes.
» Je ne vous aurois pas relevé cecy, si je n'étois ja-
» mais sorti de l'Etat reformé, & sans cela je n'aurois
» pas sujet d'admirer que des soldats vécussent de la
» sorte. Car, étant accoûtumé dés ma jeunesse à voir
» chacun bien instruit de ce qu'il doit à sa profession,
» & à croire que celle des armes se peut accommoder
» à la vertu la plus severe; je n'aurois pas regardé celle
» de nos soldats comme une chose extraordinaire. Mais
» ce que j'ay vû dans mon voyage, me fait mieux con-
» cevoir que je n'avois fait, les obligations que nous
» avons à nôtre sage Reformateur, de nous avoir ou-
» vert par son institution une voye si aisée à certaines
» vertus, dont la pratique semble si difficile à ceux qui

n'ont pas eu une éducation comme la nôtre. Et d'ail- «
leurs, je connois que, si en parlant aux étrangers du «
bonheur de nôtre Etat, je leur en dois relever quel- «
que circonstance, c'est principalement celle-là. Il «
peut être pourtant que j'aye été plus avant que je ne «
m'étois proposé : mais pardonnez ce petit écart à un «
homme, qui croit ne pouvoir trop loüer les soldats «
de son païs, aprés ce qu'il vient de voir chez les «
étrangers Je me persuade que je ne vous ay pas dé- «
plû, & que vous avez été bien aise de voir par nos «
gens de guerre, qu'il n'y a point de profession, dans «
laquelle on ne puisse vivre regulierement, quand on «
y est bien institué. Vous allez voir la même chose «
dans les deux ordres de la Justice & des Finances, dont «
j'ay encore à vous parler. «

LA JUSTICE.

LE chef de la Justice, aprés le Roy, est cet Officier general, dont je vous ay dit que la fonction approche de celle du Chancelier de France.

A ce premier Officier, sont soûmis les Presidens que le Roy envoye de deux en deux ans dans les provinces ; & chaque President nomme pour chaque ville un Magistrat, de deux qui luy sont presentez par le Procureur general de la province.

Avec ce Magistrat, le Roy envoye six Assesseurs en chaque ville ; & vous pouvez comprendre par ce que je vous ay dit, que si le President n'est que pour deux ans dans la province, le Magistrat & tous les

Officiers qui l'accompagnent, ne ſont dans chaque ville que pour un an.

Le Magiſtrat donne tous les jours une audience, qui commence par la lecture que l'on fait hautement de tous les contrats qui ont été reſolus l'apreſdînée du jour précedent. A cette lecture aſſiſtent les parties contractantes, pour dire ſi elles perſeverent; & quand cela arrive, le baluſtre leur eſt ouvert, pour aller ſigner ſur le bureau du Greffier, en preſence de tout l'auditoire.

Ce moyen eſt bon, a dit, ce me ſemble, Monſieur Conrart, pour empêcher toutes les fraudes. On tire encore un autre avantage, a reparti l'Ambaſſadeur, de cette lecture publique des contrats, qui eſt que l'on n'y ſouffre jamais aucune clauſe, qui ſoit contre les loix, ou contre les bonnes mœurs.

Au reſte, quand je vous dis qu'il y a tous les jours audience, ne vous imaginez pas, s'il vous plaît, qu'il y ait tous les jours des cauſes. On veut parmy nous, que le Magiſtrat ſoit toûjours prêt à terminer les differends: mais tous les particuliers ſont ſi bien élevez, chacun ſçait ſi bien dés l'Académie, ce qu'il doit à la loy; & d'ailleurs vous voyez par ce que je vous ay dit de la maniere de paſſer les contrats, qu'on y laiſſe ſi peu de matiere de procés, que jamais preſque il n'arrive de conteſtations. Les Juges s'occupent plus à examiner les contrats qu'on lit chaque jour, à pourvoir aux familles, lorſque les chefs viennent à leur manquer, & à tous les autres changemens auſquels la condition des hommes eſt ſujette, qu'à juger des procés.

procés. Auſſi de temps en temps on a propoſé des loix, pour diminuer le nombre des Juges, parce qu'on ne voyoit preſque plus de differends entre les particuliers. En effet, il ſemble qu'il y avoit grande raiſon à faire ce retranchement, & même que cela n'auroit pas été contraire à l'intention du premier reformateur, qui ayant trouvé beaucoup de deſordres, avoit été obligé d'établir beaucoup de Juges en chaque province, & en chaque ville. Neanmoins on a eu tant de reſpect dans tous les temps pour les moindres choſes qui ſont de ſon inſtitution, qu'on n'a jamais voulu changer celle-là.

Voilà un bel exemple, dis-je, à tous les Princes qui ſont jaloux de leur puiſſance : ils n'ont qu'à en uſer pendant leur vie, comme vôtre illuſtre réformateur ; & ils en joüiront long-temps aprés leur mort. A quoy l'Ambaſſadeur répondit : Ce que vous dites, eſt vray. Car enfin, l'on peut dire que nôtre ſage réformateur regne encore ſur nous, puiſque nous obéïſſons à ſes loix, & qu'on les garde plus ſcrupuleuſement, qu'au temps même qu'il les a faites. Mais outre que l'on croiroit expoſer l'Etat, ſi on changeoit la moindre choſe à ſes Ordonnances, je vous diray, pour reprendre nôtre diſcours, qu'on a toûjours crû qu'il valoit mieux avoir des Juges ſans procés, que des procés ſans Juges. Ainſi on n'a rien retranché, ni du nombre des Magiſtrats, ni du nombre des Juges, que nôtre ſage réformateur avoit inſtitué.

Suivant cette inſtitution, il y en a un en chaque quartier de la ville, qui eſt nommé par le Roy. Il ju-

ge avec deux Aſſeſſeurs nommez par le Préſident de la Province ; & l'un de ſes principaux ſoins , eſt de faire executer les ordres que le Magiſtrat donne pour la police : étant certain que ce qui regarde le public , eſt preſque toute l'occupation des gens de Juſtice.

Il ne me reſte plus rien à vous dire en particulier des Juges des quartiers , ſinon qu'ils peuvent eux , & leurs Officiers être accuſez par qui que ce ſoit du peuple devant le Magiſtrat , pourvû que l'accuſateur tienne priſon , afin d'être puni , s'il eſt évidemment calomniateur.

De même , le Magiſtrat & les Officiers de la Magiſtrature peuvent être accuſez devant le Preſident.

Pour la geſtion des Preſidens , elle eſt examinée par des Commiſſaires que le Roy tire du Conſeil de Juſtice , dans lequel on n'admet jamais que ceux qui ont été deux fois Preſidens dans les provinces : & ces perſonnes ne peuvent manquer d'être fort experimentées , puiſque nul ne peut être Preſident , qu'il n'ait été en quatre magiſtratures.

On ne peut auſſi arriver à la magiſtrature , ſi l'on n'a été Aſſeſſeur pendant ſix années ; & l'on ne ſçauriot être Aſſeſſeur , qu'aprés qu'on a été Avocat durant quatre années devant les Juges , & ſix années devant les Magiſtrats.

Enfin , on ne reçoit point d'Avocat , qui ne ſçache par cœur toutes les loix , & qui ne ſoit capable d'expliquer ſur le champ avec netteté un fait , dés qu'on luy en a fait la propoſition.

Et , afin qu'on puiſſe connoître s'il a cette capaci-

té, il en fait quatre épreuves en public devant le Magiſtrat & les Aſſeſſeurs, qui luy font repeter les deux premieres fois toutes les loix. Les deux autres fois, ils luy propoſent des faits ſur leſquels il eſt obligé de parler, pour le parti que le premier venu des aſſiſtans luy marque; & il faut avant tout cela, qu'il ait été dans l'Académie tout le temps que l'on y doit être, & qu'il ait le moyen de vivre honnêtement.

Je croy qu'il eſt bon de vous faire obſerver, qu'on porte par quartier, & par avance aux Officiers de la Magiſtrature, la penſion qui leur eſt deſtinée.

On en porte auſſi une au Juge, & aux Aſſeſſeurs de chaque quartier: mais les Avocats ne commencent d'être penſionnaires, que quand ils ſont admis à plaider devant le Magiſtrat.

Il eſt bon encore de vous dire, avant que de vous parler des finances, que ceux qui ſont Avocats, n'étant pas toûjorus occupez par les affaires des particuliers, s'éxercent en public certain jour de la ſemaiſur de grands ſujets qu'on leur donne, pour leſquels ils n'ont jamais plus de deux jours pour ſe preparer. Outre que cela divertit le peuple, (dont on ne ſçauroit que trop conſiderer, ni choiſir les divertiſſemens) cela l'inſtruit; & les Avocats ſe mettent en état par ces épreuves, non ſeulement de bien parler des affaires des particuliers, mais de traiter les affaires publiques, & d'être envoyez en ambaſſade, lors qu'ils ont atteint l'âge, & qu'ils ont ſervi dans les emplois, par où il faut avoir paſſé, pour être ad-

mis au Conseil de Justice, duquel on tire toûjours ceux des Ambassadeurs, qui doivent porter la parole, ce qui fait que leurs negociations avec les étrangers réüssissent si bien. Il est vray que l'estime qu'on a par tout de leur probité, la coûtume qu'ils ont de ne rien prétendre que de raisonnable, & la fermeté avec laquelle on sçait que le moindre d'eux est capable de soûtenir la cause publique, peut beaucoup, pour obliger ceux avec qui ils traitent, à ne leur rien refuser. Mais avec tout cela, vous sçavez que tous les voisins d'un Etat ne sont pas également raisonnables, & que souvent il y en a que leur passion ou leur ignorance, qui est toûjours mêlée de soupçon, rend difficiles à persuader; & c'est en ces occasions, que la grande habitude que ces Ambassadeurs ont à parler, sert merveilleusement. Car je vous laisse à penser quels doivent être des Orateurs, que l'on choisit entre des vieillards exercez à parler en public, dés qu'ils ont l'usage de la parole. Mais je m'apperçois que malgré moy, je vous en dis plus de chacun des ordres, que je ne voudrois: ainsi je finiray tout court ce qui regarde la Justice, & ceux qui l'administrent, pour vous parler des finances.

LES FINANCES.

IL y a des Royaumes, où le nombre des Officiers de finance est excessif, & où tout le monde doit être destiné à cet employ. Mais dans le bienheureux païs dont je vous parle, il n'y a rien de si bien re-

glé, ni qui occupe moins de perſonnes ; & pour vous faire comprendre quel en eſt le regime, il eſt à propos de vous dire d'abord, qu'il n'y a que trois ſortes de deniers qui ſe levent au nom du Roy, ſçavoir le revenu de ſon domaine, les capitations, & les amendes.

Je ne vous explique pas ce que c'eſt que le domaine & les amendes : car vous avez, ce me ſemble, quelque choſe de ſemblable en France. Mais je croy vous devoir expliquer plus préciſément ce que c'eſt que *les capitations*. C'eſt ce que paye chaque perſonne pour les charges, & les neceſſitez de l'Etat. Les moindres perſonnes payent autant que les plus riches : mais ceux qui en ont d'autres ſous leur puiſſance, payent pour eux ; & s'il y a des pauvres en un Dioceſe, ils ſont comptez ; & leurs capitations ſont rejettées ſur les Beneficiers, qui payent outre cela, la nouriture, & l'entretien des Invalides. Que s'il y a des pauvres qui puiſſent travailler, & qui n'ayent pas eu aſſez d'induſtrie pour apprendre un métier, les Beneficiers, ainſi que je l'ay dit, ſont chargez de leur nouriture, & de leur capitation. Mais on employe ces pauvres, qui peuvent travailler, aux ouvrages publics : ainſi il n'y a point de mendians. Ceux qui ont le plus grand train, payent le plus ; & le revenu des Benefices eſt le mieux employé, qu'il le puiſſe être.

Un des plus grands biens qui arrivent de lever par capitation égale, eſt qu'il n'y a ni taxe, ni recouvrement : car chacun eſt obligé de porter les capita-

tions de sa famlle; & il le fait d'autant plus volontiers, que pour peu de chose il est quitte de tous les autres droits. Par exemple, un bourgeois qui aura cent têtes sous son obéïssance, payera cent écus: la capitation étant, à la reduire suivant vos monnoyes, environ d'un écu par tête; & moyennant cela, il n'a point à payer de droit d'entrée, pour toutes les denrées qui se consomment chez luy. Il a chaque chose pour ce qu'elle vaut; & je pourrois vous dire cent autres utilitez que l'on retire de cette sorte de levée: mais vous les concevez mieux, que je ne pourrois vous les exprimer.

Je vous feray seulement observer que le Roy fait peu de dépense, pour recüeillir de si grands deniers, & qu'ils passent par peu de mains, avant que d'être portez à l'Epargne: car l'Intendant, qui est envoyé par le Roy dans chaque province, nomme pour chaque ville un Tresorier. Ce Tresorier fait choisir de trois mois en trois mois un bourgeois de chaque quartier, qu'on appelle à cause de cela, Elû, lequel a soin de recevoir les capitations de chaque habitant, ou des Beneficiers, tant pour eux que pour les pauvres. Outre cela, il reçoit les deniers du domaine, & les amendes qu'il porte au Tresorier de la ville, aprés qu'il a payé les Officiers qui ont pension dans le quartier, & les charges particulieres. Ce Tresorier fait porter les deniers qu'il reçoit, à l'Intendant de la province, aprés avoir payé les pensions des Officiers de la Magistrature, & les charges generales de la ville; & l'Intendant aprés avoir fait

payer les Officiers, la Milice, & les charges de la province, fait porter les deniers à l'Epargne. Que s'il arrive quelques conteſtations pour les capitations (ce qu'on n'a preſque jamais vû) l'Elû de chaque quartier les juge avec deux bourgeois, qui ſont tenus d'accepter la charge, quand ils ſont appellez.

Enfin les Elûs peuvent être accuſez devant le Treſorier: de même, le Treſorier peut être condamné par l'Intendant; & le Roy dónne tous les ans des Commiſſaires aux Intendans, comme on en donne aux Preſidens & aux Gouverneurs en pareil nombre, & tirez du Conſeil des Finances. Vous concevez bien par ce que je vous ay obſervé des autres Conſeils, qu'on n'admet perſonne en celuy-cy, qu'il n'ait été quatre fois Treſorier: mais on obſerve de ne jamais faire Treſoriers que ceux qui ont au moins cent mille écus de bien.

Je paſſe ſous ſilence les peines que la loy prononce contre l'infidelité de ceux qui manient les deniers publics: le moindre divertiſſement doit être puni de mort. Mais depuis la reformation, l'hiſtoire n'en marque point d'exemple; & veritablement il ſeroit difficile qu'il arrivât du deſordre dans les Finances par les Officiers. On les choiſit ſi à leur aiſe, & ils ſont tellement élevez dans la créance que chaque Citoyen n'a rien qui ne ſoit au public, qu'ils ne s'aviſent jamais de le voler pour s'enrichir. Pour les particuliers, ils ſont tres-ſoigneux de porter leurs capitations: car ils ſçavent par l'experience de leurs ancêtres & par celle des peuples voiſins, que quand

on ne fait pas les levées par tête, on leve une ſi grande quantité de droits ſur tant de differentes choſes, ſi inégalement, eu égard aux perſonnes, ou aux biens, par tant de mains differentes, & par conſequent avec ſi peu d'ordre, que le peuple eſt toûjours opprimé; les fripons toûjours riches; & le Prince toûjours ſi incommodé, que ne pouvant rien entreprendre, l'Etat eſt toûjours en proye. Comme ces peuples ſont accoûtumez à raiſonner de bonne heure, ces veritez leur paroiſſent ſi évidentes, qu'ils ſeroient affligez ſi on ôtoit les capitations; & jamais on ne les voit murmurer, quand on les augmente. Ils ſçavent que le Souverain doit toûjours avoir un grand fonds, pour les beſoins preſens de l'Etat, & qu'il y a certaines occaſions dont on perdroit les avantages, s'il faloit attendre les moyens d'en profiter. C'eſt dans ce même eſprit, qu'ils ſont ravis de voir toûjours ſur pied de grandes armées durant la plus profonde paix. Comme ils aiment mieux les Juges que les procés, ils aiment mieux auſſi les ſoldats que la guerre; & ſont perſuadez, qu'il vaut mieux que l'Epargne ſoit trop pleine, que de voir les deſſeins du Roy retardez, faute d'argent. C'eſt pourquoy l'on ne s'étonne point parmi nous de voir hauſſer, ou diminuer les capitations: on eſt aſſûré que tous les deniers vont à l'Epargne; & l'on croit que le Roy, qui eſt le ſeul qui en diſpoſe, n'a jamais intention de ruiner l'Etat, dont il eſt le Souverain.

L'EGLISE.

L'EGLISE.

VOus pouvez concevoir par ce que je vous ay déja dit, que ce païs doit être bienheureux: mais ce qui fait durer ſon bonheur plus que toute autre choſe, eſt ſa Religion. Sans elle, on a beau faire des loix pour regler la Juſtice, la Guerre, & les Finances, il n'y en a point que l'on ne puiſſe enfreindre. Mais, quand la Religion ſoûtient les loix, & que c'eſt elle qui ménage les forces & les finances d'un Etat, il ſubſiſte toûjours en repos. Auſſi n'y a-t'il rien de ſi exactement obſervé dans celuy-cy, que ce qui concerne la Religion. Elle y eſt bonne par tout, & elle y eſt ſi univerſellement la même en tous les endroits, qu'il n'y a pas une ſeule perſonne, qui ait la moindre créance differente de celle de toute l'Egliſe. On ne ſouffre pas qu'aucun Hérétique en approche; & pour cela on fait faire à qui que ce ſoit une profeſſion de foy, en y entrant.

Les Evêques reſident indiſpenſablement; & ſi le Roy en appelle quelques-uns auprés de luy, ils ſont obligez de ſe défaire de leurs Evêchez.

Les autres Beneficiers, quels qu'ils ſoient, ſont obligez auſſi à la reſidence: en ſorte que, s'ils ſont abſens durant un mois, ſans congé de leur Superieur, leur benefice eſt vacant, ſans qu'il ſoit beſoin de le faire ordonner; & quand le Superieur diſpenſe ſans cauſe, il perd luy-même ſon benefice. Enfin, la reſidence eſt d'une neceſſité ſi abſoluë, que quel-

que juſte que ſoit le ſujet d'une abſence, & quelque autoriſée qu'elle ſoit par le Superieur, on compte tous les jours qu'elle dure; & le Beneficier abſent, en perd à proportion les fruits de ſon benefice. Pour cela il y a un Tarif de chaque benefice, par lequel les journées ſont évaluées; & celuy qui eſt prepoſé pour la levée des capitations, prend des Superieurs la liſte de ceux qui ont été abſens, & les fait payer ce qu'ils doivent pour leur abſence, outre ce qu'ils doivent pour la capitation; & ce qu'il y a pour les abſences, ſe diminuë ſur ce qu'il faudroit pour les capitations, ou l'entretien des pauvres.

Tous les Evêques n'ont qu'un même revenu avec les Chanoines.

Quant aux Abbez & aux Prieurs, ils ſont tous obligez de vivre regulierement avec leurs Religieux, ſuivant la premiere inſtitution de leur Ordre.

De même, les Curez vivent en commun avec les Prêtres de leur Paroiſſe, c'eſt-à-dire, qu'on les entretient, & qu'on les nourrit chacun chez eux du revenu de la Cure.

Il y a autant de Cures en chaque ville, que de quartiers; & nôtre ſage réformateur avoit ordonné, qu'autant qu'on le pourroit, les Religieux qui avoient des Monaſteres dans l'enceinte des villes, ſeroient mis dans les quartiers de la campagne, parce que cela convient mieux à la ſolitude, dont ils font profeſſion. D'ailleurs, le ſecours qu'ils peuvent rendre aux Chrétiens, ſe reſſent mieux dans les champs, qu'à la ville, où il eſt difficile que tous les laboureurs & les autres perſonnes qui ſervent à la culture des terres,

s'aſſemblent ſi préciſément à certaines heures dans une même Paroiſſe : & cette loy qui n'a pû s'executer dés qu'elle a été faite, a été trouvée ſi juſte , que comme on a tenu la main à la faire obſerver , enfin les choſes ſont en tel état, qu'il n'y a plus aucuns Convens dans les villes.

Vous concevez bien qu'ayant remis toutes choſes dans la pureté des premiers ſiecles, on ne reçoit aucune perſonne dans le Clergé , qui n'ait une fonction neceſſaire dans quelque Egliſe ; & cela s'obſerve ſi regulierement, que jamais on ne fait un Clerc , que quand il y a une place vacante qu'il puiſſe remplir.

DISPOSITION DE CHAQVE VILLE.

JE penſe vous en avoir aſſez dit , pour vous faire connoître la diſpoſition generale de cet Etat, & même pour vous faire concevoir en particulier celle de chaque ville. Il n'y en a point, dont le territoire ne ſoit diviſé en differens quartiers , qu'on a fait les plus égaux, qu'il a été poſſible. Les uns ſont compris dans les murs ; & les autres, pour être hors l'enceinte, n'en ſont pas moins de la ville. Il y a dans chacune un château capable de loger le Capitaine, & les Officiers de la Capitainerie : il y a même en toutes un appartement pour le Gouverneur de la Province, lors qu'il fait ſa viſite.

Il y a auſſi un Palais, qu'on nomme le Palais de la Ville, où loge le Magiſtrat, avec tous les Officiers de la Magiſtrature : on y reſerve toûjours un

appartement pour le Préſident, quand il va par les villes.

Enfin, il y a en chaque ville un hôtel, où loge le Treſorier avec les Officiers de la Treſorerie, & dans lequel on laiſſe un appartement pour l'Intendant, & un autre pour les aſſemblées des Notables. Outre cela, chaque ville a ſon Académie pour la Religion, pour les loix, pour l'éloquence, pour les ſciences, & pour les beaux arts.

Je vous ay dit auſſi, que chaque ville a un auditoire pour ſon Magiſtrat; & chaque quartier un pour ſon Juge.

Mais je croy vous devoir obſerver deux choſes, qui ſont aſſez belles, & que vous ne devineriez pas, à juger de ce qui ſe fait au païs dont je vous parle, par ce qui ſe fait dans les autres royaumes.

La premiere, que tous les ouvriers d'un quartier, & de même métier, travaillent ſous un ſeul maître, qui les loge, & les nourrit tous avec leurs femmes & leurs enfans. Il les paye ſuivant leur convention, en ſorte que chacun paye ſa capitation; & lors que le maître vient à mourir, les ouvriers en éliſent entr'eux le plus capable, en preſence du Juge du quartier, & par l'avis de tous les autres maîtres des autres quartiers.

Il en eſt de même des Marchands en détail, qui dans chaque quartier ſont tous en un même endroit; & ceux de même marchandiſe ſont aſſociez: ce qui ne peut faire craindre de monopole, attendu que l'on met toûjours le taux aux denrées.

Mais afin qu'en chaque quartier ni les ouvriers, ni les marchands en détail ne ſe mêlent point trop avec les bourgeois, tous les ouvriers & les marchands en détail d'un quartier, ſont en des endroits ſeparez & fermez.

La derniere choſe que je voulois vous dire, eſt qu'en chaque quartier il y a un, ou pluſieurs hoſpices, pour recevoir les voyageurs, où tout eſt vendu par un Officier préposé par le Magiſtrat. On attache un tarif à la porte de l'hoſpice, où le prix de chaque choſe eſt écrit; & ſi l'Officier en prend davantage, qu'il n'eſt taxé, ou s'il falſifie le tarif, il eſt puni de mort. Quant à la maiſon & aux meubles, ils appartiennent aux bourgeois proprietaires des maiſons du quartier, qui ſont obligez de bien entretenir l'hoſpice de tous les meubles neceſſaires, ſans que cela augmente le prix des vivres qui s'y débitent. Vous pouvez croire que les bourgeois en ſont fort ſoigneux, parce que cela leur rend à eux-mêmes la commodité de voyager plus grande.

Vous pouvez bien juger auſſi, que l'on ne ſouffre pas qu'aucune perſonne reçoive les bourgeois, ou les artiſans chez ſoy, pour ſe faire traiter, pour joüer, ou pour d'autres débauches: ces choſes ſont défenduës, à peine de la vie.

Je ne vous explique pas en cet endroit mille choſes, qui s'obſervent exactement en chaque quartier, ſoit pour l'honnêteté, ſoit pour la ſûreté, ſoit pour l'ornement des Egliſes, des places publiques, des maiſons, des ruës, & des chemins. Et, quoy que ce détail

fût capable de vous faire admirer l'eſprit de nôtre ſage Réformateur, ſa prévoyance, & ſon exactitude; neanmoins, pour ne vous pas retenir trop long-temps, je croy ne vous devoir plus expliquer en particulier, touchant la diſpoſition de nos villes, que ce qui concerne les Académies publiques.

ACADEMIES PUBLIQUES.

JE ſuis obligé de vous dire en commençant, qu'il y a toûjours ſur la principale porte de chacune des Académies, un buſte du Prince, qui réforma le païs, & qui le mit par ſes ſages loix, dans le repos où il a duré depuis. On a voulu par-là perpetuer la mémoire de ce jeune Heros; & l'on a crû que c'étoit ſur tout en ce lieu, qu'il en falloit laiſſer des monumens. En effet, c'eſt par l'inſtitution des Académies, qu'il a trouvé le ſecret de faire de bons citoyens; & c'eſt la belle éducation qu'on y donne à tous les enfans, qui nous a ſi bien accoûtumé à toutes les vertus, ſans leſquelles on ne ſçauroit aimer, ni conſerver le repos de la patrie. Je ne vous parle ni des differentes deviſes, ni des ornemens qui accompagnent pour l'ordinaire le buſte de ce Prince, afin que vous ayez plus de plaiſir à les voir; & puis n'ayant que peu de temps à vous entretenir, j'aime mieux l'employer à vous dire les choſes à quoy m'engage neceſſairement le recit, que je vous fais de nos Académies.

Il y a ordinairement trois courts en chacune.

La premiere eſt pour les Officiers.

La ſeconde eſt deſtinée aux Maîtres de l'Académie.

Et la troiſiéme, aux jeunes gens qui y doivent être inſtruits.

Je ne vous diray rien en particulier de tous les divers appartemens. Mais je dois vous faire remarquer (pour être plus intelligible dans la ſuite) qu'on met en differens endroits les enfans, ſelon la difference de leur âge, & qu'il y a pour leurs exercices trois grandes ſalles, dont chacune a toutes ſes fenêtres ſur une lice, autour de laquelle ſont des galeries, où des Statuaires & des Peintres travaillent ordinairement, & où des Architectes deſſignent.

Au delà des lices, il y a des jardins differens pour les fleurs, les fruits & les plantes : au bout deſquels il y a divers logemens pour des Chirurgiens, & des Chimiſtes, avec tous les appartemens, & toutes les choſes neceſſaires aux expériences qu'ils ſont obligez de faire. Il y a auſſi pour loger le Maître des jardins, les laboureurs, & toutes les autres perſonnes qui ſervent au jardinage, à la culture, ou au pâturage. Car vous concevez bien que l'on a donné à chacune des Académies le plus d'étenduë que l'on a pû, & qu'il n'y en a point qui n'ait un parc aſſez conſiderable, pour en tirer toutes les commoditez de la vie. C'eſt pour cela qu'elles ont preſque toutes été bâties aux extrémitez des villes : l'on a même recherché avec ſoin, les endroits où il y avoit des eaux en abondance, on a eu ſoin d'y faire des plants d'arbres ; & enfin,

il n'y en a aucune que l'on n'ait mis en état de ſervir, non ſeulement à l'éducation des jeunes gens, mais encore au divertiſſement des citoyens de chaque ville.

Dés que les enfans ont cinq ans accomplis, on les méne au Magiſtrat, pour les faire preſenter au grand Maître de l'Académie. Ils y demeurent neceſſairement juſqu'à vingt ans, ſi quelques notables incommoditez ne les en empêchent; & ils ne peuvent (comme je penſe vous l'avoir déja dit) entrer en aucune charge de l'Epée, de la Robe ou des Finances, ni dans aucune fonction Eccleſiaſtique, qu'ils n'ayent fait ce temps d'exercice.

Il me ſemble que Monſieur Conrart faiſant reflexion ſur ce que nous diſoit l'Ambaſſadeur, n'a pû s'empêcher de l'interrompre, pour luy dire, qu'il trouvoit bien rude d'enlever des enfans ſi jeunes à leurs meres, & que c'étoit les rendre bien étrangers à leur famille, que de les en ôter ſi-tôt, & pour un ſi long-temps.

Vous trouveriez donc bien plus rude encore, (a répondu l'Ambaſſadeur) ſi je vous diſois, qu'il n'y a point de mere qui ne nourriſſe elle-même ſes enfans: mais on eſt perſuadé parmi nous, que la tendreſſe des meres ne peut que rarement s'accorder avec les bonnes habitudes, que les honnêtes gens doivent prendre dés la jeuneſſe, ſur tout aux choſes pénibles.

D'ailleurs on craint que les domeſtiques ne leur donnent de fauſſes impreſſions, & leur gâtent l'imagination par de mauvais contes.

Enfin,

Enfin, nous croyons qu'il faut élever les enfans pour le bonheur de la patrie, & non pas pour le plaiſir de leurs familles ; & en cela, je ſuis aſſûré que nous ne nous trompons pas. Car on voit que quand les jeunes gens ſont élevez dans la penſée de ne ſervir que le public, il arrive toûjours qu'ils rendent leurs familles heureuſes, par l'honneur & le crédit qu'ils acquierent entre leurs citoyens. Au lieu que les enfans élevez délicatement, & pour le plaiſir de leurs parens, s'emportent à leurs paſſions, & deviennent ſouvent l'opprobre de leurs familles. Mais, ſans examiner cette queſtion, qui me feroit paſſer les bornes d'un ſimple recit, & pour vous faire trouver bon que l'on ôte ſi-tôt chaque enfant à ſa famille, je n'ay qu'à vous dire ſuccintement ce qu'on leur fait faire dans le lieu d'Exercices que je vous ay décrit ; & vous avouërez que, quand ils y ont demeuré juſqu'à vingt ans, ils ſont plus propres à leurs familles, que s'ils n'en étoient jamais ſortis.

EXERCICE DES ENFANS depuis cinq ans juſqu'à dix.

DEs ſix heures du matin, ils commencent leurs exercices par la priere, & puis on les inſtruit des choſes qui concernent la Religion.

Enſuite, on leur fait reciter les loix, qu'ils ont appriſes le ſoir précédent. *Les loix*, a dit, ce me ſemble Monſieur Conrart, *& pourquoy ſi jeunes? Afin qu'ils*

les ſçachent plûtôt, a répondu l'Ambaſſadeur. Et ſi la premiere heure ſe doit employer au premier devoir de l'homme, qui eſt de connoître Dieu, la ſeconde ſe doit employer au ſecond devoir, qui eſt de connoître ce qu'on eſt obligé de faire pour l'Etat; & je vous diray une choſe qui m'a ſurpris dans les païs où j'ay paſſé, que de voir punir, ſuivant la rigueur des loix, des perſonnes qui n'en avoient jamais oüi parler.

Car, quand il faudroit ſuppoſer que l'on connoît toûjours aſſez les crimes, & la punition que chacun merite, il faut avoüer qu'il y a mille choſes pour le regime univerſel de l'Etat, de la police, & des familles, ou pour le regime particulier de ſon propre bien, auſquelles on peut manquer bien dangereuſement, faute de ſçavoir les loix de ſon païs, & auſquelles on ne manqueroit pas, ſi on les apprenoit de bonne heure. Mais permettez-moy de vous dire ce qui ſe fait dans l'Académie, ſans m'obliger à vous expliquer les raiſons pour leſquelles on le fait.

Aprés que les enfans ont recité les loix, on leur enſeigne à parler correctement leur langue; & tout cela ſans les preſſer, parce qu'ils ont cinq ans entiers pour apprendre les parties d'oraiſon, qui ſont les élemens des langues. S'il m'étoit permis de vous interrompre, a repris Monſieur Conrart, non pour improuver la methode, que vous avez de donner des leçons de vôtre langue même, mais pour en loüer la coûtume, je le ferois avec plaiſir. J'ay toute ma

vie aimé la langue de mon païs; & je n'ay presque cultivé que celle-là, croyant qu'il suffisoit à tout honnête homme de sçavoir bien celle de sa patrie, mais qu'il n'étoit pas permis à un homme qui est un peu du monde, de ne la sçavoir que mediocrement. Ainsi, l'on ne peut assez approuver le soin que l'on prend chez vous, de montrer aux plus jeunes enfans la langue du païs. Je voy bien que cette connoissance jointe à celle des loix, que vous leur faites apprendre de si bonne heure, en fait bien-tôt des hommes parfaits; & je ne doute point que ceux qu'on a tant admirez à Rome & en Grece, n'ayent suivi cette voye, pour arriver aux grandes choses, qu'on leur a vû faire dés leur premiere jeunesse.

Ce que l'histoire m'en apprend, a répondu l'Ambassadeur, m'en donne les mêmes idées qu'à vous, mais il me semble qu'il leur manquoit bien des vertus, que le Christianisme nous a découvertes, & dont vous verrez qu'on a mêlé bien utilement les instructions à l'éducation des enfans de nôtre Etat. Mais, pour ne pas interrompre l'ordre de leur exercice journalier, je vous diray sommairement, comme j'ay commencé, que pour ne rien negliger de toutes les choses necessaires durant l'heure, qui suit celle, où on leur a donné quelques leçons touchant leur langue, on leur explique les figures de la Bible, & de l'histoire universelle.

Aprés cela, on les fait lire & écrire; & l'on a grand soin de former leur prononciation en lisant.

On employe la derniere heure du matin à les faire danſer. *Oſerois-je prendre la liberté de vous faire encore une queſtion*, a dit, ce me ſemble, Monſieur Conrart, *He! n'eſt-ce point fatiguer de ſi jeunes enfans, que de les obliger à un travail ſi aſſidu, & à une attention ſi continuelle? Je voy que ceux dont vous nous parlez, ſont occupez depuis ſix heures du matin juſqu'à midy ſans aucun relâche, & à des choſes qui me paroiſſent, ou tres-ſerieuſes, ou tres-penibles.* Cependant, Monſieur, a répondu l'Ambaſſadeur, ſi vous y prenez garde, ces choſes ſont ſi bien mêlées, que l'une divertit de l'autre. En la premiere heure, ils n'ont qu'à écouter; en la ſeconde ils recitent; en la troiſiéme, on ne leur parle que de leur langue; ce qu'on leur propoſe en la quatriéme heure, les divertit, parce qu'on leur montre les figures, ou de la Bible, ou des autres Hiſtoires. Enſuite ils liſent, puis ils danſent: cette diverſité fait qu'aucune de ces occupations ne les ennuye; &, comme les mêmes exercices durent pendant cinq années, on les preſſe ſi peu ſur chacun, qu'ils n'ont preſque pas de peine à les apprendre, & néanmoins ils ſe les rendent familiers, à force de les repeter.

A midy, ils font un repas de peu de mets, & pendant lequel on obſerve fort leur contenance. On reprend ceux qui mangent trop vîte, parce que cela eſt mal ſain & malhonnête: ont veut qu'ils ſoient tres-propres en cette action; & on les accoûtume à ne manger préciſément que de ce qui ſe rencontre devant eux.

Aprés le dîner, qui ne dure jamais plus de trois

quarts d'heure, ils vont dans les jardins, & dans les galeries des Arts. Là, ſans les obliger à retenir le nom des ſimples, des fleurs ou des arbres, il y a toûjours quelqu'un de qui ils les peuvent apprendre; & les Artiſans leur répondent ſur tout ce qu'ils leur demandent touchant les Arts.

A deux heures, ils font l'exercice dans la lice, avec de petites armes. Aprés quoy on leur montre la Geographie dans des Cartes extrémement grandes, & des globes où les montagnes, & les autres élevations ſont en relief. Alors on leur donne quelque temps pour faire colation, & puis on les fait compoſer en leur langue, & en latin.

Enſuite ils apprennent par cœur les choſes qui concernent les langues; & ſelon les ſaiſons, ils retournent dans les jardins, ou dans les galeries des Arts, ou dans l'appartement des Chymiſtes & des Chirurgiens, où quelqu'un leur répond ſur ce qu'ils demandent.

Aprés ſouper, ils s'entretiennent en ſe promenant doucement juſqu'à huit heures. Alors ils apprennent les loix par cœur; & à neuf heures on les fait coucher, aprés une priere qu'ils font en commun.

Pendant tous leurs exercices, on leur fait garder un grand ſilence. On punit ceux qui frappent, ou qui diſent des injures: mais on punit bien plus ſeverement ceux qui diſent une injure pour une injure, ou qui rendent un coup pour un coup; & on leur fait demander pardon aux Maîtres, d'avoir entrepris de faire ce qui n'appartient qu'à eux. On leur apprend

ſur tout, à ne point mentir; à ſe garder les paroles qu'ils ſe donnent, & à ne les pas donner legerement; à n'être point jaloux les uns des autres; à ſe contenter de leurs talens; à reconnoître qu'ils ne les ont pas d'eux-mêmes, & qu'ils en doivent toûjours uſer le mieux qu'il eſt poſſible.

Vous trouverez peut-être, ces leçons un peu ſerieuſes pour des enfans, & peut-être même les jugerez-vous aſſez inutiles. Mais, ſi vous faites un peu de reflexion ſur la difference qu'il y a pour l'ordinaire entre les enfans de vos Princes, & ceux de vos artiſans, vous concevrez aiſément, qu'on n'eſt jamais ſi ſuſceptible des bonnes, ou des mauvaiſes impreſſions, que dans la plus tendre jeuneſſe, & que s'il y a quelque temps, où l'on doive parler fort ſerieuſement avec les enfans, c'eſt dans le premier âge. Je n'entens pas, quand je dis qu'il leur faut parler ſerieuſement, qu'il ne faille jamais rire avec eux, ni les laiſſer divertir: au contraire, j'eſtime que cela eſt abſolument neceſſaire. Mais on croit parmi nous, qu'on doit examiner leurs moindres actions, & leur faire remarquer en chacune, ce qu'il y a veritablement de bon ou de mauvais; & c'eſt ce que j'appelle leur parler ſerieuſement. Ainſi, lorſqu'il arrive quelque querelle entr'eux, on ſe mocque du plus emporté, comme du plus lâche; & en toutes les occaſions où cela ſe peut faire à propos, on leur repete qu'il y à plus de cœur à pardonner, qu'à ſe venger, & qu'un homme doit plus à Dieu, à ſon Prince, & à ſon païs, qu'à ſoy-même. Par ce moyen, on leur apprend de

bonne heure à connoître en quoy consiste le veritable honneur.

Au reste, on se garde bien, quand on les veut loüer d'avoir bien fait, de leur dire qu'ils sont de beaux garçons, ni de les dégoûter de faire quelque chose, en leur disant qu'ils sont plus laids aprés l'avoir faite. On tient que cette maniere de les exciter, ne leur inspire que de la vanité, & que cette fausse gloire ne sçauroit jamais produire de veritables biens. On ne leur promet point non plus de beaux habits, ni de bijoux; & souvent on pare de petits singes, dont on se mocque, pour leur donner du mépris de ces bagatelles. Enfin, on ne leur propose jamais de prix, ni pour les exercices du corps, ni pour ceux de l'esprit, croyant que cela ne peut servir qu'à les rendre jaloux ou envieux. Et, comme on doit tout faire par raison, & que les premieres pensées qu'on a de chaque chose, demeurant toûjours les plus fortes dans l'esprit, on tâche de ne leur en donner dans ce bas âge, que de tres-raisonnables. C'est une chose étrange, que dans tous les autres païs, on ne gouverne les enfans que par leurs passions, comme par le manger, par les beaux habits, par les joüets, ou bien en leur donnant des loüanges, en les méprisant, ou en leur promettant des recompenses; & dans celuy-cy, on ne les gouverne que par raison. Aussi arrive-t'il que les passions sont si fortes dans les enfans, qui sont élevez à l'ordinaire, qu'à peine s'apperçoit-on dans toute la suite de leur vie, qu'ils ayent de la raison. Au lieu que

parmi nous on exerce la raiſon de ſi bonne heure, que devenant bien-tôt la plus forte en eux, à peine s'apperçoit-on, quand ils ſont un peu avancez en âge, qu'ils ayent des paſſions.

Il m'a ſemblé qu'à la fin de ce raiſonnement, Monſieur Conrart prenant la parole, a dit à l'Ambaſſadeur en me regardant ; *Vous luy faites bien du plaiſir de parler ainſi ; & je m'aſſure que s'il vous a tant écouté ſans parler, il ne vous interrompra pas pour vous contredire en cet endroit.* Mais ſouffrez, a-t-il ajoûté, l'un & l'autre, que pour reſoudre une difficulté qui me vient ſur ce que vous dites, je vous demande comment on pourra exciter les enfans, ſi jamais on ne leur propoſe de recompenſe ? Il me ſemble que cela eſt impoſſible ; & peut-être même que les paſſions leur ayant été données pour les regir, juſqu'à ce qu'ils ayent l'uſage entier de la raiſon, c'eſt les expoſer beaucoup, que de ne ſe pas ſervir de leurs paſſions pour leur avancement. A cela, il m'a ſemblé que Monſieur Conrart continuant de me regarder, comme attendant la réponſe de moy, je luy ay répondu, que ſi on vouloit examiner l'origine des paſſions, on trouveroit peut-être qu'elles viennent toutes en l'ame à l'occaſion du corps ; & qu'ainſi on pourroit conclurre, que n'étant utiles que pour luy, il n'y a pas grand ſujet d'eſperer de nous avancer beaucoup dans la vertu, qui ne regarde que l'ame, en nous excitant par les paſſions, qui ne regardent que le corps. Mais que le temps de nôtre entretien ne permettant pas d'examiner

toutes ces queſtions, je le ſupliois de conſiderer ſeulement deux choſes. L'une, que la raiſon étant auſſi entiere dans les enfans, que dans les hommes parfaits, ils n'ont beſoin que d'expérience, c'eſt à dire, de connoître les choſes ſur leſquelles ils doivent exercer leur raiſon; & que cela étant, il ſe faloit bien garder de leur propoſer d'abord les moindres choſes, telles que ſont les objets des paſſions, comme ſi elles étoient les meilleures, & dignes de leurs ſouhaits.

La ſeconde, que les enfans ſe gouvernant aiſément par l'exemple (ce qui marque qu'ils refléchiſſent beaucoup ſur tout ce qu'ils voyent) il ſuffit de leur en donner de bons, pour les exciter à bien faire. Que cela me faiſoit regarder comme un grand trait de ſageſſe, la coûtume qu'on a dans l'Etat reformé, d'ôter de bonne heure les enfans à leurs meres, & aux domeſtiques, pour les mettre dans un lieu, où n'ayant que de bons exemples, ils n'ont que faire d'être excitez par d'autres moyens. Qu'au reſte, s'il étoit bon de ſe ſervir de de quelque paſſion, pour exciter un enfant, dont le temperament rendoit le naturel un peu dur, c'étoit de la crainte, parce que cette paſſion étant en nous pour nous faire fuir ce qui nous eſt mauvais, il n'étoit pas dangereux que les perſonnes qui élevent des enfans, aprés leur avoir dit inutilement beaucoup de fois qu'une choſe eſt mauvaiſe, les fiſſent punir, quand ils s'obſtinent à la faire. Car alors les enfans, joignant à l'idée de cette choſe,

le mal qu'elle leur cauſe, en peuvent concevoir une ſalutaire averſion, qui les fait ſages. Auſſi a-t'il été dit que la crainte *eſt le commencement de la ſageſſe*, mais cela ne peut être dit des autres paſſions. Car, encore que dans la ſuite de la vie, on les puiſſe toutes éprouver ſalutairement à l'égard de certaines choſes, néanmoins il eſt veritable que dans la premiere jeuneſſe, on ne les peut exciter que dangereuſement, parce que cela les rend trop fortes, & que ne pouvant être excitées que par des objets qui plaiſent, à cauſe du bien qu'ils font au corps, on s'accoûtume à n'aimer que ce qui luy eſt bon. Si d'ailleurs on leur propoſe quelque prix, en leur inſpirant comme un bon ſentiment, qu'il eſt honnête de vouloir vaincre ſes camarades pour l'obtenir, on leur ouvre l'eſprit à mille mauvaiſes penſées, qui peuvent quelquefois donner du divertiſſement dans leur jeuneſſe, parce qu'elles ne produiſent que de petits maux, qu'on ne regarde pour lors que comme des gentilleſſes. Au lieu que dans la ſuite de la vie, on voit que tel qui ne haïſſoit dans le College que celuy qui avoit emporté le prix ſur luy, eſt un ambitieux lors qu'il eſt dans le monde, & croit pouvoir haïr tous ceux qui ſont au deſſus de luy.

J'étois, comme vous voyez, en belle humeur; & il ne faut pas s'étonner de ces effets d'imagination dans un ſonge, où l'on croit parler des choſes auſquelles on penſe aſſez ſouvent. Mais néanmoins il m'a ſemblé que ne voulant pas parler plus

long-temps devant deux perſonnes auſſi ſages, que celles devant qui je croyois être, j'ay laiſſé continuer le vieil Ambaſſadeur en ces termes. Je ſuis dans les mêmes ſentimens où je vous voy ; & je penſe que nous n'avons de tyrans au monde, que parce qu'on ne ſçait pas ce que c'eſt que la veritable gloire. Mais je m'amuſerois vainement à des reflexions qui vous ſont, à ce que je voy, auſſi familieres qu'à moy ; & je dois ſonger que vous aimeriez peut-être mieux ſçavoir comment on continuë l'éducation de la jeuneſſe parmi nous.

POUR LES JEUNES GENS, DEPUIS DIX ans juſqu'à quinze.

SI-tôt que les enfans ont atteint dix ans, on les met juſqu'à quinze dans la ſeconde ſalle. Déz cinq heures du matin, aprés qu'ils ont ſatisfait au devoir de la Religion, on les fait compoſer en leur langue, & en latin. Enſuite on leur fait lire les vies des perſonnes, qui ſe ſont renduës illuſtres par leurs bonnes mœurs, ou par de grandes actions. On leur demande le ſentiment qu'ils en ont : on leur fait ſouvent conſiderer que ce qu'il y a de bon en chacune, n'eſt pas toûjours le plus éclatant, & que le veritable honneur ne conſiſte pas à rechercher de faire des actions extraordinaires, mais ſeulement à faire toûjours celles que nôtre devoir éxige de nous, quelque pénibles qu'elles ſoient, ou quelque baſſes

qu'elles paroiſſent. On prend garde ſur tout à les rendre plus ſçavans dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & dans celle du dernier ſiécle de leur païs, qu'en tout le reſte.

Cette lecture étant finie, on commence à leur faire juger les differens de leurs camarades, ſuivant les loix qu'ils ont appriſes par cœur, & qu'on leur explique mieux par des exemples qu'ils ont devant leurs yeux, que par de longs diſcours. On corrige leurs jugemens ; & l'on obſerve toûjours de faire opiner les plus jeunes les premiers : on leur fait expliquer leurs ſentimens, le plus nettement qu'il eſt poſſible. Les plus âgez parlent enſuitte ; & les Maîtres les reprennent s'ils ont manqué.

Deux heures entieres étant conſommées en cet exercice, qui eſt l'un des plus honnêtes, & des plus utiles où l'on puiſſe les appliquer, on les fait monter à cheval, ou s'exercer à la courſe, à la lutte, ou à nager, ſelon le temps, juſques à midy. Et, quoy qu'il ſemble que cette heure ſoit mal-propre à des exercices ſi violens, on croit toutefois qu'il eſt bon d'en uſer ainſi, pour les accoûtumer au travail. On obſerve ſeulement de ne les mettre aux grands exercices, que ſur les deux ou trois dernieres années du ſecond âge.

Ils dînent à midy, & s'en vont juſques à une heure dans les jardins, & dans les galeries, pour expliquer à de plus jeunes, ce qu'ils ont ſçû des Arts & des plantes.

Depuis une heure juſques à deux, ils appren-

et la muſique. A deux heures on leur montre les Mathematiques & l'Aſtronomie, autant que ces ſciences ſont utiles communément : car ceux que leur génie y porte, s'y peuvent adonner aprés les années d'exercices finies.

On leur apprend particulierement l'Arithmétique, les fortifications, les principes des Méchaniques, l'uſage de la Bouſſole, & tout ce qui concerne la Marine.

On employe l'heure ſuivante aux grands exercices des armes. Ils font collation ; & puis on leur explique l'Anatomie, les Cartes, les cauſes de la nourriture, du mouvement, & de tout ce qui ſe fait en eux par le corps, qu'on leur fait diſtinguer de l'ame, d'une maniere d'autant plus aiſée, qu'on ne ſe ſert que de termes communs, & que des lumieres que chacun a naturellement de ces deux choſes. On leur explique auſſi l'accroiſſement des plantes, les divers effets des figures & du mouvement, & generalement toutes les choſes qui concernent la ſcience naturelle.

Vers la fin du ſecond exercice, on leur fait faire en ces mêmes heures un cours de Chymie. Aprés quoy, ils apprennent les loix, s'ils ne les ſçavent pas bien encore, ou autres choſes, ſuivant leur génie. Enfin, ils ſoupent : ils vont aux galeries ou aux jardins, d'où ils ſe retirent, pour faire reflexion ſur ce qu'ils ont fait le jour, & ſur ce qu'ils ont appris de nouveau ; & ſe couchent comme les autres.

POUR LES JEUNES HOMMES DEPUIS quinze ans jusqu'à vingt.

ILs se lévent à quatre heures : ils étudient le latin dans les meilleurs Auteurs ; & ceux qui ont du génie pour les autres langues, les étudient jusqu'à sept heures. On employe l'heure qui suit, à la lecture de l'Histoire ; & depuis huit heures jusqu'à dix, on les exerce à l'éloquence, en les faisant parler sur divers sujets, & sur tous les differens qui sont à decider entr'eux, sur lesquels ils plaident devant d'autres qui jugent. Par les plaidoieries, on connoît s'ils sont propres à instruire, & à émouvoir ; & dans les délibérations, on connoît le fort & le foible de leurs raisonnemens. On dit à chacun ce qu'il faut qu'il pratique, pour rendre sa prononciation plus nette, plus forte, plus agréable, ou plus hardie ; ce qu'il faut faire pour fléchir la voix, pour rendre les mouvemens du corps plus souples & plus reglez. On leur apprend la proprieté des termes, l'arrangement des choses ; ce qui se doit dire avec chaleur, ou sans mouvement : sur tout, on tâche de leur inspirer l'amour de verité, le mépris du gain, & de la fausse gloire ; & on les avertit souvent que le vray bien, même de ce monde, consiste en l'innocence, & en l'intention de n'employer tous les talens que l'on acquiert, ou qu'on a de la naissance, & sur tout celuy de la parole, qu'à faire justice, ou à procurer qu'elle se fasse.

Aprés cela, on les fait monter à cheval, courir & luiter. On les fait ſouvent nager tous vêtus, & quelquefois tous armez : car nous eſtimons qu'il eſt inutile de ſçavoir nager, ſi ce n'eſt pour ſe ſauver en tout état, & pour paſſer facilement des rivieres, dont la profondeur fait croire aux ennemis, qu'ils ſont en ſûreté.

Dés qu'ils ont dîné, ils vont dans les jardins, dans les galeries, & dans les endroits où l'on laboure, pour entendre parler des plantes, des arbres, des fleurs, des manieres de labourer & de cultiver ; des ſaiſons qui y ſont propres, & generalement de tout ce qui concerne les jardins, le labour, & le pâturage. Ou bien, ils vont dans les écuries, & entendent parler des chevaux, de leurs maladies, & des remedes qui s'y peuvent appliquer : ils apprennent à les brider, à les ſeller, & toutes les choſes qu'un bon Cavalier doit ſçavoir.

A deux heures, on leur fait une leçon de l'éloquence, & de ſes cauſes. Ils s'exercent enſuite aux armes, ſoit à pied, ſoit à cheval, & quelquefois ſur l'eau.

Aprés cet exercice, on leur fait une leçon de morale, qui conſiſte principalement à leur faire connoître l'ame & ſes paſſions ; le profit qu'on en peut tirer, par le bon uſage qu'on en peut faire ; les maux qu'elles cauſent, quand elles ſont les maîtreſſes ; & enfin comment il les faut gouverner en ſoy-même, & dans les autres.

Dés que cette leçon eſt achevée, ils retournent

aux jardins, aux galeries, aux écuries, aux laboratoires, & par tout où leur génie les mene.

Ils reviennent pour souper, & retournent encore à la promenade, ou aux galeries.

Enfin, ils se retirent pour faire reflexion sur ce qu'ils ont fait le jour, & sur ce qu'ils ont appris de nouveau, finissant la journée comme les autres.

Il est bon que vous sçachiez que les plus habiles artisans de l'Académie donnent aux ouvriers, qui travaillent pour les bourgeois, deux heures par jour, dans lesquelles ils leur apprennent la raison des choses qu'ils font tous les jours, & les redressent souvent dans leurs mauvaises pratiques.

De même, les jardiniers & les laboureurs de l'Académie, instruisent les jardiniers & les laboureurs des particuliers ; & ces instructions se donnent aux heures que les enfans de l'Académie ne sont, ni dans les jardins, ni dans les galeries.

Les jours de Fêtes, on fait le matin des actions publiques sur des sujets que le Magistrat envoye : tous les habitans, même les femmes de la ville, y assistent.

L'aprésdînée, on fait des courses, & des combats dans les lices, ou sur l'eau ; & quand il n'y a point de fêtes dans la semaine, on fait ces exercices publics le Jeudy.

Je pense vous en avoir assez dit, pour vous faire concevoir que les jeunes hommes qui sortent de cette Académie, sont d'honnêtes gens, & de bons citoyens. Ils sçavent la Religion, & la loy de leurs

païs

païs. Ils ſe connoiſſent eux-mêmes : ils ſçavent, autant que cela eſt neceſſaire, comment eſt faite la terre qu'ils habitent, & comment eſt fait le reſte du monde, du moins ſelon qu'il nous paroît. Enfin, ils ſont capables de ſe gouverner eux-mêmes, de conduire leurs familles, & même de ſervir l'Etat, quand ils y ſont appellez. Et vous voyez que, comme ces Académies ſont établies depuis long-temps, il ne doit y avoir parmi nous, que d'honnêtes bourgeois. Auſſi vous puis-je dire que tous les Etrangers, qui entrent dans l'Etat reformé, ſans ſçavoir comment tout le monde y eſt inſtruit, s'imaginent toûjours que le premier habitant qu'ils rencontrent, eſt le plus honnête homme du païs. Comme il eſt difficile d'en entretenir aucun des choſes ordinaires, qu'il ne les ſçache tres-bien, & qu'il en ſçait beaucoup que l'on ignore communément ailleurs, ceux qui l'en entendent parler, ne ſçachant pas d'où cela vient, le regardent comme un prodige. Mais, quand on a un peu demeuré parmi nous, & qu'on a connu pluſieurs de nos citoyens, on voit qu'ils ſont tous ſçavans en tout ce que les hommes doivent ſçavoir. Et ce qu'il y a de plus agréable, c'eſt qu'ils ſont ſi accoûtumez à la ſcience, qu'ils ne s'apperçoivent point qu'ils en ayent, quand ils ne voyent pas les étrangers. Mais quand il leur arrive d'en recevoir chez eux, ou de faire voyage, c'eſt alors que par la difference qu'il y a d'eux aux autres hommes, ils ſentent ce que peut l'éducation, & l'obligation qu'ils ont à leur ſage Réformateur.

Je ſuis fort trompé, ſi la longueur de mon recit ne vous a fatiguez. J'ay dit pourtant le moins de choſes inutiles, qu'il m'a été poſſible ; & peut-être que, ſi j'euſſe voulu retrancher de mon diſcours, j'aurois eu peine à vous faire comprendre la diſpoſition generale de l'Etat reformé.

Pendant que je croyois entendre tout cecy, il m'a ſemblé que le temps ſe couvroit, & que juſtement comme l'Ambaſſadeur finiſſoit, la pluye eſt tombée ſi abondamment, que je ne pouvois pas me tirer du lieu où j'étois.

En cet état, j'ay perdu de vûe M. Conrart, & les douze Ambaſſadeurs : & aprés d'autres peines, que je ne pourrois expliquer, j'ay crû vous avoir rencontré, liſant un rouleau de parchemin gâté en pluſieurs endroits, & que vous me diſiez : C'eſt grand dommage, les douze Ambaſſadeurs qui viennent de partir, m'ont dit que le torrent des eaux qui ſont tombées tout à coup en ces lieux, avoient emporté avec une partie de leurs hardes, pluſieurs rouleaux où leurs loix ſont écrites ; & je viens de trouver autour d'un arbre celui-cy, qui nous apprendroit de belles choſes, s'il étoit entier, mais par malheur il n'y a qu'une partie des loix de l'Etat reformé.

Admirez, je vous prie, juſqu'où va la force de l'imagination ! & combien ce ſonge eſt ſuivi ! Monſieur Conrart s'eſt retrouvé : nous ſommes remontez dans ſon carroſſe ; nous y avons lû vingt-deux loix, qui comprennent toute la conduite des familles, & trente-deux autres pour la punition

des crimes. Il m'a ſemblé même qu'aprés les avoir lûës, Monſieur Conrart nous diſoit ; Que j'ay de regret, Meſſieurs, de ne pouvoir entrer dans cette heureuſe terre ! Et que je vous exhorte de bon cœur, vous qui le pouvez, d'y aller apprendre les autres loix qui nous manquent. Il y auroit veritablement de la difficulté à introduire dans des Royaumes fort corrompus, un ordre auſſi grand & auſſi merveilleux, que celuy de l'Etat reformé : mais enfin, cela n'eſt pas impoſſible.

Un jeune Prince dont l'eſprit eſt grand, dont la volonté eſt droite, & dont les reſolutions ſont fermes ; en un mot, un Prince comme le nôtre, peut aiſément faire obſerver toutes ces choſes ; & tout de bon, il me paroît qu'il s'y prend comme il faut. Sa naiſſance, & les ſuites de ſa vie ſont auſſi pleines de merveilles, & le font reſſembler parfaitement au Heros de l'Etat reformé. Il a fait la paix auſſi jeune : il uſe de ſon repos encore plus glorieuſement, qu'il n'a fait de ſes armes ; il a déja corrigé des abus qu'on croyoit ſans remede ; il fait des loix, & il n'a pas encore trente ans.

Je penſe méme qu'avant cet âge, il aura fait d'auſſi grandes choſes pour nous, & ſelon nos manieres, que celuy dont la memoire eſt en ſi grande benediction dans l'Etat reformé. Je voy d'ailleurs, qu'il fait élever Monſeigneur le Dauphin, d'une maniere à nous faire tout eſperer. Vous en pouvez bien préſumer par ce que tout le monde publie du cœur & de l'eſprit de Monſieur le Duc de Montauſier. Mais, comme dans

la bonté particuliere, qu'il a toûjours euë pour moy, il m'a découvert une grande partie de ses pensées, je vous puis assûrer, qu'il ne laissera point prendre de fausses idées au jeune Prince, dont il luy a confié la conduite. Il a toute la force qu'il faut pour resister à ce torrent, qui emporte la plûpart du monde, & sur tout les jeunes Princes, à suivre plûtôt une mauvaise coûtume, que la raison ; & si quelqu'un peut trouver de grands moyens pour rendre la France heureuse, par l'éducation de toutes les personnes qui la doivent soûtenir un jour, c'est de luy sans doute, qu'on doit attendre ce secours.

J'étois rempli de ces pensées, lorsque, suivant la la coûtume, que j'ay de refléchir sur tout ce qui me vient en l'esprit, il m'a semblé fort étrange, & même impossible qu'il fût né en divers temps deux Heros si semblables en tant de choses si extraordinaires, que le Roy, & le Prince dont je croyois avoir oüi raconter de si grandes merveilles.

Cette reflexion a commencé à me faire soupçonner, que je révois ; & puis m'appercevant que je ne sçavois pas même l'endroit du monde, où étoit scitué l'Etat reformé, & que cet Ambassadeur qui devoit être d'un païs fort éloigné du mien, ne parloit pas neanmoins une autre langue que la mienne ; j'ay reconnu, voyant que tout cela n'avoit aucune liaison avec le reste de ma vie, que j'avois fait un songe, & non pas un voyage. Et, comme on ne fait en dormant, des reflexions de la nature de celle-là, que lorsque le sommeil étant

prés de sa fin, n'est plus si pesant, je me suis incontinent éveillé. Si-tôt que j'ay pû être en état, j'ay écrit avec toute la vîtesse, dont je suis capable, les loix que je croyois avoir lûës avec vous, de peur de les oublier. Et voyant avec combien de facilité je m'en étois souvenu, j'ay fait dessein de vous en écrire tout le songe.

Nous examinerons ensemble, comment on peut imaginer pendant le sommeil, tant de choses en si peu de momens; comment elles se peuvent suivre avec tant d'ordre; & d'où vient qu'il faut ensuite tant de temps pour les mettre sur le papier. Si certaines gens sçavoient que j'en eusse tant perdu à écrire une visionnaire (car si jamais lettre a merité ce nom, c'est celle-cy) ils me blâmeroient.

Pour vous, Monsieur, je sçay que vous en aurez d'autres pensées, & que plusieurs endroits de mon songe, vous feront faire d'utiles reflexions. Quand ma lettre ne serviroit qu'à vous divertir, je ne tiendrois pas mes peines perduës; & j'en serois trop payé, si elle avoit fait rire Monsieur Conrart.





DES MOYENS DE RENDRE UN ÉTAT HEUREUX.

IL faut toûjours avoir en vûë ce qu'il y a de plus parfait ; & bien qu'on ne doive pas esperer d'y parvenir, il faut au moins y tendre, si l'on veut suivre le plus droit chemin.

I. De là il suit que, si l'on veut trouver les moyens les plus seûrs pour regler un Etat, il faut considerer d'abord ce qui le peut rendre parfaitement heureux.

II. Ensuite, il faut considerer entre toutes les choses, qu'on voit être necessaires au bonheur parfait de cet Etat, celles qu'il a déja, & celles qui luy manquent.

III. Et enfin se servir de celles qu'il a, pour luy procurer, autant qu'on le peut, celles qu'il n'a pas.

Un Etat est à plusieurs villes, ce qu'une ville est à plusieurs familles, & ce qu'une famille est à chacune des personnes qui la composent. Si bien que, pour voir

jusques dans le principe, ce qui peut rendre un Etat parfaitement heureux, il faut voir ce qui rend une famille heureuse.

Une famille se peut prendre de deux manieres; ou comme elle devroit être dans le pûr état de la nature; ou comme elle peut être, quand il ya du mélange. J'appelle état naturel de la famille, celuy où elle est, quand elle n'est composée que de celuy qui en est le chef, & de ceux qui sont descendus de luy. Et je dis qu'il y a du mélange, lorsque d'autres personnes y sont admises, ou par hospitalité, ou pour y rendre service.

Dans le premier état, une famille est heureuse, lors qu'il s'y trouve quatre choses. La premiere, quand la puissance n'y est pas divisée, & que tous les descendans de celuy qui en est le chef, luy sont parfaitement soûmis. La seconde, lors que chaque particulier de la famille traite les autres particuliers, comme il veut en être traité, & qu'il aime beaucoup plus la commodité de toute la famille, que la sienne. La troisiéme, lors que le chef est bien persuadé qu'il n'est puissant sur sa famille, que pour la rendre parfaitement heureuse, & non pas pour en faire tout ce qu'il luy plaît. La quatriéme, lors que pour regle de sa conduite, il n'a que l'Evangile, & qu'il le fait garder exactement.

Dans le second état, la famille est heureuse. Premierement, lors qu'on y traite les étrangers ou les voisins, comme on voudroit en être traité: en un mot, quand on leur témoigne autant d'a-

mitié, que s'ils étoient de la Famille. Secondement, lors qu'on traite les ſerviteurs, comme ayant compaſſion de leur état, & comme on voudroit être traité dans une ſemblable ſervitude. En troiſiéme lieu, lors que les ſerviteurs ont une entiere ſoûmiſſion au chef, & un grand reſpect pour tous ceux de la famille.

Dans ces deux états, tandis que tout va de la ſorte, la famille eſt heureuſe : le chef n'a pas même beſoin de ſe ſervir de ſa puiſſance. Mais, comme il n'y a point d'homme parfait, & qu'il manque toûjours quelque choſe à chacune des perſonnes qui la compoſent, il faut que chaque particulier veille toûjours ſur ſoy-même pour ſe corriger, & que le chef, outre cette exactitude à veiller ſur ſoy-même, veille ſans ceſſe ſur les autres.

Tellement que le chef doit avoir de grandes qualitez naturelles, & pratiquer continuellement toutes les vertus. Mais celles qui luy ſont le plus neceſſaires, ſont

Le diſcernement, pour connoître à quoy chaque perſonne de la famille doit être employée, & comment elle peut être conduite.

La prévoyance, pour prévenir les troubles.

La juſtice, pour regler les differends, & pour pour punir le mal.

La douceur, pour ſupporter les défauts.

Le bon ménage, pour conſerver les biens.

Et l'adreſſe, pour en acquerir par les voyes legitimes.

Il

Il ne peut exercer ces choſes, s'il n'a puiſſance ſur tous les particuliers ; & ſi la famille eſt fort grande, il faut que, ſans diminuer cette puiſſance, il la communique ſelon certaines limites, & avec ſubordination. Il pourra, par exemple, choiſir entre ſes enfans ceux qui auront le plus de talent pour la culture des terres, & les pâturages ; leur donner un certain nombre ſuffiſant de ſerviteurs ; & mettre encore entre ſes enfans ou ſes ſerviteurs, certains degrez de ſubordination, qu'il reglera par l'âge & la ſuffiſance.

Il en employera d'autres au commerce ; d'autres à faire les affaires du dedans ; d'autres à celles du dehors ; d'autres, à manier les deniers, que le pâturage, le labeur, & le commerce produiſent ; d'autres à inſtruire les jeunes aux choſes, auſquelles ils ſont propres, & ſur toutes à la Religion ; d'autres à regler les differends, qui arrivent entre les enfans ou les ſerviteurs, par querelles ou par interêt ; & d'autres, à défendre les biens, & les perſonnes de la famille. Mais il doit être fort ſoigneux d'examiner la conduite de ceux à qui il commet celle des autres, en ſe faiſant rendre compte de l'état des terres, & du pâturage, du commerce, des affaires du dedans, & du dehors ; de la recepte, & de l'employ de l'argent ; de l'inſtruction des jeunes gens ; de la juſtice qu'on rend dans la famille, & de la bonne garde qu'on y fait. Il doit même ſouvent écouter les plaintes qu'on luy fait contre ceux, qui ont les principales adminiſtrations.

Si plusieurs familles semblables se joignant, viennent à composer une ville, chaque chef de famille retenant la puissance dans sa famille, sera soûmis à celuy qui aura le gouvernement de toute la ville; & chaque famille devenant alors, à l'égard de la ville, ce que chaque particulier est à l'égard de la famille, il faudra que chacune contribuë à maintenir la ville, & qu'il y ait des Juges, des soldats, des biens, & des écoles pour le public. Tout cela sera soûmis au Gouverneur, qui examinera la gestion des principaux, comme chaque chef de famille examine celle des administrateurs de sa famille. Mais, comme chaque particulier de famille deviendra sujet à la puissance publique de la ville, il aura deux sortes de devoirs: la premiere regardera les devoirs de la famille; la seconde, ceux des citoyens. Et, comme chaque famille doit plus à la ville qu'à soy-même, chaque particulier doit plus aussi à la ville, qu'à sa famille.

Enfin, si plusieurs villes se joignant, viennent à composer un Etat ou Royaume, chaque Gouverneur sera soûmis à celuy qui aura la conduite de tout le Royaume: & il faudra que chaque ville contribuë à maintenir cette puissance royale, qui sera absoluë pour faire garder les loix, pour faire la geurre, pour ordonner les levées, &c.

Chaque ville doit plus au salut du Royaume, qu'à soy-même. Et ainsi chaque particulier du Royaume a trois devoirs. Ceux de la famille, qui sont préferables à sa commodité particuliere; ceux de la

cité, qui ſont préferables à ceux de famille ; & ceux du Royaume, qui ſont préferables à tous les autres.

Celuy qui, à cauſe du gouvernement de tout le Royaume, portera le nom de *Roy*, ſe regardera comme obligé à remplir differens devoirs. Premierement, celuy de particulier, c'eſt-à-dire, d'homme qui, comme tous les autres, doit plus au Royaume qu'à ſoi-même. Celuy de chef de famille, qu'il doit moins conſiderer, que le ſalut du Royaume. Et celuy de Roy, qui l'oblige à faire tout ce qui dépend de luy, pour rendre le Royaume heureux. Le Roy.

Pour cela, il doit prendre garde à deux choſes principalement. La premiere, à donner toûjours bon exemple, en ce qui regarde ſa vie particuliere, & le regime de ſa famille : car de là dépend la bonne vie de tous ceux qui ſont ſoûmis à ſa conduite, & le bon regime de leurs familles ; joint qu'à peine oſera-t'il punir le mal dans les autres, s'il le commet luy-même. Ses Mœurs.

La deuxiéme, de ne faire aucune dépenſe pour luy-même, ou pour ſa famille, ou pour les choſes qui regardent ſa dignité, que ſur le bien domanial de ſa Couronne. L'uſage de ſes biens.

Quant aux biens des villes, & des particuliers, il en eſt le maître abſolu, non pour en faire ce qu'il luy plaît, mais pour en faire tout ce qui eſt utile, ou neceſſaire au bien du Royaume. Et, bien qu'on doive aveuglément luy en laiſſer la diſpoſition, il ne doit en uſer que pour la commodité, l'utilité, ou la neceſſité publique. De même, il eſt maître des parti-

culiers, c'eſt à dire, qu'il les peut employer à tout ce qu'il luy plaît, & même les envoyer à la guerre. Mais il ne les doit expoſer, que quand il s'agit du bien de l'Etat.

Il peut auſſi faire des loix, des levées, des guerres & des traitez.

Il ne peut neanmoins aliéner ſa Couronne.

JUSTICE.

IL peut faire de nouvelles loix : mais, comme il ne pourroit aliéner ſa couronne, c'eſt à dire, ſoûmettre le royaume à la puiſſance d'un autre, ſans le conſentement de tous les ordres du royaume ; il n'en peut auſſi changer l'ancien droit, ſi tous les ordres ne le veulent conjointement avec luy.

Il doit la juſtice au public & aux particuliers, par luy immediatement, ou par les Juges qu'il prépoſe.

Ces Juges ne ſe peuvent diſpenſer de garder les loix; & le principal ſoin du Roy eſt de ſçavoir ſi la Juſtice eſt bien adminiſtrée, en écoutant ſérieuſement les plaintes de tout le monde, & en faiſant ſeverement punir, ou le Juge qui a malverſé, ou celuy qui s'en eſt plaint mal à propos. Il doit prendre garde de ne faire pas toûjours examiner ces plaintes par les mêmes perſonnes, de peur qu'elles ne s'entendent, pour le tromper.

Il eſt bon que des perſonnes choiſies, aillent tous les ans dans les Provinces, pour oüir les plaintes : mais il ne faut pas que le même aille deux années de

ſuite dans la même province, ni qu'il y mene ſa famille ; & il faut qu'on écoute les plaintes qu'on feroit contre luy, s'il avoit mal-verſé.

Le Roy doit toûjours entendre par luy-même le rapport de ceux qu'il envoye dans les Provinces, & les plaintes qu'on fait contre eux.

FINANCES.

IL a ſon revenu pour ſa famille.

Le domaine de la Couronne, pour ſoûtenir l'éclat de ſa dignité.

Les levées, pour ſoûtenir les dépenſes ordinaires, comme de payer ceux qui ſervent à rendre la juſtice, qui doit être gratuitement faite aux particuliers, & les ſoldats des garniſons, ou les troupes qu'on doit toûjours tenir prêtes pour les occaſions preſſantes ; d'entretenir les ponts, les chauſſées, &c.

Et les dépenſes extraordinaires, comme les guerres, les travaux publics, &c.

Il faut qu'il y ait toûjours un grand fonds tout prêt, parce que les occaſions peuvent être preſſantes, & qu'il y va ſouvent du ſalut de l'Etat : joint que quand on fait des levées à la hâte, on ne le peut jamais faire avec cette juſtice, qui veut qu'on épargne les foibles, & que d'ailleurs on uſe de ſeveres contraintes, qui font ſouvent plus de tort aux Provinces, que la levée même.

Il faut que les levées ſe faſſent ſur les particuliers, par les perſonnes que le peuple même élit, & que

les Officiers, que le Roy prépose dans les villes, les reçoivent des élûs, pour les porter aux Receveurs generaux des Provinces, & de là au tresor.

Il faut que les Envoyez dans les Provinces, écoutent les plaintes contre les Receveurs, & celles des Receveurs contre les élûs ; & que le Roy soit exact à entendre le rappport des Envoyez; qu'il fasse compter tous les ans le Gardedu Tresor, & que les Envoyez fassent compter les Receveurs tous les ans.

Il faut punir de mort tout vol de finance, & toute exaction.

GUERRE.

LE Roy la doit faire justement ; & dés qu'il la fait, les peuples la doivent croire juste.

Une guerre ne peut être juste, que quand l'interêt qui l'a fait entreprendre, est important à l'Etat; quand les ennemis doivent y satisfaire; quand on ne peut les y obliger autrement, que par les armes ; quand on voit qu'ils se préparent à entrer dans le royaume;qu'ils font des ligues, & qu'ils se feront trop forts,si on ne les prévient; qu'ils ont enfraint les traitez &c.

Les soldats doivent être bien payez & suffisamment, pour ne point être obligez à faire des desordres, qui ruinent plus une Province en un mois, que si on faisoit sur elle dix fois plus de levée; & que les soldats ne tirent de profit de leurs violences.

Il faut punir de mort ces exactions.

Il faut que les ſoldats campent toûjours, & qu'ils s'accoûtument à porter ce qu'il faut pour camper, ſur tout dans le royaume, pour ne pas incommoder les villes.

PAIX.

LE Roy peut faire la paix : mais il la doit inviolablement garder, aprés l'avoir jurée.

S'IL EST PLUS RAISONNABLE de partager le Royaume entre les freres, que de le laiſſer à l'un d'eux.

I.

LEs freres étant nez d'un même pere, doivent avoir mêmes droits à la ſucceſſion.

I.

IL ne faut pas regarder en matiere d'Etat, ce qui eſt le plus convenable aux enfans d'un même Roy, mais ce qui eſt convenable au royaume.

II.

Il n'y a rien de ſi injuſte, que de rendre des fils de Souverain, ſujets de leur frere.

II

En ce cas, les freres ne deviennent pas ſujets : ils l'étoient de leur pere ? & l'un d'eux ceſſe de l'être.

III.

Une Puiſſance balancée, n'eſt pas ſi ſujette à ſe tourner en tyrannie.

III.

Il vaut mieux ſouffrir d'un ſeul, que de pluſieurs.

SUPPOSE' QU'IL N'EN FALÛT QU'UN pour commander à tous, n'est-il pas mieux de choisir le plus capable des freres, que l'aîné, supposé qu'il ne soit pas le plus capable?

I.

S'Il faut se soûmettre, on se doit soûmettre au plus raisonnable, & non au plus vieil.

I.

LE plus vieil doit être le plus raisonnable; & si cela n'est pas, on le doit regarder comme celuy à qui Dieu donne le premier un droit, qui ne peut dépendre de l'élection des hommes, sans les exposer à mille guerres.

SUPPOSE' QU'IL FAILLE, POUR EVITER les guerres, se soûmettre à l'aîné, faut-il qu'il soit tout-puissant?

I.

ON ne peut manquer d'être malheureux sous un Prince tout-puissant, s'il arrive qu'il soit ou méchant, ou insensé

I.

ON ne sçauroit manquer d'être mal-heureux sous un Prince, fût-il tout bon & tout sage, quand il n'est pas tout-puissant. Il empêchera bien les maux qu'il pourra empêcher, mais ceux ausquels il ne pourra rien, deviendront extrêmes.

II.

On n'a jamais été si malheureux, que sous les tyrans,

II.

Quand un Prince voit que rien ne luy resiste, il ne fait

rans, parce qu'ils ne vouloient pas que rien leur resistât.

plus de si grands maux; & les plus grands qu'on fasse, sont ceux qu'on fait pour regner.

TOUT CELA EST VRAY.

Par les exemples, & par les raisons.

I

Auguste, ce qu'il a fait pour regner.

Ce qu'il a fait étant établi.

Il faut toûjours établir la Royauté sur des raisons generales; & le bien public veut que, sans considerer ce qui est, on suive ce qui doit être.

II.

L'aîné n'est pas toûjours le plus sage: mais il le doit être; & c'est toûjours luy qui étant né le premier, a eu le premier droit à l'Empire.

III.

Si l'on donnoit au plus sage, le plus fol souvent le pretendroit être: cela feroit une guerre civile; & c'est le plus grand mal d'un Etat. Au lieu que déferant à l'aîné, on n'a plus à contester.

IV.

Si l'on partageoit, la puissance s'affoibliroit; & outre que les freres se font la guerre, chacun d'eux est plus foible contre l'étranger, & contre ceux des sujets qui se veulent revolter.

V.

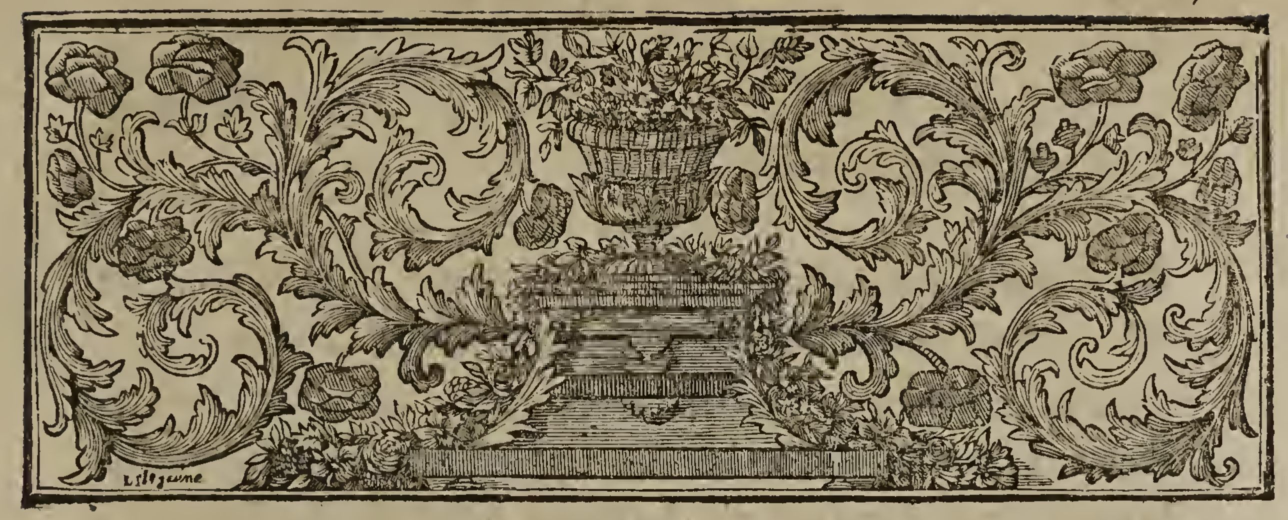
Si le Prince n'est tout-puissant sur ses sujets, ils

font des reſiſtances qui cauſent des guerres.

VI.

Si le tout puiſſant eſt tres-méchant, il ne ſe peut emporter qu'à des débauches, & à quelques cruautez contre des particuliers : mais jamais il n'a la penſée de détruire tout l'Etat.





MAXIMES TIRÉES DE L'HISTOIRE.

I

Un Prince doit toûjours respecter la memoire de son Pere, la bien-seance le veut, & souvent l'interêt.



Hilippes Roy d'Espagne, aprés avoir fait brûler le phantôme de Constance Ponce, Confesseur de Charles-Quint son pere, voulut aussi faire faire le procés à la memoire de ce Prince pour heresie. Mais on luy representa qu'il n'auroit aucun droit à la Couronne, s'il se trouvoit que son pere fût mort hérétique ; & qu'en ce cas, la

resignation qu'il luy avoit fait de ses Etats, seroit nulle : cela seul l'empécha de faire condamner la memoire de son pere.

II

C'est une faute que de prendre pour sûreté, la parole dune d'une personne, qui n'est pas maître de la tenir.

En mil cinq cens soixante, Castelnau, & les autres conjurez contre les Guises, furent assiegez dans Nozé, par Jacques de Savoye Duc de Nemours, qui ne pouvant les avoir de force, les en tira par belles promesses, leur disant qu'il les meneroit au Roy même, & qu'ils ne seroient point mis prisonniers. Ils devoient prendre garde que François II. ne suivant que les mouvemens des Guises, ne tiendroit jamais cette promesse. En effet, dés que Castelnau, & ses compagnons furent arrivez, les Guises les firent emprisonner ; & le Duc de Nemours crut en être quitte, en disant, *je n'y puis rien.* Il ne devoit donc pas promettre.

Cet exemple fait voir aussi, que tout est exposé, quand un Prince a la foiblesse de se laisser gouverner en tout.

III.

Un Prince, quelque jeune, & quelque mal-habile qu'il soit, obtient toûjours quelque titre honorable, quand il est de bonnes mœurs.

François II. s'il n'eut de grande vertus, merita au moins d'être appellé *le Roy sans vice.*

IV.

Il est difficile d'user de beaucoup d'artifices, lors qu'on gouverne, sans être soupçonné de bien des crimes, que souvent on ne commet pas.

Catherine, mere de François II. avoit tant employé d'artifices, pour se maintenir dans le gouvernement contre les Guises, & les Princes de France, en favorisant toûjours le parti le plus foible, pour le mettre en état de balancer l'autre; que la plûpart, voyant les Guises au dessus de tout, si le Prince de Condé eût été décapité, & que cette éxécution avoit été empêchée par la mort subite de François II; crûrent que Catherine avoit avancé la mort du Roy, pour sauver le Prince de Condé; & qu'elle n'avoit sauvé ce Prince, que pour balancer le crédit des Guises.

V.

Les Princes croyent trop legerement ceux qui s'empressent autour d'eux, pendant qu'ils regnent; & s'ils regardoient ce qui est toûjours arrivé aprés la mort de leurs semblables, ils ne croiroient pas si legerement toutes les protestations, qu'on leur fait pendant qu'ils vivent.

De tant de grands Seigneurs, qui étoient à la Cour de François II. quand il mourut, il n'y eut que Sausac, & la Brosse qui avoient été ses gouverneurs, & l'Evêque de Senlis, qui prissent soin de ses funerailles. Jamais les Guises, eux qui avoient fait sonner si haut leur zele pour le service de ce Prince, & qui étoient redevables de tant de biens à sa bonté, ne songerent à luy rendre ces derniers devoirs. Cela leur fut reproché; & l'on trouva sur le poëlle,

qui couvroit le corps du Roy, un billet, avec ces mots ; *Tanneguy du Castel, où es-tu?* Ce Tanneguy est celuy, qui revint pour faire les funerailles de Charles VII. son bien-faicteur, sans craindre le ressentiment de Louis XI.

VI.

Il n'y a point de maux, que ne cause l'ambition d'une personne, qui veut toûjours gouverner, parce qu'elle a commencé à gouverner.

Catherine se servoit tantôt du parti hugenot, & tantôt du parti Catholique, ne favorisant l'un & l'autre, qu'autant que les Chefs luy sembloient utiles à son dessein. Cependant les choses vinrent à tel point, qu'ayant servi à fortifier peu à peu tous les deux, ils furent en état d'éclater, & se rendirent maîtres de tant de places, que partageant toute la France, elle se vit presque en état de n'avoir aucune retraite sûre ni pour son fils, ni pour elle. En d'autres occasions, elle ne voulut jamais consentir à terminer les differens, par la prise Prince de Condé. ls 'étoit rendu legerement dans un endroit, où elle étoit en puissance de l'arrêter: cependant elle le laissa aller. Et, aprés la prise de Bourges par le Roy, & le Duc de Guise, on n'avoit qu'à enveloper le Prince dans Orleans : mais elle n'y voulut jamais consentir, & fit resoudre qu'on iroit à Roüen.

VII.

On ne doit pas croire qu'on ſoit fort aimé, pour avoir une groſſe Cour dans la proſperité.

Lors qu'on donna la bataille de Dreux, les huguenots eurent d'abord tant d'avantage, que plusieurs des Catholiques croyant leur parti défait, en apporterent la nouvelle juſqu'à Paris; & dés ce moment la Ducheſſe de Guiſe qui avoit une groſſe Cour, ſe vit abandonnée de tout le monde. Comment ceux qui l'avoient ſi-tôt abandonnée, pûrent-ils ſe montrer à elle le lendemain, qu'on apprit que les Catheques avoient gagné la bataille?

VIII.

Avec la reſolution qu'il faut avoir, lors qu'on veut ſe maintenir entre deux partis puiſſans, il faut avoir bien de la ſoupleſſe dans les changemens; & ſouvent cette ſoupleſſe eſt un grand mal.

Quand la fauſſe nouvelle de la défaite des Catholiques vint à Paris, la Reine Catherine, ſans s'émouvoir, dit à ceux qui ſe trouvérent preſens, quand elle la reçût, *Hé bien, il faudra donc prier Dieu en François!* & ſe mit à carreſſer les amis du Prince, & des nouvelles opinions. Le lendemain ſçachant la verité, elle fit faire des feux de joye, & envoya (à regret, diſoit-on, mais pourtant de la meilleure grace du monde) le commandement de l'armée au Duc de Guiſe.

IX.

Le zele qui porte à mal faire, ne peut venir que d'un fausse Religion:

Ce que fit Poltrot de Meré, lors qu'il tua le Duc de Guiſe, pour ſauver le parti huguenot, le montre bien. Le Duc avoit pardonné à un autre, qu'un ſemblable zele avoit porté à un pareil attentat; & ce Prince voulut, en luy pardonnant, montrer la difference qu'il y avoit entre ſa Religion, & celle de ce huguenot.

X.

Il y a de l'injuſtice à faire de mauvais jugemens ſur des apparences, pour fortes qu'elles ſoient.

On avoit crû que le Duc de Guiſe étoit cauſe du déſordre de Vaſſy; & il y avoit quelques apparences, qui ſembloient favoriſer cette croyance. Cependant, ce Prince aſsûra en mourant, que cela n'étoit point; & ce qui fait croire qu'il diſoit la verité, c'eſt qu'il mouroit ſi chrétiénnement, que pour empêcher qu'on ne vengeât ſa mort, il conſeilloit la paix avec l'Admiral, qu'on ſoupçonnoit d'avoir été l'auteur de ſa mort.

XI.

Il faut, tout au plus, quand une extréme neceſſité le veut, tolerer l'exercice d'une fauſſe Religion: mais il ne faut, pour quoy que ce ſoit, accorder des privileges, ou des exemptions à ceux qui la profeſſent.

Auſſi, lors qu'on fut contraint de tolérer la Religion prétenduë reformée en France, ne voulut-on jamais ſouffrir que les Prétendus Reformez fuſſent

ſent exempts de dixmes. Si cela eût été, la pluſpart des gens de la campagne ſe fuſſent mis de leur parti, pour épargner la dixiéme partie de leur revenu.

XII.

Il ne ſuffit pas de preparer du ſecours à des aſſiegez, mais il faut leur faire ſçavoir par des voyes promptes, qu'on leur en a preparé, afin qu'ils ne ſe découragent pas, avant que le ſécours ſoit arrivé.

Elizabeth Reine d'Angleterre, qui avoit ſurpris le Havre, & qui ſçut que le Roy de France l'aſſiégeoit, ſe contenta de faire preparer une flotte de ſoixante gros vaiſſeaux, & d'en envoyer les nouvelles par dix-huit cens hommes, qui ne pûrent arriver à la vûë du Havre, que le lendemain de la compoſition, qu'en avoit fait l'Admiral d'Angleterre. Si on luy eût envoyé quelques barques, dés qu'on prit le deſſein de le ſecourir, il n'auroit pas rendu cette place.

XIII.

Il ne faut jamais ſe fier aux traitez qu'on fait, à condition de rendre des places quelque temps aprés, parce qu'on trouve toûjours de quoy les éluder, & que ce qu'on a accordé pour y parvenir, eſt autant de perdu.

Ainſi, Henry II. promit par le traité de mil cinq cens cinquante-neuf, fait avec l'Angleterre, de rendre Calais dans huit ans. On s'en mocqua ſous Charles IX. & l'on prétendit que les Anglois avoient fait des entrepriſes ſur les François contre la foy du traité, par lequel on avoit promis de ne rien entreprendre, de part ni d'autre.

XIV.

Il est dangereux de permettre aux Seigneurs particuliers d'être armez.

Le Cardinal de Lorraine avoit obtenu de Charles IX. permiſſion d'avoir des gardes, dans un temps où il étoit défendu à tous les particuliers d'aller armez. Le Maréchal de Montmorency Gouverneur de Paris, ne le put ſouffrir; & luy ayant fait dire, de faire mettre à ſes gardes les armes bas, ſans qu'il voulût déferer à cet ordre, le chargea en paſſant dans la ruë S. Denis: ce qui penſa ſoûlever tout Paris, & renouveller la guerre.

XV.

Il n'y a rien de plus propre à cacher les grands deſſeins, que d'en faire le projet dans des occaſions, où il ſemble qu'on ne penſe qu'à ſe divertir.

Catherine fit croire à tout le monde, qu'elle n'avoit fait le voyage de Bayonne, que pour voir Iſabelle ſa fille; & l'on crut par tant de bals, de carrouſels, & de divertiſſemens qu'on donna à cette Princeſſe, que Catherine ne penſoit qu'à la divertir. Mais, pendant que toute la Cour ne penſoit qu'à ces divertiſſemens, & que les Proteſtans, auſſi-bien que les Catholiques, en prenoient leur part, Catherine méditoit avec le Duc d'Albes, une ſecrette alliance entre la France & l'Eſpagne, pour ruiner les Proteſtans.

XVI.

Souvent, aprés avoir fait ſecretement un grand projet, on en ruine l'execution en lâchant quelque mot, qu'on croit n'être pas entendu.

Ainſi le Duc d'Albes, aprés les conferences qu'il avoit euës avec la Reine, dit, à une occaſion, que *la tête d'un ſaumon valoit mieux que toutes les grenoüilles d'un marais* : ce qui réveilla les Proteſtans, & leur fit croire qu'il avoit conſeillé à Catherine, de ſe ſaiſir de leur chef. Et depuis ce temps, ils ſe défiérent tellement d'elle, qu'elle ne put prendre aucune meſure avec eux.

XVII.

La Religion eſt le plus odieux pretéxte, qu'on puiſſe donner à une cruauté.

En mil cinq cens ſoixante-huit, les Eſpagnols jaloux de l'établiſſement des François dans la Floride, prirent le fort-Charles, qu'on y avoit fait bâtir, & déchirerent tous les François par morceaux, aprés leur avoir crevé les yeux, diſant qu'ils les traitoient ainſi, non comme François, mais comme Lutheriens.

XVIII.

Dieu permet ordinairement, que les grandes cruautez ſoient ſeverement punies.

Dés que les Eſpagnols ſe furent rendus maîtres de la Floride, quelques barbares du païs, qui gemiſſoient ſous leur tyrannie, s'étant joints à une troupe de François étrangement reſolus, entrerent du premier aſſaut dans le Fort. Tout ce qui s'y trouva

d'Eſpagnols, furent aſſommez ou pendus, avec cet écriteau qu'on mit au deſſus de la potence, *non comme Eſpagnols, mais comme Corſaires.*

XIX.

Souvent Dieu permet qu'un particulier ſoit offensé, & fait ſervir ſon reſſentiment à une vengeance publique.

Le Conſeil de Charles IX. n'étoit pas d'avis de venger le maſſacre fait des François dans la Floride; & ce fut un Gaſcon nommé Dominique de Bourges, qui offenſé de ce que les Eſpagnols l'ayant pris autrefois dans les guerres d'Italie, l'avoient mis en galere, vendit ſon bien, & mena deux cens François à ſes dépens juſqu'à la Floride, où ſe joignant aux barbares, il vengea ſon affront, & celuy de ſa patrie.

XX.

On ne viole point impunément une alliance; & il n'y a point d'interêt qui puiſſe autoriſer ce qu'on fait contre le droit des gens.

Les Portugais ſçachant que Bertrand, fils de Montluc, étoit en mer pour aller faire des forts dans le Royaume de Navicongo, où l'on vouloit établir un commerce qui leur feroit tort; & voyant qu'il faiſoit deſcendre quelques-uns des ſiens en l'iſle de Madere, pour faire de l'eau, les repouſſerent à grands coups de canon, ſans conſiderer l'alliance qui étoit entr'eux & les François. Bertrand, indigné d'un traitement qu'il devoit ſi peu attendre, mit huit cens hommes à terre, alla droit à eux, tandis que ſon frere les coupoit par derriere, les enveloppa, & les tua tous: il marcha juſqu'à la ville, qui donne le nom à toute l'iſle, & la ſaccagea.

XXI.

Il ne faut pas toûjours porter ſa vengeance à l'excez, ſur tout, quand on peut faire autrement, ou que le lieu, où l'on l'exerce, eſt ſaint.

Montluc ſe devoit contenter d'avoir pris la ville, & donner lieu à quelque reſte de garniſon, retirée dans la grande Egliſe, de demander compoſition. Il fut impatient, & les voulut forcer dans cette Egliſe; il y reçut un coup, dont il mourut.

XXII.

Il ne faut pas appeller miracle, ce qui eſt extraordinaire, & qui arrive à propos, pour ſauver de quelque peril.

Quand le Prince de Condé, chef des huguenots, ſe ſauva de Noyon en Bourgogne, il eut à peine paſſé la riviere à gué vis-à-vis de Sanſerre, que les troupes du Roy parurent ſur le bord qu'il venoit de quitter, & ſe preparoient à paſſer par le même gué le lendemain matin: mais elles en furent empêchées par une cruë d'eau, qui ſurvint ſubitement pendant la nuit. Les huguenots dirent, que c'étoit un miracle.

XXIII.

C'eſt rendre un grand ſervice à l'Etat, que de tuer en guerre celuy qui s'éleve contre le Prince legitime, ſous quelque pretexte que ce ſoit. Mais c'eſt commettre un meurtre execrable, que de tuer un chef de party qui s'eſt rendu, & qui ne combat plus.

Ainſi, Monteſquiou, Capitaine des gardes du Duc d'Anjou, eût fait une belle action, s'il eût tué le Prince de Condé, chef du party huguenot, dans un combat: mais il commit une lâcheté, en

tuant ce Prince, assis prés d'un buisson, tout blessé, & se confiant en la parole de deux gentilshommes, ausquels il s'étoit rendu.

XXIV.

Quelque excellent que soit un sujet, il déplaît à son Roy, quand il pense à s'en allier de trop prés.

Charles IX. aimoit le jeune Duc de Guise, & le consideroit comme un Prince de grande valeur: mais, si-tôt qu'il s'apperçût que ce Prince aimoit Marguerite de France sa sœur, il commanda à Henry d'Angoulesme, son frere bâtard, de le tuer. Ce que le Duc évita, en épousant Catherine de Cleves.

XXV.

C'est abuser de l'autorité, que de donner des ordres pareils.

Un Roy peut empêcher, que sa sœur n'épouse un de ses sujets: mais il ne doit pas se porter à une si étrange extremité.

XXVI.

Il ne faut jamais proposer que des affaires faisables; & la chose du monde qu'il faut le moins faire servir à l'ambition, est un mariage, où l'âge est disproportionné.

Catherine avoit envie de faire Charles IX. Roy d'Angleterre, en luy faisant épouser Elisabeth. Elisabeth, sur la proposition qu'on luy en fit, dit que Charles IX. étoit trop grand, & trop petit: trop grand Roy, pour aller dans un autre Royaume; & trop jeune, pour épouser une femme de trente-huit ans, lors qu'il n'en avoit que vingt-un.

Il épousa une autre Elisabeth, fille de l'Empereur Maximilien II.

XXVII.

Il ne faut pas, aprés avoir fait connoître qu'on ſçait qu'une affaire n'eſt pas ſortable, en écouter une qui l'eſt moins.

Eliſabeth Reine d'Angleterre, aprés avoir témoigné qu'elle ne pouvoit écouter les propoſitions de mariage de Charles IX. écouta celles qu'on luy fit pour le Duc d'Anjou, qui étant ſon puîné, étoit d'un âge plus diſproportionné à celuy de cette Reine; & ce mariage ne fut rompu que par le maſſacre de la S. Barthelemy. Il eſt vray qu'on peut dire, que ſi le Duc d'Anjou étoit plus jeune Charles IX, il n'étoit pas Roy de France; & c'étoit politiquement le plus grand empêchement qu'il y eût au mariage de luy & de la Reine d'Angleterre.

XXVIII.

Les pretextes de la guerre, n'en ſont preſque jamais les veritables motifs.

Selim, aprés la mort de Soliman ſon pere, fit deſſein ſur l'Iſle de Chypre. Il diſoit que c'étoit pour bâtir des Moſquées, & que le Mufphty luy avoit fait connoître, qu'il n'en pouvoit faire que dans un païs conquis ſur les Chrétiens. Cependant il ne conſideroit l'iſle de Chypre, que parce qu'il y croiſſoit d'excellent vin; & faiſoit en effet, quand il conquit cette iſle, une action contraire à ſa Religion, qui défend l'uſage du vin.

Il voulut encore pretexter la rupture qu'il faiſoit avec les Venitiens, en diſant que Chypre étoit une dépendance de l'Egypte, que ſes predeceſſeurs avoient conquis ſur les Mamelus: comme ſi la violence avec

laquelle ils avoient usurpé une partie des Etats des Mamelus, étoit un titre pour conquerir l'autre.

XXIX.

La perfidie des Turcs, est une des causes de leurs conquêtes; & comme ils en font un acte de Religion, on ne doit jamais s'y fier.

L'exemple de Selim, qui rompit sans cause l'alliance qu'il avoit avec les Venitiens, en disant que Chypre étoit une dépendance de l'Egypte, le montre; & Mustapha qui commandoit son armée en Chypre, trouvant que la Capitale avoit trop resisté, ne feignit pas, aprés avoir reçû Bragadin, qui en étoit Gouverneur, à composition, de le faire écorcher tout vif. Il faut, aprés de semblables traitemens, que des Gouverneurs de place, soient bien zelez, pour faire de longues resistances.

XXX.

Celuy qui a assez de cœur & de Religion, pour défendre une place jusques à l'extrémité contre des infideles, dont il connoît la cruauté, en a toûjours assez, pour souffrir le martyre le plus cruel.

Ce même Bragadin, qui s'exposa tant de fois pour défendre la Capitale de Chypre, souffrit avec tant de constance tous les tourmens que Mustapha luy fit endurer, qu'on peut dire qu'il triompha de de la perfidie, & de la cruauté de cet ennemi.

XXXI.

Une autre cauſe de la facilité, que les Turcs ont de conquerir & de conſerver leurs conquêtes, eſt le peu d'intelligence des Princes Chrétiens.

Famagouſte fut priſe preſque à la vûë de deux cens vingt-cinq galeres, de ſix galeaſſes, & de vingt-cinq gros navires de Chrétiens, dont les Chefs, au lieu de ſecourir cette place, s'amuſoient à conteſter pour les rangs.

XXXII.

Quand les Chrétiens ſe ſont entendus, les Turcs ont toûjours été battus.

Cela ſe voit en cette même guerre, où, dés que Dom Joüan d'Auſtriche, qui commandoit l'armée Eſpagnole, Marc Antoine Colonne qui commandoit celle du Pape, & Sebaſtien Venier, qui commandoit celle des Venitiens, furent d'accord, ils gagnerent cette victoire ſi memorable de Lepente, où les Infideles furent entierement vaincus; cent dix-ſept de leurs galeres priſes, plus de vingt coulées à fonds, vingt-cinq ou trente mille de leurs ſoldats noyez, prés de quatre mille faits priſonniers, & tous leurs chefs tuez, à la reſerve du Baſſa Porthau, qui ſe ſauva dans un eſquif à Lepente, & d'un vieux Capitaine, qui ſauva trente-deux galeres de tout ce prodigieux armement des Turcs.

Cependant, la mes-intelligence des Chrétiens remit les affaires en tel état, qu'aprés un ſi grand ſuccés, les Venitiens furent contraints à demander la paix.

XXXIII.

Il n'y a rien qu'on doive tant apprehender, que le changement subit d'un Prince, qui fait tout d'un coup de grands avantages, des caresses, & même des confidences à ceux qui ont porté les armes contre luy.

L'Amiral, & tous ceux de son parti se laisserent surprendre aux bons traitemens que Charles IX. & la Reine sa mere leur fit. L'Amiral crut que le Roy l'avoit tout à fait remis en grace, voyant qu'il avoit rendu Brange au Prince Ludovic de Nassau, & qu'il luy avoit fait une fausse confidence du dessein qu'il feignit d'avoir, de se retirer de la captivité où il se plaignoit, que Catherine sa mere, & le Duc d'Anjou son frere, le tenoient.

XXXIV.

Quelque précaution qu'on ait, il est difficile de se défendre des ruses d'un Prince, qui non seulement promet, mais fait toutes les choses qu'on peut souhaitter de luy.

L'Amiral crut assez, par les démonstrations de bien-veillance que luy donnoit Charles IX. qu'il étoit bien dans son esprit; mais il ne put en douter, lors qu'il vit faire à Charles IX. les deux choses qui sembloient être les plus difficiles à croire, & les plus propres au dessein des huguenots. L'une, étoit le mariage du Prince de Navarre, avec Marguerite de France sa sœur, dans le temps que le Pape negocioit, pour la faire épouser au Roy de Portugal. L'autre, étoit la guerre de Flandre. Cependant, ce mariage & cette guerre ne servirent que de couverture au massacre de la S. Barthelemy.

XXXV.

Il est dangereux, lors qu'on veut surprendre un party, en caressant ceux qui en sont les chefs, de leur faire des biens qui paroissent trop effectifs, parce que cela donne soupçon à ceux d'un party contraire, & leur fait craindre que l'on ne les veüille perdre, en leur faisant croire qu'on ne caresse les autres, que pour les détruire.

Ainsi, Messieurs de Guise voyant le mariage de Marguerite de France avec un Prince huguenot, & la guerre de Flandre, dont Ludovic de Nassau, & tout le party huguenot paroissoit tirer tant de profit, craignirent qu'on ne leur en voulût, quoique le Roy leur eût dit que tout cela ne se faisoit, que pour mieux faire tomber l'Amiral dans le piege, qu'on luy tendoit.

XXXVI.

Les ruses qui vont trop avant, sont des trahisons; & il sied mal aux Souverains d'en user.

La S. Barthelemy est une chose si étrange, aprés ce que Charles IX. avoit fait, pour assûrer l'Amiral de sa bien-veillance, qu'on ne peut y penser, sans horreur.

XXXVII.

Il ne faut rien dire qui découvre, qu'on a des desseins contraires aux choses qu'on fait.

Charles IX. en s'excusant au Legat du Pape, de ce qu'il ne donnoit pas sa sœur au Roy de Portugal, luy dit qu'il étoit engagé ailleurs, c'étoit-à-dire, avec le Prince de Navarre. Il conjura pourtant fort le Legat, d'assûrer sa Sainteté de son obéïssance filiale,

& ajoûta, en luy ſerrant la main ? *O s'il m'étoit permis de m'expliquer d'avantage!* Ce mot dit un Legat, à propos du mariage de ſa ſœur avec un huguenot, devoit ſervir de couverture à quelques deſſeins bien contraires aux Hugenots.

XXXVIII.

Il ne faut jamais rendre les Souverains jaloux; & pour les guerir de ce mal, il faut former, ſi l'on peut, des deſſeins éloignez de ce qu'ils craignent.

Dès que Catherine, mere de Charles IX. s'apperçût que ce Prince étoit jaloux du Duc d'Anjou ſon frere, elle commça à negocier pour le faire Roy de Pologne; & cette negociation guerit l'eſprit du Roy.

XXXIX.

Quelque perſuadé qu'on ſoit de la bonne intention de ceux avec qui l'on a fait des traitez, il ne faut jamais exécuter ce qu'on a promis, que le temps auquel on l'a promis, ne ſoit arrivé.

Si l'Amiral n'eût conſenti à la reddition des places de ſûreté, qu'on n'avoit accordées aux huguenots, que dans le terme preſcrit, on n'auroit pas ſitôt attenté ſur ſa vie.

XL.

On eſt ſi perſuadé, que ceux qui attentent ſur la vie des autres, doivent perir par quelque attentat, que quand on voit perir des perſonnes, qui apparemment ont conſpiré contre d'autres, on croit que c'eſt une punition de cette conſpiration.

Lors que le Duc de Guiſe fut tué à Blois, on dit

que quinze ans auparavant il avoit été d'avis de ſe défaire de l'Amiral, & que cet avis avoit été donné dans la même chambre, où il avoit été tué. On dit auſſi que Henry III. encore Duc d'Anjou, avoit préſidé à un ſemblable conſeil dans maiſon la de Bondy à S.Cloud, & au même endroit où il fut tué, étant devenu Roy de France.

La Religion défend de tuer ſes ennemis les plus déclarez, ſi ce n'eſt en guerre, encore faut-il uſer de tout autre moyen, avant que d'en venir à celui-là.

XLI.

Souvent on en veut à deux partis, quoy qu'on ſoit d'accord avec l'un contre l'autre.

Catherine étoit d'accord avec les Guiſes, de faire périr l'Amiral: mais on a crû nonobſtant cela, qu'elle penſoit que, dés que l'Amiral ſeroit aſſaſſiné, les Montmorency ſe jetteroient ſur les Guiſes, comme autheurs de ce meurtre; & que quand ils ſeroient aux mains à demi défaits les uns par les autres, le Roy ſortiroit ſur eux avec tous ſes gardes, pour les exterminer comme des ſeditieux.

XLII.

Depuis qu'on eſt engagé trop avant, il ne faut plus chercher d'évaſion; & il vaut mieux faire bonne mine, que de témoigner que l'on veut éviter le peril, où l'on eſt.

Si l'Amiral n'eût point été conſeillé, aprés avoir été bleſſé par Maurevel dans Paris, de quitter la ville, on n'auroit pas commencé le meurtre des huguenots le jour de la S. Barthelemy; & peut-être en auroit-on changé la reſolution: car Charles IX. avoit peine à ſe reſoudre à cette ſanglante éxécution.

Mais, comme on lui vint rapporter que l'Amiral méditoit ſa fuite, & qu'on lui repreſenta que ſi ce chef de party échapoit, on tomberoit dans des inconveniens pires, que tout ce qui avoit précédé, le Roy conſentit à tout.

XLIII.

Un Prince doit ſe défier des conſeils de perſonnes intereſſées, ſur tout quand ils luy veulent perſuader un mal, qu'ils ne ſouhaitent que pour leur bien particulier.

Charles IX. avoit horreur du meurtre des huguenots, & voïoit que tous ceux qui le luy conſeilloient, ne le faiſoient que par interêt, cependant il y conſentit.

XLIV.

Un Prince qui force ſes bonnes inclinations, pour conſentir à un mal, va ſouvent au delà de ce mal même.

On ne conſeilloit à Charles IX. que le meurtre de certains chefs des huguenots. Il eut une extréme peine à s'y reſoudre : mais l'effort qu'il fit ſur luy-même, le mena plus loin qu'on ne penſoit. Car, ſur ce qu'on vouloit excepter le Roy de Navarre, & le Prince de Condé, il dit : *Hé bien, puis qu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reſte un ſeul, qui me le puiſſe reprocher.* Il eut pourtant encore d'étranges émotions, quand l'heure de l'éxécution approcha, & voulut même la retarder : mais, quand il ſçût qu'elle étoit commencée, il prit luy-même une arquebuſe à giboyer, & tâcha de canarder des fenêtres du Louvre Montgomery, & une centaine de Gentils-hommes qui étoient à l'autre bord de la riviere, cherchant

des bâteaux, pour venir au ſecours de ce Prince, qu'ils croyoient que les Guiſes avoient inveſtis dans le Louvre.

XLV.

Ce meurtres publics ne ſont jamais reſtraints à ce qui leur ſert de pretexte.

On diſoit que celuy de la S. Barthelemy, n'étoit que pour ſe défaire des huguenots, qui pouvoient perdre l'Etat. Cependant on tua les vieillards, les enfans, les femmes groſſes, & pluſieurs Catholiques. Un boucher ſe vanta au Roy même, d'avoir égorgé cent cinquante perſonnes en une ſeule nuit; & un tireur, d'en avoir expédié quatre cens pour ſa part. Quand on va ſi vîte, on examine peu qui l'on tuë : il arrive même ſouvent, qu'on épargne ceux qui ont le plus de part à la choſe, qu'on fait ſervir de pretexte à ces tuëries. Ainſi le Duc de Guiſe retira dans ſon hôtel plus de cent Gentils-hommes huguenots.

XLVI.

Certaines merveilles ſont ſouvent cauſe de grandes erreurs; & il ne faut pas les prendre legerement pour des ſignes de ce que Dieu veut.

Sur le midy du premier jour de ce grand maſſacre, une aubépine qui étoit depuis long-temps dans le cimetiere des SS. Innocens, demi ſeche, & dépoüillée de feüilles, pouſſa des fleurs en quantité. Les Catholiques prirent cette merveille pour un miracle, par lequel Dieu autoriſoit le meurtre des huguenots; & les huguenots la prirent pour un mi-

racle, par lequel Dieu marquoit, que tous les huguenots que l'on tuoit, étoient autant de martyrs. Le Roy voulut voir ce prodige : l'on y alla de tous les côtez de la ville, tambour battant ; & l'on croyoit que plus on tuoit de huguenots, en faisant cette procession, plus on la rendoit agréable à Dieu.

XLVII.

Les Princes à force d'écouter des flatteurs, & des gens qui déguisent tout par interêt, sont sujets à se glorifier des choses, qui devroient leur faire honte.

On avoit tant dit de fois à Charles IX. que le massacre de l'Amiral, & de tous ceux du parti huguenot, étoit legitime, & tourneroit à sa gloire, que le troisiéme jour de ce massacre, il fit chanter une Messe solemnelle pour en remercier Dieu, comme d'une victoire qu'il avoit remportée sur l'hérésie; & aprés avoir commandé de fabriquer des médailles pour en conserver la memoire, il alla au Parlement en son lit de justice, publier que tout s'étoit fait par ses ordres.

XLVIII.

Jamais les Princes ne doivent être témoins des châtimens, & doivent affecter de ne paroître que pour faire grace.

On trouva fort étrange, que Charles IX & Catherine sa mere, regardassent d'une fenêtre de l'Hôtel de Ville, l'éxecution de Briquemaut, & de Cavagnes. Il est vray qu'il y avoit un voile au devant: mais, comme il estoit assez delié, on les apperçut ; & puis, quand on ne les auroit pas apperçus au travers de ce voile, les Rois se peuvent-ils cacher?

XLIX.

XLIX.

Il est bon aux Princes d'employer toute leur puissauce à maintenir la Religion , & à convertir les hérétiques : mais il ne faut pas user de violence , pour les y obliger.

On a blâmé Charles IX. de ce que, voyant le Prince de Condé obstiné dans sa mauvaise Religion, il luy dit, tout transporté de colere : *Mort, Messe , ou Bastille.* Le Prince obéït , c'est-à-dire , qu'il alla à la Messe : mais fut-il converti ?

L.

Un Prince sujet , ne doit jamais donner de jalousie à son Souverain ; & le Souverain ne doit jamais être jaloux du Prince qui luy est sujet , jusqu'à faire manquer un grand dessein , de peur de luy donner un employ éclatant.

Charles IX. achevoit de ruiner le parti huguenot, si aprés la S. Barthelemy , il eût mis une armée en campagne, pour en exterminer les restes. Mais, outre qu'il crut trop facilement, qu'ils ne se releveroient jamais de leur abattement, il considera qu'il eût falu donner le commandement des troupes au Duc d'Anjou son frere ; & la peur de le voir trop en crédit dans le royaume, empêcha qu'on armât contre les huguenots.

LI.

A moins que d'abattre tout à fait un party, qu'on a mis dans la consternation, on doit craindre qu'il ne devienne plus dangereux , & plus puissant.

Faute d'avoir mis une armée en campagne aprés la S. Barthelemy , les huguenots se souleverent de tous côtez : au lieu d'une armée, il en falut trois dans le royaume ; & tous les Protestans se liguerent au dehors.

LII.

Jamais il ne faut consulter les devins, parce qu'ils ne sçavent rien de l'avenir, & que, s'ils le devinent par hazard, on ne peut empêcher ce que Dieu a resolu.

On avoit prédit à Catherine, qu'elle verroit regner ses trois enfans. Elle voyoit déja Charles IX. qui étoit le second, sur le trône; & comme il n'avoit point d'enfans, elle apprehenda de le voir mourir, pour faire place au troisiéme. Pour effectuer la prédiction, sans qu'il en coûtât la vie à Charles IX. elle fit traiter de nouveau du mariage du Duc d'Anjou avec la Reine d'Angleterre, & pour assûrer de façon ou d'autre une Couronne à ce troisiéme fils, elle fit demander au Turc celle de Thunis. Enfin, celle de Pologne qui se presenta, luy mit l'esprit en repos, parce qu'elle voyoit la prédiction accomplie. Cependant, comme ce n'étoit pas ce qu'avoit dit le Devin, mais ce que Dieu avoit ordonné de la Couronne de France, qui devoit être effectué, Catherine vit mourir Charles IX. & Henry son troisiéme fils succeder à cette Couronne.

LIII.

Les grands ne doivent pas croire, que ce qui paroît au ciel, y soit pour eux, plûtôt que pour les autres, quoy que disent les flatteurs, ou les sots.

En mil cinq cens soixante, il parut une nouvelle étoile dans le signe de Cassiope. Les huguenots interpreterent cette merveille à leur avantage; & un de leurs Poëtes marqua cet astre comme un signe de l'apotheose de l'Amiral. Cet astre disparut dix-huit mois aprés: ainsi finit l'apotheose; & toutes celles qu'on

fait aux Princes, sont de même nature.

LIV.

On accuse une personne artificieuse de tout ce qu'on trouve mal, quand on n'en connoît point les causes.

Charles IX. qui ne sçavoit pas ce qui retenoit le Duc d'Anjou en France, aprés avoir été élû Roy de Pologne, & desirant avec passion son éloignement, crut que Catherine sa mere le retenoit. Il crut même qu'on faisoit quelque grande conspiration contre luy: si bien qu'un jour il dit à cette Princesse, en jurant, qu'il faloit que luy ou son frere sortît du royaume; & trois jours aprés, comme il se presenta pour entrer dans son cabinet, il luy en fit fermer la porte au nez.

LV.

Toutes les paroles des personnes, qui sont en réputation d'user de toute sorte de moyens pour se maintenir, sont toûjours mal interpretées.

Lors que le Duc d'Anjou s'en alla en Pologne, Catherine sa mere luy dit (peut-être pour le consoler de la tristesse, où elle le voyoit) *Allez, mon fils, vous n'y demeurerez gueres.* Ces paroles, qui furent aussi-tôt divulguées, firent croire à plusieurs que Charles IX. qui étoit tombé dans une maladie semblable en quelque chose à celle de Charles VI. ne vivroit pas longtemps, & qu'elle sçavoit mieux que personne, les causes de son mal. Cependant ce mal, selon toutes les apparences, ne venoit que du violent exercice qu'il faisoit à la chasse, ou à la paume, ou à battre, & à forger le fer.

LVI.

Les Princes Souverains se doivent plaire, non aux choses qui

ſont délicieuſes, & ſelon leur goût; mais à celles qui ſont utiles & agreables aux peuples qu'ils conduiſent, autrement ils ne trouvent que des ſujets de chagrin.

Tandis que Henry III. devenu Roy de Pologne, employa les grands talens, qu'il avoit naturellement pour le gouvernement, il fut aimé, & n'eut que du plaiſir. Mais, ſi tôt que l'impatience de regner en France, & d'autres viſions de plaiſirs qu'il ne pouvoit goûter ailleurs, commencerent à exciter ſa mélancolie, il devint réveur. Il trouva les Polonois fâcheux, & ne fut plus capable, ni de faire aucun bien aux autres, ni d'en trouver pour luy-même en cet état.

LVII.

Ceux qui cherchent des plaiſirs par des enchantemens, ſont ſouvent punis tres-ſeverement dés ce monde.

On trouva chez la Mole, favory du Duc d'Alençon, une image de cire, qu'un Charlatan luy avoit accommodée pour charmer une Demoiſelle. Catherine de Medicis, qui le vouloit perdre, l'accuſa d'avoir fait preparer cette tête, pour faire mourir Charles IX. Il le nia fortement; & nonobſtant ſes dénegations, il fut condamné à perdre la tête.

LVIII.

Les perſonnes puiſſantes, qui par ignorance ſont ſujettes à croire à ceux qui ont l'impudence de ſe dire magiciens, ne ſe peuvent reſoudre à les punir, dans l'eſperance qu'ils ont d'en tirer du ſecours.

Vignier, qui avoit preparé la tête qu'on trouva chez la Mole, fut pris avec luy, & envoyé aux galeres. Catherine le retira des galeres quelque temps aprés, pour s'en ſervir.

LIX.

Les Princes ſont quelquefois châtiez dés ce monde, des maux qu'ils ont faits, & aſſez ſouvent leur mort a quelque choſe, qui marque cette punition.

Pendant les deux dernieres ſemaines de ſa vie, Charles IX. ſouffrit d'étranges violences. Il treſſailloit, & ſe roidiſſoit à tous momens : le ſang luy ſortoit par tous les pores, & par tous les conduits de ſon corps ; & cela dura juſqu'à ſon dernier ſoupir.

LX.

Comme les punitions, que Dieu reſerve en l'autre vie, ſont les plus terribles, celles qui arrivent aux Princes en ce monde, ſont ſouvent des graces.

On peut le reconnoître par le mal de Charles IX. qui luy fit faire penitence de tout le mal qu'il avoit permis pendant ſon regne, & ne l'empêcha pas de faire beaucoup de grandes choſes qui auroient ſervi au ſoulagement de l'Etat, ſi ceux qui le gouvernerent aprés luy, euſſent ſuivi ſes ordres.

LXI.

La mauvaiſe éducation eſt ordinairement cauſe, que les Princes, dont le naturel eſt le plus excellent, font de grands maux.

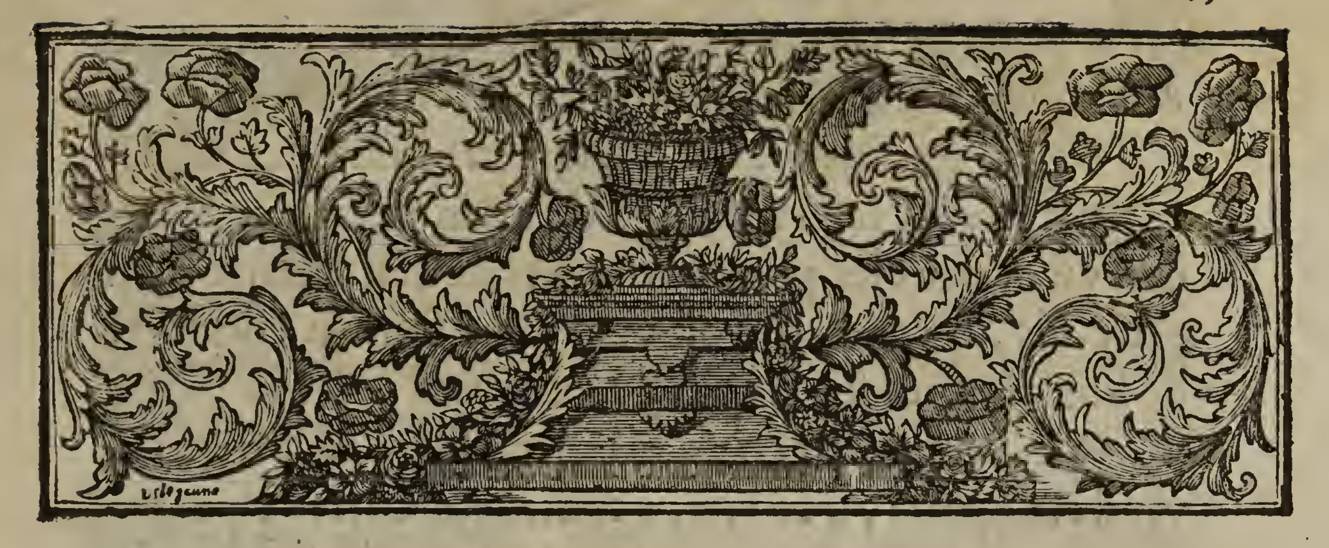
Charles IX. étoit bien formé de corps. Il avoit le courage haut, l'eſprit vif, & clair-voyant, le jugement bon, la memoire prompte, une activité incroyable, & une expreſſion la plus heureuſe & la plus énergique du monde : en un mot, il avoit tous les talens d'un homme qui doit gouverner. Mais, parce que ceux qui l'avoient élevé, luy avoient laiſſé prendre l'habitude de jurer, il ne parloit preſque jamais

ſans cela, même à Catherine ſa mere. On luy avoit appris à maltraiter de parole les grands: on avoit tâché de luy faire aimer la chaſſe & la paume pour le détourner du ſoin de ſes affaires; on avoit même tâché de le jetter dans la débauche du vin, & des femmes. A quel mal n'eſt pas exposé un jeune Prince, élevé de la ſorte? Plus il a de talens, & plus il eſt malheureux.

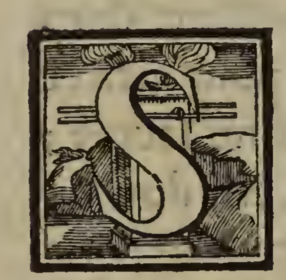
LXII.

Quelquefois aprés qu'une mauvaiſe éducation ſemble avoir corrompu un beau naturel, la raiſon ſurvenant avec un peu d'âge & d'experience, fait que ce beau naturel ſurmonte la mauvaiſe éducation.

Cela paroît viſiblement en Charles IX. qui pour s'être enyvré un jour, eut tant de honte d'avoir perdu la raiſon par le vin, qu'il s'en abſtint pendant tout le reſte de ſa vie. Il reconnut que pour s'être laiſſé gouverner, il avoit permis, ou fait bien des maux; & cela luy fit prendre tellement le ſoin des affaires, que pendant quelque temps, ſa mere, avec toute l'avidité qu'elle avoit de gouverner, n'y eut aucune part. Il avoit connu qu'on luy avoit fait tort de le divertir des études; & cela fit qu'il eut ſouvent des conferences avec des perſonnes de belles lettres. Il compoſa même aſſez bien des vers; & il voulut s'appliquer aux ſciences dans les heures de ſon loiſir, lors que ſon mal devint mortel. Cela doit faire avoüer à tous les jeunes Princes, que le plus grand bien qu'on leur puiſſe fare, eſt de les bien élever.



DISCOURS AU ROY SUR LA MORT DE LA REINE.



IRE,

La France a perdu la plus ſage Reine, & VÔTRE MAJESTE' l'Epouſe la plus accomplie, qui fût jamais. Ainſi rien ne paroît ſi juſte que vôtre douleur, & celle de toute la France. Cette Princeſſe ſe voyoit

ſur le premier trône du monde; Femme du plus grand & du plus digne Roy de la terre; Mere d'un Fils, en qui toutes les plus grandes & les plus aimables qualitez ſe trouvent ſans mélange d'aucun défaut ni d'aucun vice; dans les premieres joyes de la naiſſance d'un petit-fils, qu'elle eſperoit voir aller ſous la conduite de ſon pere, & ſur les pas de ſon ayeul, où la gloire méne les Heros. Et en un moment Elle s'eſt vûë enlever à cet Epoux, à ce Fils, à toutes ces cheres eſperances, & renverſer comme par un coup de foudre du trône dans le tombeau.

Un ſemblable déſaſtre ne ſe peut égaler par les expreſſions; & à ne regarder les choſes, que comme le monde les regarde, c'eſt un de ces malheurs, qu'on ne peut aſſez lamenter. Mais, SIRE, la Religion & la Foy, qui vont bien au delà de ce que nos yeux peuvent découvrir, nous aſſûrent que la Reine a vêcu trop ſaintement, pour être à plaindre aprés ſa mort. Elle a été ſans orgueil ſur le trône, ſainte dans un état plein de tentations, toûjours ſoumiſe à V. M. qu'Elle a également aimée dans tous les temps; ardente dans les prieres qu'Elle faiſoit inceſſamment, pour attirer les benedictions du ciel ſur Vôtre Perſonne ſacrée; attentive à tout ce qui pouvoit plaire à V. M. douce, pacifique, qui n'a jamais ſenti ſon ame troublée, que par les alarmes, où V. M. l'a miſe, en s'expoſant à tant de perils, pour aſſûrer nôtre repos; en un mot, le plus grand exemple, & le plus beau modéle de l'amour conjugal, amour ſaint, amour pur, & qui dans ſon excez ne dégenera jamais en aucune de ces paſ-

ſions

ſions tumultueuſes & violentes, qu'un autre amour ne manque jamais d'exciter.

Voilà, SIRE, ce qu'on ſçait de la Reine. Qui peut douter qu'Elle ne ſoit bien-heureuſe, & que Dieu ne luy ait fait grace, en l'arrêtant au milieu d'une ſi belle courſe, pour luy donner le prix, avant que d'achever la carriere? Oüy, SIRE, nous le devons croire. Elle a déja reçû dans le ciel une couronne mille fois plus précieuſe, que celle que nous luy avons vû porter ſi dignement ſur la terre.

Et j'oſe, en finiſſant, dire à V. M. ce qu'un ſaint * Evêque diſoit à Clovis, qui pleuroit la mort d'une ſainte. *Souvenez-vous que vous étes le ſoûtien de la Religion, & que ce grand nombre de Chrétiens, que vous rendez heureux, pourroient trouver étrange de vous voir affligé d'une choſe, dont ils ſont perſuadez que les Anges ſe réjouïſſent.*

* S. Remy.

Greg. Turon l. 2. & Epiſt. 1. S. Remig. ad Clodov.

FIN.

TABLE DE LA PREMIERE PARTIE.

PREMIER DISCOURS.

TABLE DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE DE LA TROISIÉME PARTIE.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *Divers Traitez de Physique, de Metaphysique, d'Histoire & de Politique*, par feu Monsieur de Cordemoy de l'Academie Françoise, dans lesquels je n'ay rien trouvé qui me paroisse en devoir empêcher la réimpression. Fait à Paris ce 12. Octobre 1701.

LA MARQUE TILLADET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra ; salut. Nôtre bien amé Christophle Remy Marchand Libraire en nôtre bonne Ville de Paris, Nous a fait remontrer qu'il desireroit sous nôtre permission faire imprimer & donner au public un *Recueil de petits Traitez de Physique, de Metaphysique, d'Histoire & de Politique, par le feu sieur de Cordemoy de l'Academie Françoise, avec quelques Lettres de Controverse du sieur Abbé de Cordemoy* ; il nous a fait supplier de luy en octroyer nos Lettres sur ce necessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous luy avons permis & octroyé, permettons & octroyons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer lesdits livres en tels volumes, marges, caracteres & autant de fois que bon luy semblera durant le temps de huit années consecutives, à compter du jour & datte des Presentes ; iceux vendre & distribuer par tout nôtre Royaume. Faisons défenses à tous Imprimeurs-Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer lesdits livres, sous quelque prétexte que ce soit, même d'impression étrangere ni autrement, sans le consentement dudit Exposant, ou de ses aïans causes, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge par ledit Exposant d'en mettre deux exemplaires de chacun en nôtre Bibliotheque publique, un aussi en nôtre Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier le sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres : comme aussi de faire imprimer lesdits Livres sur de beau & bon papier, & en beaux caracteres, suivant les Réglemens de la Librairie & Imprimerie ; que l'impression en sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & de faire enregistrer ces Presentes sur le Registre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris ; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons faire joüir & user ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires ; Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin desdits Livres copie des Presentes, elles soient tenuës pour dûement signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original : commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des Presentes toutes significations, défenses, saisies & autres actes & exploits necessaires, sans pour ce demander autre permission : Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le seiziéme jour de Juillet, l'an de grace mil sept cens deux, & de nôtre Regne le soixante. Par le Roy en son Conseil, CARPOT.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs, conformément aux Réglemens A Paris ce 28. jour de Juillet 1702. P. TRABOÜILLET, *Syndic.*

